EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Beau ce soir, demain, chaud.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

72e ANNEE — No 176 | QUEBEC, LUNDI 27 JUILLET 1953 | PRIX CINQ CENTS

L'ordre "Cessez le feu" donné en Corée

Le feu a cessé en Corée peu de temps après la reprise d'un violent combat — Radio-Pékin proclame une "glorieuse victoire" pour les communistes — Le commandant des Nations Unies dit que ses troupes restent de garde — Premier pas vers une paix permanente.

LA CEREMONIE DE LA SIGNATURE

Séoul, 27. (PA) Le feu a cessé à 10 h. p.m., soit 9 h. ce matin, en Amérique, dans la guerre coréenne qui se poursuit depuis 37 mois.

Le combat avait éclaté avec un renouveau de violence juste avant que le feu cesse. Puis, le calme s'est fait comme par magie.

(Par Robert Tuckman)

Pan-Mun-Jom, 27. (PA) Des généraux du commandement des Nations Unies et des armées rouges ont signé aujourd'hui un armistice de compromis qui met fin à trois ans de guerre acharnée en Corée.

Ce n'est pas la paix, seulement une trêve un peu nerveuse.

Ils ont signé en dix minutes un document qui prit deux ans et dix-sept jours à s'élaborer. Ce document stipule un cessez-le-feu à 10 heures du soir lundi (9 heures ce matin, heure d'Amérique).

Ils avaient à peine complété leurs signatures que résonnèrent ces avis contradictoires, gros de conséquence :

Radio-Pékin a proclamé que les communistes ont remporté une "glorieuse victoire" et averti les troupes rouges de rester "toujours vigilantes et de se garder contre toute action agressive de la part de l'autre côté".

DE FACTION

Le commandant de l'ONU, le gén. Mark Clark, de son côté, a averti ses troupes qu'il n'y aura pas "de retrait immédiat ou même prochain" de la Corée et il a affirmé que l'ONU reste de garde, "pour rappeler à l'ennemi et à ses émissaires que notre puissance appuie les garanties données par les Nations Unies de défendre la République de Corée contre tout agresseur".

Le président Syngman Rhee, de la Corée du Sud, a déclaré de nouveau sa conviction que l'armistice "sera le prélude à plus de guerre... plus de souffrance et de ruines... à plus d'avance communiste par la guerre et la subversion". Il a dit que la Corée du Sud ne troublera pas l'armistice durant un "temps limité", en attendant qu'une con-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Les clauses de l'armistice

Munsan, 27 (PA) — Les clauses principales de l'armistice en Corée sont les suivantes :

1. Toutes hostilités sur terre, sur mer et dans les airs, doivent cesser dans les 12 heures.

2. Toutes les troupes doivent quitter avec leurs armements et dans les 72 heures, la ligne de démarcation tracée le long des lignes de combat et se retirer à deux kilomètres (environ 1¼ mille) afin de former une zone tampon.

3. Les Alliés doivent évacuer, dans les cinq jours, les îles en leur possession au large des côtes coréennes.

4. Aucun blocus de la Corée n'est permis.

5. Tout renfort de troupes ou d'armements dans le nord et le sud de la Corée est immédiatement bloqué. Chaque camp peut effectuer une relève de 35,000 soldats par mois sur la base d'un homme pour un homme, mais aucun des deux camps ne peut accroître le niveau d'hommes ou d'armes qu'il avait en Corée au moment de la signature de l'armistice.

6. Une commission militaire d'armistice prend la charge de surveiller la trêve et de juger des violations. La commission est composée de cinq officiers des Nations-Unies et de cinq officiers communistes, trois au moins dans chaque camp du grade de général ou d'amiral.

7. Dix équipes conjointes d'observateurs alliés et communistes sont organisées afin de faire pour le compte de la commission, la police de la zone tampon et de l'estuaire de la rivière Han.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Echouement d'une goélette

(Par la Presse Canadienne)

La goélette "Ile-Verte", 90 pieds de longueur, a frappé des récifs et prend eau, près des îles Rasades, à quelque distance du quai de Trois-Pistoles, 140 milles à l'est de Québec. L'équipage n'est pas en danger, croit-on, La goélette avait quitté Rivière-du-Loup ce matin et allait prendre un chargement de bois de construction, à Trois-Pistoles. Le brouillard était dense au moment de l'accident. Le remorqueur "Foundation Josephine" a été dépêché et tentera de renflouer ce navire de bois avant qu'il ne se brise.

Une dramatique bagarre hier à Lachevrotière

René Leclerc, 24 ans, est blessé à mort au moment où il tentait d'apaiser des manifestants en train de saccager un grill et de frapper les occupants—Une balle de carabine.

(Par Jos.-L. Hardy)

Un jeune homme a été abattu d'une balle de carabine de calibre 12 et plusieurs autres ont été blessés dans une bagarre entre jeunes gens surexités par l'alcool et la bière, hier soir, dans le grill des cabines "Chez Paul", situées en bordure de la route nationale, à Lachevrotière, aux limites des paroisses de Grondines et de Deschambault.

La victime de ce drame est René Leclerc, 24 ans, fils de M. et Mme Roger Leclerc, de Portneuf-Station. Le corps du malheureux jeune homme a été transporté à la morgue Denis, à Donnacona. René Leclerc est mort de la profonde blessure que lui causa la balle de plombs qu'il reçut à l'abdomen.

Au cours de cette bataille en règle, au milieu des bouteilles de bière et de liqueurs lancées de toutes parts et sous le bris de la vaisselle, du luminaire, d'un comptoir et des vitres de portes et de fenêtres, plusieurs personnes ont été blessées. Au nombre d'entr'elles il y a M. Paul de la Chevrotière, propriétaire de l'établissement, et Mme de la Chevrotière, Dominique Girard, de Grondines, Guy Rivard, de Portneuf, Ferland et Raymond Galarneau, de Portneuf-Station. Leurs blessures ne sont cependant pas graves. L'un d'eux a été blessé à une main par la balle qui atteignit le jeune Leclerc.

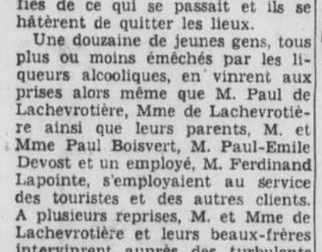
La Sûreté provinciale détient comme témoin important et pour interrogation seulement un homme du nom de Paul Boisvert, âgé de 37 ans environ, de St-Prosper de Champlain, qui aurait tenu l'arme avec laquelle fut blessé mortellement le jeune René Leclerc. Paul Boisvert est le beau-frère de M. Paul de la Chevrotière, le propriétaire des cabines. Il aurait tiré en vue seulement de calmer les turbulents auxquels on avait plusieurs fois demandé la paix. Dans la bousculade, alors même qu'il intervenait pour apaiser ses compagnons, René Leclerc a été atteint à l'abdomen.

Le département du procureur-général a été informé de cette tragique affaire et il décidera aujourd'hui des mesures à prendre. Jusqu'ici, les agents provinciaux ont agi sous les instructions du docteur Napoléon Côté, coroner du comté de Portneuf. Le docteur Côté s'est lui-même rendu sur les lieux. Avant que l'enquête du coroner ne soit définitivement fixée, les agents provinciaux ont de nombreux témoignages à recevoir et ils interrogeront longuement les jeunes gens qui ont participé à la bagarre.

Cette dramatique affaire s'est produite vers 7 heures hier soir alors qu'au moins une trentaine de touristes étaient à prendre leurs repas dans une salle attenante à celle où la bagarre a originé. Plusieurs d'entr'eux furent les témoins horrifiés de ce qui se passait et ils se hâtèrent de quitter les lieux.

Une douzaine de jeunes gens, tous plus ou moins éméchés par les liqueurs alcooliques, en vinrent aux prises alors même que M. Paul de Lachevrotière, Mme de Lachevrotière ainsi que leurs parents, M. et Mme Paul Boisvert, M. Paul-Emile Devost et un employé, M. Ferdinand Lapointe, s'employaient au service des touristes et des autres clients. A plusieurs reprises, M. et Mme de Lachevrotière et leurs beaux-frères intervinrent auprès des turbulents pour leur demander de se calmer. Les esprits s'échauffaient et les jeunes gens en étaient aux prises lorsque M. de Lachevrotière usa d'une plus grande sévérité. Des batailleurs se tournèrent alors contre le propriétaire des cabines. On lui lança une bouteille vide de bière. M. de Lachevrotière reçut alors une profonde entaille à la tête. En voulant protéger son mari, Mme de Lachevrotière fut elle-même blessée à une jambe. La bataille s'agravait et les manifestants s'en prenaient au mobilier, à la vaisselle, aux lampadaires et à tout ce qui leur tombait sous la main, lorsque M. Paul Boisvert s'avança avec une carabine vers les turbulents pour leur donner un dernier avertissement.

(Suite à la page 11, 3e col.)



M. RENE LECLERC



LE CLERGE AU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE BEAUPRE : L'illustration ci-dessus montre le clergé groupé en la sacristie de la basilique de Ste-Anne de Beaupré après la messe solennelle célébrée par S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal. On remarque au premier plan, de gauche à droite (photo du haut), Mgr REAL THOMASSIN, P.D., supérieur du séminaire de Québec; S. Exc. Mgr PHILIPPE LUSSIER, C.SS.R., évêque de St-Paul, en Alberta, prédicateur de la neuvaine; S. Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec; S. Em. le cardinal LEGER; S. Exc. Mgr ALFRED LANGLOIS, évêque de Valleyfield; Mgr ELIAS ROY, P.D., du collège de Lévis, qui agissait comme prêtre assistant à la messe; les RR. PP. M. POISSON, C.S.C., sous-diacre d'honneur, GILBERT MICHAUD et ROLAND PELLETIER, C.SS.R., diacre et sous-diacre d'office. La photo du bas donne une vue de la foule qui se pressait dans les bancs et dans les allées de la spacieuse enceinte de la basilique du sanctuaire au cours de la messe pontificale qui a souligné la fête liturgique de la grande Thaumaturge.

(Photos du "Soleil")

Le président Eisenhower remercie la Providence

Washington, 27, (PA) Le président Eisenhower a accueilli par une prière d'actions de grâces la signature de l'armistice coréen, hier soir, mais il n'a pas hésité à faire remarquer ces mots : "Nous avons obtenu l'armistice sur un champ de bataille, et non la paix mondiale".

"Il nous faut maintenir notre vigilance et garder les yeux sur notre objectif", a-t-il déclaré dans le discours radiodiffusé et télévisé d'un océan à l'autre qu'il a prononcé une heure après la signature du document, à Pan-Moun-Jom. La guerre prenait fin, après 37 mois.

A la Maison Blanche, quelques instants avant de prononcer ce discours, le président, tout souriant, a passé une remarque que sans doute des milliers d'autres parents ont répétée dans le monde entier.

"Je suis content que cette guerre soit finie", dit-il, "et j'espère que mon fils sera de retour bientôt."

Son fils, le major John Eisenhower, de l'armée américaine, est en service actif depuis juillet dernier. Le seul congé dont il ait joui est celui qu'il a obtenu pour venir assister à l'investiture de son père.

Le président a débuté son allocution par ces mots : "C'est avec des prières d'actions de grâces que nous apprenons la nouvelle que l'armistice a été signé il y a presque une heure en Corée.

"Ainsi, le carnage de la guerre va bientôt cesser ..."

Il a fait remarquer qu'il reste en-

(Suite à la page 11, 2e col.)

Un engagement des Etats-Unis

(Par Ralph Harris)

Washington, 27. (PA) Les Etats-Unis se retireront de la conférence politique qui suivra l'armistice en Corée s'ils estiment que les communistes y agissent de mauvaise foi et tentent de miner la République de la Corée du Sud par menées subversives.

Cette garantie de se joindre à la Corée du Sud pour abandonner les pourparlers politiques, si nécessaire, a été donnée dans une lettre personnelle par le secrétaire d'Etat John Foster Dulles au président Syngman Rhee, qui a déjà laissé entendre que sa collaboration à la trêve se terminerait 90 jours après le commencement de la conférence politique.

Les détails du message de M. Dulles ont été révélés aujourd'hui à Washington par une source qu'on ne peut mettre en doute.

En même temps, M. Dulles a re-

(Suite à la page 11, 2e col.)

Prochaines arrestations prévues dans le drame de New-Richmond

Le département du procureur général a révélé ce midi que la Sûreté provinciale est sur "de bonnes pistes" et que "il y a lieu de prévoir" des arrestations prochaines en rapport avec l'assassinat de M. Edgar Audet gérant de la Coopérative agricole de New-Richmond, comté de Bonaventure, jeudi soir dernier. M. Audet fut alors tué dans son lit avec une clef anglaise dont les bandits se sont servis pour l'assommer.

L'enquête du coroner sur le meurtre de New-Richmond n'aura pas lieu avant quelques jours. Le docteur J.-M. Roussel, expert médico-légal, de Montréal, a fait l'autopsie sur le corps de M. Audet, en fin de semaine, alors qu'il se dirigeait vers Gaspé ou à lieu, cet après-midi, l'enquête sur le drame dont furent victimes trois chasseurs américains.

Entre temps, les agents provinciaux dirigés par l'agent Eusèbe Sirois, poursuivent d'actives recherches dans le but de retracer les assassins de M. Audet. La police reste convaincue qu'il n'y a aucun lien entre le drame de la Gaspésie et celui de New-Richmond, bien que les meurtriers aient déclaré au jeune François Audet, fils de la victime, qu'ils venaient d'"en tuer trois dans les bois de la Gaspésie".

Hold-up ce matin à Giffard

Un bandit solitaire s'est présenté à la succursale de la Banque Provinciale du Canada, a Giffard, ce matin, à l'ouverture de l'établissement, vers 9 heures 30, et à la pointe du revolver il s'est fait remettre la somme de $3,800. qui se trouvait dans la caisse. Après avoir pris possession de la somme d'argent l'apache pris la fuite par les rues avoisinantes et il est disparu.

L'auteur de ce vol à main armée est apparemment un jeune homme rousselé, cheveux roux, portant une blouse brune et un vieux chapeau de feutre.

La succursale de la Banque Provinciale du Canada a Giffard est située sur la rue Principale, près des limites de la cité. La succursale banquaire venait à peine d'être ouverte lorsque le bandit se présenta au caissier et lui ordonna de lui remettre l'argent. En peu de temps l'apache saisit tout le contenu de la caisse et disparut.

L'alerte fut aussitôt donnée à la poliçe de Giffard et au quartier général de la sûreté provinciale à Québec.

La succursale de Giffard est une sous-agence de la succursale de Beauport et M. Chs-Auguste Côté en est le gérant. C'est M. Côté lui-même que le bandit s'est adressé pour se faire remettre les $3,800 de la caisse.

Loi martiale imposée à Cuba

La Havane, 27. (PA) Le président Fulgencio Batista impose aujourd'hui la stricte loi martiale à Cuba, après avoir écrasé deux attaques de quelque 230 rebelles armés sur deux postes militaires de l'est de cuba. Cinquante-quatre personnes auraient été tuées, dont 35 des assaillants, 18 soldats et un sergent de police.

'Le gouvernement accuse l'ancien président Carlos Prio, chassé par le coup d'Etat de Batista, en mars 1952. d'être responsable des attaques d'hier sur les casernes de Monchada à Santiago de Cuba et sur un poste de garde rurale .... la ville voisine de Bayamo.

Le commandant de la caserne, le colonel Alberta del Rio Chaviano, dit que de "grandes quantités" de munitions saisies chez les rebelles étaient marquées "Montréal, Canada".

Une déclaration du gouvernement dit que les insurgés sont des "mercensaires au service de service de personnes qui se sont enrichies sous le régime Prio, ainsi que des éléments communistes".

L'armistice réjouit le Canada

Ottawa, 27 (PC). Le Canada a appris la nouvelle de l'armistice coréen avec une "satisfaction profonde", a souligné le premier ministre le t. h. Louis St-Laurent, hier soir.

Par ces mots, le premier ministre rendait hommage à quelque 28,500 soldats, marins et aviateurs canadiens qui ont aidé à porter le fardeau des nations libres au cours de trois ans de sanglants combats.

"Tous les Canadiens sont fiers du courage et de la discipline de nos soldats durant ces trois années d'hostilités. Jamais dans l'histoire, nos soldats, nos marins et nos aviateurs ont-ils combattu si loin de leur pays afin de le protéger et de maintenir les plus hauts idéaux de paix . Nous n'oublierons pas leurs sacrifices comme nous n'oublierons pas les disparus que tout le pays regrette."

(Au moins 226 soldats canadiens ont perdu la vie dans le conflit coréen et 26 autres sont portés disparus. La 25e Brigade a subi 296 morts, 1,969 blessés, 26 disparus, 95 blessés au comoat et 18 prisonniers de guerre. La Marine a signalé trois morts, trois blessés à l'action et deux marins perdus en mer. Le C.A.R.C. signale un officier disparu au combat).

Le premier ministre a ajouté, dans un communiqué publié de son bureau à Ottawa: "Nous n'oublierons pas que ces sacrifices et ces pertes font partie d'une immense contribution collective impliquant plusieurs nations, particulièrement la Corée du sud et les Etats-Unis qui ont combattu jusqu'au règlement de la paix. Nous rendons hommage à toutes les forces alliées qui ont contribué à cette tâche..."

M. St-Laurent a continué en exprimant "l'espoir du gouvernement canadien que l'armistice qu'on vient de signer en Corée sera scrupuleusement observé par tous les intéressés et amènera virtuellement un règlement politique sur cette péninsule éprouvée et éventuellement un règlement général des principaux problèmes de l'Extrême-Orient".

MM. St-Laurent et Pearson, président de l'Assemblée générale des

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Noyade sur le toit d'un édifice

New-York, 27. (PA) — Un ouvrier âgé de 30 ans s'est noyé dans 15 pouces d'eau sur le toit inondé d'un édifice de cinq étages, au coeur de la ville de New-York.

On a trouvé le corps de Daniel Sanzone à plat ventre dans l'eau, le bras gauche prisonnier dans un tuyau d'écoulement.

Les pluies diluviennes ont inondé de la sorte le toit de plus d'un édifice.

Les autorités disent que c'est apparemment la succion subite de l'eau qui a entraîné le bras de Sanzone dans le drain, quand il en eut extrait des déchets. Elles croient aussi que Sanzone s'est heurté la tête et a perdu connaissance. A sa tempe gauche on remarquait en effet une forte contusion.

Présence des parents des chasseurs américains à l'enquête du coroner

(Par Bernard Dufresne de la Presse Canadienne)

Gaspé, 27. (PC) Les parents des trois chasseurs américains, victimes d'un meurtre dans les épaisses forêts de la Gaspésie, sont arrivés où doit avoir lieu, cet après-midi, l'enquête du Coroner. Ils sont venus de Hollydaysburg, Pennsylvanie.

La police a déclare que les restes des chasseurs, trouvés éparpillés aux environs de deux camps déserts à l'usage des bûcherons, seront remis aux parents après l'enquête.

Dans l'intervalle, le Dr Jean-Marie Roussel, médecin légiste de la province, a travaillé toute la fin de semaine dans un petit garage peu éclairé, à l'arrière du poste de la police provinciale.

Il a examiné les ossements de Richard Lindsey, âgé de 17 ans, et de Fred Claar, 20 ans. Les restes de ce dernier ont été trouvés jeudi. Le Dr Roussel avait auparavant examiné à Montréal les ossements du père de Richard, Eugène H. Lindsey, âgé de 45 ans.

Afin d'accorder un répit aux courageux chercheurs, on a suspendu hier les fouilles entreprises pour découvrir d'autres ossements et tout objet pouvant éclaircir le mystère. Les recherches ont été entreprisés il y a deux semaines après que l'on eut porté disparus les trois Américains.

Un photographe de la police provinciale, M. Maurice Hébert, s'est rendu en forêt hier pour prendre des photos officielles du secteur où les ossements déchiquetés et rongés ont été trouvés. Il avait aussi la tâche de dresser un plan détaillé et des cartes sur la topographie de l'endroit où périrent les chasseurs.

(Suite à la page 11, 1ère col.)

Dans Le Soleil aujourd'hui

	PAGES
Agriculture	13
Annonces classées	14-15
Bridge	21
Chronique ouvrière	10
Décès	27
Echos mondains	6 et 8
Editoriale	4
Feuilleton	2
Finance	17
Mots croisés	25
Pascale France	10
Patrons	24 et 26
Rive-Sud	2
Service des signaux	15
Spectacles	16
Sport	18 à 20
Température	13

LES DERNIERS MOMENTS DE LUTTE AVANT LA TREVE : L'ordre du cessez-le-feu a été donné ce matin en Corée, mais les dernières heures de bataille sont encore des souvenirs tout frais à la mémoire des soldats. On voit ici (à gauche) un soldat américain épuisé, entouré de camarades, prenant le temps de souffler un moment derrière la ligne de feu sur le front central en Corée. Jusqu'au moment de la trêve, ce secteur s'avéra l'un des plus critiques. A droite, deux prisonniers chinois communistes accueillent, l'un avec un sourire, l'autre avec une grimace, l'offre d'un gobelet d'eau faite par le sergent LEO F. RESSLER, de Mandon.

(International News)

Ouverture du comité de M. Bourget candidat libéral dans Lévis

L'ouverture officielle du Comité Central de M. Maurice Bourget, candidat officiel du parti libéral dans le comté de Lévis, avait lieu vendredi soir dernier devant une foule d'électeurs. Plusieurs orateurs ont adressé la parole sous la présidence de M. Albéric Guay. Le premier orateur fut le docteur Arthur Fafard.

LE DOCTEUR FAFARD

Il est réconfortant, dit-il, de voir des gens accourus de partout pour assister à l'ouverture de ce comité. Le docteur Fafard, organisateur du parti libéral dans le comté de Lévis, fait ensuite allusion à la visite presque inconnue de M. Drew et ajoute que ce dernier n'a pas toujours prêché la doctrine qu'il prêche aujourd'hui. La victoire de Maurice Bourget ne fait aucun doute en ce moment, mais ce que nous voulons, c'est donner à Maurice Bourget la plus grosse majorité qu'il ait jamais eue dans le comté. Pour cela, il faut que tout le monde vote en éloignant l'idée que leur vote n'est pas nécessaire pour donner la victoire au candidat libéral qui nous représente depuis 13 ans à la Chambre des Communes. En terminant, le docteur Fafard incite toutes les personnes présentes à encourager leurs amis, leurs parents et leurs connaissances à voter en grand nombre le 10 août prochain afin de donner à Maurice Bourget la plus grande victoire qu'il ait jamais remportée dans son comté.

Me RAYNOLD BELANGER

Me Reynold Bélanger, député de Lévis à l'Assemblée législative, ajoute ensuite qu'il appuie Maurice Bourget non pas à titre de député, mais à titre d'électeur du comté de Lévis. Cet orateur insiste aussi sur la nécessité de voter pour donner au député libéral du comté depuis 1940 une réélection avec une majorité écrasante.

La campagne actuelle, dit-il, ne pose pas de problème épineux, puisque le passé des deux chefs est là pour nous éclairer. C'est Drew qui disait un jour que la loi des allocations familiales était une loi inique. De plus, M. Drew n'est entouré d'aucun homme compétent ; la raison est, soit que ce dernier s'adjoint des hommes de paille ou qu'aucun homme de valeur ne veut se présenter pour lui. Mtre Bélanger invite la population à voter en masse, car en votant pour Maurice Bourget, vous voterez pour ce chef qui établit dans le pays une politique d'émancipation qui contribue à faire du Canada une nation de plus en plus souveraine.

M. MAURICE BOURGET

L'orateur suivant fut le candidat lui-même, M. Maurice Bourget, i.c., qui entretient l'auditoire sur son travail depuis son arrivée à la Chambre des Communes, en 1940.

M. Bourget avait tout d'abord remercié l'assistance d'être venue en grand nombre à la traditionnelle ouverture du Comité Central. Cet orateur ajoute que le poste d'organisateur du district de Québec prendra une bonne partie de son temps ; ce qui l'empêchera de faire des visites dans les familles et chez les organisateurs.

Le parti libéral s'occupe de toutes les classes de la société et non pas d'une classe en particulier. Nous ne voulons pas dire que notre administration est parfaite puisque vous savez comme moi qu'aucune organisation humaine n'atteint la perfection, mais ne vit-on pas dans un pays où il fait bon vivre. Le Canada connait actuellement un développement intense au point de vue industriel. Y a-t-il un comté qui a reçu plus que le comté de Lévis. La guerre est actuellement terminée et il y a encore 3,300 employés dans les chantiers maritimes. Le candidat parle ensuite de sa politique qui n'est pas éprise de fanatisme, mais à base de charité chrétienne. Un parti établi sur ces bases ne sera jamais battu. La meilleure manière de travailler, c'est de travailler dans l'intérêt de tout le monde.

L'orateur parle ensuite des contradictions relevées dans les discours de M. Drew lorsque ce dernier parle dans plusieurs parties du Canada où ses exposés ne sont pas les mêmes. Quant à Saint-Laurent, ajoute-t-il, on ne peut relever aucune contradiction dans ses discours.

En terminant, M. Bourget félicite les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes de Lévis - Lauzon qui poursuivent présentement leur campagne pour inciter les gens à se prévaloir de leur droit de vote qu'il faut conserver à tout prix. Il les remercie d'avoir insisté sur ce point.

MM. Robert Tessier et Yvon Sirois, les deux derniers orateurs à se faire entendre, demandent à la foule de voter en grand nombre le 10 août prochain afin d'offrir au candidat libéral dans le comté de Lévis le plus beau cadeau que l'on ne lui a jamais offert en reconnaissance des immenses services qu'il a rendus à son comté qu'il représente dignement depuis 13 ans.

—Près de 20,000 sujets britanniques ont fait voile vers la colonie du Massachusetts, en Amérique, dans la période s'étendant de de 1630 à 1642.

RIVE-SUD

PUBLICITE
J.-M. BRUNEAU
11, rue St-Maurice - Lévis
QUEBEC : 5-5-7131
LEVIS : TErminus 7-7645

NOUVELLES
Pierre BELLEAU
11, rue St-Maurice - Lévis
TErminus 7-7645

ANNONCES CLASSIFIEES
Pharmacie AUGER
1, rue Guenette, Lévis.
TErminus 7-4863

CIRCULATION et ABONNEMENT
Gaston TURGEON
3, rue Bégin, Lauzon
TErminus 7-5936

LISEZ NOS PAGES DE "RIVE-SUD".

LEVIS
Rue Dorval
Propriété bénéficiant du prêt provincial, à 2%, 8 appartements, 2 chambres de bain, avec terrain de 50 x 80, à vendre, avec bonnes conditions.
S'adresser à :
PAUL BEGIN
Comptable agréé
601 rue St-Joseph — Lauzon
Tél.: Zone 5-939

PUITS ARTESIENS
(6 à 12 pouces de diamètre)
PAR TOUTE LA PROVINCE
Creusage — Vente et installation de pompes (travail minutieux).
SAMSON & FRÈRES Enr.
ST-PIERRE, Comté de Montmagny.
Tél.: 318 W-2

RIVE-SUD

LEVIS — St-Romuald — Charny

LAUZON — Bienville — St-David

Ralliement spectaculaire des "as" pour obtenir la première position

Après trois défaites consécutives, les meneurs de la Ligue de balle-molle du Patronage de Lévis, les "Bull-Dogs" sont descendus en troisième place. Pendant ce temps, les "As" de J.-L. Demers s'emparaient de la première position.

Les "As" de J.-L. Demers effectuaient un ralliement de 8 points à la sixième manche d'une joute jouée le vendredi 10 juillet dernier et triomphaient alors de la puissante équipe des "Bull-Dogs" au compte de 20 à 16. La vedette des vainqueurs fut Charles Lamothe qui frappa trois fois en lieux sûrs en 5 présences au marbre. Des coups de circuit ont été cognés par Jean-Charles Maranda et Richard Paquet des "Bull-Dogs".

Le "Chicago" qui était en dernière position a causé une surprise le vendredi 17 juillet dernier en remportant une belle victoire sur les meneurs de la ligue, les "Bull-Dogs". Cette partie qui fut très serrée s'est terminée au compte de 20 à 19. Marc Anctil fut crédité de la victoire tandis que C.-E. Carbonneau subissait son deuxième échec consécutif. Jean Richard, Richard Labbé et Arthur Sheedy se sont signalés en frappant chacun trois coups sûrs.

Le "Boston" et les "Bull-Dogs" ont joué une partie de toute beauté lundi soir 20 juillet dernier. Ce sont les lanceurs qui se sont distingués le plus. Maurice Lemieux, lanceur gagnant, retira 9 frappeurs au bâton et n'alloua que 2 buts sur balles et 6 coups sûrs. Son adversaire, C.-E. Carbonneau, fit très bien aussi en effectuant 10 retraits au marbre et en n'accordant que 9 coups sûrs et 6 buts gratuits. Cette joute, qui s'est terminée au compte de 5 à 3 en faveur du "Boston", fut la partie au cours duquel il y eut le plus de retraits au bâton depuis le début de la saison, soit 19 retraits.

Une dernière rencontre fut jouée mercredi soir dernier dans la cour du Patronage de Lévis. Les deux équipes en lice étaient le "Chicago" et le "Boston". Ce dernier fut défait au compte de 23 à 13. Roger Bégin et Paul Marcotte ont brillé à l'offensive pour les vainqueurs en réussissant chacun 3 coups de circuit. Marc Anctil qui remporta sa troisième victoire consécutive fit mordre la poussière à 6 frappeurs. Il se signala de plus à l'attaque en réussissant deux doubles.

Voici les dernières statistiques publiées par la Ligue de Balle-molle du Patronage de Lévis:

Position des équipes

	P.J.	P.G.	P.P.	Moy.
As de J.-L. Demers	9	5	4	.555
Boston	12	6	6	.500
Bull-Dogs	10	5	5	.500
Chicago	11	5	6	.455

Records des lanceurs

	P.J.	P.G.	P.P.	Moy.
Lemieux, Maurice	6	4	2	.666
Anctil, Marc	8	4	4	.571
Carbonneau, C. E.	10	5	5	.500
Carrier, Marcel	8	3	3	.500
Guay, Yvan	7	2	4	.333

Les meneurs au bâton

	AB	CS	2B	3B	CC	Moy.
Lamothe, Charles	45	22	5	1	5	.489
Ramsay, Jacques	31	15				.483
Maranda, Jean-Charles	31	10	1		3	.476
Sheedy, Arthur	25	11	3			.440
Vien, Paul-Henri	40	17	2		3	.425
Anctil, Marc	25	10	1		2	.400
Pellerin, Jean-M.	38	15	1	1	2	.396
Sauvageau, Robert	36	14	4			.388

Clinique et immunisation

Des cliniques de B. C. G. (vaccin contre la T. B.) seront tenues demain à l'hôpital de Charny ainsi qu'à l'Hôtel-Dieu de Lévis. A l'hôtel de ville de Saint-Romuald, de 2.00 à 3.00 heures, il y aura clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche.

Soirée de vaudeville

Une soirée de vaudeville sera présentée aujourd'hui, à la salle de la Légion Canadienne de Lévis. Le public qui sera admis gratuitement aura l'avantage de voir entre autres le champion des danseurs à claquette et sur patins à roulettes, Johnny Ménard, ainsi que Bob Ross, qui fera des acrobaties et des tours de force musculaire sur un trapèze de 45 pieds de hauteur.

La Légion canadienne (section de Lévis) présentera donc ce soir, à 8.30 heures, dans la salle située sur la rue de l'Arsenal, près du Manège militaire de Lévis, un spectacle de plus de 2 heures qui saura plaire à tous les spectateurs qui sont cordialement invités à cette soirée où l'admission est libre.

Pique-nique des Fermières

Le pique-nique annuel des membres du Cercle des Fermières de Lévis aura lieu demain au Lac Saint-Joseph. Le départ de Lévis se fera vers 9.00 heures. Tous les intéressés sont priés de réserver leur place en s'adressant aux directrices du Cercle.

Funérailles

Le service de M. Ernest Lagacé, époux de feu dame Elmire Blais, fut chanté ce matin, à 9.00 heures, en l'église de Sainte-Bernadette. L'inhumation eut lieu au cimetière de Lauzon. M. Lagacé est décédé vendredi dernier, à Sainte-Bernadette, à l'âge de 75 ans et 11 mois.

Dans l'église de Notre-Dame de Lévis, fut chanté le service de Mlle Aline Lachapelle, fille de feu M. Edouard Lachapelle et de feu dame Ernestine Archambault, décédée jeudi dernier à Lévis, à l'âge de 49 ans et 4 mois. L'inhumation fut faite au cimetière Mont-Marie de Lévis.

Funérailles de M. S. Arsenault

L'Islet (DNC) Récemment, avaient lieu en l'église de L'Islet les funérailles de M. Stanislas Arsenault, époux de dame Géraldine Fortin.

Le service fut chanté par le frère du défunt, le Rév. Père Simon Arsenault, supérieur de la Maison des Pères de St-Vincent de Paul à Jonquière, assisté de MM. les abbés Georges Dumais, vicaire et Yves Leclerc.

La chorale était sous la direction de M. l'abbé Bernier, vicaire.

L'inhumation eut lieu au cimetière de L'Islet.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, deux filles: Monique et Lucette Arsenault, de Québec; son père et sa belle-mère, M. et Mme Amédée Arsenault, de L'Islet; ses frères: le Rév. Père Simon Arsenault, de Québec, Aubin Arsenault, de L'Islet, Joseph Arsenault, de L'Islet; sa soeur: Mme Lucie Arsenault, de Montréal; ses demi-frères et soeurs: M. Ovila Chevarie, de New-York, E.-U., Mme Valarine Chevarie, de Montréal, Mme Azade Lapierre (M.-Adèle), de N.-D. des Laurentides, la Rév. Soeur Bernadette, des Servantes du Coeur de Marie du Sanatorium Ste-Germaine, Mmme Louis Lemelin (Simonne), de Québec, Mme Antoine Ouellet (Thérèse), de Montréal, Mme Roger Arsenault, de Montréal et Guy Arsenault, Couture (Antoinette), de Québec, Amédée de Québec; ses beaux-frères: MM. Antoine Fortin, de L'Islet, Maxime Fortin, de St-Raymond, David Fortin, de Québec, Gérard Fortin, de la Malbaie, Florian Fortin, de Québec.

Assemblée libérale

M. Maurice Bourget, candidat officiel du parti libéral dans le comté de Lévis, tiendra une assemblée ce soir, à Saint-David. Le ralliement aura lieu dans la salle du Conseil, à 8.30 heures. Les principaux orateurs seront Mtre Raynold Bélanger, député de Lévis à l'Assemblée législative, M. le docteur Arthur Fafard, organisateur du parti dans Lévis, M. Robert Tessier et M. Maurice Bourget.

Une autre assemblée sera tenue demain soir, à 8.30 heures, à Hadlow, et mercredi soir, à 8.30 heures, à la salle du Manège militaire de Lévis, aura lieu un grand ralliement libéral. L'Honorable Lionel Chevrier, Ministre des Transports, prendra part à cette assemblée au cours de laquelle il adressera la parole aux électeurs du comté de Lévis.

Ouverture d'une piscine de l'O.T.J. à Bienville

La piscine de l'O.T.J. de Bienville est maintenant ouverte au public de la Rive Sud et des environs qui peut s'y rendre aux heures qui leur sont assignées.

Les dames sont admises tous les jours, excepté le samedi, de 4.00 à 5.15 heures et de 7.00 à 9.00 heures. Le samedi, elles sont admises de 4.00 à 7.00 heures.

Les heures de bain pour les hommes sont de 5.30 à 7.00 heures et de 9.00 à 10.00 heures. Le samedi, les heures de bain pour les hommes sont de 2.00 à 4.00 heures et de 7.00 à 9.00 heures.

Durant la semaine, excepté le samedi et le dimanche, seuls les enfants qui fréquentent le terrain de jeux sont admis à la piscine. Toutefois, les enfants qui fréquentent le terrain de jeux durant la semaine peuvent se rendre à la piscine le dimanche sur présentation de leur carte de l'O.T.J. Les heures de bain sont de 2 à 3 pour les fillettes et de 3 à 4 pour les garçons.

Afin de donner le maximum de sécurité aux baigneurs, la direction de l'O.T.J. de Bienville s'est réservée les services de trois habiles nageurs qui surveillent constamment les baigneurs et enseignent la natation aux débutants. Ces sauveteurs sont M. Maurice Royer, "Jack" Dion et "Pop" Landry.

La piscine de l'O.T.J. de Bienville est maintenant complètement terminée. L'ouverture officielle et la bénédiction de ce bain public auront lieu dimanche prochain.

Balle-molle au Patro

Une joute régulière de la Ligue de Balle-molle du Patronage de Lévis sera présentée ce soir, à 8.00 heures, dans la cour du Patronage. Les deux équipes en lice seront les "As" de J.-L. Demers et le "Chicago". Cette partie sera jouée sous les réflecteurs.

Cérémonie à Charny

Charny, (DNC) Une belle cérémonie s'est déroulée, la semaine dernière, à Charny, à l'occasion de la bénédiction du nouvel édifice de la compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Comme on le sait, Charny est maintenant desservi par le système à cadran, avec droit d'appel à Québec et à St-Romuald sans charge. Vu l'absence de M. le curé Lucien Gariépy, M. l'abbé Camille Giasson, vicaire à Charny, présida à la bénédiction du nouvel immeuble.

M. Oscar Lamaire porta la parole afin de souhaiter la bienvenue aux invités ainsi que pour remercier l'abbé Giasson d'avoir bien voulu accepter de se déranger pour venir bénir leur édifice.

M. Lemaire invita ensuite M. l'abbé Giasson à dire quelques mots, et ce dernier ne put s'empêcher de féliciter M. Lamer pour la conduite et la délicatesse de leurs employés. M. Lamer lui répondit qu'il ne manquerait pas de transmettre ces bonnes paroles à qui de droit.

S. H. le maire, M. J.-Aimé Malouin, qui représente la compagnie à Charny depuis de nombreuses années, remercia cette dernière de l'avoir gardé aussi longtemps à son service, et relata ensuite quelques souvenirs du passé, ce qui intéressa fortement les invités.

L'on remarquait parmi les invités, la présence de M. Drolet, représentant de la Cie Bell, M. le conseiller Louis Masse, M. Paul-Henri Fréchette, secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Joseph Hubert, gérant de la Banque Provinciale, MM. Emile Barnabé, président de la Caisse Populaire, Oswald Lafontaine et Ernest Moffet, de la Caisse Populaire, M. Albert Verret, de Breakeyville, M. Gédéon Fontaine, courtier en assurance, M. Gilbert Lemieux, marchand, ainsi que MM. Louis Veilleux et Louis-Philippe Dussault.

MM. Raymond Couture et Yvon Lafontaine, tous deux employés de la Cie Bell et demeurant à Charny, furent chargés de donner les explications du fonctionnement de l'outillage aux invités, travail qu'ils ont exécuté avec facilité.

Baseball juvénile

Une autre joute de la cédule régulière de la Ligue de Baseball Juvénile de la Rive Sud sera présentée ce soir dans la cour du Collège de Lévis. Le d'Sainte-Bernadette" visitera les "Alouettes" de G.-J. Lemieux. Cette rencontre débutera à 6.30 heures.

La partie qui devait avoir lieu hier après-midi dans la cour du Collège de Lévis entre le "Lévis" (Teinturie Moderne) et les "Alouettes" de G.-J. Lemieux a été remise à la fin de la saison à cause de la pluie.

Le grand merci des orphelins de St-Joseph-de-la-Délivrance aux responsables de leur pique-nique

Les enfants de l'Institut Saint-Joseph de la Délivrance de Lévis accomplissaient dernièrement leur 32ème pique-nique annuel à l'Ile d'Orléans. Ces derniers sont revenus enchantés de ce pique-nique agrémenté d'amusements et de surprises les plus diverses.

Au retour de ce beau voyage, les orphelins et le personnel de cette institution désirent exprimer leur reconnaissance et un merci sincère en adressant ce message aux organisateurs ainsi qu'aux généreux bienfaiteurs. Nous reproduisons intégralement cette lettre où le lecteur sentira la sincérité et la reconnaissance émanant d'un coeur réjoui.

Une fois de plus, la 32ème, les enfants de l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance savourent le délicieux bonheur d'un "pique-nique" à l'Ile d'Orléans ! Quel enchantement pour eux! . . . c'est l'excursion de vacances belle entre toutes . . . un 'pique-nique" agrémenté d'amusements et de surprises les plus diverses! . . .

Peuvent-ils goûter joies plus nombreuses et plus exquises! . . Aussi, combien le personnel de l'Institution apprécie-t-il cette belle excursion qui lui est renouvelée chaque année avec tant de sympathie, de délicatesse et de touchantes bontés.

Aujourd'hui, la joie d'hier a son écho charmant de souvenance dans le coeur des heureux bénéficiaires, et en conséquence de ce bonheur, ils désirent donc exprimer le mot de leur reconnaissance très sincère.

Un respectueux merci s'adresse tout d'abord à Messieurs les Administrateurs de la Compagnie de la Traverse de Lévis, pour le don de cette généreuse excursion toujours octroyé avec la même bienveillante condescendance. Merci à Monsieur le Surintendant général, M. Ernest Armstrong, promoteur enthousiaste de cette organisation annuelle, en collaboration avec ces autres bons Amis et bienfaiteurs qui se font si bons et si dévoués. Merci à Monsieur Fernand Drolet qui s'est consacré avec tant d'habileté et de désintéressement à amuser les chers petits la journée entière.

A Monsieur et Madame Philéas Nolin qu'une raison de santé motivait l'absence regrettée, l'hommage d'un bon souvenir et de tous les meilleurs souhaits.

Les chers enfants sont encore heureux de la bienveillante invitation de Monsieur le propriétaire de l'Hôtel Bel-Air; ils le remercient affectueusement pour sa libérale distribution de douceurs et de crême glacée, bien délicieuse au goût des chers petits assez friands toujours de ces bonnes gâteries . . . A tous, Messieurs, Mesdames, Mesdemoiselles, ils redisent leur plus cordial merci!

La Communauté désire mentionner de plus avec reconnaissante admiration, l'empressement des Messieurs de la Compagnie des Taxis de Lévis, à mettre bénévolement leurs confortables automobiles à la disposition des gais pique-niqueurs pour le recour à l'Institut, allant même jusqu'à multiplier les voyages sans compter! Qu'ils en soient tous bien sincèrement remerciés!

Le bon Dieu qui lit dans les coeurs voit aujourd'hui encore l'enchantement dont ils sont remplis. Il daignera de même aussi entendre leur prière enfantine adressée chaque jour pour vous tous, chers bons amis et bienfaiteurs, dans tout l'élan de leur respectueuse et vive gratitude.

(signé) L'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, Lévis.

CHARNY

Mariage

Il nous fait plaisir d'annoncer le mariage de M. Jacques St-Hilaire, fils de M. J.-L. St-Hilaire, de St-Romuald, à Mlle Louisette Gingras, fille de M. et Mme Louis-Philippe Gingras, de Charny. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église de Charny, le premier juillet. Après la réception, les nouveaux époux se rendirent aux Etats-Unis pour faire leur voyage de noces.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

SUPERTEST
"MILLAGE" EXTRA

les colognes "custom"



PARFUMEZ-VOUS DE L'ODEUR FRAÎCHE D'Ayer, CET ÉTÉ

PHARMACIE SAMSON
Spécialité Prescriptions
321 St-Joseph, Lauzon — Tél : TE 7-5449



"Poussez pas! Il en reste encore de la marmelade Shirriff!"

BRICK BRADFORD — *par William Ritt et Clarence Gray*



LE SAINT — *par Leslie Charteris*



Double crime sur la Ligne Maginot

Par Pierre Nord

Roman-feuilleton "Soleil".

No. 9

— C'est beau, mais peut-être trop beau, vous avez raison. Vous le lui direz de ma part. Bonne fin de nuit.

Quelques pas encore et le commandant était derrière sa villa. Les ordonnances avaient laissé allumée la lampe du porche qui éclairait le devant de la maison. Pour aller l'éteindre, Espinac traversa le jardin.

Tournant le coin de la maison, il pénétra dans la zone de lumière et heurta, dans le dos, un homme qui se tenait là, debout, immobile, et qui se tourna avec un léger cri et un mouvement de recul.

Espinac, ébloui, cilla un instant, puis une expression d'étonnement se figea sur son visage. Un silence pesa, que les deux hommes rompirent en même temps, avec effort.

— Comment, c'est vous, mon commandant ? Vous m'avez fait peur. Vraiment, vous êtes plus silencieux qu'un chat. Je ne vous avais pas entendu venir.

— Vous n'êtes pas non plus très rassurant avec votre casquette et votre foulard, Le Guenn. Qu'est-ce qui vous ramène, mon vieux? Tout le bataillon est donc debout, cette nuit ? Il est vrai que les nuits sont longues, à votre âge.

— C'est que, mon commandant, je me suis aperçu que vos ordres pour demain sont... enfin... complets, sauf toutefois en ce qui vous concerne. Irez-vous à l'ouvrage en voiture ou à cheval et à quelle heure voulez-vous l'une ou l'autre ?

— Le Guenn, vous êtes le modèle du fidèle adjoint. Trop beau, trop beau. Eh bien ! J'ai quelques paperasses à expédier demain, du bureau, avant de partir. La voiture à six heures et demie là-bas, voulez-vous, et merci. Je vais tâcher de dormir un peu. Filez. J'éteindrai quand vous serez sur la route.

Pourtant, le commandant d'Espinac ne dormit pas une seconde cette nuit-là. Il rentra, laissant toutes portes ouvertes, à son habitude, et gagna sa chambre au premier étage de la villa.

Jugea-t-il que cela ne valait plus la peine de se coucher ? Il se mit en tenue d'exercice, serra même son ceinturon auquel pendait son étui-revolver d'ordonnance, et, dans cet incommode attirail, écrivit fiévreusement pendant une heure. Quand il eut fini, il éteignit la lumière, s'assit dans un fauteuil, face à sa porte, et attendit, étrangement éveillé, jusqu'à l'aube.

CHAPITRE III

Meurtre

A cinq heures et demie, Espinac poussa du pied la porte du bureau de ses adjoints. Dubois, le capitaine adjudant-major, dormait devant sa table. Le Guenn, le nez écrasé contre la vitre d'une fenêtre, rêvassait ; il était pâle et défait, visiblement mal remis des agitations de la nuit.

— Allons, du nerf, sacre-bleu. Nous avons une journée chargée. Je vous donne une demi-heure, le temps de bâcler mon courrier, pour être frais comme l'oeil, et nous partons pour l'ouvrage. Envoyez-moi le vaguemestre dans une demi-heure, dit le commandant.

Il entra dans son bureau personnel d'où sortit bientôt un bruit de tiroirs secoués, de chaises martyrisées et de sifflements de refrains de chasseurs. Dubois leva les bras au ciel :

— Ce n'est pas un homme, ce type-là, c'est une ruche. Qu'est-ce qu'il peut bien fabriquer à cette heure-ci ? Il a dû encore rêver d'un exercice quelconque. Enfin !

Et il se rendormit.

C'est ainsi que le retrouva Espinac, qui le réveilla en sursaut au moyen d'un journal allumé sous sa chaise. Il était de ces rares chefs qui peuvent tout se permettre, même des gamineries, sans que leur prestige en souffre. Mais à peine eut-il mis le nez dehors qu'il reprit la figure et le ton du commandement.

— Tiens, vous avez fait seller pour vous le cheval de votre capitaine, Le Guenn ? Vous comptez aller vous promener ? Vous auriez dû m'en parler.

— C'est que cela me ferait du bien de me secouer un peu, mon commandant. J'ai largement le temps d'être à mon poste avant que vous arriviez, puisque vous voyez ma compagnie la dernière.

Espinac sembla hésiter.

— Soit, dit-il enfin.

Dubois, témoin amusé, sourit. Il était déjà habitué à ce déclic instantané qui, au début d'un exercice, transformait Espinac en chef exigeant et, à la fin du service, en faisait le plus détendu et le moins distant des camarades.

—o—

Au sortir de la forêt, la voiture se mit à peiner sur le chemin du col et les deux sommets de la Tête du Vieux Fritz apparurent, dégagés du brouillard matinal, bleutés dans le ciel rose. Espinac salua l'ouvrage, son ouvrage, avec le plaisir et la fierté du commandant frais émoulu d'un navire tout neuf. Pourrait-il un jour le contempler d'un oeil blasé ? Il sourit et secoua la tête en signe de dénégation.

— A-t-il l'air bonhomme, notre vieux Fritz ! Qui le croirait capable d'être si méchant ? Je suis content. Dubois. Bonne journée, aujourd'hui, pour le fort et pour nous, par conséquent.

La voiture abandonnait la route et, après un court crochet par une piste camouflée, franchissait l'entrée du tunnel principal, ménagée dans une falaise à pic, à trois kilomètres en arrière de la ligne des casemates, à l'abri des coups venant du nord. La monumentale porte d'acier, un instant levée, se rabattit sans plus de bruit qu'un piston de moteur, derrière les deux hommes. La fraîcheur du béton, qui n'avait pas fini de suinter son humidité, les fit frissonner.

Espinac avait décidé d'inspecter le vieux Fritz sur le pied de guerre, tout le personnel en tenue de campagne à son poste de combat. Il se proposait non seulement d'exercer les servants à l'occupation et à la mise en état de défense rapide de la forteresse, mais aussi de mettre au point ses observations sur les petites lacunes qu'il avait cru relever dans le plan des feux de son prédécesseur. On n'a jamais vu un nouveau chef trouver que tout était parfait devant lui. C'est humain et d'ailleurs utile, comme tout ce qui met fin aux routines.

L'ouvrage est un des plus importants de la ligne Maginot. Le dédale des communications de toutes natures qui en fait une sorte de gigantesque termitière, d'une extrême complication et d'un enchevêtrement inextricable à première vue, répond dans ses grandes lignes à un plan d'une extrême simplicité.

(à suivre)

Inoubliable triomphe à la bonne sainte Anne

Le monde se meurt d'asphyxie spirituelle, dit le cardinal Léger

Des fêtes d'un éclat exceptionnel marquent la fête de sainte Anne au sanctuaire de Beaupré — Près de 40,000 communions et 175 messes — Eloquent sermon du cardinal Léger — Accueil par S. Exc. Mgr Roy — Des faveurs insignes de la Thaumaturge.

Ste-Anne de Beaupré, 27. (Spéciale) S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, a demandé hier à la foule énorme de pèlerins groupés au sanctuaire de Beaupré pour la fête liturgique de la grande Thaumaturge de prier pour le monde "qui est, lui aussi", dit-il, "un grand malade. Tout ce qui est renfermé dans le monde, en ce moment", ajouta l'éminent prélat, "souffre d'une manière ou d'une autre et l'addition de toutes ces souffrances individuelles ou collectives, constitue un poids qui écrase l'humanité tout entière. Les individus, les foyers, les professions, toutes les sociétés souffrent et ont besoin de la grâce vivifiante de Dieu pour retrouver la bonne santé physique et morale sans lesquelles il est difficile de goûter la paix tant intérieure qu'extérieure".



ALINE PAQUIN

Jamais le sanctuaire national de Beaupré n'a connu de plus grande affluence qu'hier le jour de la fête de la bonne sainte Anne, malgré une température maussade et malgré les pèlerinages du soir qui ont facilité la visite du sanctuaire à des milliers et des milliers de pèlerins depuis la mi-juin.

A neuf heures hier matin, le R. Frère Fidèle, C.S.S.R., sacristain depuis trente-trois ans à la basilique du sanctuaire signalait que 30,000 communions avaient été distribuées au cours des 175 messes célébrées aux différents autels. Après la messe solennelle célébrée par S. Em. le cardinal Léger, on distribua encore la sainte communion, en l'église inférieure à une grande foule de pèlerins. Aussi, à midi, le R. Père Eugène Lefebvre, C.S.S.R, pouvait-il estimer le nombre des communions depuis le matin à une quarantaine de mille personnes. Le R. R. Père Lefebvre ajoutait, qu'à son avis, le nombre des pèlerins était au moins le double de celui de l'an dernier.

En outre du Prince de l'Eglise qui a célébré la messe solennelle de la fête ce matin, trois archevêques et évêques ont participé à la célébration. On remarquait en effet dans le sanctuaire S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec; S. Exc. Mgr Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.SS.R., évêque de St-Paul, en Alberta.

La bonne sainte Anne a répondu à ce puissant mouvement de ferveur en multipliant ses faveurs en ce sanctuaire qu'elle a choisi pour la manifestation de la puissance de son intercession au point qu'on le désigne aujourd'hui sous le nom de "Terre de Miracles". Plusieurs faits étonnants ont été signalés aux RR. Pères Rédemptoristes, gardiens du sanctuaire.

Des faveurs insignes

—*Mlle Aline Paquin*, 843, rue Ste-Angèle, Trois-Rivières, avait souffert de paralysie à l'âge d'un an. Elle était restée avec une jambe difforme et marchait péniblement.

L'enfant était née le jour de la fête de sainte Anne. Sa mère était une dévote de la bonne sainte Anne et elle communiqua son culte pour la puissante sainte à son enfant. Cette année, toute la famille s'associa dans une fervente supplique à la grande Thaumaturge. Celle-ci agréa leur prière. Dès le premier jour de la neuvaine en effet, la jambe malade redevenait normale et toute trace de difformité disparaissait.

—*Mlle Jeannette Herube*, 21, rue Caron, Lauzon, souffrait de tuberculose depuis mars 1950. La science médicale semblait impuissante à lui rendre la santé. Elle décida de faire un pèlerinage au sanctuaire de Beaupré, sans toutefois poser de condition. Elle fit ce pèlerinage et implora la bonne sainte Anne avec ferveur. De retour chez elle, elle se sentit plus forte et retrouva son entrain des beaux jours. Le mal ne s'est plus manifesté depuis et sa guérison est vraisemblablement parfaite. Cette année, elle est venue remercier sainte Anne de la guérison dont elle lui attribue entièrement le crédit.

—*M. Maurice Martelle*, de Morell, Ile du Prince-Edouard, attribue également à sainte Anne sa guérison d'une jambe paralysée qui le contraignait à marcher avec des béquilles. M. Martelle était venu l'an dernier avec le groupe de pèlerins d'Halifax implorer sa guérison durant la neuvaine préparatoire à la fête du 26 juillet. A son retour, il sentit subitement la vigueur revenir dans sa jambe jusque là inerte. Il abandonna alors ses béquilles et continua à marcher depuis. Il est venu hier porter ses béquilles au sanctuaire pour qu'elles restent au pied de la statue miraculeuse comme un hommage à la puissance d'intercession de sainte Anne.

—*John Mainguy*, 8 ans, 695, Main Street, Berlin, N.H., devait se résigner depuis un an à marcher avec des béquilles, après avoir été victime de la paralysie. Les spécialistes estimaient qu'il n'y avait aucun espoir de guérison prochaine. L'an dernier, le jeune Mainguy fut conduit au sanctuaire de Beaupré par sa famille le jour de la fête de

(Suite à la page 12, 1ère col.)







LA FETE DE SAINTE ANNE AU SANCTUAIRE NATIONAL DE BEAUPRE : Des cérémonies d'une splendeur inoubliable ont souligné hier la fête de sainte Anne au sanctuaire national de Beaupré. On remarque sur les illustrations du haut, de gauche à droite : S. EM LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal; S. EXC. MGR MAURICE ROY, archevêque de Québec, et les autres dignitaires ecclésiastiques passant à travers les rangs serrés de la foule au moment de l'entrée solennelle en la basilique avant la messe pontificale hier matin. Le Pontife fait son entrée dans le sanctuaire au moment de la messe. Enfin, S. Em. le cardinal Léger monte à son trône. Illustrations du centre, toujours de gauche à droite : S. Exc. Mgr Roy passe au milieu des pèlerins groupés autour de la basilique, bénissant les malades et donnant son anneau à baiser. Le T. R. Père René Dumas, provincial des Pères de St-Vincent de Paul, préside à la bénédiction des malades avec le Saint Sacrement, assisté des RR. Pères Léopold Desgagné et Yves Harvey, C.SS.R. Enfin, une vue de la foule qui, ne pouvant trouver accès dans l'enceinte de la basilique, suit de l'extérieur, grâce aux amplificateurs, les cérémonies de l'intérieur. Les illustrations du bas montrent d'abord, à gauche, une partie des malades placés à l'avant-nef pour la bénédiction du Saint Sacrement. Quelque 200 malades, venus de tous les points du continent, ont bénéficié de cette cérémonie spéciale. S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger, montrant sa sollicitude pour les petits, se penche sur une fillette et lui donne son anneau à baiser au moment de son entrée solennelle en la basilique du sanctuaire. Le T. R. Père René Dumas portant l'Ostensoir au milieu des malades, assisté des RR. Pères Desgagné et Harvey, C.SS.R. Enfin, à l'extrême droite, en bas, le R. Frère Fidèle, C.SS.R., sacristain de la basilique du sanctuaire depuis 33 ans, conduit les porte-flambeaux dans le sanctuaire au cours de la messe solennelle de la fête. (Photos du "Soleil")

Mgr M.-J. Lemieux installé le 15 septembre

Ottawa, 27 (PC) S. E. Mgr M.-J. Lemieux, de Québec, sera officiellement installé en qualité d'archevêque d'Ottawa le 15 septembre, mande-t-on ici.

La cérémonie sera présidée par S. E. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada qui célèbrera en même temps une messe pontificale.

S. E. Mgr Lemieux succède à S. E. Mgr Alexandre Vachon, décédé le printemps dernier.

Me Jean Lesage et Me Roger Ouimet parlent à Saint-Eugène de L'Islet

St-Eugène de L'Islet, 27 (De notre envoyé spécial) "Je crois que j'ai accompli mon devoir et que je me suis rendu digne du mandat que vous m'avez accordé en 1945 et 1949. J'ai tenté de rendre votre vie meilleure et je peux continuer à l'avenir à travailler dans le meilleur de vos intérêts" a déclaré ici hier après-midi Me Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet à la Chambre des Communes pendant le dernier Parlement, adjoint parlementaire du ministre des Finances et de nouveau candidat libéral. Me Lesage a souligné en présence de plusieurs centaines d'électeurs ce que le gouvernement de M. St-Laurent a fait pour les Canadiens au cours de son administration et la part qu'il a lui-même prise aux affaires publiques. L'assemblée, tenue en plein air, était sous la présidence du maire de St-Eugène, M. Lauréat Thibault.

Me Roger Ouimet, C.R., avocat de Montréal, beau-frère de l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Affaires des Anciens Combattants et candidat libéral dans Lotbinière, M. André Rousseau, industriel de St-Jean-Port-Joli, M. Simon Fortin, cultivateur, également de St-Jean-Port Joli, ont adressé la parole en faveur du candidat libéral.

Me Lesage a rappelé qu'il avait obtenu des contrats du gouvernement fédéral pour des industries de son comté "afin de donner du travail à la population ouvrière". Dans le domaine agricole, il a dit qu'il avait travaillé, de concert avec M. St-Laurent et ses ministres, à donner aux cultivateurs un revenu convenable. "De 1946 à 1952, dit-il, les produits agricoles se sont mieux vendus. Souvenez-vous des prix des produits des cultivateurs de 1930 à 1935". Il cite ici quelques prix comparatifs entre les deux périodes et déclare "que l'agriculture est toujours la base de l'économie canadienne" et que c'est pour cette raison qu'il faut assurer des revenus stables aux cultivateurs "parce que si ceux-ci sont prospères, toute la nation est prospère".

"Il vaut mieux, dit le candidat libéral, pour les ouvriers de payer plus pour les produits agricoles — d'abord parce qu'ils ont de meilleurs salaires — pour assurer des revenus aux cultivateurs qui, dans la province de Québec, ont toujours sauvegardé chez nous la foi et les traditions. Il faut aider les cultivateurs parce qu'en les aidant, ouvriers et ménagères s'aident à eux-mêmes".

Me Lesage a rappelé que l'an dernier, lorsque le gouvernement américain a imposé un embargo sur certains produits agricoles, ce qui a fait craindre un marasme au pays, l'administration libérale d'Ottawa a acheté le surplus de porcs. Cela a coûté 17 millions au pays. "Mais c'était de l'argent bien dépensé", a dit l'ancien député de Montmagny-L'Islet. L'an dernier, le gouvernement a dépensé $134 millions pour les cultivateurs. "Cela s'oublie trop facilement, a dit Me Lesage, qui a ajouté "que le Fédéral aide surtout indirectement en tentant de trouver des débouchés pour les produits agricoles".

Parlant de la situation internationale et de la contribution du Canada au règlement des grandes questions mondiales, il a déclaré: "On me reproche d'être allé à l'étranger. Je l'ai fait pour deux raisons: travailler pour la paix et trouver des marchés pour notre industrie et notre agriculture". En outre, Me Lasage dit qu'il a aussi travaillé pour le Canada en faisant adopter, à la suite de séances qu'il a présidées à un comité conjoint du Sénat et de la Chambre, le meilleur système de pensions de vieillesse qu'il y ait au monde. "Le rapport que j'ai présenté sous ma signature, dit-il, a non seulement été approuvé par tous les partis à Ottawa, mais aussi par les dix provinces". Il rappelle la conférence fédérale-provinciale au cours de laquelle cette importante mesure sociale a reçu l'approbation générale.

L'auditoire a appris ensuite que le comté de Montmagny-L'Islet a reçu

(Suite à la page 7, 2e col.)

Bourget explique ce que le parti libéral fait pour les fermiers

St-Nicolas, 27. (De notre envoyé spécial) M. Maurice Bourget, candidat libéral dans le comté de Lévis, a déclaré ici hier avant-midi que l'une des causes de la prospérité générale dont jouit présentement le Canada c'est le soin que le gouvernement St-Laurent a mis à protéger l'agriculture qu'il considère comme la principale industrie canadienne. M. Bourget a prédit que de nouveau le premier ministre St-Laurent balaiera la province de Québec et que les 27 comtés du district de Québec donneront leur confiance à cet homme honnête et à cet excellent père de famille.

La paroisse de St-Nicolas est l'une des plus prospères du comté de Lévis. Tous ses habitants sont des cultivateurs progressifs et ils ont écouté avec soin les déclarations que leur ont faite M. Maurice Bourget et les autres orateurs qui l'accompagnaient, MM. le Dr Arthur Fafard, Me Reynold Bélanger, député provincial de Lévis, et M. Robert Tessier.

L'assemblée eut lieu dans la salle paroissiale, après la grand'messe et elle était présidée conjointement par les deux maires, MM. Léon Allard, de St-Nicolas-nord, et Basile Gingras, de St-Nicolas-sud. M. Allard a profité de l'occasion pour remercier M. Maurice Bourget des améliorations qu'il a obtenues au ministère des Postes pour la paroisse de St-Nicolas, notamment l'ouverture d'un bureau de poste au pont de Québec, pour l'avantage des cultivateurs de l'est de cette belle paroisse.

M. Maurice Bourget

Le candidat libéral rappelle tout d'abord que c'est dans la paroisse de St-Nicolas qu'il commençait, il y a 23 ans, sa carrière politique. Depuis ce temps-là, il a sans cesse essayé de rendre service à tous les citoyens du comté de Lévis.

Rendant compte de son dernier mandat de quatre ans, M. Bourget déclare que le gouvernement libéral n'a pas fait de miracles mais qu'on se rend compte, en analysant ses oeuvres, qu'il a administré les affaires du pays avec honnêteté, en bon père de famille.

"L'administration du t. h. Louis St-Laurent a été tellement bonne, dit le candidat libéral, qu'on a eu de la peine à me trouver un adversaire. Il a fallu recommencer la convention quatre fois, après avoir offert la candidature conservatrice à plus de 20 conservateurs qui l'ont tous refusée. La raison de ces refus est facile à trouver: C'est que tous ces gens considèrent et ils savent en fait, que nous avons fait notre devoir et que nous avons administré pour tout le monde sans nous préoccuper de la couleur politique des électeurs. On se rend compte partout que c'est un devoir de réélire le gouvernement St-Laurent et je vous prédis que ce sera un balayage dans la province le 10 août

(Suite à la page 6, 4e col.)

Rol. Legendre à St-Apollinaire

St-Apollinaire, 27. (De notre envoyé spécial) M. Roland Legendre, candidat progressiste - conservateur dans Lotbinière, a promis hier soir aux agriculteurs de ce comté, la création d'un office agricole national, si le parti qu'il représente est porté au pouvoir le 10 août prochain.

Parlant à St-Apollinaire, devant l'auditoire le plus considérable réuni par le parti dans le comté depuis le début de la campagne en vue des prochaines élections générales, M. Legendre, un avocat et un agriculteur tout à la fois, a dénoncé les tendances centralisatrices du parti libéral et soutenu que les violations flagrantes de la constitutions dont s'est rendu coupable ce dernier à Ottawa, pouvaient mettre en danger même la langue et la foi des Canadiens français dans la province de Québec. Le candidat a promis que le parti progressiste-conservateur rendrait à la province de Québec, les droits qui lui ont été enlevés par le gouvernement libéral.

L'assemblée tenue en face de l'église paroissiale, était sous la présidence du préfet du comté, M. Raymond O'Hurley, maire de St-Gilles, qui agissait comme maître de cérémonies. Sept autres maires étaient également présents: M. Roméo Côté, de la paroisse St-Apollinaire; M. Ulric Chainé, maire du village; M. Antonio Bergeron, de St-Agapit, paroisse; M. Napoleon Isabelle, de Ste-Anatasie; M. Henri Tousignant, de Ste-Sophie; M. Henri Bergeron, de St-Louis de Lotbinière-village; M.

(Suite à la page 6, 3e col.)

Deux assemblées de Wilf. Lacroix

M. Wilfrid Lacroix, candidat libéral dans le comté de Québec-Montmorency a tenu deux assemblées en fin de semaine, dont l'une à Notre-Dame des Laurentides samedi soir sous la présidence du maire de l'endroit, M. Moïse Verret, et l'autre après la grand-messe, hier matin à St-Pierre, I. O., où M. J.-Adélard Gagnon, marguiller en charge, présidait. Le candidat libéral a souligné que M. Gobeil trouve étrange que W. Lecroix puisse avoir des idées personnelles à la Chambre des Communes, à Ottawa et fasse preuve d'indépendance d'esprit dans l'étude des questions soumises à l'attention de la députation. Il cite à ce sujet l'opinion d'un député qui évidemment n'a pas la même conception que lui-même de l'esprit de parti. M. Lacroix, pour sa part, s'en dit fort heureux, car cela démontre à l'électorat de son comté qu'il est capable de défendre le point de vue de ses électeurs dans les cadres d'un parti qui, contrairement à celui de Drew, admet la liberté d'opinion comme le meilleur moyen de garantir son évolution. Par contre, cette attitude de M. Gobeil prouve à quel degré d'avachissement le candidat du parti progressiste-conservateur serait prêt à descendre si par hasard il était élu député.

Et en mettant en relief cette attitude de M. Lacroix, M. Gobeil démontre de toute évidence, poursuit le candidat libéral, que je n'ai pas peur de me tenir debout et de défendre le point de vue de mes électeurs, même si cela ne plaît pas à tout le monde. M. Lacroix, parlant des lois de sécurité sociale du parti libéral dirigé par le t.h. Louis St-Laurent, souligne que contrairement au gouvernement Bennett-Gobeil, qui n'a trouvé comme solution à la crise du chôma-

(Suite à la page 6, 5e col.)

Congrès créditiste à St-Georges, Beauce

Le congrès annuel du Crédit social pour tout le Canada français, qui coïncidera avec le congé de la fête du Travail, aura lieu du 5 au 7 septembre prochain à St-Georges de Beauce. L'ouverture de ces assises qui se tiendront dans la salle paroissiale de St-Georges-Est, sera faite le samedi 5 septembre à 3 heures de l'après-midi.

Ce rassemblement groupera un millier de créditistes venant de toutes les régions de la province et aussi du nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick.

Des réponses de M. Hugues Lapointe aux accusations de M. R. Legendre

Ste-Croix de Lotbinière, 27. (De notre envoyé spécial) — Au cours d'une assemblée politique à la salle paroissiale sous la présidence de M. Wilfrid Desruisseaux, pro-maire, l'hon. Hugues Lapointe, ministre des Anciens Combattants, Me Roger Ouimet, Me Taschereau Fortier et l'hon. Elysée Thériault ont réfuté hier certaines des accusations lancées par M. Roland Legendre, candidat conservateur.

M. Dominique Boisvert remplissait les fonctions de maitre de cérémonie. Le candidat conservateur ayant parlé de gaspillage dans le cas de l'installation de radar de St-Sylvestre qui coûtera $12,000,000 au lieu des $4,000,000 prévus d'abord, M. Lapointe a remarqué que cette installation fait partie du système de défense de l'Amérique du Nord et est payée par un gouvernement étranger.

A ce propos, M. Lapointe reproche à un homme de l'équipe de Roland Legendre d'avoir fait payer $750 pour de l'eau nécessaire pour le personnel du radar.

Les conservateurs ont accusé le gouvernement fédéral de n'avoir pas encouragé l'agriculture. M. Lapointe répond que le gouvernement libéral a payé, depuis 1942, des subventions pour le transport de 30,000,000 tonnes de grain de l'Ouest. Ces subventions se sont montées à $179,000,000 dont $69,500,000 pour la province de Québec (11,000,000 tonnes).

Le prêt agricole fédéral a prêté en 1952 une somme de $7,128,755 à 6,049 cultivateurs dans la province de Québec alors que l'Office agricole de la province n'a prêté au cours de la même année que $7,025,000 à 2,251 fermiers.

Le candidat conservateur ayant reproché à M. Lapointe de n'être jamais dans son comté, le candidat libéral répond que ses devoirs de député et de ministre le retiennent à Ottawa une grande partie de l'année. La session dure de 8 à 9 mois. Il vient dans sa circonscription quand cela est possible, mais il tient à défendre les intérêts de ses électeurs au parlement.

Me Taschereau Fortier a reproché au candidat conservateur M. Roland Legendre d'avoir changé d'opinions politiques, parce qu'en 1952 il voulait être candidat libéral et que le parti libéral n'a pas voulu de sa candidature.

Opinion de Gruenther

Washington, 27 (PA) Lors d'une conférence à huit clos du comité sénatorial des appropriations, le nouveau commandant suprême des effectifs de l'OTAN le général Alfred M. Gruenther s'est dit convaincu que la Russie ne déclenchera jamais la guerre en Europe.

Aug. Maltais à St-Urbain

St-Urbain, 27 (Spéciale) — Me Auguste Maltais, candidat libéral officiel dans Charlevoix, a refuté les arguments de ses adversaires politiques au cours d'une assemblée sous la présidence de M. le maire Joseph Bouchard hier soir.

Les orateurs qui l'ont appuyé et qui ont été présentés par M. Léopold Labrecque, professeur de St-Urbain, Me Paul Morin, de Québec, Me Jacques Dumoulin, président du Barreau de Québec, et Me Armand Trudel, de La Malbaie, ont qualifié la propagande conservatrice de mensongère et ils ont rappelé que M. George Drew n'a été accueilli que par seulement quatre personnes lorsqu'il s'est présenté dernièrement à La Malbaie.

M. Maltais a rappelé que les promesses faites par les libéraux en 1949 ont été tenues. Le gouvernement St-Laurent a travaillé à maintenir la paix en Europe et il a combattu le communisme par sa législation sociale. Il a déclaré que si les électeurs de Montmorency-Charlevoix paient $41,000 par mois de taxes, ils reçoivent par contre $96,000 d'allocations.

Ces allocations, les conservateurs veulent les supprimer.

L'administration fédérale verse également $56,000 de pensions dans le comté par mois, soit plus d'un demi-million par année.

M. Maltais a rappelé qu'il a obtenu pour $3,000,000 de travaux publics et qu'il a travaillé à obtenir pour les bûcherons l'assurance-chômage.

ECOUTEZ CHRC 800 A VOTRE CADRAN
CE SOIR 8 h. 30
"FAITES-MOI RIRE"
30 minutes de détente et de franche gaieté.
AVEC
OVILA LEGARE
ET COMPAGNIE

PEINTURE DE CAMOUFLAGE
3.49 LE GALLON
PEINTURE POUR BOIS, CIMENT, FER
PEINTURE A L'HUILE EXTERIEURE — INTERIEURE
CHOIX DE COULEUR
SATISFACTION GARANTI OU ARGENT REMIS
LIVRAISON GRATUITE EN VILLE
MAGASIN D'OCCASIONS GENERALES Enr.
637 OUEST RUE ST-VALLIER TEL. 2-2996

EXAMEN DE LA VUE OPTOMETRISTE
ANDRÉ DORION, O. D.
Tél.: 4-1140
120 rue St-Joseph, Québec


QUEBEC-SUD
CHARLES-G. POWER
Candidat libéral
VOTRE VOTE EST VOTRE GARANTIE DE LIBERTE. — Prenez-en avantage.
VOTEZ POWER
Ann. publiée et payée par l'org. libérale de Québec-Sud

JOUR INSTITUT DENYS INSTITUTE SOIR
"L'ECOLE DE CONFIANCE DU QUEBEC"
ATTENTION
ASPIRANTES GARDES-MALADES
Un cours du jour de **quatre mois** débutera le 9 septembre en vue de la séance spéciale d'examens de janvier et de **l'entrée aux hôpitaux** pour février.
Le même cours sera donné, le soir, (la durée est d'un an, trois soirs par semaine).
INSCRIPTION IMMEDIATE DU 20 AU 31 JUILLET
322 ST-JEAN — QUEBEC 4
TEL.: BUR. 2-5147 — RES. 2-8382

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes Ottawa).

Québec, lundi 27 juillet 1953

Enfin . . . ça y est . . .

A neuf heures, ce matin, l'ordre de cesser le feu a été donné aux belligérants sur le front de Corée.— "Enfin . . . ça y est", se sont écrié les soldats canadiens qui attendaient la trêve depuis trop longtemps pour montrer une grande excitation lorsqu'elle fut annoncée.

Selon les commentaires internationaux, ce conflit sanglant de trois ans sera désigné dans l'histoire comme "la guerre stagnante", la "guerre sans vainqueur" ou encore "la guerre sans issue". On pourra lui donner encore le nom de "la petite guerre qui a empêché la grande guerre", pourvu que les premiers pas qui sont esquissés aujourd'hui vers la paix ne rencontrent pas d'obstacles.

C'est l'espoir que le premier ministre du Canada exprimait dès que la nouvelle de la trêve fut connue: "C'est l'espoir le plus sincère du gouvernement canadien, dit M. St-Laurent, que l'armistice sera scrupuleusement observé par tous les intéressés".

Quel est le bilan de cette guerre qui se termine sans vainqueur et sans vaincu? Il est beaucoup trop tôt pour l'analyser. On estime que les belligérants y ont perdu plus de deux millions d'hommes, sans compter les pertes matérielles qui s'élevaient au rythme de $12,500,000 par jour pour les Etats-Unis seulement. Quand au malheureux pays qui en fut le théâtre, il n'en reste pratiquement rien et quatre millions de civils sont morts, en Corée du Sud seulement, à la suite des misères causées par la guerre.

La folie des solutions que la guerre peut apporter est une fois de plus démontrée par cette preuve de l'absurde et du massacre. Peut-on espérer que cette leçon perpétuelle de l'histoire ait été assez bien comprise par l'humanité pour que le règlement politique de la situation coréenne écarte à jamais le danger d'une reprise des hostilités?

Une chaîne de radars

La région de l'Arctique est devenue la première ligne de défense du Canada; les experts et les stratèges nous le répètent avec preuves à l'appui. Depuis que la Russie soviétique possède des bombes atomiques et peut en fabriquer un bon nombre chaque année, le danger d'une attaque aérienne par le nord s'est aggravé; des super-avions chargés de bombes peuvent atteindre les villes d'Amérique et anéantir les centres vulnérables de l'industrie, en survolant en quelques heures le Pôle Nord et la Mer Arctique. Aussi les préparatifs de défense s'organisent-ils d'une façon méthodique dans cette direction.

L'automne dernier, des hommes de science, des stratèges militaires et des experts en aviation se sont réunis à l'Institut de Technologie du Massachusetts à Boston, pour élaborer un vaste programme de défense conjointe du continent de l'Amérique du Nord; ils ont jeté les bases du fameux "Plan Lincoln" qui doit établir une véritable chaine de protection des frontières du nord. Par un système compliqué de postes de radar, toute cette immense solitude sera reliée aux voies de communications sous les autres degrés de latitude jusqu'au 49e parallèle, pour donner des avertissements précis sur la marche des avions qui franchiraient la Mer Arctique pour se diriger vers notre continent.

Le programme est scientifiquement conçu de manière à indiquer chacun des endroits où les avions auront pénétré, en les répérant exactement dans leur vol rapide vers le continent. Du moment que l'avertissement sera ainsi donné, des escadrilles se lèveront de ce côté-ci des frontières pour se porter à leur rencontre et les pourchasser sans plus difficulté; même des avions radio-dirigés, sans pilotes, chargés d'explosifs, pourront se jeter sur eux sans risque de les manquer, grâce aux indications précises du radar.

Les gouvernements d'Ottawa et de Washington apportent leur concours actif à l'organisation de cette chaine de défense aérienne devenue indispensable à la sécurité du territoire. Le trésor américain projette d'y dépenser la somme de $10 milliards pour le mener à bonne fin, et le Canada fera sa part en y consacrant quelques centaines de millions.

Une taxe peu goûtée

La taxe de vente instituée dans le Québec et quatre autres provinces du pays rapporte le joli denier de $94 millions à l'administration provinciale. Deux provinces, le Québec et la Colombie-Britannique, en retirent la plus grosse part avec $70 millions, soit les trois-quarts; la Saskatchewan, peu peuplée, en perçoit $13 millions, puis le Nouveau-Brunswick, $7 millions et Terre-Neuve, $3 millions. Ces sommes proviennent directement des citoyens, riches ou pauvres, qui achètent le moindre article ou des marchandises dans les magasins, les bazars, les comptoirs, les restaurants, les auberges, les hôtels et les établissements de commerce.

L'imposition se fait sur place, au moment de l'achat, et n'épargne aucun objet ni personne. Voilà pourquoi elle est plus vivement ressentie que les autres, et plus exécrée également; pour en atténuer quelque peu les effets, le législateur a voulu qu'elle serve à des fins éducationnelles et de bien-être social, de sorte que le contribuable qui la paye se flatte en son for intérieur de pouvoir donner quelque chose pour améliorer le sort de ses semblables. Aussi chacune des provinces, a-t-elle déterminé scrupuleusement l'usage de cette taxe directe qui frappe tous ses citoyens . . . et les étrangers également.

En Colombie-Britannique, la loi précise que les deux tiers de ces revenus doivent être versés à un fonds spécial de sécurité sociale, qui sert à acquitter en partie les pensions de vieillesse, l'assistance aux aveugles, aux enfants déshérités et indigents, les dons de charité et les octrois aux hôpitaux. L'autre tiers est attribué aux villes et aux municipalités pour les aider à promouvoir l'éducation dans leur milieu.

La Saskatchewan accorde tous les produits de la taxe de vente aux hôpitaux et aux maisons d'enseignement; le Nouveau-Brunswick suit le même exemple, en y ajoutant une part proportionnelle pour les oeuvres de bien-être social; à Terre-Neuve, la législation est pratiquement identique quant aux fins éducationnelles et sociales.

Quant à ce qui concerne le Québec, aucune législation ne prescrit l'usage de la taxe de vente; le gouvernement en dispose à son gré. D'ordinaire, la moitié des revenus sont consacrées aux fins scolaires, et le reste retombe dans le fonds général des dépenses de la province. Ainsi pour l'année fiscale 1951-52, l'administration provinciale a donné une somme de $17,963,000 aux maisons d'éducation, écoles et autres, puis $3,305,000 aux hôpitaux, et $17,963,000 ont servi aux dépenses publiques de la province.

La nation au travail

En juin, la situation de l'emploi s'est beaucoup améliorée en regard des mois du printemps; des groupes d'étudiants ont occupé des postes saisonniers, pendant que d'autres ont remplacé les travailleurs qui prennent leurs vacances régulières. L'embauchage est à son comble, avec l'augmentation des travailleurs à plein temps; au 1er juillet, on pouvait considérer comme bien équilibré le marché de la main-d'oeuvre dans les 115 zones de travail de notre pays; il y avait des excédents dans 22 d'entre elles et des pénuries dans huit autres.

Dans l'ensemble, la force active des travailleurs s'élève à 5,387,000 personnes au 20 juin, soit 60,000 de plus que le mois précédent; ainsi ceux qui travaillent et retirent un revenu composent un bon tiers de la population du pays. La statistique classe ensuite comme personnes "inactives", celles qui sont à leur retraite, qui sont trop âgées ou sont incapables de travailler; leur nombre s'élève à 4,633,000. Puis il existe la catégorie des gens qui sont momentanément sans emploi et qui recherchent du travail; ils sont au nombre de 101,000.

Les bureaux du Service National de Placement avaient sur leurs listes d'emploi au 20 juin, des demandes au nombre de 179,201, soit 62,000 de moins qu'au mois de mai et 20,000 de moins qu'en juin 1952. De ce contingent, un bon groupe a trouvé de l'emploi depuis lors, pour être remplacé par d'autres qui en rechercheront à leur tour. La saison d'été se prête à ces variations, surtout avec les chantiers de construction qui s'ouvrent et qui se ferment, avec les usines et les fabriques qui accordent des journées de vacances à leurs ouvriers et avec les établissements qui ralentissent leur rendement.

Dans la province de Québec, les demandes d'emploi des sans-travail diminuent passablement, en juin, pour ne former qu'un total de 63,000, soit 30,000 de moins qu'au mois de mai et 3,000 de moins qu'il y a un an. Il y a progrès également dans la ville de Québec où les inscriptions s'élevaient à 5,739 au 20 juin, pour accuser une réduction de 2,400 sur le mois précédent et de 349 sur l'année dernière. La ville de Montréal compte encore 20,000 sans-travail en dépit de l'intense activité industrielle et commerciale qui s'y manifeste. Les autres centres sont mieux partagés; Sherbrooke, Trois-Rivières et Shawinigan Falls comptent un nombre restreint de sans-travail, avec un peu plus d'un millier chacun. Lévis, Chicoutimi, Drummondville et Thetford-Mines ont vu diminuer considérablement leurs listes de gens sans emploi.

Oeuvres de sécurité sociale

Aux Etats-Unis, les unions syndicales ont obtenu des compagnies des contributions imposantes aux fonds de pension et aux caisses de sécurité sociale. C'est par millions de dollars que les employeurs alimentent, chaque année, ces organismes essentiels qui assurent les vieux jours de leurs ouvriers. L'une de ces unions ainsi généreusement dotées a décidé de construire tout un village de 500 habitations dans le voisinage de Palm Beach, en Floride, pour les offrir à bas prix ($42 à $50 par mois) à leurs membres âgés de plus de 65 ans. Une autre a érigé des sanatoriums et des hospices pour y recueillir les vieillards qui ne sont plus en état de travailler. On peut multiplier ainsi les exemples concrets des oeuvres de sécurité sociale qui profitent aux syndicalistes avec l'appui de leurs patrons.

Des ententes pour la construction

Le Comité Exécutif de la ville de Montréal est, de nouveau, saisi de la question d'aider à la construction des maisons d'habitation, en vertu du Plan fédéral qui dispose d'une contribution tripartite sur la base de 75-12½-12½ pour favoriser les développements urbains. L'échevin Thomas Healy, du quartier Sainte-Anne, revient à la charge auprès du gouvernement provincial afin de le presser de fournir sa quote-part qui est de 12½ p. 100 dans la réalisation de ces entreprises. Jusqu'ici la province de Québec s'est toujours abstenue d'en venir à une entente avec le gouvernement fédéral pour encourager la construction des maisons et des logements dans les villes. Montréal est disposée à faire sa part, et d'autres villes également comme Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, mais elles sont en butte au refus de l'administration provinciale; et les projets restent en plan. En Ontario, l'entente est parfaite et les chantiers de construction de maisons se multiplient partout.



Malgré cet épouvantail, la trêve a été signée en Corée.

Problèmes d'Histoire

Quel remède proposait le ministre de la marine aux administrateurs de la Nouvelle-France à la fin du régime?

Il suggérait tout simplement de réduire les dépenses. "De légères diminutions, affirmait-il, ne suffiraient même pas. Il faut en faire de proportionnées aux augmentations qu'on a éprouvées depuis quelque temps dans ces dépenses, malgré la protection particulière dont le roi a honoré jusqu'à présent cette colonie et dont elle vient de donner de si grandes marques par les efforts qu'elle fait pour pourvoir à sa sûreté. Elle serait bientôt obligée de l'abandonner si l'on ne parvenait pas à en réduire les dépenses par proportion à celles qui s'y faisaient avant la dernière guerre. Et c'est là l'objet capital qui doit occuper tous vos soins et toute votre attention". Cette lettre était écrite en 1755. Il n'est pas surprenant que quatre ans plus tard les Anglais se soient emparé du pays.

Problèmes d'histoire: Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à: Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

New-York. — Le rapport de "l'Interstate Commerce Commission" mentionne que pendant les trois derniers mois, il y a eu 300 personnes tuées et 2839 blessées sur les différents trains, dans 1650 collisions et 1181 collisions, causant des dommages pour $2,491.46.

Il y a vingt-cinq ans

Relativement au projet de la canalisation du St-Laurent, le premier ministre de la province, L.-A. Taschereau, a répondu à M. Oscar Anderson, secrétaire de l'association des Grands Lacs, que "ce projet est encore dans une forme très imprécise" et qu'il "empiète sur les droits provinciaux que la province de Québec entend revendiquer".

Ghabarovsk, Russie. — Onze villages sont sous l'eau par suite des pluies abondantes qui ont sévi plusieurs jours de suite dans les régions de Mazanovsk et de Slobodinsk. La population de Zaya a fui devant l'inondation.

New-York. — Gene Tunney reste champion poid-lourd du monde, après avoir mis, hier, hors de combat, le "forgeron de la Nouvelle-Zélande", Tom Heeney, en 11 rondes. Gene Tuney, grand intellectuel, se retirera maintenant de la boxe professionnelle pour suivre des cours en Europe.

Poivre et sel

"Cessez le jeu"!

Rhee tient conseil.

Trêve aux illusions.

L'effigie de Truman s'efface.

La Corée n'en reste pas moins décorée.

La Tour de Babel se rappelle à notre souvenir.

Après deux ans de pourparlers on accepte la nullité.

On cherche en vain une marche funèbre triomphante.

Dieu seul excuse ceux qui ne savent pas ce qu'ils font.

Il y en a trop pour qu'on établisse le nombre des victimes.

Pas de feux de joie sur une terre imbibée de larmes et de sang!

Conquête scientifique en Australie

Des fermes dans un désert

Dans le sud de l'Australie, sur une vaste région jusque-là désolée, s'élèvent aujourd'hui des fermes modernes, s'étendent à perte de vue des champs labourés. Grâce à la science, un "désert" de 150 km. a été conquis, c'est-à-dire deux millions et demi d'hectares de terres incultes, rebelles depuis un siècle à toutes les tentatives faites pour les rendre cultivables.

Cette conquête scientifique a été suivie avec intérêt par d'autres pays car elle démontre sur une grande échelle l'efficacité des découvertes relativement récentes dans le domaine de l'utilisation de mineraux, afin de remédier aux déficiences de vitalité du sol.

Dans le monde entier, l'étude de ces phénomènes est très poussée, et les résultats des expériences ouvrent d'encourageantes perspectives pour de vastes étendues de terres improductives.

En Australie, les terres incultes qui couvrent une énorme superficie du continent pourraient ainsi être rendues à la culture et accroitre de façon substantielle les ressources alimentaires mondiales. Les savants ont souligné le fait que ces terres souffrent uniquement de déficience minérale, et qu'en leur fournissant des quantités relativement infimes de minéraux, elles deviendraient productives.

Le zinc, le cuivre, les sulphates de manganèse et du molybdenum, mélangés à des superphosphates ou utilisés seuls, suivant les caractéristiques des sols, ont donné des résultats étonnants.

A l'heure présente, les opérations se déroulent principalement dans les plaines bien arrosées mais peu cultivées de la partie sud-est de l'Australie du Sud et dans les régions limitrophes de l'Etat voisin de Victoria. Là, une végétation typique des régions désertiques, des plantes noueuses et rabrougies, évoquent éloquemment la pauvreté du sol.

C'est pour transformer en terres prospères 200,000 hectares de cette étendue inculte, qu'un vaste projet a été mis sur pied, avec, pour objectif, "une ferme par quinzaine". Le programme est financé et dirigé par une grosse société d'assurance sur la vie: la *Australian Provident Society*. Les jeunes fermiers déjà installés dans la "zone d'opérations" posséderont un jour leur propre ferme entourée de 320 à 400 hectares chacune.

L'achat du matériel lourd utilisé pour assainir la brousse nécessite une énorme mise de fonds, qu'un prêt à l'Autralie de la Banque Internationale a permis de constituer.

Déjà, les résultats des travaux entrepris sont visibles et grâce aux "traces" de minéraux introduits dans la terre, celle-ci devient plus fertile. Des champs de trèfle et des pâturages fleurissent au milieu de la désolation. Un bétail bien nourri, et nombreux y trouve sa subsistance.

Ailleurs, des Diesel géants de 135 c.v. parcourent les ondulations du sol, écrasant la végétation sauvage. Certains fermiers, qui aujourd'hui conduisent les tracteurs, ont défriché à la hache et à la pelle les propriétés de leurs pères. Aussi demeurent-ils incrédules quant aux résultats de l'opération "tronc", qui se déroule au rythme de 12 à 20 hectares à l'heure.

Deux énormes troncs d'arbre couplés et attachés par des chaines d'ancre de marine à un puissant tracteur, se traient un chemin large de 30 mètres dans la brousse boisée, comme une faux à travers un champ de blé.

Leur travail est suivi de celui des charrues à disques trainées par un tracteur: deux grosses charrues à huit sillons attelées en tandem. Ces charrues sont construites selon le principe australien qui consiste à fixer un amortisseur de chocs à la base de chaque disque pour lui permettre de vaincre les obstacles. Elles déblaient 12 hectares de sol blanc et gris par jour, arachant les racines et hachant littéralement la végétation.

Pendant plusieurs mois on laisse la terre en friche. Puis on la travaille à nouveau avec des charrues du même genre, mais plus petites, de façon à la préparer pour le traitement aux superphosphates et aux "traces" de minéraux — dans ce cas, un mélange de cuivre et de zinc— et pour les semailles.

Les victoires obtenues dans ce domaine sont dues à la coordination de deux séries d'expériences menées séparément par deux équipes de savants de l'Organisation de Recherches Scientifiques et Industrielles du Commonwealth.

(C.S.I.R.O.)

Le coût des élections

Pour remplir les formalités d'une élection générale, faciliter au peuple l'accès des bureaux de votation, recueillir, compter et publier le scrutin, il en coûtera $7,000,000 à l'Etat, à même le revenu de la taxation. C'est relativement peu, si l'on tient compte qu'il y a 265 collèges électoraux, et plus de 150 bureaux de votation par division, et une moyenne de trois officiers publics par poll. Il en coûte plus cher aux partis et aux candidats, au total, pour prendre contact avec les électeurs et obtenir leurs suffrages. La dépense légitime varie d'une ville et d'un comté à l'autre. Hormis dans nos campagnes — et encore! — on ne trouve plus de travailleurs bénévoles pour préparer le travail clérical du pointage des listes et des avis à distribuer aux électeurs inscrits. En plus de ces frais légaux ou indispensables, les dépenses personnelles des candidats varient selon leur état, leur importance, ou l'étendue de leurs voyages. Les partisans y vont eux-mêmes de leurs contributions pécuniaires pour le succès de leur parti. Après le jour du scrutin, les fonds électoraux sont épuisés, mais ils n'ont pas suffi, en règle générale, à couvrir tous les frais de l'appel au peuple!

(L'Evénement-Journal)

Gazette rimée

Confusion

Puisque l'élite féminine
revendique des droits égaux,
le moment n'est pas, j'imagine,
de parler devoirs conjugaux.

En mariage ou politique
il faut pourtant prendre parti
puisque c'est encor la pratique
pour être bien ou mal loti.

Pour entrer avec confiance
dans le plus charmant des états,
il convient qu'une autre alliance
en assure les résultats.

Car si madame est libérale
et son mari conservateur,
à chaque épreuve électorale
l'effet sera dévastateur.

Braves garçons, filles gaillardes,
pour mieux protéger vos amours,
d'avance affichez vos cocardes...
ce que nul ne fait de nos jours.

L'origine d'un chant national

"La Marseillaise"

par Albert MOUSSET

Nul régime, dans l'Histoire de France, ne montra plus d'engouement pour les hymnes et les chants populaires que la révolution. "L'expérience, dit un rapport officiel, prouve que la musique, unie à la poésie, contribue singulièrement à propager les principes républicains en les faisant passer de la mémoire dans le coeur".

On commença par "laiciser" les chants religieux dont les mélodies étaient connues de tous; c'est ainsi qu'une variante du *Veni creator* fut composée à l'occasion de la Fête de la Fédération. Puis, un auteur d'opéras et de ballets, François Joseph Gossec, créa une quinzaine d'hymnes patriotiques inspirés par les fêtes du calendrier républicain, fête des Epoux, fête de la Vieillesse, fête de l'Humanité, etc... chaque épisode révolutionnaire donna ainsi naissance à un nouveau cycle de chants civiques d'une veine plus ou moins heureuse.

Une seule de ces compositions devait entrer dans le répertoire officiel des fêtes nationales: *La Marseillaise.*

On sait qu'elle fut l'oeuvre (paroles et musique), d'un jeune officier du génie, Rouget de l'Isle, qui l'écrivit en une nuit, le 25 avril 1792, à l'occasion de la déclaration de guerre "au roi de Hongrie et de Bohème". Il était à Strasbourg, dans la maison du maire, Frédéric de Dietrich. Cette maison, remplacée par un immeuble moderne, était située sur la place Broglie; elle acquit une célébrité d'un autre genre en donnant naissance au Père de Foucauld, missionnaire et explorateur assassiné au Sahara, mis par l'Eglise au nombre de ses martyrs.

Rouget de l'Isle, intitula son hymne "chant de guerre pour l'armée du Rhin".

C'était l'expression puissante et sponanée de l'élan patriotique qui soulevait le pays. Il était encore inconnu des Parisiens lorsque les volontaires marseillais firent leur entrée dans la capitale, le 30 juillet suivant, aux accents de cette marche guerrière. Le 28 septembre, un décret de la Convention ordonna la célébration d'une fête nationale à propos du succès des armées françaises en Savoie et stipula qu'à l'occasion de cette solennité, l'Hymne des Marseillais serait chanté sur la place de la Révolution.

Ce n'était pas encore la consécration officielle. Elle ne viendra que lentement. En avril 1793, les séances des sections parisiennes se terminent par ce chant. Le 16 août suivant, un député de Saintes, Garnier, propose qu'il soit exécuté à la fin de tous les spectacles; sa motion n'est pas prise en considération.

Puis Rouget de l'Isle est lui-même arrêté comme suspect. Il sera délivré lors de la réaction thermidorienne et se vengera de sa mésaventure en faisant hommage à la Convention d'un hymne sur la conspiration de Robespierre.

Il fallait arriver aux derniers jours de la Convention pour qu'un décret, daté du 14 juillet 1795, prescrivit que l'"hymne patriotique intitulé Hymne des Marseillais, composé par le citoyen Rouget de l'Isle, serait exécuté dans la salle des séances et inséré *in extenso* au procès-verbal. L'assemblée écouta debout les couplets et les reprit en choeur. Un député demanda que l'enthousiasme qu'ils avaient déchainé fut mentionné dans le bulletin officiel; des murmures l'interrompirent et sa motion fut repoussée.

Entre temps cependant, *La Marseillaise* avait conquis la faveur populaire. Un observateur officieux rapporte qu'il a entendu, le 7 juin 1793, à dix heures du soir, "un charmant concert sous les arbres du jardin des Tuileries, où un choeur de jeunes femmes fit entendre la fameuse chanson des Marseillais; ces voix douces et pénétrantes me rappelèrent les choeurs de jeunes filles que j'ai entendues si souvent dans les assemblées de nonconformistes en Angleterre.

Et ceci appelle une réflexion curieuse: le rythme de la *Marseillaise* était sous la révolution, plus lent, plus grave, moins martial, que celui que nous lui connaissons aujourd'hui; l'exécution en était influencée par les transpositions de chants religieux alors à la mode.

QF. No 1168 (S.I.F.)

À travers la presse

La marine de l'Allemagne

Les nations alliées ont tout fait pour aider au relèvement de l'Allemagne vaincue et épuisée et, aujourd'hui, elles s'étonnent de la progression de la marine marchande allemande et de l'activité de ses chantiers maritimes. LE NOUVELLISTE commente la situation et dit:

"La récupération économique de l'Allemagne occidentale après les ruines accumulées par les bombardements aériens demeure pour beaucoup un sujet d'étonnement. Elle peut s'expliquer par deux raisons: tout d'abord l'Allemagne occidentale n'est pas obligée de verser le plus clair de son revenu national à organiser sa défense contre le communisme, puis l'ouvrier allemand est à tous les échelons de l'industrie un travailleur acharné. Individuellement et collectivement, il ambitionne de produire et pour les marchés domestiques et ceux de l'étranger où écouler le surplus de sa production. En dépit des ruines amoncelées par la guerre, l'Allemagne occidentale est redevenue un pays créditeur. Ses exportations constituent déjà une menace pour les autres nations occidentales. L'Allemagne occidentale n'épargne rien pour accroitre son commerce extérieur et en tirer tous les bénéfices possibles. C'est ainsi qu'elle a recommencé à se construire une flotte marchande, dont les cargos seront à double fin: transport des marchandises et transport des passagers. La reconstruction de la flotte allemande assure une grande activité aux chantiers maritimes de l'Allemagne. Ils ont déjà parachevé 54 vaisseaux, jaugeant 123,581 tonneaux pour armateurs allemands, et 17 autres jaugeant 69,674 tonneaux, pour armateurs étrangers, cela durant les quatre premiers mois de 1953. Au 30 avril, il y avait de plus en chantier 270 autres navires, jaugeant 985,856 tonneaux, dont 85 destinés à des armateurs étrangers".

Le fier Teuton relève la tête après avoir subi courageusement son sort; il tient maintenant à triompher de ses adversaires sur un autre terrain.

Le siècle du Canada

L'écrivain français André Siegfried a publié sur le Canada des ouvrages fort réputés par leur documentation et leur orientation; il vient d'écrire dans le FIGARO un article sur notre pays à l'occasion de la Confédération. LA PATRIE écrit en commentaire:

"Nous avons en lui l'un des témoins étrangers les plus attentifs et les mieux renseignés sur les progrès de notre pays. Dès le début du siècle, il lui consacrait un ouvrage axé surtout sur les réalités intérieures (Le Canada, les deux races); peu de temps avant le second conflit universel, le titre de son deuxième livre, Le Canada, puissance internationale, prédisait ce qui devait se produire dans les quelques années suivantes. Siegfried évoque lui-même cette course rapide de notre pays. "Quand je visitai pour la première fois les bords du Saint-Laurent, en 1898, le Canada n'était encore qu'une simple colonie de l'Angleterre, entièrement autonome déjà, mais sans diplomatie, sans ministre des Affaires étrangères, et nous n'y avions qu'un consul général sans statut diplomatique. C'est presque à la façon d'un hardi paradoxe que sir Wilfrid Laurier, premier ministre français du Dominion, disait quelques années plus tard, Canada is a nation. A quel point l'ancien Dominion est devenu une nation, l'histoire de deux guerres l'a magnifiquement prouvé". Ce que Siegfried s'applique à mettre en lumière, c'est le destin complexe du Canada, situé à un carrefour géographique et historique, jouant sa carte sur un triple tableau: comme pays nord-américain, comme membre du Commonwealth britannique et comme nation de race blanche solidaire de tout l'Occident. Ces diverses allégeances peuvent poser parfois des problèmes épineux. C'est ici qu'il appartient aux Canadiens de langue française comme de langue anglaise, d'élaborer un patriotisme robuste qui, tout en accordant la première place aux exigences canadiennes sache aussi comprendre l'action féconde à exercer dans le monde".

Voilà un plan d'action patriotique qui ne saurait répugner à qui garde au coeur un amour indéfectible pour le pays qui l'a vu naitre.

Socialisme et communisme

L'un va souvent sans l'autre et le premier n'est pas nécessairement "l'antichambre" du second. LE DEVOIR apporte ces précisions:

"Ni la Russie ni la Chine n'ont passé par le premier pour aboutir à l'autre. Le communisme a fleuri jusqu'ici dans les pays socialement en retard; ceux qu'il menace le plus sont des régions, comme l'Inde, où les masses ont connu l'exploitation systématique de métropoles, et de souverains ou d'aristocraties indigènes. A l'inverse la Grande-Bretagne et les pays scandinaves, où le socialisme exerce une influence prépondérante, sont parmi les contrées qui résistent le mieux à l'avance communiste."

Le degré de civilisation et le milieu économique exercent une influence profonde sur les doctrines socialistes qui ne se répandent au gré du hasard.

Obsèques de M. M. Robitaille

Les funérailles de M. Michel Robitaille, époux en premières noces de feu Laura Jobin et en secondes noces de dame Rose-Hélène Villeneuve, décédé à l'âge de 76 ans, ont eu lieu lundi, le 20 juillet et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime et de condoléances à laquelle participaient de nombreux parents et amis.

M. l'abbé A. Déry, curé a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Drouyn assisté de MM. les abbés Boucher et Beaudoin.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Henri et Lorenzo Robitaille; ses petits-fils, Raymond et Jean-Claude Robitaille; son frère, M. Honoré Robitaille; ses beaux-frères, MM. Jérémie et Gaudias Villeneuve, Alfred Dessurault, Léo Villeneuve, Donat Therrien, Albert Abel, Joseph et Alexandre Villeneuve; ses neveux, MM. Emile Robitaille, Paul Caouette, Léo Bélanger, Roméo Bussières, Gustave Verreault, Aurélien Hamel, J.-Claude Gingras, Armand, Gustave, Honoré, Gérard Dominique et Jean-Paul Robitaille, Simon Santerre, Arthur Boivin, Rosaire Landry, Roméo et Roch Robitaille, Roland, Jean-Baptiste, Alphonse, Fernand et Alfred Drolet, Adélard Bédard, Cyrille Robitaille, Lucien Lachance, Almanzor et Roméo Hervieu, Jacques Beaudin, Edouard Lamoureux, Lucien et Emile Plamondon, Jos. Falardeau, Eugène, Edmond, Adrien, Paul, Napoléon et Ernest Robitaille, Donat Grégoire, David Girard, Cyrille Robitaille, J.-C. Robitaille, Damuel, J.-Henri, Adrien, Jean-Paul, Armand, Lucien et Marcel Robitaille.

Dans le défilé, on voyait: MM. Frs Boudreau, m.p.p., l'échevin J. Conseiller, Dominique Bertrand, H. Gingras, Arthur Drolet, Ros. Levasseur, Ernest Gauvin, Ed. Plamondon, L.-J. Drolet, Arthur Boivin, Roger Santerre, Ant. Beaurivage, Ernest Croteau, A. Mérette, Gaudiose Laverdière, Odilon et Adélard Cloutier, J.-B.-L. Lajeunesse, L. Devarennes, J. Belleau, Alphonse Beaumont, H. Dussault, Gustave Verreault, Armand Robitaille, Gustave Robitaille, J. Lavallée, L. Aldin, J.-B. Drolet, A. Renaud, Y. Vermette, A. Gingras, André Robitaille, Albert Bourret, Emile Montreuil, L. Marceau, Napoléon et Ph. Tremblay, D. Girard, Paul Jobin, J.-P Robitaille, E. Genest, Chs Maranda, J.-A. Maranda, E. Gauvin, A. Hamel, M. Tanguay, D. Wiseman, A. Villeneuve, J.-A. Gagnon, Jos. Alain.

M. J.-H. Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

Funérailles de M. Eugène Piché

Les funérailles de M. Eugène Piché, citoyen estimé de Cap-Rouge, décédé à l'âge de 88 ans 2 mois, ont eu lieu, samedi dernier et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'hommage. De nombreux parents et amis se sont associés dans ce témoignage de vénération et d'estime.



M. l'abbé Rosaire Turcotte, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service assisté de M. l'abbé Vaillancourt et du R. P Gabriel, o.f.m.cap.

A la suite du corbillard, précédé d'un landau de fleurs, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Alexandre, Ovila et Paul-Aimé Piché; ses gendres, MM. Joseph Gingras, Félix Blondeau; ses petits-fils, MM. Réal Bouchard, Eugène Beaudoin, Joseph Joly et Armand Drouin Lorenzo et Donatien Joly, Benoit Gingras, Raymond Bouchard, Roland Beaudoin, Eugène, Laurent et Richard Piché, Roger Emond, Lucien Bouchard, Alfred Savard, Claude Bacon, Fernand Lapointe, René Gingras; ses cousins, MM. Wilfrid Hamel, Camille, Ludger, Adolphe et Armand Blondeau, Jos. Légaré, Arthur Hamel, Gustave Hamel, Victor Huot, Louis, Adélard, Alphonse et Ludger Tessier, Antonio, Jean-Baptiste, Léandre et Aimé Hamel Lauréat Hamel, Odilon Piché, Paul-Emile et Léon Côté, Georges et Eugène Drolet, Lucien Dubé, Léger Leclerc, A. Savard, Emile Lafrance, Maurice Lafrance, Désiré Devost, Arthur Soucy.

On voyait aussi MM. le maire J.-Chs Cantin, c.r., Jos. Bertrand, Jos. Delisle, Jos. Légaré, Gaston Bertrand, Félix Bouchard, J.-E. Gauvin, Léon Côté, Léon Grenier, Od. Dussault, Ant. Fréchette, Méderic Paré, J.-E. Roy, J.-P. Laroche, Camille Blondeau, Henri Béland, Aimé Hamel Henri Bertrand, Eugène Drolet, Geo. Drolet, Ludger Blondeau, Ludovic Blondeau André Blondeau, Adolphe Blondeau, J.-Alexandre Gauvin, Jos. Drolet, Alon. Alain, R. Falardeau, M. Parent, Paul Roy, Lucien Vignault, Léopold Lelièvre, H. Laforce, Claude Bertrand, M. Jobin, Elzéar Moisan, Paul Beaudoin, Lucien Gagnon E. Bégin, Camille Berthiaume, L. Lacroix, J.-P. Barbeau, René St-Pierre, R. Fortin, Chs Drolet, Alphonse Gaboury, Ludger Alphonse et Gaston Tessier.

M. Claude Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

Funérailles de M. Victor Gourdeau

Les funérailles de M. Victor Gourdeau, employé des postes à sa retraite, décédé à l'âge de 74 ans, ont eu lieu, lundi le 13 juillet, en l'église St-Fidèle et elles ont donné lieu à une touchante manifestation d'estime et de condoléances, les citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de différents groupements et maison d'affaires figuraient dans le cortège et à l'église. Les officiers et employés des postes ainsi qu'un groupe de facteurs étaient aussi dans le défile.

M. l'abbé Léon Létourneau, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service, assisté de MM. les abbés Asselin et Larochelle qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Maurice, Jacques, Philippe et Bernard Gourdeau; son gendre, M. Raymond Garneau; ses petits-fils, Claude, Pierre et Patrick Gourdeau; ses demi-frères: MM. Georges-Henri, Lucien et Jean-Chs Gourdeau; ses beaux-frères: MM. Arthur Derome, Xavier Langlois, Chs-Ed. Langlois, Lucien Lafrance et Philippe Delisle; ses neveux et cousins, MM. Jean-Paul, Antoine et Daniel Derome, E. Forget, Ph. Gingras, Achille Rhéaume, McQuade, Maurice Beaudry, Gaby Gourdeau, Paul-H. Gourdeau, René Rajotte, J. Brind'amour, Denis, Jean et Michel Rajotte, Alex. Gourdeau, Arthur Bédard.

On voyait aussi MM. le chevalier Alphonse Talbot, Gérard Garneau, M. St-Pierre, Donat Lacasse, C.-H. Garneau E. Poliquin, Jos. Poulin, Lucien Soulard, Louis Ferland, F.-X. Lajoie, F. Cloutier F. Laberge, J.-G. Bussières, J.-A. Bouchard, Ludger Nolet, H. Packenham, Elzéar Boucher, Jos. Joliœœur, Honorius Picard, Paul-E. Levesque, Alex. Gourdeau, H. Gravel, J. Bussières, P.-E. Girard, J.-A. Demers René Etienne, F. Matte, Ralph Naughton, L. Barthe, O. Morasse, J. Brind'amour, R. L'Heureux, Alb. Giguère, Lucien Gourdeau, R. Beaulé, P.-E Blais, J.-P. Derome, Jules Légaré, René Rajotte, Lucien Verreault, D. Derome, Armand Trottier, D. Légaré.

Les employés des postes formaient un groupe imposant dans les rangs duquel on voyait: MM. René Fiset, A.-G. Turcotte, J.-A. Létourneau, A. Lachance, A. Gamache, J. Godbout, B. Deschênes, R. Langevin, L. St-Pierre, R. Tremblay, P.-H. Rancourt, L. Thériault, S. Marcheterre, E. Levesque, C. Lapointe, L. Thibault, R. Poulliot, E. Morency, Victor Gingras, J.-A.-V. Bolduc, C.-A. Bolduc, C.-A. Marte, J. Poulliot, H. Trudel, F. Bourdeau, P. Duquet.

On remarquait aussi: les docteurs M. Royer, Rol. Bergeron, Bernard Bergeron, MM. Arthur Bédard, Roger Bergeron, Jean Royer, M. Bédard, Paul Lévesque, Camille Dussault, Paul, Adrien, Arthur Emile, Roger, Ephrem et Achille Beaudoin Camille Lamontagne, Claude Nadeau, Emile Hardy, André Levesque, Ls Guenette, Noël Langlois, Chs Gauvin, Gérard, Jacques, Claude et Chs Garneau, Léger et Gustave Garneau, Paul Bélanger, Arthur Lapointe, Paul Veilleux, H. Leboeuf, Léo Bélanger, Paul Grimard, J.-B. Drolet, Jos. Lapointe, Laurent Drolet, Chs Guay, Jean Derome, Rol. Audibert.

M. Julien Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme Eusèbe Roy

Berthier en bas, (DNC) Un émouvant hommage a été rendu à Mme Eusèbe Roy, (née Adelaïde Aubé), décédée après une courte maladie, à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, à l'âge de 60 ans et 8 mois.

Le service funèbre fut chanté par M l'abbé Armand Plamondon, de Lévis, assisté de MM. les abbés T. Pageot, curé de St-Vallier, et J.-B. Bélanger, comme diacre et sous-diacre.

Portait la croix, M. Robert Roy. Le cercueil était porté par MM. Jules Gagné, Maurice Moisan, Clément Renaud, Roger Roy, Camille Aubé et Irénée Roy, tous neveux de la défunte.

La quête fut faite par Mmes Ludger Roy et Eugène Blouin.

La bannière de Ste-Anne était portée par MM. Paul Guillemette et Paul Carpentier.

Les rubans par Mmes Adélard Pelletier, Paul-Armand Roy, Louis Beaulieu et Hervé Deschênes.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: MM. Donat et Oscar Roy; ses filles Mme Armand Laflamme (Yvonne Roy), de St-François, Mlle Cécile Roy; son gendre, M. Armand Laflamme; ses petits-enfants: Claudette et Jacques Laflamme; ses frères: MM. Nazaire et Achille Aubé, de St-Vallier; ses sœurs: Mme Gaudiose Gagné, (Rose-Anne Aubé), Mme Josaphat Thibodeau (Emina Aubé) Mme Charles Renaud (Marie-Anne Aubé), de Québec; Mme Vve Xavier Roy (Lucie Aubé), Mme Albert Roy (Amanda Aubé), de St-Vallier; ses beaux-frères et belles-sœurs: MM. Gaudias Gagné, Josaphat Thibodeau et Charles Renaud, de Québec; Albert Roy, de St-Vallier; Mme Nazaire et Achille Aubé, de St-Vallier; M. et Mme Arthur Moisan, de St-Raymond; sa tante, Mme Vve Samuel Gaumond; ses neveux et nièces: M. et Mme Lévis Létourneau, Mlles Simone et Jeannette Gagné; MM Paul, Jules et Albert Gagné, M. et Mme Maurice Moisan, M. et Mme Irénée Thibodeau, tous de Québec; M. et Mme Paul Moisan, de Dolbeau, MM. Gérard, Clément et Jean-Marie Renaud, Mlle Irène Renaud Mlle Géraldine Thibodeau, tous de Québec, MM. Marcel et Roger Roy Mlles Roseline, Marie-Ange et Anne-Marie Roy, de St-Vallier, la R. S. Marie-Anne-Cécile, Franciscaine, la R. S. Marie-Jeannine, Sœur Blanche d'Afrique, M. et Mme Roger Bernier, Mlle Antoinette Aubé, de Montréal, Mlle Simone Aubé, de Québec, MM. Camille, Alexis et Gérard Aubé, Mlles Adrienne et Jeanne Aubé, tous de St-Vallier, M. et Mme J.-Alfred Roy, de Jonquière, M. et Mme Eudore Roy, de St-Vallier, M. et Mme Philéas Roy, de Kénogami, M et Mme Jules Roy, M. et Mme Alphonse Bouffard, M. et Mme Alfred Roy, de St-Vallier, M. et Mme Léopold Fortin, de Montmagny, Mlle Lucette Roy, de Jonquière, M. et Mme Albert Bélanger, Mlles Yvette et Simone Roy, M. Irénée Roy, de St-Vallier, Mlle Laurette Laliberté, MM Reynald et Michel Fortin, Mlles Colette, Rachel, Jeannine et Nicole Fortin, tous de Montmagny, M. et Mme Louis Brocher, de Québec, Mlle Denise Roy, MM. et Mmes Réal et René Roy, de Montréal, MM. Langis, Robert, Andréa et Laval Roy, de St-Vallier, M. et Mme Arthur Fontaine M. et Mme Ernest Gaumond, M. et Mme Jean-Raymond Lemieux, de St-Vallier, M. et Mme Jean-Marie Fortin, M. et Mme Roland Bouffard, Mlles Jeanine-Aurore, Monique, Lucette et Paulette Bouffard, MM. Maurice, Fernand, Camille et Emile Bouffard; Mlles Pierrette et Monique Roy, M. Claude Roy, tous de St-Vallier; ses cousins et cousines: Mlle Mary Larochelle M. et Mme Lauréat Gaumond, MM Pierre et Jean-Gilles Aubé, M. et Mme Xavier Aubé M. et Mme Joseph Aubé, tous de St-Vallier, M. et Mme Wilfrid Blais, de St-François, M. et Mme Joseph Fontaine, de St-Vallier, M. et Mme Lorenzo Bouchard M. et Mme Alfred Gosselin, de Québec, Mlle Yvonne Gaumond, de Québec, M. et Mme B. Gaumond, de Lévis, M. et Mme Florian Gaumond, de Joly.

Dans l'assistance on remarquait les religieuses du couvent et leurs élèves, le maire, M. J.-Bte Talbot, MM. Eugène Guillemette, Alexandre Blouin, O. Gagnon Paul-E. Mercier, Jos.-D. Blais, Jean-Paul Aubé, Roméo Blais, Charles-Henri Pelletier, Jean-Charles Roy, Georges et Gabriel Roy, de St-Vallier, Paul-A. Roy, Charles-Henri Blais, Ernest Gaumond, Euclide Blouin, Pierre Beaulieu, Eugène Brochu, Alcide Blais, Henri Langlois, de St-Vallier, Eugène Fournier, de Québec, Edmond et Paul Blais, de St-François, André Blais, Paul Talbot, Jos.-A. Laflamme et Pierre Laflamme, de Montmagny, Roméo et Léo Laflamme, de St-François, Alphonse et Noël Moisan, de St-Raymond, Jean-Noël Bilodeau, Rosario Bilodeau, Oscar Blais, Ulderic Brisson, Onésime Aubé, Josem Guillemette et Irénée Gourde, de St-Vallier, Gérard Blais, Gaudias Bilodeau, Richard Joncas, Ulderic Bilodeau, Clément Guillemette, Emile Laflamme, Elisée Dufour, Louis Beaulieu, Joseph Lemelin, Jean Aubert, Michel Cadieu, Jules Morency, Eugène Tanguay, E. Hoffman, Edgar Boucher, Antoine Paquet, Camille Morency, Eugène Mercier, Arthur Bilodeau, Robert Bossé et plusieurs autres.

La maison Marcel Ruelland, de Montmagny, avait la direction des funérailles.

ST-PHILEMON

Mariage

Mlle Huguette Blouin, fille de M. EE. Blouin, à M. Paul-Henri Fontaine, fils de M. Adjutor Fontaine, de Notre-Dame-de-Buckland. M. E. Blouin accompagnait sa fille et M. A. Fontaine était le témoin de son fils.

Service anniversaire

Le service anniversaire de M. André Tanguay, époux de dame Lucienne Morin, fut chanté récemment par M. le curé Lorenzo Lamontagne.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

MAURICE Pollack LIMITÉE

EN VENTE MARDI SEULEMENT

Plusieurs des item annoncés sur cette page ont été réduits antérieurement, marchandise légèrement défraîchie, échantillons, lignes désassorties ou coupons. S. V. P. aucune commande postale ou téléphonique.

Soldes de fdm

FIN DE MOIS

100 Robes pour dames
12 à 20 — 46 à 52
Orig. jusqu'à 9.98
En picolay, coton gauffré, coton et bemberg. Manches courtes, cols châle ou peter pan, jupes amples, boutons et ceintures de fantaisie. Teintes pastelles et imprimées géométriques.
3.99
Robes pour dames — deuxième

24 Tailleurs pour dames
Worsted et gabardine union
Orig. jusqu'à 19.95
Défraîchis et irréguliers, belle valeur. Gris, beige, royal, marine. Dans le lot 10 à 18 ans
5.00
Tailleurs pour dames — deuxième

11 Manteaux pour dames
Tricotine et drap velours
Orig. jusqu'à 39.95
Manteaux de printemps, belle qualité, beige, rouille, noir, marine. Dans le lot : Longs - 10 à 16 ans.
5.00
Manteaux pour dames — deuxième

5 manteaux courts et 5 imperméables pour dames
Manteaux courts — drap velours, orig. 15.00. Dans le lot 14 à 18 ans. Imperméables, taffetas et bengaline, orig. jusqu'à 35.00. Dans le lot 12 à 16 ans. Chacun.....
5.00
Manteaux pour dames — deuxième

41 paires de 'slacks' pour fillettes - 8 à 16 ans
Orig. 4.98
En gabardine de nylon, alpine, avec revers, ceinture et poches. Belle qualité et idéal pour les jeux et sport. Se lavent en un rien de temps.
1.99
Centre de la Jeunesse — troisième

Rez-de-chaussée

Quantités		Orig.	Vente
	POUR DAMES		
17	**chapeaux pour la pluie,** plastique bleu, noir, brun	.69	.39
40	**chapeaux en paille** ou tissus fantaisie, jusqu'à..	5.98	.99
13	**brassières,** satin et broadcloth, jusqu'à.....	1.98	.59
22	**brassières** - satin et nylon, jusqu'à.....	2.95	.99
4	**sacs à main en plastique noir**.....	2.95	.59
25	**sacs à main** - tissu reversible - couleur faon.....	2.95	.99
5	**sacs à main pour l'été,** styles et couleurs variés	5.98	2.99
132	**bijoux d'été assortis** - boucles d'oreilles, broches; bracelets.....	.59	.29
		4 pour	1.00
146	**paires de gants,** bouclé, tricot d'été, couleurs et grandeurs variées - la paire.....	1.19	.29
	.....	4 paires	1.00
6	**paires de gants en nylon,** couleurs variées	1.00	.29
	.....	4 paires	1.00
34	**petits chapeaux sport,** genre bonnet en délicates fleurs, avec col - les deux.....	1.99	.99
83	**corsages fleuris,** avec épingle, jusqu'à.....	.79	.39
12	**Eaux de toilette**.....	3.00	1.99
20	**traitements pour les ongles**	2.25	1.29
3	**sels à bain**.....	1.75	.79
11	**sachets**	1.50	.79
15	**lotions pour cuir chevelu**	1.25	.79
	POUR HOMMES		
15	**chemises sport,** genre pullover, dos unis, devant à carreaux - P-M-G	3.99	2.49
68	**chemises toilette,** couleurs unies, col fusé. Encolure 15 à 16½.....	1.99	1.49
50	**sous-vêtements,** 'shorts' et camisoles 'shorts' —P-M-G- camisoles — grandes seulement, pièce	.50	.39
43	**chemises en T,** coton, manches courtes. Blanc, bleu, jaune. P-M-G.....	.79	.59
55	**chemises sport,** manches longues, unies ou à carreaux - P-M-G.....	5.95	2.49
8	**paires de souliers.** Pointures 10 - 10½.....	5.95	1.99
	VALISES		
1	**valise cosmétiques,** avec miroir et poignée sur le dessus.....	14.95	5.99
4	**Club Bags,** - cuir ou nylon, tan ou brun.....	32.50	12.99
1	**Club Bag** - cuir ou nylon, tan ou brun, cuir ou canevas - Tan ou brun.....	16.95	7.99
3	**Sacs sport** - chacun.....	25.00	12.99
1	**sac sport**.....	16.50	8.99
1	**sac sport**.....	12.95	6.99
1	**sac sport**.....	7.95	1.99

Rez-de-chaussée

Quantités		Orig.	Vente
	SACS A MAGASINER		
	en canevas, intérieur caoutchouté		
1	**sac à magasiner**.....	5.95	1.99
1	**sac à magasiner**.....	4.95	1.99
	ARTICLES EN PLASTIQUE		
3	**sacs à vêtements,** chacun	3.75	1.99
12	**sacs à vêtements,** longueur 45", cadre en métal, crochet et fermoir-éclair — chacun.....	2.39	.99
2	**sacs à vêtements** - longueur 57".....	2.69	1.29
17	**sacs à entreposage** - chacun	1.49	.49
7	**sacs à chaussures,** contenant: 6 paires, chacun	1.49	.49
32	**sacs à linge - chacun**....	.99	.29
2	**sacs à buanderie,** chacun	.89	.29
	MEUBLE EN CARTON EPAIS		
1	**meuble - 3 tiroirs**.....	3.95	.99

Deuxième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR DAMES		
23	**chandails et pullovers,** manches longues ou courtes.....	5.98	1.99
7	**costumes de bain** - chacun, jusqu'à.....	5.98	.99
5	**jupes** - chacune, jusqu'à	5.98	.99
11	**blouses en coton** - chacune, jusqu'à.....	5.98	.99
13	**blouses en crêpe** - chacune, jusqu'à.....	5.98	.99
3	**chandails** - chacun, jusqu'à.....	5.98	.99
16	**chandails en laine,** manches courtes - chacun....	2.98	.79
3	**sacs à main** - chacun....	1.99	.79
35	**pyjamas en tricot de** jersey.....	2.98	.99
14	**blouses d'intérieur** ¾, en satin rayé, rouge, bleu, vert.....	3.98	1.29
4	**gilets de lit en crêpe**....	1.98	.59
75	**paires de souliers blancs**	6.95	1.99
150	**verges de Sharkskin,** motifs 'herringbone'. Tons pastels, rose, bleu, vert, jaune. Larg. 45". La verge	.98	.49

Troisième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR FILLETTES		
4	**vestons sport en velours** cordé, 2 rouges, 2 jaunes — Fillettes 14 et 16 ans.....	7.95	1.99
6	**jupes en broadcloth,** imprimées, circulaires, 14 ans.....	2.98	.99

Troisième étage

Quantités		Orig.	Vente
	POUR FILLETTES		
13	**'shorts' en alpine** - Fillettes 12 à 16 ans....	1.98	.99
4	**'shorts' en velours cordé** - 14 ans seulement.....	2.98	.99
6	**pantalons 'Jeans'** - 8 ans - gris seulement.....	2.98	.99
30	**chapeaux en paille**.....	3.98	.99
10	**gilets en coton ratine,** rayé - 10 à 14 ans.....	1.98	.99
11	**gilets en coton rayé** - 8 à 14 ans.....	1.49	.99
45	**blouses de couvent,** manches courtes, col ouvert - 8 à 14 ans.....	1.98	.99
13	**blouses sport,** avec ou sans manches, unies ou rayées. Gris, mauve - 14 - 16 - 18 ans.....	1.98	.99
30	**blouses de couvent,** manches longues, encolure ronde - 7 à 8 ans seulement.....	1.49	.59
	POUR BEBES		
40	**camisoles Vanta en coton,** sans manches, 3 mois à 1 an.....	.89	.59
17	**imperméables en plastique,** rouge, jaune, vert - 2 à 6 ans.....	1.19	.79
60	**robes en coton imprimé** - 2 à 5 ans.....	1.19	.79
12	**robes de chambre,** broadcloth imprimé, piqué - 2 à 6 ans.....	4.95	2.99
10	**robes en nylon - taffetas** - 4 à 6x ans.....	5.98	2.99
5	**paletots en gabardine** pour garçonnets - 4 à 6x style de la Marine Royale	12.95	4.99
	POUR GARÇONS		
10	**vestons sport pour garçons,** tweed tout laine 2/25 - 1/29 - 1/30 - 3/32 - 3/31.....	11.95	4.99
3	**ensembles d'été** - 3 ans	3.49	1.00
3	**'Blazers' en flanelle,** marron - 14 ans.....	3.89	1.00
10	**vestons sport** - 1/26 - 6/28 - 2/30 - 1/32 - 8 à 14 ans.....	10.95	4.99
7	**vestons en velours cordé** 4/28-3/30-10 à 12 ans	6.95	1.59
26	**chemises sport en plissé** - P/14 - M/11 - G/1....	1.49	.69
19	**pyjamas en 'flansuède'** - 8/1-10/8-12/8-14/2-..	2.98	1.29
17	**chemises 'Sanforized'** 6/16 - 9/1.....	1.98	.69
43	**'Balbriggans' en coton** - 4 ans /34 - 6 ans /9 -	1.39	.29
		4 pour	1.00

Quatrième étage

Quantités		Orig.	Vente
	LINGERIE DE MAISON		
34	**Ensembles à déjeuner** 50 x 50 — 4 serviettes en damassé importé, vert. Dans une boîte.....	2.49	1.49

Quatrième étage

Quantités		Orig.	Vente
	LINGERIE DE MAISON		
19	**Draps 'Contour'** — belle qualité, irréguliers chacun, ...	2.69	1.49
1	**Couverte 'Esmond'** rose bordée satin — 66 x 80	9.50	4.99
1	**Couverte 'Esmond'**, jaune, bordée satin — 78 x 84.....	3.39	1.99
4	**Couvertes grises** pour le chalet — 53x86.....	3.99	1.99
	PRELARTS — 2 VERGES DE LARGEUR		
1	**Coupon** — 2 2/3 v. c.	1.61	.99
1	**Coupon** — 3½ v.c.....	2.37	1.99
1	**Coupon** — 7 1/3 v.c.	4.33	2.99
1	**Coupon** — 6 v. c.....	6.20	3.99
1	**Coupon** — 6 v. c.....	5.34	3.99
1	**Coupon** — 10 v. c.....	6.90	4.99
1	**Coupon** — 10 1/3 v. c.	9.42	5.99
1	**Coupon** — 6 v. c.....	9.10	5.99
1	**Coupon** — 11⅓ v.c.....	7.82	5.99
1	**Coupon** — 7 v.c.....	9.03	6.99
1	**Coupon** — 10 2/3 v. c.	10.00	6.99
1	**Coupon** — 13½ v. c.....	9.32	7.99
1	**Coupon** — 7½ v. c.....	9.68	7.99
1	**Coupon** — 20 v. c.....	11.00	8.99
1	**Coupon** — 15½ v. c...	12.54	8.99
1	**Coupon** — 17 v.c.....	13.43	9.99
1	**Coupon** — 25 v. c.....	13.75	9.99
1	**Coupon** — 19½ v. c.....	14.63	10.95
1	**Coupon** — 25 v c.....	17.25	12.95
	3 VERGES DE LARGEUR		
1	**Coupon** — 11 v. c.....	10.90	7.99
1	**Coupon** — 13 v. c.....	18.07	14.95
1	**Coupon** — 17 v. c.....	23.63	18.95
	INCRUSTES — 2 VERGE DE LARGEUR		
1	**Coupon** — 9 2/3 v. c.....	24.07	19.95
1	**Coupon** — 13 v.c.....	32.37	24.95
	36 POUCES DE LARGEUR		
1	**Coupon** — 3¼ v. c.....	3.12	1.99
	TAPIS		
1	**Tapis Armstrong** — endommagé — 6 x 9....	9.95	5.95
	JOUETS		

de tous genres, banques, à tirette, jouets mécaniques, jeux, soldats, clowns et poupées etc... des valeurs originelles de .35 à 7.95.

.19 à 2.99

Sous-sol

Quantités		Orig.	Vente
	ARTICLES MENAGERS		
3	**tabourets en métal** pour la cuisine - 24" haut.....	3.95	1.99
10	**plateaux** en métal, 6 verres et 6 sous-verres	2.29	1.29
6	**ensembles pour sandwiches** en porcelaine anglaise, 1 grande assiette et 6 petites.....	3.49	1.99
2	**glacières portatives pour pique - niques,** dimensions: 20 x 9¾ x 12½	13.95	9.99
1	**glacière portative** - endommagée - 17x8½x11	12.00	7.99
5	**paniers à linge** - 16½x23½, 3 couleurs	6.50	3.29

48 rideaux plastique pour salle de bain
Orig. la paire 1.29
Dimensions: 39" x 52", couleurs désassorties, choix en noir et blanc ou blanc et noir.
.29 la paire
Articles de maison — quatrième

9 Jupons longs pour dames
Orig. 1.98
En beau crêpe et incrustés de dentelle — blanc rose, bleu.
.59
Lingerie pour dames — rez-de-chaussée

68 Pantalons denim pour garçons
Orig. 3.49
Lavables et en tissu résistant, idéal pour les sports. Grandeurs : 36/28 — 10 ans — 32/30 — 12 ans.
1.49
Centre de la Jeunesse — troisième

60 imperméables pour dames et jeunes filles
Orig. 2.98
En plastique transparent, imprimés à pois blancs. Petit et moyen seulement.
1.99
Imperméables en plastique — rez-de-chaussée

19 manteaux courts fillettes — 6 à 10 ans
Orig. 8.95
En fin tweed, covert cloth 100% laine, amples, boutonnés au cou et doublés soie. Choix de 4 couleurs.
2.99
Centre de la Jeunesse — troisième

ÉPARGNEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

Le magasin entier participe à cette vente de fin de mois . . . grand nombre d'item non annoncés . . . toutes ventes finales . . . pas d'échange. Voyez aussi nos étiquettes spéciales — rouge et jaune.

Echos mondains

LE MONDE OFFICIEL

Le consul général de France M. François de Vial a reçu à déjeuner samedi au Cercle Universitaire, en l'honneur du commandant et des officiers de l'Aventure.

L'ambassadeur d'Espagne au Canada et madame Mariano de Yturralde y Orbegoso passent quelques semaines au Club Seigneurial.

M. E. H. Coleman, qui était ambassadeur du Canada au Brésil, et madame Coleman sont rentrés de Rio-de-Janeiro. Ils occuperont leur nouvel appartement, au Strathcona à Ottawa dans quelques semaines.

L'honorable sénateur et madame Norman Lambert, d'Ottawa, sont partis pour l'Ile du Prince-Edouard.

RECEPTION

M et madame Dalma Vincent ont reçu à un cocktail samedi en fin d'après-midi, à l'occasion du mariage de leur fille Marcelle, avec M. Marius Morais, Ing.-P.

MARIAGES

Le mariage de Marthe, fille de M. et de madame U. Genest de Thetford-Mines, avec M. Dudley Egan, fils de M. et madame P.J. Egan, de Québec, a été célébré récemment, en l'église St-Dominique. Le R.P. D'Arcy Egan C. S.S. R. de Woodstock, cousin du marié, leur a donné la bénédiction nuptiale et pendant la messe, un programme de chant fut exécuté. Des oeillets rouges et blancs ornaient l'autel et le choeur et des boucles de tulle indiquaient les bancs des invités. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de tulle-nylon blanc neige rehaussée d'un boléro de dentelle; son voile court bordé de dentelle était retenu par un diadème de petites roses et de stéphanotis, des fleurs identiques composaient son bouquet. M. Burton Egan servait de témoin à son frère tandis que MM. Emmanuel Genest et Edward Egan plaçaient les invités. Madame Genest, mère de la mariée, portait une robe de pure soie couleur biscuit, des accessoires noirs et des roses rouges au corsage. Madame Egan, mère du marié, était vêtue d'une robe de soie shantung bleu océan, elle avait des accessoires noirs et des roses sweetheart à l'épaule. A l'issue d'une réception au Club Renaissance, M. et madame Egan sont partis pour les Etats-Unis. Madame Egan portait alors un costume de soie cordée coquille d'oeuf, un chapeau de même nuance et des accessoires marine. Parmi les invités de l'extérieur, mentionnons: madame M. Genest, de Thetford-Mines, M. et madame Philippe Genest, de Barraute, Abitibi, M. et madame Emmanuel Genest, de Montréal, M. et madame Philippe Camiré, M. et madame J. Gagné, M. et madame Paul Couture, tous de Thetford-Mines et madame Frank Desmond, de Westmount.

En la paroisse St-Patrice de Québec, le R.P. Leonard Murphy, C. S.S. R., a béni récemment le mariage de Madeleine, fille de madame Edward Byrne, avec M. Kenneth Stewart, journaliste, fils de M. et de madame Clinton Stewart, de notre ville. La mariée, accompagnée de son frère, M. James Byrne, portait, sur un fourreau de satin blanc, une robe de dentelle Chantilly à jupe très ample dont le corsage était rehaussé d'un collet Marie-Antoinette. Son court voile de tulle illusion était drapé sous un diadème de dentelle Chantilly incrusté de pierres du Rhin et de perles et elle tenait un livre d'heures orné d'une orchidée et de stéphanotis. M. Clinton Stewart servait de témoin à son fils. Madame Byrne, mère de la mariée, était vêtue d'un ensemble marine, elle avait des accessoires assortis et un gardénia blanc au corsage. Madame Stewart, mère du marié, portait une robe de dentelle marine, des accessoires roses et des roses sweetheart à l'épaule. A l'issue d'une réception à l'hôtel Saint-Louis où les tables étaient décorées de fougère et d'oeillets, M. et madame Stewart partirent pour New-York, Boston et Old Orchard. La mariée portait alors une robe de toile bleu poudre, des accessoires noirs et une orchidée au corsage.

M. et madame Lucien Larue et leur fille, Francine, passent une quinzaine au lac St-Joseph, inscrits à l'hôtel Lamothe.

M. et madame Jean Beaudoin sont partis en fin de semaine pour un voyage autour de la Gaspésie.

Mademoiselle Andrée Pomerleau passe une quinzaine au lac Beauport, chez son oncle et sa tante, M. et madame Emilio Normand.

M. et madame Henri Latouche passent la saison estivale à leur chalet à Stoneham.

M. et madame Walter Rioux et leur famille passent quelques semaines à Ste-Luce-sur-Mer, "Au Bec Fin".

M. et madame J.-Edmond Poitras occupent leur résidence de l'Anse à Gilles, pendant la belle saison.

M. et madame Edmond Fortin, d'Arvida, passent deux semaines à St-Jean-Port-Joli, inscrits à l'Auberge du Faubourg.

M. et madame Jacques Picher, accompagnés de leurs fillettes, Johanne et Nathalie, passent une quinzaine à Notre-Dame-du-Portage.

M. et madame Léandre Tessier, accompagnés de leurs enfants Jean, Mariette et Suzanne, passent la saison estivale à St-Augustin.

Mademoiselle Jeannette Trudel, de Shawinigan, passe ses vacances à Notre-Dame du Portage, inscrite au Portage Inn.

M. et madame Lucien Couture, ainsi que leurs fils Michel et Jacques, pasesnt les mois d'été à St-Augustin.

Madame Evelyn Woods Booth, d'Ottawa, fait une villégiature de deux semaines à St-Jean-Port-Joli, inscrite à l'Auberge du Faubourg.

(Suite à la page 8, 1ère col.)



30 jours (repas) $895.
TOURISME & TRAVAIL
251, St-Joseph, Québec

OUI ET NON
par Carol Douglas
conseillère en beauté bien connue



Les coiffures, comme la mode, changent toutes les saisons. En adoptant une des coiffures en vogue, vous renouvellerez votre personnalité.



OUI, commencez par une nouvelle permanente—elle rendra vos cheveux plus dociles et facilitera l'entretien de votre coiffure.

Lors de votre prochaine permanente utilisez les bigoudis rotatifs Toni. Deux fois plus faciles, deux fois plus rapides à employer — ils durent indéfiniment. Procurez-vous le jeu complet comprenant les Bigoudis Rotatifs petit format pour les mèches rebelles de la nuque. $1.29 seulement.



NON, ne vous attendez pas à ce que chaque type de coiffure vous aille à la perfection. Vous pouvez élargir un visage mince à l'aide de boucles souples sur les côtés, ou couper un front trop haut en portant un cran.



OUI, soignez assidûment votre chevelure quelle que soit la coiffure que vous adoptiez. Brossez vos cheveux tous les jours, lavez-les toutes les semaines. Et pour vous donner un shampooing à l'eau douce — même dans l'eau la plus dure — employez le shampooing-crème Toni. Il inonde les cheveux d'une mousse abondante, riche en lanoline. Pot de 4 oz., $1.00, tube de 2 oz., 65¢.



OUI, assurez à vos cheveux l'éclat de tous leurs reflets. En 20 secondes seulement le rinçage-crème Toni—le nouveau cosmétique capillaire invisible — donne à vos cheveux un lustre incomparable . . . les rend dociles . . . faciles à coiffer jusqu'au prochain shampooing. Flacon de 4 oz. 59¢ seulement.

TONI — en tête dans le domaine des recherches capillaires — garantit ces produits pour les soins de votre chevelure.

Les diamants
BIRKS
sont de toute beauté

NE MANQUEZ PAS VOTRE SOMMEIL POUR UN

COUP DE SOLEIL!



Obtenez un

SOULAGEMENT RAFRAÎCHISSANT
en 3 secondes, avec NOXZEMA

Ne TACHE PAS les Vêtements

Ne passez pas des nuits d'insomnie par suite de coups de soleil douloureux et souffrants. Obtenez un soulagement rapide en 3 secondes avec la crème médicamentée Noxzema. A l'instant même ou vous l'appliquez, vous éprouvez une sensation de fraîcheur et de soulagement sur votre épiderme.

Depuis des années, à Coney Island, Miami Beach, Atlantic City et autres plages fameuses, les gardiens ont employé avec succès la crème Noxzema pour soulager les douleurs des coups de soleil.

Noxzema est non-graisseuse . . . et ne tache pas les vêtements ni les couvertures de lits. Obtenez-en un pot aujourd'hui même à tous comptoirs de cosmétiques et de produits pharmaceutiques. 26c, 65c, 89, $1.69.

NOUVEAU! NOXZEMA
maintenant en TUBES pratiques seulement 65c — pour sacoche, voyages, bureau.



POUR UN BEAU TEINT HÂLÉ — SANS BRÛLURE
Employez l'huile Suntan NOXZEMA non-graisseuse



asthme
FIÈVRE DES FOINS



Enfin, un laboratoire important et sérieux de France a réussi à mettre au point un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins.** DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où son effet immédiat. Traitement simple et efficace; DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement quelques coups de poire suffisent pour arrêter une crise). DYSPNE-INHAL est commode parce qu'il est offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

—Rol. Legendre

(Suite de la page 3)

Emilien Héroux de Deschaillons-paroisse.

La foule des auditeurs avait littéralement bondé la place de l'église et le carrefour à cet endroit était bordé d'automobiles, de camions et d'autobus.

Deux députés provinciaux ont prêté leur appui au candidat fédéral au cours de cette assemblée. M. René Bernatchez, représentant de Lotbinière à l'Assemblée législative et M. Henri Jolicoeur, député de Bonaventure.

M. Bernatchez, comme M. Legendre l'avait fait précédemment, accusa les libéraux de s'accaparer le vote des électeurs "à coups de caisse électorale" et il blâma le parti au pouvoir de n'avoir pas su fournir un drapeau national pour ensevelir les Canadiens morts au champ d'honneur. Plus tôt, le député provincial avait mis les électeurs de Lotbinière en garde contre l'appel au sentiment lancé par les libéraux en représentant que M. St-Laurent était un Canadien français qui en tant que tel devait se mériter le vote des Canadiens français.

M. Henri Jolicoeur a soutenu que "chaque année, $93,000,000 partent de la province de Québec et s'en vont à Ottawa pour être administrés par Ottawa contre Québec".

La série de discours avait été ouverte par M. Bruno Lafleur.

M. Legendre a reproché au parti libéral ses tendances centralisatrices sa politique de gaspillages particulièrement en ce qui regarde les dépenses de la défense, et sa politique agricole néfaste.

Au sujet des dépenses du gouvernement, le candidat progressiste-conservateur a cité comme exemple le fait que 1,500,000 cravates avaient été achetées par le gouvernement pour 120,000 hommes. Ces dépenses, dit-il ont été faites "pour satisfaire quelques amis du régime. La politique d'économie préconisée par M. Drew épargnerait selon lui $500,000,000 par année au pays grâce aux seules réductions sur les dépenses administratives, tout simplement en faisant cesser le gaspillage.

Quant à la politique agricole du gouvernement, M. Legendre a reproché au gouvernement de ne s'être pas préoccupé de créer des débouchés pour les produits agricoles et d'avoir permis l'entrée des huiles végétales sans taxes pour concurrence l'industrie laitière du pays.

—Bourget explique

(Suite de la page 3)

prochain. Et je ne serais pas surpris de voir les 27 comtés du district de Québec voter libéral.

Aide aux cultivateurs

M. Bourget, s'adressant plus particulièrement aux cultivateurs, rappelle que M. St-Laurent a toujours reconnu que l'agriculture est l'industrie de base du pays. C'est pourquoi, à chaque session, le gouvernement libéral améliore les lois qui aident les cultivateurs et augmente les subsides qu'il leur donne.

C'est ainsi que le gouvernement St-Laurent a donné $70 millions en subsides aux cultivateurs du Québec pour compenser ce qu'ils paient dans le transport des grains de l'Ouest.

Le gouvernement a également paye aux cultivateurs québécois, depuis 1941, la somme de $104 millions pour le soutien des prix agricoles. Cela représente $103 pour chacun des cultivateurs du Québec. Il y a aussi la loi de l'amélioration des fermes en vertu de laquelle un cultivateur peut emprunter des banques jusqu'à $4,000 pour améliorer ses bâtiments, acheter des animaux ou des machines agricoles. Dans ce dernier compartiment, le gouvernement St-Laurent a fait 6049 prêts pour un total de $7 millions en 1952. C'est $100,000 de plus que n'a prêté le Crédit agricole provincial.

Toutes ces améliorations font que le revenu moyen du cultivateur canadien s'est passé de $1,300 en 1939 à $4,400 en 1952.

M. Bourget affirme que pas un pays au monde n'est aussi heureux que le Canada. Ici c'est la prospérité; en Europe c'est la misère dans bien des pays.

"Qui peut-on louer pour cette prospérité? Je ne le sais pas, mais je sais bien qui on blâmerait si elle n'existait pas. Dans le comté de Lévis, par exemple, la prospérité a sans cesse régné, depuis la fin de la guerre, il y a huit ans. On prédisait bien, pourtant, qu'il y aurait une dépression. Malgré tout, 3,300 ouvriers travaillent actuellement à Lauzon à des salaires dont certains atteignent $70 par semaine. Grâce à mes démarches, des contrats atteignant $67 millions ont été accordés à ces chantiers, et les cultivateurs s'en ressentent parce que l'ouvrier a de l'argent pour acheter leurs produits.

"Je puis affirmer, sans crainte d'être contredit, que pas un seul comté au Canada n'a plus reçu du gouvernement St-Laurent que le comté de Lévis".

M. Bourget parle ensuite des mesures sociales comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse l'assurance - chômage. C'est le gouvernement libéral qui les a données au peuple pendant que M. Drew et ses amis s'y opposaient. M. Drew n'a pas changé, malgré ce qu'il dit quand il est dans la province de Québec. M. Bourget rappelle que M. Frédéric Dorion a déjà déclaré, devant des vétérans de la guerre, que "le temps était venu de débarrasser la vie publique canadienne d'un homme comme M. Drew". "Comment expliquer, dit le candidat libéral, que M. Dorion se présente comme candidat de Drew dans Charlevoix aujourd'hui? C'est du dernier ridicule quand on se rappelle ce que disait M. Dorion en 1944 ou 1945.

Eloge de St-Laurent

M. Bourget a fait un vibrant éloge de son chef, le t. h. Louis St-Laurent, si respecté par toute la population à cause de sa franchise et de son honnêteté.

"C'est à M. St-Laurent que nous devons la prospérité actuelle au Canada. Sous sa direction le revenu national est passé de $4 milliards à $16 milliards, en 1952. Les salaires ont augmenté de 80 pour cent, les taxes diminuées de $500 millions en deux ans, et la dette nationale a été remboursée dans une proportion de plus de deux milliards, sauvant ainsi $75 millions par année en taxes. M. St-Laurent a donné au pays une administration comme il n'y en a pas ailleurs au point de vue de l'honnêteté et de l'efficacité.

Le Dr Arthur Fafard

M. Fafard a fait l'éloge de M. Bourget en déclarant que pas un député ne s'est autant occupé de son comté. Il est toujours empressé à recevoir les électeurs. Ayant promis d'aider tous ceux qui auraient besoin de lui, il a tenu parole. C'est pourquoi on a eu de la difficulté à lui trouver un adversaire. "En votant pour Bourget vous votez pour St-Laurent" a dit le Dr Fafard.

M. Robert Tessier

Le jeune orateur a réfuté le slogan conservateur: "Il faut changer". C'est bien de changer mais il faut savoir pourquoi et par qui on remplacera M. St-Laurent. Le peuple canadien n'est certainement pas décidé de changer M. St-Laurent pour M. Drew. M. Tessier a fait aussi l'éloge de M. Bourget, amis des jeunes, l'homme franc, honnête et dévoué.

M. Reynold Bélanger

Le député provincial de Lévis a dit le plaisir qu'il a d'appuyer la candidature de M. Bourget dans Lévis. M. Bourget a bien mérité du comté; il a fait son devoir avec franchise. Le peuple est favorable à la politique libérale de M. St-Laurent qui a donné la prospérité à son pays. M. Bélanger a proclamé que les Canadiens français ont plus de chance avec M. St-Laurent d'obtenir la plénitude de leurs droits.

—Deux assemblées

(Suite de la page 3)

ge de 1930 que l'envoi dans un camp de concentration des chômeurs avec un salaire de $0.20 par jour, le parti libéral, par une série de lois de sécurité sociales comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse et l'assurance-chômage, a permis par une circulation plus large de l'argent d'éviter une crise économique au lendemain de la guerre de Corée, qui se termine aujourd'hui, si l'on en croit les dernières dépêches. M. St-Laurent a annoncé lui-même qu'avec la fin de la guerre de Corée, on peut entrevoir une baisse très importante de l'impôt sur le revenu, et ce n'est sûrement pas avec Drew, qui a réclamé continuellement l'envoi de plus de canons, d'avions et de troupes en Europe et en Corée que nous pourrons obtenir cette réduction sensible de l'impôt sur le revenu. Et l'hon. Paul Martin, ministre de la Santé a démontré en Chambre des Communes que si le gouvernement se rendait aux exigences de Drew, il en coûterait près d'un milliard de plus au Canada, ce qui ne serait sûrement pas un moyen de baisser les impôts comme Drew le prétend.

M. Wilfrid Lacroix a souligné les luttes qu'il a conduites à Ottawa contre la hausse du coût de la vie et il a rappelé à ce sujet l'opinion du journal "Le Travail", organe de la CTCC, en date du 11 mai 1951, où l'on trouve l'éloge de ses luttes à la Chambre des Communes à ce sujet. Le candidat libéral a rappelé à l'attention des électeurs de son comté ses interventions répétées contre le communisme et ses démarches en faveur de la nomination d'un ambassadeur au Vatican, nomination qu'il espère obtenir bientôt. Il a en outre souligné ses luttes faites au comité parlementaire du drapeau, luttes qui ont contribué à empêcher l'adoption d'un drapeau comportant l'Union Jack. Il s'est dit de plus convaincu plus que jamais que grâce à la présence de St-Laurent à Ottawa, nous finirons par obtenir un drapeau dans lequel il n'y aura aucun Union Jack. M. Lacroix a aussi souligné ses batailles en faveur de l'obtention d'un collège militaire canadien-français et en faveur de la nomination d'un Canadien comme gouverneur du pays, nomination que nous avons réussi à avoir encore grâce à la présence de St-Laurent a la tête du pays, et cela malgré l'opposition de Drew qui ne peut pas encore digérer la nomination d'un Canadien comme gouverneur; il s'est abstenu même d'être présent à son arrivée à Ottawa, et cela en guise de protestation contre sa nomination. St-Laurent est forcé de procéder par étapes, parce qu'il est obligé de tenir compte de l'opinion des provinces anglaises, mais que de merveilleuses réalisations il a déjà à son actif, poursuit M. Lacroix, dans le domaine de notre marche ascendante vers notre indépendance complète qui sera d'autant plus facile que grâce à lui, nous avons maintenant le droit d'amender notre propre constitution sans référer à Londres.

Le candidat officiel du parti libéral dans le comté de Québec-Montmorency était accompagné de plusieurs orateurs dont Me J.-Jacques Bédard, député du comté de Québec à l'assemblée législative. M. Edouard Bélanger, de Charlesbourg, M. J. Tessier, de Notre-Dame des Laurentides et M. Raymond Gingras, ex-président du Jeune Commerce de la ville de Montmorency.

MANSEAU

Libéra

Mme Louis Rouleau, ex-paroissienne, est décédée récemment à Victoriaville. Elle fut inhumée au cimetière de Manseau.

Un libéra fut chanté en notre église pour le repos de l'âme de la regrettée disparue. La cérémonie fut présidée par M. le curé Antonio Parenteau.

M. Edouard Demers portait la croix ; MM. Nazaire Soucy, Emile Bernier, Romulus Bélair et Victorien Desrochers portaient le cercueil.

Les solistes étaient : MM. Antonio Paillé, Gilles Anctil, le Dr André Proulx et Normand Provencher, N.P.

L'époux de la défunte, ses enfants et un grand nombre de parents et d'amis assistaient au libéra.



COMME C'EST DEJA LOIN ! "Des fleurs et des bonbons pour moi ! Mon Dieu, ce sont de vieilles factures !"

Au congrès des Clubs 4-H

Avec le congrès provincial annuel qui aura lieu les 11, 12 et 13 août prochain, les Clubs 4-H clôtureront officiellement leur onzième année d'activités dans notre province. Cette onzième année a été marquée d'activités plus nombreuses que jamais dans tous les coins de la province.

Les 4-H, en effet, ont planté durant cette période pas moins de 102,000 arbres dont la majeure partie provenaient de pépinières — pépinières 4-H ou pépinières gouvernementales —, et un certain nombre de forêts ou de boisés d'où ils les avaient auparavant eux-mêmes extraits. Dans le domaine de l'embellissement, les jeunes 4-H y ont également été rondement, nivelant plusieurs terrains, posant du gazon, accrochant des boîtes à fleurs aux maisons, ornementant les propriétés avec des arbres, des haies, etc.

Les 4-H, tous âgés de 10 à 20 ans et recrutés en grande partie dans le milieu rural, ont organisé en 1952-53 près de 300 excursions d'étude, à la suite desquelles leurs herbiers et leurs collections d'histoire naturelle se sont fortement enrichis. Une vingtaine de clubs ont organisé des expositions pour faire voir à leurs parents et à leurs amis les fruits du travail 4-H. Une quinzaine de clubs ont organisé un festival durant l'hiver destiné à mieux faire connaître du public les activités et surtout les buts du mouvement. 7 clubs sont venus ajouter aux 17 pépinières 4-H déjà existantes leur propre pépinière, destinée à alimenter les club 4-H et la population en général pour le reboisement et l'embellissement. Les 4-H se sont aussi livrés à d'importants travaux sylvicoles qui ont revalorisé des terrains incultes.

Les Clubs 4-H, organisés et maintenus par l'Association Forestière Québécoise, comptent maintenant tout près de 10,000 membres.

Pères Maristes ordonnés prêtres à Van Buren, Me

Rivière-du-Loup, -(DNC) - Quatre séminaristes de la région d'Edmundston ont été élevés samedi au sacerdoce, en l'église St-Bruno de Van Buren, par Son Excellence Mgr Daniel Feeney, évêque de Portland, Maine.

Les nouveaux prêtres sont: MM. Valier Soucy, fils de M. et Mme Lévite Soucy, 55 rue Veniot, Edmundston-ouest, Gilbert Travers, fils de M. et Mme Amédée Travers, de Baker Brook; Chanel Cyr, fils de M. et Mme Alphée-V. Cyr, de Van Buren, et Léo-James Cyr, fils de M. et Mme Xavier Cyr, également de Van Buren, Maine.

Le R. Père Soucy est né le 20 février 1927, à Edmundston. Le Père Soucy fit ses études primaires à l'école de St-Hilaire, son cours classique au séminaire des Pères Maristes, à Sillery, P.Q. Il fit ensuite un an de noviciat à Staten Island, N.Y., deux années de philosophie et deux années de théologie à Farmingham, Mass., où il retournera passer un an pour compléter ses études théologiques. Le nouvel ordonné a chanté sa première messe, hier matin, en la cathédrale Immaculée-Conception. La cérémonie religieuse a été suivie d'un banquet servi à l'hôtel New Royal, et auquel assistaient de nombreux parents et amis du nouveau lévite. Le Père Soucy doit passer un mois de vacances chez ses parents avant de rentrer à Farmingham, Mass.

Le R. P. Gilbert Travers est né le 13 février 1926, à Baker-Brook. Après avoir fait ses études primaires à l'école de Baker-Brook et au couvent de St-Basile, il poursuivit, comme son confrère le Père Soucy, ses humanités au séminaire des Pères Maristes de Sillery, pour passer ensuite un an au noviciat de Staten Island et étudier la philosophie et la théologie à Farmingham. Comme le Père Soucy, le Père Travers doit retourner à ce dernier endroit pour terminer sa théologie. Il a célébré, hier, sa première messe solennelle en son église paroissiale de Saint-Coeur de Marie, à Baker-Brook. Le banquet préparé en son honneur a suivi au cafétéria de l'Ecole de Baker-Brook.

Les RR. PP. Chanel Cyr et Léo-James Cyr sont tous deux natifs de Van Buren. Ils ont fréquenté ensemble le petit séminaire de Bedford, Mass, le noviciat de Staten Island, et ils ont suivi leurs cours de philosophie et de théologie à Farmingham, Mass., également.

L'élection de Lapalme

Me François Drouin, c.r., président général des élections, publie, dans la Gazette officielle du 25 juillet, une proclamation annonçant l'élection de Me Georges Lapalme dans le comté d'Outremont. C'est le dernier acte officiel de cette élection du 9 juillet.

BUCKLAND

Baptêmes

Marie-Olivine-Lucie, enfant de M. et Mme Jean-Louis Audet (Marguerite Carfier). Parrain et marraine : M. et Mme Michel Audet, de St-Léon de Standon, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Omer-Jacques, enfant de M. et Mme Gérard Carrier (Laurence Pichette). Parrain et marraine : M. et Mme Omer Carrier, grands-parents de l'enfant.

Mariages

M. Gérard Nadeau, fils de M. et Mme Omer Nadeau, à Mlle Thérèse Plante, fille de M. Alphonse Plante et de feu Mme Plante.

—M. Lionel Laflamme, de St-Damien, fils de feu M. Alyre Laflamme et de Mme Laflamme, à Mlle Dolorès Lacasse, fille de M. et Mme Léo Lacasse.

—Le 1er juillet, le mariage de M. Joseph Blais, à Mlle Anita Couture, fille de M. et Mme Joseph Couture.

Décès

Mme Stanislas Carrier est décédée récemment, à l'âge de 93 ans.

Page-O

ÇA C'EST DU BON BOUDIN
Téléphone : 3-4204



ELEGANCE
A PRIX BUDGETAIRES

Aucun besoin d'épargner sur les soins que vous donnez à votre coiffure . . . Des experts vous donneront style, beauté et conseils, avec plaisir à notre salon . . . le tout, pour le prix minimum!

PERMANENTE (Crème à l'huile) 5.00
Coupe de cheveux 1.50

Salon Antoine — Deuxième étage — Signalez : 4-4661
Vous pouvez vous servir de votre compte courant

Modiste Pollack Limitée

Nous employons les produits ROUX et REVLON

Une de ces beautés a découvert le secret d'un teint éblouissant



Celle-ci se lave la figure . . . avec du savon à la manière ordinaire—sans soin. Si c'est ce que vous faites—cessez! Vous pouvez faire tellement plus pour votre épiderme avec le secret de beauté du nouveau Palmolive.



Celle-là embellit son teint . . . en nettoyant bien son épiderme avec le nouveau savon Palmolive. Les dermatologistes ont prouvé que c'est *la meilleure façon* de conserver ce ravissant teint d'écolière!

LES MASSAGES AU PALMOLIVE PROTÈGENT
ce Ravissant Teint d'Écolière!

Palmolive est préférable pour votre épiderme à tous les soins ordinaires donnés avec d'autres savons de toilette

En effet, 36 dermatologistes l'ont prouvé et 1285 femmes ont fait les tests. Voici tout ce que vous devez faire: massez votre épiderme avec la mousse délicate du nouveau Palmolive si doux, pendant 60 secondes, 3 fois par jour. Rincez et asséchez. Dans 14 jours ou moins, votre épiderme sera plus doux, plus lisse, rayonnant de fraîcheur!

Procurez-vous—aujourd'hui—4 morceaux du nouveau Palmolive 100% doux et confiez à Palmolive le soin de protéger *votre* teint d'écolière!

Les Mères se fient au délicat Palmolive

La pureté et la délicatesse du nouveau Palmolive font que les mères, dans le monde entier, ne confient qu'à Palmolive le soin de l'épiderme de leurs bébés. C'est une preuve que le nouveau Palmolive—fait avec des huiles de beauté surfines—si bon pour les bébés . . . est aussi particulièrement bon pour VOTRE TEINT D'ÉCOLIÈRE.



SI FRAIS!

Pour être pimpante comme une écolière
procurez-vous le grand format
pour le bain et la douche

100% pur PALMOLIVE protège l'épiderme des bébés!

Assemblées de M. René Gobeil

M. René Gobeil, candidat conservateur dans le comté de Québec-Montmorency, a tenu une assemblée, à St-Laurent, samedi soir, à Ste-Famille hier après-midi et à Giffard et Notre-Dame de Lorette hier soir. Ont adressé la parole avec le candidat, Me John O'Mera de Montréal, M. Adrien Lambert, cultivateur de Lotbinière, Roméo Pleau, industriel de Loretteville, M. Raymond Savard était maître de cérémonie.

Traitant des problèmes agricoles qui intéressent l'Ile d'Orléans, M. Gobeil a mentionné entre autres choses, la culture des fraises et dit que le gouvernement fédéral devrait aider par la construction d'entrepôts frigorifiques et pour la vente de ce produit comme il le fait pour les producteurs de blé de l'Ouest, cupé, M. Gobeil ajoute qu'Ottawa mais le député ne s'en est pas occ devrait protéger les producteurs de fraises canadiens contre l'importation massive de ce produit venant de Hollande. A Ste-Famille, il a aussi mentionné que l'Ile d'Orléans est un centre historique et Ottawa devrait le considérer comme tel et y dépenser de l'argent pour lui conserver son cachet et y établir des parcs.

Lors de l'assemblée de Giffard et de Notre-Dame de Lorette, les orateurs et en particulier le candidat M. Gobeil ont analysé l'attitude de M. Lacroix, et les votes qu'il a donnés surtout au cours des quatre dernières années, M. Gobeil a rappelé que depuis les dernières élections, il ya eu sept sessions ou parties de sessions au cours desquelles il s'est pris 200 votes à la Chambre des Communes, mais que M. Lacroix n'a voté que 41 fois. Lors de la session de 1949 et de la session spéciale de 1950, de celle de 1952 il n'a voté que deux fois à chacune de ces sessions. M. Lacroix prétend qu'il a bataillé pour obtenir la pension des vieillards à 65 ans, pourtant il a voté contre une mesure présentée en ce sens par les C. C. F. le 15 mars 1950, et le lendemain 16 mars par le parti conservateur. Le 7 novembre 1949, le parti C. C. F. présentait une motion pour que la taxe sur l'impôt soit amendée de façon à ce que les contributions des membres des unions ouvrières soient déduites de leurs revenus taxables, L. Lacroix était peut-être à la Chambre mais il n'a pas voté sur cette motion. Le 6 mars 1952 M. Lacroix n'a pas voté sur une motion C. C. F. appuyé par le parti conservateur au sujet de l'élaboration d'un projet d'assurance-santé, le 2 mai 1952 M. Lacroix n'a pas voté sur une motion demandant que les frais médicaux soient déduits pour fins d'Impôt. Le 7 avril 1953 M. Lacroix n'a pas voté sur une motion demandant que des mesures soient prises pour garantir des prix minimums aux produits agricoles, de même qu'il n'a pas voté le 8 avril 1953 sur une motion demandant que les conseils municipaux ainsi que les commissions scolaires, soient exemptés des taxes d'accise, et que les propriétés appartenant au gouvernement fédéral dans les différentes municipalités canadiennes soient taxables.

Ce soir, assemblée du candidat conservateur à St-Emile à 8.30 p.m.

—Me Jean Lesage

(Suite de la page 3)

en douze mois la somme considérable de plus d'un million et demi en pensions et en allocations familiales. Puis Me Lesage a traité du sujet des taxes, "un sujet de grande actualité dans la lutte actuelle". "Il est vrai, dit-il que nous avons des taxes, mais nous les prenons chez ceux qui peuvent en payer pour donner l'argent à ceux qui en ont besoin. Aucun moyen n'a encore été trouvé pour faire autrement. C'est la même chose pour les municipalités, le gouvernement provincial. Pour faire des dépenses dans l'intérêt du peuple, il faut taxer, mais il y a une manière de le faire et je crois que nous avons la bonne manière à Ottawa. L'impôt sur le revenu est le plus juste que l'on puisse établir. Vous payer selon vos gains ! Mais vous payez moins au Canada que partout ailleurs dans le monde". Me Lesage cite ici des chiffres. La taxe par tête au Canada, pour tous les gouvernements, est de $352, tandis qu'aux Etats-Unis, pourtant le pays le plus riche de l'univers, elle est de $498. "J'aime mieux, dit-il, taxer moins les revenus en bas de $10,000, et plus les revenus de plus de $10,000". Il mentionne les réductions d'impôts et de taxes données au pays par les libéraux depuis deux ans "afin de donner une impulsion constante aux affaires et au régime économique du pays". Il rappelle en outre que le gouvernement St-Laurent a fait disparaître les licences des radios-récepteurs et qu'à sa demande expresse, les pères de familles qui ont des fils aux études supérieures paient moins d'impôt. "C'est important, dit-il, que les fils de nos gens soient bien instruits afin qu'ils occupent

Parlant ensuite de la promesse de des postes de commande chez nous", M. Drew de réduire les taxes avec les surplus, Me Lesage déclare trouver étrange que le chef conservateur soit opposé aux surplus alors que ses amis politiques, MM. Frost et Duplessis, sont fiers d'annoncer des surplus chaque année, "ce qui est de bonne administration", dit-il. "Je crois, ajoute-t-il, qu'il vaut mieux avoir des surplus pour réduire la dette nationale, ce qui se fait sous le régime libéral".

"C'est le temps de changer" clament les amis de Drew, dit encore Me Lesage, en parlant du slogan des conservateurs dans la campagne actuelle. "On a aussi dit cela aux Etats-Unis, l'automne dernier, et les républicains sont entrés au pouvoir sous M. Eisenhower. Ce dernier avait promis de reduire les taxes. Aucune taxe n'a été diminuée depuis ce temps. De plus, on n'a trouvé aucun scandale de gaspillage dans l'administration publique ainsi qu'on se faisait fort de le faire". Il rappelle ensuite l'échec de Bennett au sujet des marchés mondiaux et la crise qu'a alors connue le Canada sous le dernier régime conservateur. "Les Canadiens, dit-il encore, vont-ils prendre le risque de perdre les marchés que nous détenons actuellement. Je sais que vous ne prendrez pas ce risque, non seulement dans le domaine du commerce mais tous les autres domaines."

Après avoir rappelé les paroles injurieuses déjà prononcées par Drew contre la race canadienne-française, Me Lesage a démontré pourquoi il fallait voter pour St-Laurent. "Si vous n'aimez pas votre ancien député, dit-il, mettez votre pouce sur mon nom mais votez pour le gouvernement de M. St-Laurent" et il a terminé en insistant fortement sur l'importance qu'il y a pour tous d'aller voter, le 10 août prochain. "En votant pour le gouvernement St-Laurent, dit-il, vous voterez pour vous, pour l'avenir de vos enfants et pour l'avenir de notre pays chéri, le Canada, que nous aimons tous".

M. Simon Fortin, cultivateur de St-Jean-Port-Joli, a été le premier orateur de l'assemblée d'hier. "Vous constatez, dit-il, qu'il n'y a pas de lutte de classes dans l'organisation de M. Lesage. Le simple cultivateur que je suis peut vous adresser la parole. Tout à l'heure, vous entendrez un industriel puis un avocat. Tout le monde est sur le même pied". Il a remercié Me Lesage de ce que ce dernier a fait pour son comté et surtout pour la classe agricole. Il a ensuite rappelé de quelle manière l'ancien député reçoit ses électurs, les bons conseils qu'il leur a toujours donnés et les services qu'il leur a rendus.

M. André Rousseau, industriel, a vivement dénoncé le colonel Drew pour les propos injurieux qu'il a tenus à l'égard des Canadiens français il y a quelques années et il a démontré, de façon éloquente, pourquoi les électeurs doivent voter pour le gouvernement libéral de M. St-Laurent et pour son candidat dans Montmagny-L'Islet. Des prétendus scandales que les conservateurs ont cru de couvrir, il a dit que le gouvernement avait eu le courage d'instituer une commission d'enquête et de punir les coupables comme ils le méritaient. Il a ensuite décrit la prospérité dont jouissent les Canadiens dont les revenus ont atteint 4 milliards en 1945, 9 milliards en 1950 et 17 milliards l'an dernier. "goûtant ainsi une prospérité qui leur a été assurée par le régime de M. St-Laurent". Enfin, il a rappelé ce que l'administration libérale a fait pour le bilinguisme en notre pays, "le gouvernement a si bien manoeuvré à ce sujet, a dit M. Rousseau, qu'il a forcé M. Drew à parler le français".

Me Roger Ouimet, C. R. de Montréal, a terminé la série des discours. Il a salué en Me Lesage un futur ministre et il s'est dit heureux d'être venu à St-Eugène pour saluer le candidat libéral et rendre hommage au gouvernement St-Laurent qui a tant fait pour le peuple canadien. "La tournée de M. St-Laurent à travers le pays, dit-il, est un présage de la grande victoire du 10 août prochain". Il a mis en garde contre ceux qui disent que la majorité du gouvernement St-Laurent était trop forte et qu'on pouvait voter de manière à la réduire sans nuire à l'administration libérale. "Ceux qui vous disent cela ne sont pas sérieux. C'est même dangereux car si les libéraux ne perdaient que cinq sièges dans chaque province du pays, il y aurait changement de gouvernement à Ottawa. Je ne crois pas que ce soit là votre désir et je sais qu'ici, dans Montmagny-L'Islet, vous allez appuyer le gouvernement et son excellent candidat, Me Jean Lesage. Au contraire, vous donnerez une très forte majorité à votre candidat pour que M. St-Laurent le choisisse pour l'un de ses aviseurs".

L'orateur a rappelé la belle carrière de Me Lesage, citant quelques souvenirs de l'époque où tous deux "participaient avec entrain à des concours d'éloquence", puis parlant de la part que le candidat libéral a prise aux conferences internationales, il a dit "qu'il était l'un des hommes d'Etat responsables de la paix qui doit être signée en Corée", ajoutant que c'est l'administration libérale qui a fait du Canada une grande puissance mondiale, ce qui a permis et permet encore à notre pays de jouer un rôle de tout premier plan sur la scène internationale. "Faites votre devoir de citoyen en allant voter," dit Me Ouimet en terminant, le droit de vote doit être sacré et vous devez l'exercer de crainte de le perdre comme la chose s'est faite dans d'autres démocraties qui étaient pourtant fortes mais où les citoyens se sont montrés négligents". Ses derniers mots ont été pour souligner que Me Jean Lesage est tout désigné pour occuper, un jour prochain, le poste élevé de ministre des Finances car "il sait manier les chiffres avec une facilité qu'envieraient plusieurs de ses concitoyens de langue anglaise. Vous avez raison d'être fiers de lui comme vous aurez raison de lui donner une forte majorité le jour de l'élection".

Me Jean Lesage a dit le mot de la fin en remerciant les orateurs, la foule nombreuse qui s'était rendue à St-Eugène, et il a particulièrement signalé la présence du maire de L'Islet Station, M. Amédée Ouellet. On remarquait en outre, Me Alexandre Chouinard, C.R., M. Gérard Thibault, de Montmagny, M. Jos.-H. Blanchet, de St-Pamphile et plusieurs autres citoyens en vue du comté. Hier avant-midi, Me Lesage avait adressé la parole à St-Adalbert, et hier soir, il a tenu une grande assemblée à Saint-Fabien.

Demain soir, rangs Sts-Anges et Belair à 8.30 p.m. et mercredi soir, Ange-Gardien, salle municipale, aussi à 8.30 p.m.



La BOULANGERIE HETHRINGTON INC., est fière à juste titre d'avoir été la première à installer, sur le boulevard d'Orléans, à Québec, le magnifique panneau-réclame animé que l'on peut voir ci-dessus. L'exécution en a été réalisée par le studio E. B. COTE. —

Mort tragique

Windsor, Ontario, 27. (PC) Russel Hill, 22 ans, est mort hier au bout de son sang moins de 15 minutes après qu'une pièce de métal lui eut pénétré dans l'aine pour y couper une artère.

Projet étudié par les industriels du Bas du Fleuve

Rimouski, (DNC) Toujours désireuse d'augmenter son niveau de développement industriel, la région du Bas St-Laurent s'apprête à mettre sur pied un nouvel organisme qui serait connu sous l'appellation de "Conseil d'Orientation Economique du Bas St-Laurent".

Le projet a été étudié, lors d'une réunion préliminaire tenue, récemment, à Rimouski. Le but de ce conseil serait d'aider la petite industrie existante et de susciter la création de fonds d'expansion industrielle dans les localités. Le territoire couvert par le nouvel organisme s'étendrait de Rivière-du-Loup à Ste-Anne des Monts.

Répondant à l'invitation de M. Alexandre Dufort, gérant de l'Association forestière du Bas St-Laurent et de la Gaspésie, un groupe d'hommes d'affaires, de représentants de municipalités et d'associations ont participé à cette première réunion.

Au nombre de ces derniers, on remarquait notamment, M. Gérard Lapointe, maire de Rivière-du-Loup; M. Charles St-Pierre, échevin et président du comité industriel de Rivière-du-Loup; M. Aimé Bellemare, président de l'Association Forestière; M. J.-Alphonse Ross, président de la St-Jean-Baptiste diocésaine; M. Paul Paradis, président de la régionale du Bas St-Laurent de l'Association Professionnelle des Industriels; M. Robert Otis, de Matane; M. l'abbé Paul-Emile Dubé, aumônier de l'union régionale des Caisses Populaires; M. C.-B. Beaudet, de Mont-Joli; M. Elzéar Côté, de Rimouski; M. André Thériault, commissaire industriel de la ville de Rimouski; M. Benoit Sylvain, comptable; M. Gilles Martin, professeur en économie, chargé d'une enquête économique dans le Bas St-Laurent; M. Arthur Rioux, secrétaire de la Diocésaine des Sociétés St-Jean-Baptiste; Me Arthur Gendreau, président de l'Association des Industriels de Rimouski.

Ces personnes présentes à l'assemblée, de même que MM. Voyer, président de la Chambre de Commerce d'Amqui; Jauvin, président de la Chambre de Commerce de Matane; Côté, président de la Chambre de Commerce régionale de la Gaspésie; M. l'abbé Antoine Gagnon, aumônier de la St-Jean-Baptiste Diocésaine et directeur de l'Ecole Technique de Rimouski, et M. le notaire Emile Gagnon, président de l'Union Régionale des Caisses Populaires, formeront le comité provisoire de l'organisme en voie de formation.

Le Conseil économique projeté dans le Bas St-Laurent groupera des représentants des municipalités et des associations à caractère régional; il comprendrait un conseil, un exécutif et serait administré par un secrétaire-gérant.

Un acteur, un boxeur se mesurent; pas de drame

New-York, 27 (PA) L'acteur Lawrence Tierney, 34 ans et un ancien boxeur, Mike Sands, 24, ans, ont été arrêtés samedi soir sur le Broadway : un attroupement de quelque 200 personnes s'était formé pour assister à une dispute et aux menaces des deux hommes. La police les a appréhendés pour désordre.

—Les premiers écrivains égyptiens avaient recours à des encres de couleurs diverses afin de différencer les sujets traités.

Un poisson dangereux

North Bay, Ont., 27. (PC) — Un vorace maskinongé de quatre pieds de longueur décidément friand d'orteils est aux aguets sur la rive est du lac Trout à deux milles à l'ouest de North Bay.

Cet effronté maskinongé a mordu un orteil à un homme, a pris une bouchée du bout d'une rame et s'en est pris de plus à une demi-douzaine de nageurs au cours de la semaine.

Ce "maskinongé carnassier" comme l'ont surnommé les gens de la région est maintenant la cible de tous les pêcheurs.

Cependant, le gros poisson qui se prélasse aux abords d'un quai lève le nez sur tous les genres d'appâts qu'on peut lui offrir.

Lundi, M. C. Cole, de North Bay se baignait les pieds au bout du quai quand il a ressenti une vive douleur. Il a vivement retiré son pied de l'eau pour se rendre compte qu'un orteil était douloureusement meurtri et il a vu le poisson se glisser langoureusement sous l'onde.

Quelques heures plus tard un pêcheur qui quittait le quai nonchalamment a ressenti un violent coup à sa rame. Il a aperçu le maskinongé qui tenait solidement le bout de la rame de ses dents. Quand il a réussi à remettre la rame dans la chaloupe il en manquait un morceau à l'extrémité.

Depuis, six nageurs ont été attaqués par ce vilain poisson. Aussi, toutes les mères de la région empêchent leurs enfants de nager aux environs du quai jusqu'au moment où les pêcheurs auront fait son affaire au maskinongé.

Congrès de chirurgiens

Le plus grand congrès de chirurgiens du monde, le 39 ième congrès Clinique annuel du Collège Américain des Chirurgiens, sera tenu à Chicago du 5 au 9 octobre. Plus de onze mille chirurgiens, médecins et autres y assisteront pour prendre connaissance des développements de la chirurgie moderne grâce à des conférences, des projections lumineuses, des émissions de télévision, des discussions.

Les assises se dérouleront au Conrad Hilton Hotel.

Le Collège Américain des Chirurgiens compte plus de 18,500 membres aux Etats-Unis, au Canada et dans d'autres pays.

L'installation du Dr Fred-W. Rankin, de Lexington (Kentucky), à la présidence pour l'exercice 1954 aura lieu le 9 octobre.

CE SOIR
PARC DUROCHER
(St-Vallier et Dollard)
ASSEMBLEE DE
RENÉ BÉGIN
Candidat libéral
dans Québec-Ouest,
appuyant Louis St-Laurent
Plusieurs orateurs
accompagneront le candidat
Le seul candidat libéral
résidant dans le comté
Annonce payée et rédigée par
l'organisation René Bégin.

Seule
LA PÂTE DENTIFRICE
Ipana
AC AMMONIACÉE ET CHLOROPHYLLÉE
offre double protection
1 DÉTRUIT LA CARIE BACTÉRIENNE

La photo de gauche montre la carie bactérienne ordinairement associée à la carie dentaire.
La photo de droite démontre comment l'Ipana A/C détruit presque toute la carie bactérienne.
2 PRÉVIENT LA MAUVAISE HALEINE TOUTE LA JOURNÉE

Des épreuves scientifiques prouvent que l'Ipana A/C enraye l'odeur buccale désagréable — même 12 heures après le brossage, dans la plupart des cas.
Format économique géant seulement 69¢

Ipana AC AMMONIAC avec CHLOROPHYLLE

JOUR du DOLLAR
A NOTRE RAYON D'USTENSILES DE CUISINE (Sous-sol)


CORBEILLE à pain en jonc. Modèle de fantaisie. Rég. .79, 2 pr $1
COUTEAU en acier inoxydable, 3 pour..... $1
CUILLERE à dessert en acier inoxydable, 5 pour
CABARET en plastique pour dessus de toilette. Se fixe au moyen de vantouse Rég. 2.19 $1
SEPARATEUR de légumes, en aluminium pressé. Rég. 1.49 2 pour..... $1
POLISSEUR et APPLICATEUR de cire à plancher en pâte. Rég. $1.59..... $1
MOULE A POUDING pour cuisson à la vapeur. Rég. 1.69..... $1
CABARET en bois au fini naturel. Rég. 1.49..... $1
POELE A FRIRE en acier d'importation allemande. Rég. 1.25 $1
THÉIÈRE en aluminium de marque Senia - 4 tasses - Rég. 1.49..... $1
BOUILLOIRE en aluminium pressé avec couvercle - 2½ pintes. Rég. 1.95..... $1
ENSEMBLE de 4 boites en tôle émaillée. Rég. 1.59 $1
MARTEAU pour le steak. Très bonne qualité. Rég. 1.19..... $1
BANQUE EN FONTE Souvenir du couronnement. Rég. 1.95..... $1
PLAT A VAISSELLE en fer blanc — Diamètre 15½" Hauteur 6"..... $1
CISEAUX de belle qualité, pour la maison. Longueur 8 pouces. Rég. 1.99..... $1
PAPIER A TOILETTE Westminster. Rég. 1.20. 10 rouleaux pour..... $1
BOITE A PAIN en tôle émaillée. Rég. 1.59..... $1
CASSEROLE en aluminium avec couvercle - 3 pintes - Rég. 1.95..... $1
BALAI EN MAIS de belle qualité - 5 cordes. Rég. 1.19..... $1
HEURES D'AFFAIRES : 9 h. à 5 h. Tél. 4-8481
PLAT A VAISSELLE en granit gris bleu. Rég. 1.19..... $1
POUBELLE Poubelle de cuisine, en tôle émaillée. $1
CUVETTE en tôle galvanisée No. 000. Diamètre de 15 pouces. Rég. 1.39. $1
VENTES FINALES AU COMPTOIR SEULEMENT
LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
BOITE à lunch en métal émaillé noir. Rég. 1.89.... $1
BOUTEILLE Vacuum pour maintenir le liquide chaud ou froid. $1
CHAUDIERE à l'eau en granit - 14 pintes. Rég. 1.39.... $1
BASSIN en granit blanc. 2 pour..... $1

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Madame A.A. MacDiarmid, de notre ville, qui a passé trois mois en Europe, est arrivée à Québec vendredi, à bord du Samaria.

Madame Roméo Côté ainsi que mademoiselle Denyse Côté ont fait un bref séjour à Montréal récemment.



EN VEDETTE ? Peter Pospelov, secrétaire du comité central du parti communiste semble avoir renforcé sa position parmi les dirigeants du parti, au cours de récentes nominations de chefs soviétiques. Radio-Moscou a souligné sa nouvelle puissance quand elle a mentionné son nom dans une nouvelle annonçant les sanctions prises par le régime contre Mir-Djafar A. Bagirov, premier ministre de l'Azerbaijan, qui a été expulsé du parti et démis de ses fonctions.

Mademoiselle Gertrude Roy, de Concord, N.H., a passé quelques semaines à Beaumont, à la résidence d'été de madame L. Williams.

Mademoiselle Germaine Gilbert, de Loretteville, est revenue d'un séjour en Ontario, chez ses parents M. et madame Clifford Hitchcock, de St-Ann; au cours de son voyage, elle a visité les chutes Niagara, Buffalo et autres villes.

M. Eugène Achard, de Montréal, est parti, ces jours derniers pour un voyage d'étude de trois semaines sur la côte nord au cours duquel il visitera Tadoussac, Baie-Comeau, Sept-Iles et les points intermédiaires.

Madame Onésime Boucher, de Marieville, fait actuellement un séjour de quelques semaines au Manitoba, chez ses parents.

Mesdemoiselles Gilberte Beaudry et Lucette Lambert, de la métropole, sont de retour d'Hampton Beach où elles ont fait un séjour de plusieurs semaines.

Nouvelles de Shawinigan

Budget adopté

Le conseil de ville de Shawinigan, réuni en séance régulière, sous la présidence de S. H. le maire François Roy, a adopté un budget de $1,410,755.15, maintenu la taxe foncière générale à $1.90 par $100 d'évaluation impossable et supprimé la taxe spéciale de $0.10 qui avait été imposée pour finir de payer l'hôtel de ville et qui n'a plus maintenant sa raison d'être, puisque ce paiement est terminé.

Ce budget est quelque peu inférieur à celui de l'année précédente. Pour 1952-53, le conseil avait adopté un budget de $1,416,365.25, mais ce budget prévoyait une taxe spéciale de $57,584.11. Par contre la taxe foncière, dans le dernier budget adopté rapportera $1,130,122.53, tandis que l'an passé, elle avait rapporté $1,094,098.09.

Résolution

Le conseil de ville de Shawinigan, à une assemblée régulière, a adopté une résolution pour demander à la Commission des Transports du Canada d'obliger les Chemins de Fer Nationaux à payer la construction d'un nouveau viaduc, au-dessus de leur voie ferrée, et d'émettre une ordonnance à cette fin.

Le conseil a pris cette décision après avoir pris connaissance de la lettre dans laquelle les autorités ferroviaires avisaient la Commission des Transports du Canada qu'elles ne s'objectaient pas au projet de construction, mais qu'elles n'entendaient rien payer de la construction. Quant aux frais d'entretien, elles offraient de les partager à part égale.

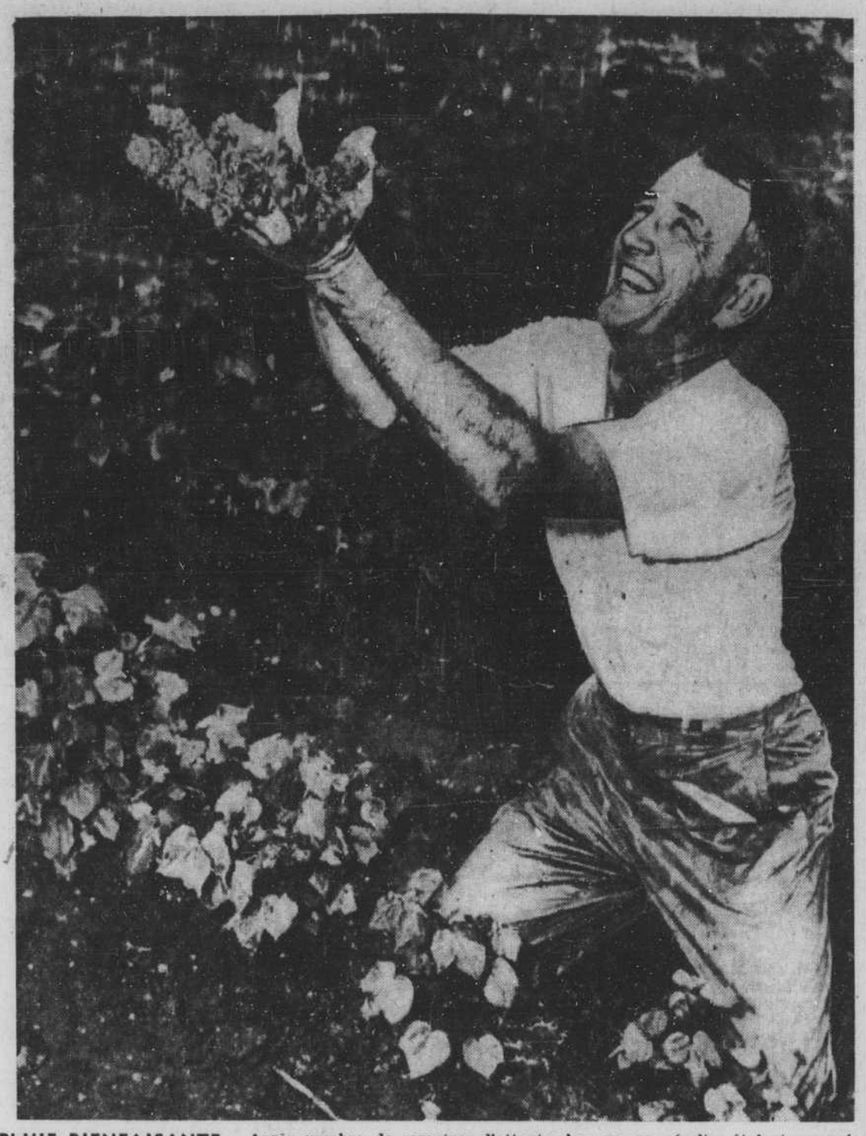
S. H. le maire François Roy a déclaré que si le Canadien National ne passait pas à cet endroit, la cité n'aurait pas besoin d'un pont à cet endroit. Le conseil a convenu de réclamer de la Commission des Transports qu'elle oblige la dite compagnie ferroviaire à se charger du coût des travaux, dans leur entité.

M. l'échevin Albert Blais, en plus de faire cette proposition, a demandé qu'une lettre contenant le texte de la demande du conseil soit envoyée au député fédéral du comté, M. J.-A. Richard.

Octroi

Le Comité des Loisirs de Shawinigan a reçu du ministère provincial du Bien-Etre Social et de la Jeunesse, un octroi de $1,000 pour ses activités de cette année. La nouvelle a été annoncée par M. Georges Terriault, secrétaire du comité des Loisirs. Le chèque de $1,000 est parvenu au Comité des Loisirs par l'entremise de l'honorable Dr Marc Trudel.

—Bien que la Suède soit un pays dont la neutralité, en temps de guerre, est reconnue depuis longtemps, compte cependant 900,000 de ses sujets dans les organisations de défense civile.



PLUIE BIENFAISANTE : Après nombre de semaines d'attente alors que ses récoltes étaient menacées faute de pluie, ce fermier de Dallas, Texas, dont le nom est inconnu, donne ici libre cours à sa joie exubérante au moment où tombe une pluie bienfaisante qui transforma sa terre desséchée en une mer de boue. Des millions de dollars ont été perdus par les fermiens dans cette region, la température torride et les jours sans pluie ayant desséché les champs de coton et de blé d'Inde. (Central Press)

LA DURANTAYE

Mariage

M. l'abbé Armand Lord bénissait récemment le mariage de Mlle Réjeanne Marquis, fille de M. Edgar Marquis, à M. Arthur Labonté, fils de M. Alphonse Labonté. MM. E. Marquis et A. Labonté servaient de témoins à leurs enfants.

Pendant la messe, un programme de chant fut rendu par Mme Garant, Mlle Rolande Marquis, Mlles Yolande et Claire Godbout.

Après une réception chez les parents de la mariée, les nouveaux époux sont partis pour les Etats-Unis. A leur retour, ils résideront à La Durantaye.

Services

Le service anniversaire de feu M. Napoléon Cadrin, époux de dame Léontine Boulanger, fut chanté récemment en notre paroisse.

Récemment, ont eu lieu les funérailles de la jeune Hélène Dorval, décédée à l'âge de 13 ans. Elle était la fille de M. et Mme Hilaire Dorval.

Noces d'or

M. et Mme Alphondor Bélanger ont fêté récemment, le 50e anniversaire de leur mariage.

Après une messe célébrée en l'église paroissiale par M. l'abbé Chs-Henri Morin, neveu des jubilaires, les enfants et petits-enfants prirent part à un banquet, servi à la résidence de M. Albert Bélanger, fils des jubilaires.

Naissance

Joseph-Maurice - Jean-Louis, enfant de M. et Mme René Pouliot (Rita Vézina). Parrain et marraine : M. et Mme Maurice Vézina, de St-Michel. Porteuse, Mlle Rachel Vézina, de Québec.

RIMOUSKI

Ouverture d'un terrain de jeux

Un troisième terrain de jeux de l'agglomération de Rimouski a été ouvert à la jeune population, ces jours derniers. A l'instar des paroisses de la cathédrale et de St-Robert, celle de Nazareth ouvre pour la deuxième année son terrain de jeux qui a accueilli une centaine de garçonnets qui sont sous la surveillance d'un moniteur attitré, M. Lionel Pelletier, professeur à N.-D.-du-Lac, qui est secondé dans ses fonctions par des assistants.

La journée a débuté par une messe célébrée à 7 h. 30 et à laquelle assistaient les jeunes garçons. A 8 h. 45, ils quittaient le terrain de l'église en parade pour se rendre à leur terrain de jeux qui forme un quadrilataire entre les rues de l'Eglise et Laval, Cartier et Montcalm. M. l'abbé Alphonse Roy, curé, M. l'abbé Ovila Paradis, vicaire, et M. Joseph Fournier, vice-président de l'O.T.J. de Nazareth, étaient présents et de brèves allocutions à la portée des jeunes ont été prononcées.

Le groupe juvénile a déjà à sa disposition plusieurs jeux et de nouveaux jeux seront bientôt ajoutés.

Pasteur fêté

Les paroissiens de Nazareth soulignaient par une séance, ces jours derniers, l'anniversaire de naissance de leur pasteur, M. l'abbé Alphonse Roy. Une bourse bien garnie fut remise au héros de la fête qui était entouré de ses ouailles. M. Chs-Eugène Raymond, marguillier en charge, a prononcé, à cette occasion, une courte allocution de circonstance.

ST-PROSPER

Naissances:

A M. et Mme Gérard Gilbert, une fille, Marie-Paula-Renelle. Parrain M. Camille, Poulin, marraine, Mlle Paula Poulin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Joseph Paulin, grand'mère de l'enfant.

A. M. et Mme Philippe Goulet, une fille, Marie-Léa-Anita. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Goulet.

Mariages:

Récemment a été béni le mariage de Mlle Jeannine Gilbert, fille de M. et Mme Jean-Denis Gilbert, à M. Roch Fortin, fils de M. et Mme Napoléon Fortin.

Récemment a été béni le mariage de Mlle Jeanne-d'Arc Gilbert, fille de M. et Mme Jean-Denis Gilbert, à M. Guy Fortin, fils de M. et Mme Napoléon Fortin.

Dernièrement a été béni le mariage de Mlle Yolande Fortin, fille de M. et Mme Napoléon Fortin, à M. Pruneau, fils de M. et Mme Léopold Pruneau.

Filles d'Isabelle

Mmes Hervé Quirion, Alphonse Buteau, Louidas Quirion, Mlles Fernande Morin, Monique et Claudette Laflame, Jacqueline Larochelle et Yvette Champagne se sont rendues récemment à St-Georges pour se faire initier "Filles d'Isabelle".

Finissant:

M. Claude Roy, fils de M. et Mme Irénée Roy, vient de terminer son cours classique au Collège de Bathurst, N.-B., avec la note "distinction". Il entrera à la faculté de médecine en septembre.

Anniversaire:

Les enfants, les parents et les amis de M. et Mme Adélard Bouffard se réunissaient récemment pour fêter le 40e anniversaire de mariage de ces derniers. Une adresse a été lue par Mlle Colette Bouffard. Des fleurs furent présentées par Mlle Priscille Goulet, et une bourse de $40. a été offerte par M. Denis Goulet.

On s'amusa ferme, et à l'issue de la soirée, un succulent goûter fut servi.

Va-et-vient

Mlle Flore Rodrigue est allée passer un mois, à La Sarre, Abitibi, chez ses grands-parents, M. et Mme Romain Rancourt.

Onze Dames de Fermières sont allées à St-Edouard de Lotbinière, à l'occasion de l'exposition intercercles.

M. et Mme Jos. Côté, M. et Mme Rosaire Fortin, Mme Aimé Côté et Mlle Gilberte Côté sont partis pour quinze jours visiter des parents dans l'Abitibi.

M. Paul Gagnon, M. Albert Dupuis, M. et Mme Maurice Gagnon et M. Emmanuel Dupuis, de Mattice, Ont., en promenade chez des parents à St-Prosper.

M. et Mme Wilfrid Rodrigue en promenade à Mattice, Ont.

—Les îles Faroe, au nord-ouest de l'Ecosse, sont un territoire danois mais elles ont leur administration autonome.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.



RESTAURANT VITAMINE
POUR RESTER JEUNE
Choisissez celui de nos neuf menus qui vous convient le mieux.
REPAS COMPLETS à 55c
CARRE JACQUES-CARTIER



Lave tout ce qui est lavable

Le Nouveau Sunlight, meilleur que jamais, est entièrement pur, extra-savonneux. Il donne plus de mousse, plus vite. Rien ne peut le remplacer. Procurez-vous le Nouveau Sunlight, savon Soleil, aujourd'hui même.

Le Savon Préféré des Canadiennes!

Il ne reste que 4 jours
pour profiter de l'escompte de
20%
— SUR TOUS NOS —
- MOBILIERS DE VIVOIR
- CHAMBRE A COUCHER
- CUISINE
- TABLES, LAMPES, ETC...

ALLOCATION SPÉCIALE
A NOTRE DEPARTEMENT D'APPAREILS ELECTRIQUES
AU MEUBLE MODERNE ENR.
188-190 rue St-Jean — Tél. : 2-5616

L'étiquette est REMARQUABLE...
DOW
KINGSBEER
la lager l'est
ENCORE PLUS
KINGSBEER
la bière de RIZ
AU GOÛT DES CANADIENS
KBN-71

En plein essor... au service de sa patrie





HÉLÈNE MARTIN
Aviatrice de 1ère classe

Née à Lachine, Hélène Martin a fait ses études à Longueuil et à Montréal. Agée de 21 ans, elle a été téléphoniste et employée de bureau avant de se qualifier comme opératrice de radar à Clinton, Ont., après un stage à Saint-Jean, P.Q. Elle est présentement postée à la station aéronautique de Saint-Hubert.

Le Corps d'Aviation Royal Canadien offre d'excellents emplois aux jeunes filles. Car l'aviation, science encore jeune et en plein essor, compte des services spéciaux où l'intuition, le tact et le dévouement féminins peuvent être d'une grande utilité.

"Dans l'Aviation," dit Mlle Martin, "la vie est vraiment agréable. Mes compagnes sont du même avis que moi: les jeunes filles y sont traitées avec courtoisie et grande considération."

"Je me suis enrôlée en septembre 1952 pour trois ans, mais je trouve mon emploi tellement intéressant que je songe à prolonger mon enrôlement quand il touchera à sa fin."

Mlle Martin a un frère, Jean-Paul, dans le C.A.R.C.

Toute jeune fille qui désire se joindre au personnel féminin du Corps d'Aviation Royal Canadian y trouvera un emploi bien rémunéré qui conviendra à ses aptitudes. Suivez le conseil de Mlle Hélène Martin, qui vous dit: *SOYEZ DES NÔTRES!*

Centres de recrutement du C.A.R.C.
678 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal, P.Q. Tél. UN. 6-2449
Edifice du Capitol, 146, rue St-Jean, Québec, P.Q. Tél. 2-8527
49, rue Metcalfe, Ottawa, Ont. Tél. 4-2196

Veuillez m'envoyer, sans obligation de ma part, tous renseignements sur les conditions d'enrôlement et emplois actuellement vacants dans le C.A.R.C.

NOM (lettres moulées) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... PROVINCE .....
DEGRÉ D'INSTRUCTION .....
..... ÂGE .....
CAF53-19F

Corps d'Aviation Royal Canadien

Dette totale de $115,598,000 du Fonds de pension aux vieillards

Ottawa, 27. (PC) La dette du Fonds de pension aux vieillards s'accroit de mois en mois au Canada. Elle s'est accrue d'un autre $5,411,000 en juin, pour atteindre un total de $115,598,000, annonce aujourd'hui dans un relevé le ministère des Finances. Et elle augmentera encore probablement avant la fin de l'année.

Cela découle du fait que les impôts que reçoit le Fonds n'égalent pas les déboursés qu'il fait aux pensionnés.

Et cela signifie probablement d'autres migraines pour les gouvernants quand se préparera le prochain budget.

Le Fonds a été créé en avril dernier quand le Parlement adopta le régime universel de pensions à tous les Canadiens de 70 ans ou plus, pauvres ou riches.

Auparavant, les vieillards de 70 ans et plus recevaient une pension s'ils prouvaient leur indigence. Ce genre de pensions existe maintenant pour les gens de 65 à 70 ans.

Il en résulte que sous l'ancien régime, les pensionnés étaient au nombre de 308,800. Aujourd'hui, il y en a 700,000. Avant le plan universel, le gouvernement fédéral contribuait $6,500,000 par mois aux pensions; il doit en verser maintenant environ $27,000,000. Durant les derniers 15 mois, le coût total des pensions aux vieillards de plus de 70 ans s'est élevé à $408,363,000.

Les revenus selon la formule 2-2-2 ont augmenté, mais sont loin d'appareiller le rythme des déboursés. Selon cette formule, il y a prélèvement de 2 pour cent chacun sur le revenu personnel, le revenu des corporations et la taxe de vente.

Le gouvernement a donc dû faire un "prêt" de $115,598,000 durant les derniers quinze mois. Comment récupérer ce "prêt" et rendre le Fonds solvable?

Le gouvernement peut décider d'effacer cette dette comme irrécouvrable. Il peut le faire d'un seul coup ou le répartir sur un nombre d'années.

Dans ce cas, le gouvernement encourrait des dépenses qui n'apparaissent pas actuellement à son budget. Il peut aussi maintenir le "prêt" dans les livres et hausser les allocations au Fonds de pensions de façon à constituer un petit surplus annuel qui servirait à liquider le prêt.

De toutes façons, le contribuable devra verser davantage.

La maladie de Christmas

Toronto, (PC) — Un jeune garçon de Toronto a l'honneur—bien peu enviable—d'être atteint d'une maladie qui porte son nom. On avait pensé tout d'abord, que le petit Stephen Christmas, était atteint d'hémophilie, une maladie du sang. Après des recherches faites par des docteurs de Toronto au Cap, Afrique du Sud, on en vint à la conclusion que Stephen constituait un cas unique dans l'histoire médicale. La maladie était en effet sujette à variations et suivant les périodes, les hémorragies étaient plus ou moins faciles à arrêter. Les docteurs ont baptisé cette maladie, la maladie de Christmas. Au cours des derniers mois, d'autres cas ont été découverts et en particulier toute une famille de la ville de Québec. Stephen est le fils d'Eric Christmas, de la radio.

Funérailles de M. J.-O. Bélanger

Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église Notre-Dame du Chemin, à la mémoire de M. J.-Oscar Bélanger, époux de dame Alberta Warren, décédé le 17 juillet, à l'âge de 69 ans et 10 mois. M. Bélanger était un employé des postes à sa retraite depuis quarante ans. Il était secrétaire provincial de l'Association des employés fédéraux à leur retraite.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Horace Gagnon, aumônier de l'Hospice St-Antoine. Le service fut chanté par Mgr Cyrille Deslauriers, curé de la paroisse, assisté de M. l'abbé Dubord et de M. l'abbé Chs-Eug. Cliche, comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait, Mgr Elias Roy, P.D., supérieure du collège de Lévis, le R. P. Arsène Roy, M. l'abbé J.-A. Létourneau, M. l'abbé Horace Gagnon, et M. l'abbé Gérard Fortin, du Collège de Lévis.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 46, Boul. St-Cyrille, le deuil était conduit par ses fils: MM. Gilles Bélanger, Pierre Bélanger et Robert Bélangr; ses frères: M. Jean-Baptiste Bélanger; ses gendres: MM. René Beauchamp et Emilien Legaré; ses beaux-frères: MM. John-E. Hoover, de Washington, D.C.; ses neveux: MM. Oscar Houde, de Montréal, Charles-Henri, Rosaire et Robert Houde, de Shawinigan, Louis-Emilien Houde, de Grand'Mère, Jean-Marie Bélanger, Maurice Deschênes, Warren Hoover, Georges Gauvin, Albert Paquet, Paul Morin, Philippe Tremblay, Guy St-Jean, Roland Brousseau, Gérard Lord, Jean-Paul Magnan, Georges Girard; ses cousins: MM. J.-E. Bélanger, Amedée Bélanger, Zénon Bélanger, Mazenod Bélanger, S. Bélanger, Elisée Bélanger, Lazare Blanger, Arthur, Hector, Claude et Guy Warren.

Dans l'imposant cortège, on remarquait M. Maurice Cloutier, M.A.L., de Québec Centre, le notaire Raymond Cosette, président de la Régie des Loyers, ainsi que plusieurs représentants de la Régie des Loyers, dont MM. G. Fréchette, A. Drolet, A. Bourget, R. Pelletier, R. Drolet, A. Bisonnette, J.-Alex. Martin, le Dr. René Roy, de Lévis, MM. L. Higgin, O. Beaumont, H. Couillard, P. Brnier, R. Maingay, R. René, Chs. Fortin, B. DeBlois, P. Déry, L. Bédard, L. Bélanger, S. Bélanger, J.-R. Choquette, A. Guimont, M. Gosselin, M. Baillargeon, A. Beauchamp, P. Beauchamp, le capt. A. Caron, L. Légaré, Georges-A. Gauvin, E. Nadeau, J.-B. Money, Eug. Amyot, M. Houde, L. Amyot, B. McCauley, E. Duval, Ton Penney, V. Desbiens, W. Houde, Paul Hudon, E. Déry, H. Poulin, M. Poulin, M. Langlois, J. Marcil, R. Boivin, G. Amyot, A. Walsh, O. Saillant, A. Marcoux, G. Lebel, R. Clavet, M. Dorval, E. Dunnan, H. Roy, M. Morency, J.-E. Lemay, J.-A. Clavet, R. Falardeau, R. Drolet, H. Julien, A. Poulin, Guy Baillargeon, A. Audet, G. Vaillancourt, Louis Rochette, C.-H. Mercier, Chs Mainguy, R.-C. Faguy, R. Faguy, Henri Faguy, P.-A. Veilleux, J.-B. Villeneuve, J. Poulin, R. Guénard, J.-W. Verreault, E. Vincent, J.-V.-E. Frenette, président de l'Association des Employés Civils à leurs retraites, M. Haway, J.-P., Haway J.-E. Coutire, C. Allard, J.-L. Dupuis, R. Talbot et O. Beaulieu, C.-A. Dallaire, F.-X. Robitaille, M. Gingras, J.-M. Gosselin, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont.

M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

ST-MARTIN

Baptêmes

Diane-Francine, enfant de M. et Mme Laurent Dulac (Gilberte Poulin). Parrain et marraine : M. et Mme Joseph Dulac, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Serge-Raymond, enfant de M. Mme Joseph Garneau (Simone Poulin). Parrain et marraine : M et Mme Wellie Couture, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Jacques-André, enfant de M. et Mme Paul Fortin (Marie-Marthe Vachon). Parrain et marraine : M. et Mme Alfred Fortin grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Doris-Michel, enfant de M. et Mme Alozier Fortin (Marie-Anne Arsenault). Parrain et marraine : M. et Mme Doris Fortin, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Elisabeth-Carole, enfant de M. et Mme Bertrand Bolduc (Carmen Giguère). Parrain et marraine : M. et Mme Laurent Bolduc, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Louise-Sylvie, enfant de M. et Mme Albéric Gilbert (Simone Pomerleau). Parrain et marraine : M. et Mme Alexandre Pomerleau, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-François-Marcel, enfant de M. et Mme Félix Vallée (Rolande Doyon).

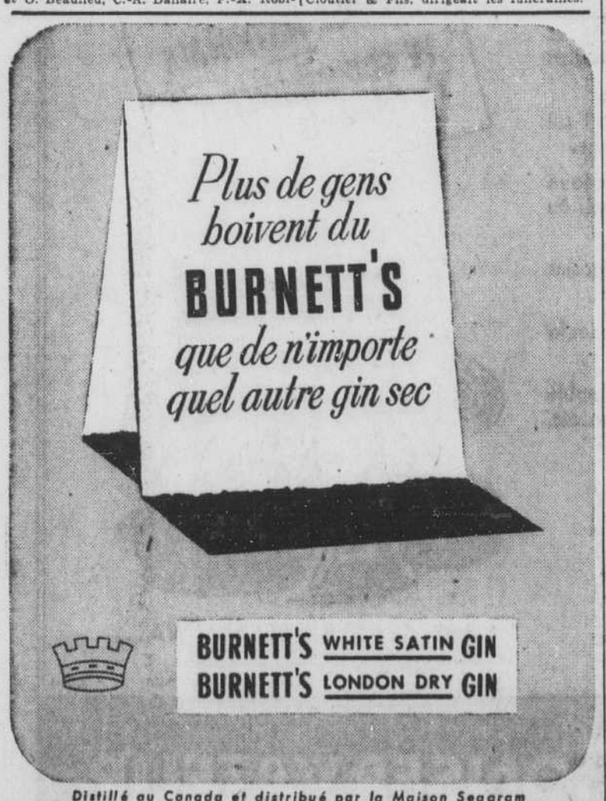
—Joseph-Théodore-Régent, enfant de M. et Mme Alfred Lacroix (Thérèse Blais). Parrain et marraine : M. et Mme Théodore Roy.

—Joseph-Arthur-Rémi, enfant de M. et Mme Evariste Talbot (Marie-Ange Busque). Parrain et marraine : M. et Mme Arthur Talbot, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Julie-Odette, enfant de M. et Mme Paul Rancourt (Irène Bolduc). Parrain et marraine : M et Mme Alfred Rancourt, grands-parents de l'enfant.

Mariage

Mlle Denyse Roy, fille de M. et Mme Joseph Roy, à M. Roland Blais, fils de M. et Mme Josaphat Blais, de St-Benoît.



Distillé au Canada et distribué par la Maison Seagram



MEME AU BAIN : "Emilie, je te vois avec l'appareil téléphonique. Penses-tu être longtemps dans ton bain ?"

LES PÂTURAGES DE LA MER?

Par **Gustave PREVOST**

La fertilisation du sol par les engrais chimiques, en vue d'augmenter les récoltes, est un moyen connu de tous, mais la fertilisation des eaux, en vue d'obtenir une production plus considérable de poissons, est une méthode plus ou moins connue et répandue. Elle n'en est cependant pas moins importante.

En Europe, depuis plusieurs années, surtout en Tchécoslovaquie, on utilise les engrais organiques, tel la fève soya, pour subvenir à l'alimentation de la carpe, du brochet, de l'achigan, poissons élevés dans des étangs artificiels de plusieurs milles carrés de superficie. Aux Etats-Unis, récemment, Smith et Swingle de l'Université d'Alabama, ont réussi à quintupler la production des poissons par l'unique utilisation d'engrais inorganiques tels les superphosphates, les nitrates, les carbonates à base de chaux, de magnésie, de manganèse, etc. Ces résultats magnifiques, décrits à profusion depuis quelque temps dans les diverses revues américaines et canadiennes, ont ému de nombreux citoyens de notre province qui ont vu là un excellent moyen d'augmenter dans nos lacs la taille de la truite mouchetée. Seront-ils déçus? C'est ce que nous allons voir.

Pour accroitre la taille de la truite mouchetée, il faut d'abord connaitre les exigences de son régime alimentaire. La truite a besoin pour subsister, de protéines, de graisses, de sucre, de sels minéraux etc., produits qu'elle trouve, en dévorant des insectes, des vers, des crustacés et des organismes microscopiques désignés sous le nom de plankton animal; celui-ci, à son tour, puise sa nourriture chez les bactéries ou chez les organismes végétaux microscopiques dont le développement est conditionné par l'absorption de divers éléments : carbone, azote, hydrogène, phosphore, sels minéraux, etc. Ce sont précisément ces éléments que l'on retrouve dans les engrais chimiques. Avant de servir de nourriture aux poissons, ces engrais doivent donc passer par toute une série de transformations. Par conséquent, il ne faut pas s'attendre, après l'introduction d'engrais dans un lac, à voir la truite accourir sur les bords pour s'en nourrir directement. Il ne faut pas espérer non plus y observer par la suite une croissance évidente de la végétation aquatique herbacée, quoique ce dernier phénomène puisse se produire en certains cas. Non, ce qu'il faut retenir, c'est que les engrais ont surtout pour but de contribuer ou développement d'organismes végétaux microscopiques qui eux, servent de nourriture aux organismes animaux.

La productivité de ces végétaux microscopiques dépend de plusieurs facteurs, entre autres: l'intensité des rayons solaires et la température de l'eau.

En effet, sans l'aide des rayons solaires, ces organismes ne pourraient soutirer le gaz carbonique de l'eau et en absorber le carbone dont ils ont absolument besoin pour se développer. Dans notre province cette intensité lumineuse est plutôt limitée, car les lacs, recouverts de glace pendant plusieurs mois, sont exposés aux rayons solaires pendant un temps relativement court. De plus, la température froide de nos eaux n'est pas de nature à favoriser le développement des organismes.

Ces deux facteurs de l'intensité lumineuse et de la température suffisent à nous démontrer que la productivité de nos eaux est limitée et que la croissance du poisson de Québec sera retardée. Les engrais chimiques ne peuvent donc donner ici un rendement analogue.

Même dans des conditions égales de température et d'intensité lumineuse, les résultats peuvent être très variables selon la nature de l'habitat. Ils seront pauvres, si l'on fertilise des lacs d'une grande acidité, à fond rocheux ou sablonneux, à rives escarpées, à température froide. Ils seront riches, s'il s'agit de lacs alcalins, peu profonds, à fond plutôt boueux, à température relativement chaude.

Il existe entre les êtres une telle interdépendance que vos inventions modernes, qui a priori semblent être des panacées, peuvent, dans leur application intégrale, présenter des inconvénients sérieux. Par exemple, le D. D. T. est un insecticide puissant qui nous aide à détruire les insectes nuisibles; cependant, si du haut d'un avion, on arrose de D.D.T. des forêts entières, on risque de tuer en même temps les insectes utiles dont se nourrissent habituellement les oiseaux et les poissons.

Il faut se rappeler que sur terre, dans les airs et dans les eaux, tous les éléments sont intimement liés les uns aux autres et que l'augmentation ou la disparition de certains d'entre eux peut avoir une répercussion en mal ou en bien sur les activités des êtres vivants. C'est ce qui explique les succès variables obtenus dans la fertilisation des lacs. Nous en sommes encore au stade expérimental, et plusieurs années de recherches nous seront nécessaires avant de trouver une réponse adéquate au problème. S'il est prouvé que les engrais chimiques, en étangs artificiels, ont une influence considérable sur la croissance des poissons, il est loin d'être prouvé que nous pouvons obtenir des rendements analogues dans nos lacs. Il serait donc difficile, à l'heure actuelle, d'émettre une politique générale pour la fertilisation de nos eaux.

ARMAGH

Naissances

Marie-Annie-Chislaine, enfant de M. et Mme Léonard Labrie (Thérèse Morin). Parrain et marraine : M. et Mme Isaïe Morin de St-Nérée oncle et tante de l'enfant.

Marie-Marthe-Jocelyne-Mathilda, enfant de M. et Mme Gérard Isabelle (Jeanne-d'Arc Rochefort). Parrain et Marraine : M. et Mme Gérard Roy, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Suzanne-Albéa, enfant de M. et Mme Joseph Nadeau (Lucia Labrecque). Parrain et marraine : M. et Mme Adalbert Fournier de St-Nérée, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Bertrand-René, enfant de M. et Mme Joseph Bisson (Germaine Labrecque). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Labrecque, oncle et tante de l'enfant.

Marie-France-Marlaine, enfant de M. et Mme Louis-Aimé Fournier (Rita Thibault). Parrain et marraine M. et Mme Joseph Thibault, grands-parents de l'enfant.

Marie-Germaine-Marthe, enfant de M. et Mme Alphée Gagné (Marie-Jeanne Tanguay). Parrain et marraine : M. et Mme Armand Tanguay, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Jos.-Gérard-Yvan-Jean, enfant de M. et Mme Jean-Marie Roy. Parrain et marraine : M. et Mme Gérard Roy, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Cajetan-Paul-Méride, enfant de M. et Mme Méride Mercier (Marie-Jeanne Labonté). Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Mercier, de St-Raphaël grands-parents de l'enfant.

Marie-Ginette-Carolle - Suzanne, enfant de M. et Mme Cajetan Boutin (Régina Couture). Parrain et marraine : M et Mme Joseph Laferrière, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Marielle-France-Micheline, enfant de M. et Mme Adalbert Labrecque (Béatrice Therrien). Parrain et marraine : M. et Mme Alexandre Therrien, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Diane-Adèle-Line, enfant de M. et Mme Gérard Leclerc (Marie-Rose Boutin). Parrain et marraine : M. et Mme William Leclerc, grands-parents de l'enfant.

Joseph-Louis-Alexandre-Georges, fils de M. et Mme Georges-Etienne Duchesneau (Monique Labrecque). Parrain et marraine : M. et Mme Louis-C. Roy, de Montmagny, oncle et tante de l'enfant.

Décès

M. et Mme Gérard Isabelle (Jeanne-d'Arc Rochefort) ont eu la douleur de perdre leur enfant : Marie-Marthe-Jocelyne-Mathilda, âgée de quelques jours.

Denis Leclerc, enfant bien-aimé de Mme Vve Armand Leclerc (Yvette Roy), décédé à l'âge de huit ans et huit mois.

Dame Delphine Breton, épouse en premières noces de feu Charles Côté et en secondes nloces de M. Pierre Lemieux, décédée à l'âge de 75 ans et cinq mois.

Dame Maria Rousseau épouse de M. Georges Roy, décédée à l'âge de 74 ans et un mois.

M. Joseph Thibault, époux de dame Georgiana Therrien, décédé à l'âge de 61 ans.

Mariages

Dernièrement, ftu bénit le mariage de M. Camilien Lacroix, fils de feu M. et Mme Alfred Lacroix, à Mlle Rose-Hélène Isabelle, fille de M. et Mme Joseph Isabelle.

M. Louis Goulet, à Mlle Rémillard, de St-Raphaël.

M. Hervey Mercier, fils de M. et Mme Albert Mercier, à Mlle Marie-Ange Goulet, filles de M. et Mme Jean Goulet.

M. Félicien Boutin, fils de M. et Mme Israël Boutin, à Mlle Thérèse Boivin, fille de M. et Mme Paul Boivin.

M. Léopold Beaudoin, fils de Mme Vve Georges Beaudoin, à Mlle Gracia Rousseau, fille de Mme Vve Alphonse Rousseau.

M. Paul-Emile Bilodeau, fils de Mme Vve Joseph Bilodeau de Saint-Damien, à Mlle Rosa Beaudoin, fille de M. et Mme Hormidas Beaudoin.

M. Philippe Dinelle, fils de Mme Vve Joseph Dinelle, à Mlle Juliane Gonthier, fille de M. et Mme Pierre Gonthier, de St-Raphaël.

Munich, 27.-(Reuters) Hermann Buhl, alpiniste autrichien qui conquit le sommet de 26,660 pieds du Nanga Parbat, dans le massif de l'Himalaya, est arrivé ici avec deux orteils gelés. Une cruche d'un gallon de bière bavaroise lui fut offerte par le maire Thomas Wimmer.

Cruelle calvitie

Bénevent, Italie, 27-(Reuters)- La police a arrêté Ciriaco Frattolillo, 65 ans, parce qu'il lava la tête de sa femme endormie avec de l'acide chorydrique, en rentrant ivre chez lui. La pauvre femme en est restée chauve.

EAST-BROUGHTON

Mariages

Dernièrement, ont été célébrés les mariages suivants :

Mlle Normande Nadeau, fille de M. et Mme Alcide Nadeau, de cette paroisse, à M. Jacques Lapointe, fils de M. Alfred Lapointe, de Sherbrooke.

—Mlle Pauline Guenette, fille adoptive de Mme Thomas Couture, de cette paroisse, à M. Joseph Grégoire, fils de M. et Mme Alphonse Grégoire, de cette paroisse également.

—Mlle Jeannine Thivierge, fille de Mme Napoléon Thivierge, à M. Marcel Bernard, de St-Victor.

—Mlle Hermance Gosselin, fille de M. et Mme Alfred Gosselin, de cette paroisse, à M. Nicholas Demers, de Lévis.

—Mlle Monique Lessard, fille de M. et Mme Florian Lessard, de cette paroisse, à M. Alphonse Lachance.

—Mlle Doris Nadeau, fille de M. et Mme Lucien Nadeau, de cette paroisse, à M. Henri-Claude Vachon, fils de M. et Mme Georges Vachon, de East-Broughton.

—Mlle Thérèse Gravel, fille de Mme Alphonse Gravel, de cette paroisse, à M. Aimé Labrecque, fils de M. Georges Labrecque, aussi de East Broughton.

Va-et-vient

M. et Mme Victor Lessard, de St-Victor, étaient de passage à East Broughton, dernièrement.

—M. et Mme Edouard Cloutier, de Vallée Jonction, étaient de passage parmi nous, récemment.

—M. Donat Grenier, de Magog, de passage à East Broughton, dernièrement.

—M. Wilfrid Guenette, de St-Odilon de Cramborne, de passage à East Broughton où il a assisté au mariage de sa fille Pauline.

—M. et Mme G. Rancourt, de St-Georges, ont assisté au mariage Lapointe-Nadeau.

—M. Paul Labbé de Sherbrooke, de passage parmi nous.

—Mlle Huguette Lapointe, de Sherbrooke, récemment de passage parmi nous.

—Mme Donat Lessard et son fils Rivard, de Sherbrooke, ont assisté aux funérailles de M. Paul-H. Lessard.

—M. et Mme William Lessard étaient de passage à Magog, chez M. Arthur Lessard, récemment.

—M. Jos.-H. Nadeau, en voyage à Montréal, dernièrement.

—Mlle Lucille Nadeau est de retour d'un séjour dans un hôpital de Montréal. Elle est en convalescence chez ses parents.

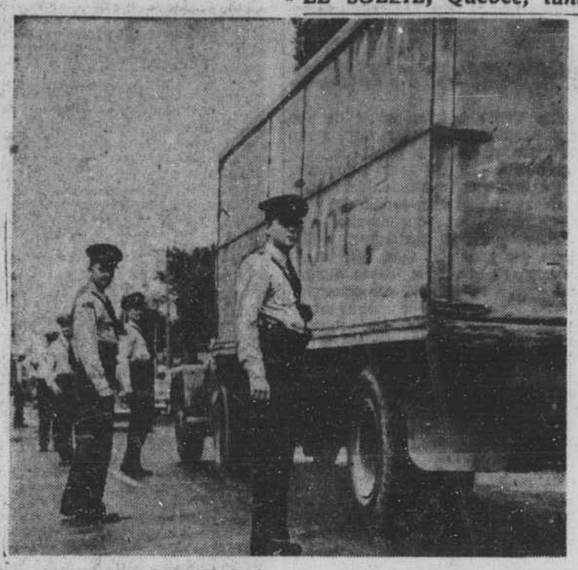
—M. Léonce Cliche, de Magog, visitait ses parents, dernièrement.

Voie ferrée rompue à la dynamite

Nelson, Colombie-Britannique, 27 (PC) Le Pacifique Canadien a annoncé hier soir qu'une section de sa voie ferrée a été détruite aujourd'hui par une explosion de dynamite dans la région de vallée Kettle, à 16 milles à l'ouest de Nelson. On croit que l'explosion est l'oeuvre des Fils de la liberté, une secte radicale des Doukhobors.

M. J.-A. Nadeau élu maire de Courcelles

Courcelles, (DNC). M. J.-Adrien Nadeau ,industriel, a été élu récemment, maire de la municipalité de Courcelles. M. Nadeau succède à M. Albéric Bégin, maire sortant de charge. Les trois conseillers ont également été élus par acclamation. Il s'agit de M. Philippe Leclerc, au siège no 2, en remplacement de M. Ernest Plante; M. Joseph Bilodeau, au siège no 4, en remplacement de B. Odelpha Blanchet; et de M. Ernest Fortin, au siège no 5, en remplacement de M. Arthur Couture. Les autres membres du conseil sont: MM. Ulric Fortin, Jean-Baptiste Couture, Gérard Patry et Stanislas Labrecque.



LA GREVE DE L'ONTARIO : Ces camions rouleront malgré les piqueteurs, sur la route, qui tentent de bloquer les camions allant vers le sud de l'Ontario. Le premier ministre FROST a donné des ordres sévères à la police ontarienne pour qu'elle protège l'entrée des camions de transport à Hamilton. On sait que cette ville est le principal centre affecté par la grève. (Central Press)

Aux assises pour "manslaughter"

Roberval, (DNC). Rémi Renaud, de St-Coeur-de-Marie, subira son procès devant jury, au prochain terme de la Cour des Assises criminelles de Roberval, sous une accusation de "manslaughter".

Le 31 mai dernier, l'auto qu'il conduisait capota, près de St-Coeur-de-Marie. Cet accident coûta la vie à Raymond Dorval, alors passager dans la voiture de Renaud.

Mort de la petite Andrée Larochelle

St-Prosper, Dorchester, (DNC) Andrée Larochelle, fille de M. et Mme Eloi Larochelle, est décédée, récemment, à l'Hôtel-Dieu de St-Georges, à l'âge de deux ans.

La fillette laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère, Réginald, ainsi que plusieurs autres parents.

La cérémonie des anges et la sépulture ont eu lieu à St-Prosper. Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait Régis Larochelle, accompagné de Régent Larochelle. La bière était portée par Jean-Louis Samson, Gérard Raymond, Hervé et Jean-Guy Larochelle.

Mort à Mont-Rolland de M. S.-J. Kingwell

Mont-Rolland, Québec, 27 (PC). M. Samuel Joseph Kingwell, 78 ans, Québecois de grande renommée dans le monde du vaudeville et des orchestres de cirques, est décédé pendant la fin de semaine à sa demeure, près de Montréal.

Il était membre de plusieurs fanfares militaires. Il était préposé aux percussions dans "l'Orchestre symphonique de Montréal" et aux "Concerts symphoniques de Montréal". Mme Emily Kingwell-Coughlin, de Québec, est au nombre des personnes qui lui survivent. L'inhumation aura lieu à Québec.

Fonds mutuels

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.

Titres	Off.	Dem.
x Affil F	4.80	5.19
x Amn Bus Shares	3.86	4.13
Balanced F.	3.89	4.27
Boston F.	[illegible]	[illegible]
x Bullock F.	22.23	25.46
Cdn Invest F (xd)	6.00	6.59
Canafund	23.07	24.11
Commonwealth Inter Corp	4.91	5.40
Corp. Invest	5.52	6.00
x Dividend Shares	1.83	2.01
x Eaton F.	30.56	32.67
x Fundamental Invest	18.61	20.42
x Group Secs Auto Shares	7.36	8.07
Do Rail	8.27	9.06
Do Steel	6.96	7.63
x Incorp Invest	10.31	11.15
Inter Amn Invest	10.48	11.52
Invest Mutual	6.38	6.89
x Keystone Cust B-1	25.80	26.96
Do B-2	24.04	26.23
Do B-3	17.51	19.10
Do B-4	11.11	12.12
Do K-1	17.52	19.12
Do K-2	26.66	29.08
Do S-1	33.82	36.97
Do S-2	17.44	19.03
Do S-3	16.51	18.02
Do S-4	6.29	6.87
Leverage Fund	3.58	3.95
x Mass Invest Trust	18.74	20.36
x Do Growth Stock	16.52	17.86
Mut Accum F.	3.59	3.99
Mut Income F.	3.34	3.63
Resources of Can.	5.18	5.69
Timed Invest F	A-4.40	B-4.40
x Welling F	19.76	21.55
Compagnies de placement		
Diversi Inc. Shs Seri B (xd)	2.35	2.35
x Indep Trust Shares	2.11	2.41
x Nor Amer Trust Shs 1955	5.31	..
x Do 1956	2.52	..
Unit Bond Share	16	..

A-Moins et B-Plus commission de la Bourse.
x En monnaie américaine.

—Les îles de l'Amirauté, dont la plus grande mesure 50 milres de longueur, forment un archipel dans le sud du Pacifique.

Clarifiez votre teint

Si des laides et défigurantes marques cutanées, boutons, eczémas, démangeaisons, peau écalée, psoriasis, acné, têtes noires ou pustules rouges vous embarrassent, essayez NIXODERM ce soir. La triple action agit rapidement afin de vous aider à acquérir une peau plus douce, plus claire, plus unie. 1. Soulage la démangeaison la brûlure et la cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites, souvent la cause réelle des désordres de la peau 3. Aide à guérir la peau. Argent remboursé si NIXODERM ne vous satisfait pas. Demandez NIXODERM aujourd'hui à votre pharmacien

Etes-VOUS un de ceux-là?



PEUT-ÊTRE NE SAVEZ-VOUS PAS COMME VOUS POUVEZ VOUS SENTIR BIEN

JUSQU'À ce que vous décidiez de faire attention à vous—*dès maintenant.* Si vous croyez que vos ennuis sont d'origine organique, voyez votre médecin et faites-vous examiner immédiatement.

SI CE SONT LES "NERFS", ou que votre travail soit trop fatigant pour vos nerfs, remédiez à ces ennuis avec le médicament que vous *savez* par expérience pouvoir vous aider—là Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs.

POURQUOI? Parce que ce produit bien connu est spécialement efficace pour les personnes souffrant de troubles "Nerveux". Il vous aidera à retrouver votre vigueur et votre bon moral. Il vous aidera à avoir plus d'énergie et meilleure santé de façon à pouvoir travailler avec enthousiasme.

PAS UN SÉDATIF

La Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs n'est pas un Sédatif qui calme les nerfs pour que vous puissiez dormir une nuit, mais qui peut vous laisser encore plus nerveux et plus agité le lendemain.

AU LIEU DE CELA—la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs, contenant de la Vitamine B1, du Fer et d'autres sels minéraux essentiels, est une formule consacrée par l'usage qui aide à apporter non seulement un soulagement rapide, mais qui est aussi un remontant pour votre corps et votre système nerveux—votre santé et votre vitalité en général, ce qui devrait vous aider à mieux dormir, à vous sentir mieux, à avoir l'air mieux.

COMMENCEZ AUJOURD'HUI à prendre de la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs selon notre PLAN de 6 semaines.

RÉSULTATS EN 6 SEMAINES ou $10.00

Pour vous encourager à suivre le Plan de 6 semaines et à profiter ainsi du maximum d'avantages, nous faisons cette offre. Vous devez être satisfait de l'amélioration de votre santé après avoir pris 6 petites boites ($4.74) ou 2 grandes boites ($3.96) de Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs. SINON, renvoyez les 6 feuilles d'instructions des petites boites ou 2 pattes en carton du dessus des grandes boites à Dr. A. W. Chase Medicine Co., Oakville, Ont. et vous recevrez $10.00—plus de deux fois le prix de la Nourriture pour les Nerfs.

RAPPELEZ-VOUS que nous vous payons plus du double du coût du plan, ou vous trouvez que jouir d'une meilleure santé en vaut dix fois le coût.

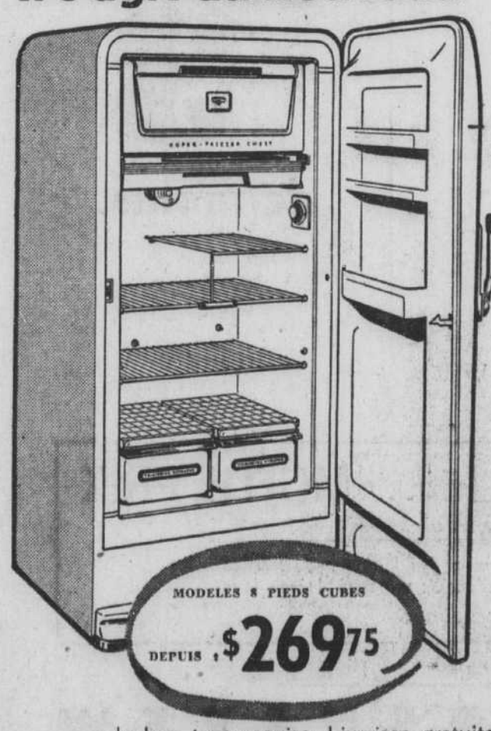
LE MOMENT IDÉAL

de prendre de la Nourriture Dr. Chase pour les Nerfs est maintenant —pour aider à soulager cette sensation d'épuisement

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

UN RÉFRIGÉRATEUR "PLUS QUE PARFAIT"

Il s'agit du nouveau "FRIGIDAIRE"



Vous ne pourrez trouver réfrigérateur plus avantageux que "FRIGIDAIRE". Son mécanisme "Meter-Miser" fabriqué par "General Motors" vous offre plus de pouvoir que vous n'en avez jamais désiré. En plus il comporte une foule d'avantages supérieurs que vous reconnaitrez en venant le visiter. Et surtout . . . ILS SONT TOUS GARANTIS POUR 5 ANS !

PAYEZ AUSSI PEU QUE

3.00 PAR SEMAINE

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Inclure taxe requise. Livraison gratuite dans toute la province.

MANDRAKE, le magicien — *par Lee Falk et Phil. Davis*



RIP LE DETECTIVE



Le courrier de Pascale France

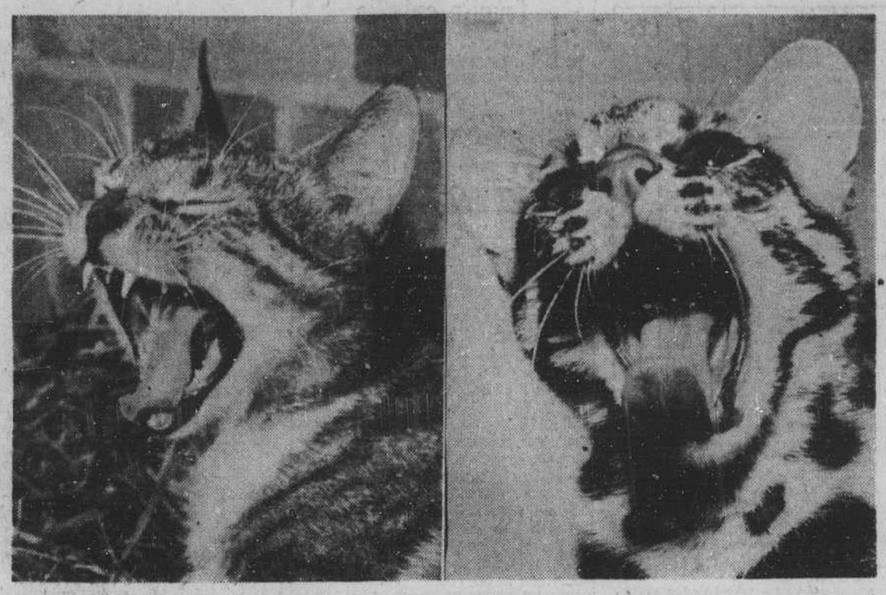
DEUX FOIS DESESPEREE. — Il est clair, ma pauvre amie, que vous glissez depuis quatre ans sur une bien triste pente et que si vous ne faites pas effectivement l'effort qu'il faut pour remonter la côte, vous vous acheminez vers les pires bêtises qui soient et qui se payent presque toujours du prix des larmes et souvent du déshonneur. Puisque vous êtes encore assez lucide et assez croyante pour mesurer la profondeur de l'eau trouble dans laquelle vous vous enlisez depuis trop longtemps, il vous reste à donner le coup de barre qui vous permettra de rompre définitivement avec votre triste complice. Triste à tous points de vue car en plus de saboter votre vertu et vos principes, il a poussé la malhonnêteté jusqu'à vous emprunter un argent que vraisemblablement, il ne vous remboursera jamais. En y réfléchissant bien, vous devriez aussi réaliser que c'est surtout un esclavage des sens qui vous rive à cet homme et que vous n'avez aucune joie vraie ni aucune compensation véritable à espérer d'une aventure coupable comme celle-là. Puisque vous n'avez pas le courage de lui dire la vérité en face, écrivez-lui une lettre très ferme dans laquelle vous lui exposerez votre désir sincère de revenir à la voie droite et répondez par un non catégorique à ses futures invitations. Et puis chez les Missionnaires du Sacré-Coeur ou chez les Dominicains, vous trouverez sûrement le confesseur compréhensif que vous cherchez et qui vous aidera de ses directives à sortir de l'ornière.

GERMAINOISE. — J'espère que vous verrez votre réponse ici car si je la faisais paraitre un samedi, elle vous arriverait trop tard, le courrier de fin de semaine étant composé trois semaines d'avance. C'est indéniablement votre grand-père que vous devez demander pour vous servir de témoin à votre mariage : il en sera sûrement très heureux, surtout qu'il est encore très alerte en dépit de son grand âge. C'est à vous et votre soeur à décider si vous tenez aux dames d'honneur et, dans l'affirmative, elles devront évidemment être vêtues de toilettes longues, de couleur pastel et ce sont généralement les soeurs ou amies intimes des mariées qui sont choisies pour ce rôle. Et pour le voyage, ne vous habillez pas de la même façon que votre soeur ; ça manque d'originalité et de personnalité aussi. Le costume jaune avec des accessoires marine ou bruns conviendrait en août et comme l'été, cette année, est particulièrement chaud, vous serez dans la note avec cette toilette. Lorsque vous rencontrerez vos beaux-parents pour la première fois, vous pourrez leur dire que vous étiez impatiente de faire leur connaissance ou toute autre phrase du même genre. Un seul gâteau de noces suffira sur la table du déjeuner et chaque couple de mariés pourra occuper l'un des côtés de la table avec leurs témoins respectifs à leur gauche et à leur droite.

LINA. — Tous mes regrets, mais je n'ai pas le droit de fournir d'adresses dans ce courrier. A la gare de Montréal, cependant, vous trouverez sûrement au service de l'Information, les renseignements que vous désirez.

Pascale France

PRETS
$20 à $1,500
37 rue de la Couronne
(édifice Guillemette)
Tél. 5-7144
cfc
COMMUNITY FINANCE CORPORATION



QUAND LES FELINS BAILLENT : Ces deux magnifiques spécimens de la famille des félins ont beaucoup en commun, mais ils manifestent surtout ici une grande famille qui se traduit par des bâillements plus ou moins gracieux. Celui de gauche est originaire du Bengale et se nomme le chat-léopard; on peut le voir au jardin zoologique du "Bronx", à New-York. Le nom savant de celui de droite est "Felis libyca domestica", né au zood du Bronx. (International News)

EDMUNDSTON

Mariage

Récemment, en la cathédrale Immaculée-Conception, était célébré le mariage de Mlle Cécile Maltais, fille de Mme Joseph Maltais, de St-Léonard, avec M. Yvon St-Pierre, fils de M. et Mme Frédéric St-Pierre, d'Edmundston. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Claude Lévesque. Pendant la messe, un programme de chant fut exécuté par Mlle Marcelle Dionne et M. Maurice Lacasse. M. Louis-Joseph Lachance touchait l'orgue.

La mariée, accompagnée de son beau-frère, M. Murillo Violette, portait une robe en dentelle blanche, longueur sept-huitièmes. Son voile était maintenu par un petit chapeau en dentelle garni de perles. Elle tenait un bouquet de pompons blancs et de roses "Pink Delight". M. Frédéric St-Pierre servait de témoin à son fils.

Mme St-Pierre, mère du marié, portait une robe de crêpe noir et des accessoires blancs. Son corsage était de roses rouges.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception chez M. Murillo Violette pour 75 invités environ. Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces pour St-Jean, N.-B.

A son départ, Mme St-Pierre portait un costume blanc avec accessoires bleus pâles.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait M. et Mme Laurent Maltais, M. et Mme Albert Maltais, Mlles Pauline et Odette Maltais, M. Nelson Maltais, de St-Léonard, Mlle Gladys Ouellette, de Rivière-Verte, M. et Mme Charles Ouellette, de St-André, et M. et Mme Delphis Lamarre, de Van Buren.

Réception

Récemment, à l'heure du thé, avait lieu un "variety sower" en l'honneur de Mlle Louise Michaud. Les organisatrices étaient Mme Charles Lagacé, Mlles Betty Ann Hébert, Thérèse Picard et Jacqueline Cyr. Les invitées étaient Mmes Claude Michaud, Hermel Michaud, Roger Morel, Fred Caron, Réginald Sarlabous, Normand Daigle, Zoël Clavette, Roméo Hébert, Douglas Fyfe, Florent Clavette, Lévite Michaud, Robert Dumais, Alexandre Savoie, Sylvio Morel, Tom Picard, et William Lagacé, et Mlles Marie-Ange Morel, Anita Picard, Corinne Michaud, Pierrette Michaud, Rolande Ducas, Mattie Clavette, Nora Blanchette, Claudette Dumais, Gloria Crook, Marthe Pelletier, Dada Morel, Domine Morel, Georgina Morel, Alma Morel, Yvette Fournier, et Jeannine Gallant, d'Edmundston. Mmes Roch Ouellette et Wilfrid Pelletier de Fort Kent, Me., Mme James Melton et Mlle Miriam Melton de Thomasville Ga, et Mme René Caron de Boston, Mass.

Funérailles de Donald Rioux

Dans le deuil qui les a frappés par la mort de leur fils, Donald, M. et Mme O'Neil Rioux, marchand, domiciliés au 706 du boulevard St-Cyrille, ont reçu de nombreux témoignages de condoléances. Cette sympathie s'est surtout manifestée à l'occasion des imposantes obsèques qui ont été faites à l'enfant, en l'église du St-Sacrement.

Dans le défilé et à l'église, on voyait les parents de l'enfant: M. et Mme Rioux; ses frères et soeurs, Serge, Léo, Michel, Ginette et Huguette Rioux; ses grands-parents, M. et Mme Gonzague Rioux, M. et Mme Napoléon Fillion; ses oncles et tantes, M. et Mme Lionel Aubre, M. et Mme Jacques Massicotte, M. et Mme Hervé Fillion; ses cousins et cousine, Louis Massicotte, J. Pierre Aubre et Louise Massicotte.

La dépouille mortelle était portée par Claude Laliberté, Gaston Gagnon, Régent Aubut et Pierre Audet.

M. G. Côté, de la maison Adélard & Gustave Lépine, dirigeait les funérailles.

Funérailles de M. Edmond Huard

Victoriaville, (DNC) Les funérailles de M. Edmond Huard, domicilié rue Blais, à Victoriaville, décédé à l'âge de 64 ans et 3 mois, ont eu lieu récemment en l'église Ste-Victoire, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, son épouses, née Yvonne Soulières; ses deux garçons: Georges-Etienne et Jules; ses filles: Gisèle, (Mme Camille Nadeau), Jeanne, (Mme Roger Camiré) Thérèse, Mme Jean Gendron, Madeleine; Mme Arthur Lecompte et Mlles Denise et Hélène; sa bru, Mme Georges-Etienne (Gaby Cantin); ses gendres: MM. Camille Nadeau, Roger Camiré, Jean Gendron, Arthur Lecompte; ses soeurs: Mmes Lucien Marcoux, de Plessisville, Eugène Huard, de Montréal, Zéphirin Vincent; ses petits-enfants; Lise Huard, Jacques, Pierre et Jean Nadeau, Guy et Jean Camiré, un beau-frère, M. Joseph Soulières, de Plessisville, ses neveux et nièces: le R. P. Maurice, s.c., M. et Mme Paul Huard, M. et Mme Laurent Huard, MM. Lionel Soulières, Fernand Soulières, M. et Mme Benoit Soulires, Mlle Lilianne Soulires, M. et Mme Nelson Soulières, M. et Mme Sévère Labbé, M. et Mme Gédéon Labbé, M. et Mme Valère Labbé. Il laisse aussi plusieurs parents dont: M. et Mme Maurice Leahey, M. et Mme André Leahey, M. Daniel Cormier, M. et Mme Roméo Nadeau, de Princeville, Mme Joseph Nadeau, M. et Mme Georges Morin, M. Paul Vincent, MM. André Marcoux, de Plessisville, M. et Mme Armand Tardif, de Plessisville, M. J. Boutet, de Plessisville, M. Hamel, de Plessisville, M. et Mme Léo Pépin, M. et Mme Robert Hamel, Mme Paul-A. Ross, Mme Albert Hinse, Mme Emile Hamel, Mme Ovide Nadeau, MM. Omer Fournier, André Beauchesne, M. et Mme Arcadius Fortier, M. et Mme Arthur Croteau, M. et Mme Maurice Laplerre, M. Dollard Précourt, M. Philémon Galarneau, M. et Mme Aphonse Perreault, M. et Mme Willie Nadeau, Mme Gérard Poudrier, M. Rosaire Levasseur, M. Marcel Garand, M. Everett, Valnée, M. Alde Croteau, M. et Mme Jean Lapointe, Mme Conrad Fortin, M. et Mme Léopold Roux, M. et Mme Roland Provencher, Mme Georges-E. Simonneau, Mme Donat Pelletier, M. et Mme N. Gagné, M. et Mme Rosaire Gagné, M. Robert Gagné, M. Claude Gagné, M. Edmond Lachance, M. et Mme Aimé Goulet, M. Armand Bellemare, M. Thomas Cloutier, de Plessisville, M. et Mme Octave Cloutier, de Plessisville, M. et Mme D.-R. Nadeau, Mme Ernest Côté, M. et Mme Alcide Malhot, M. et Mme J.-U Tourigny, d'Asbestos, M. Albert Leduc, M. Denis Boissonneault, M. Roger Hebert, M. Rodolphe Bergeron, M. Gaston Lambert, Mme Philippe Vigneault, Mme Rosa-Alma Bédard, M. et Mme J.-A. Leahey, Mme Marcotte Blier, Mlle Claire Hinse, Mme Paul-Emile Nadeau, Mlle Nicole Nadeau, M. et Mme Alphonse Morin, de Plessisville, M. et Mme Georges Hamel, M. et Mme Joseph Boutin, M. et Mme Alph. Beauchesne, M. et Mme Hervé Boisvert, M. et Mme Henri Boisvert, Mme Robert Brochu, Mme Roméo Belhumeur, Mme Omer Fournier, M. et Mme Julien Gingras, M. et Mme Paul Gosselin, M. et Mme Emile Landry, Mme Alfred Gosselin, Mme Albert Hénault, M. J.-Claude Dalaire, le conseiller Roger Bergeron, Mlle Lise Bergeron, Mlle Pauline Hamel, Mlle Claudette Plourde, Mlle Ghislaine Turgeon, Mlle Louis Hamel, M. et Mme Jean Ouellet, Mme Rose Gendron, de Montréal, M. J.-A. Poirier, M. S. Filion, M. Germain Dupuis, M. Gaston Bernier, M. Richard Provencher, Mlle Marguerite Lemay et plusieurs autres personnes.

Chronique ouvrière

LA SECURITE

La plupart des gens savent ce que c'est que la sécurité Le dictionnaire nous la définit comme "la suppression de dangers et de risques". Le Labour-Management News, périodique du CMP de la John Woods Co. Ltd., de Toronto, souligne le fait qu'il ne suffit pas de reconnaitre les bonnes pratiques de sécurité mais qu'il faut les appliquer.

La sécurité n'est pas la paire de chaussures avec embouts protecteurs d'acier, mais bien l'habitude intelligente d'utiliser ces chaussures.

La sécurité n'est pas la meilleure paire de lunettes protectrices qu'on puisse fabriquer, mais bien le soin de les porter au moindre risque pour les yeux.

La sécurité n'est pas un somnifère pour nous faire oublier nos responsabilités, mais bien une mise en alerte pour nous donner conscience de la responsabilité de nous protéger nous-mêmes et les autres: c'est une lutte individuelle afin d'éviter l'accident et l'hôpital.

La sécurité n'est pas un système de feux de circulation rouges, verts et jaunes, fonctionnant à une intersection de rues actives ou aux dangereux croisements de routes, mais de bien saisir le sens de ces feux de circulation et s'y conformer.

La sécurité n'est pas une simple statistiue, car la statistique, tout comme le thermomètre, ne fait qu'indiquer dans quelle mesure nous pratiquons la sécurité, mais bien penser et agir conformément à la sécurité sans se soucier du fait qu'un inspecteur puisse nous surveiller ou non.

La sécurité n'est pas une chose dont on puisse s'en remettre au prochain, mais bien un ensemble intégral des moyens mentionnés plus haut. Mais le tout n'aura cependant aucune valeur, à moins que chacun ne s'applique à s'y consacrer entièrement.

Si nous voulons que la sécurité supprime largement l'inutile chaise roulante, les peines et la douleur, l'effarente rançon des accidents, des blessures et des pertes de vie, il importe que la sécurité devienne en quelque sorte un culte pour tous ceux que le risque, même le plus simple, menace.

CONVOCATIONS

Syndicats Catholiques : — Réunion du Syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux et du Syndicat de la fourrure, ce soir, à 8 heures, à 555 boulaverd Charest.

Unions internationales : — Assemblée de la Fraternité internationale des employés d'élévateurs à grains, local 529, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

Obsèques de Mlle Antoinette Pleau

Les obsèques de Mlle Antoinette Pleau, institutrice, décédée à l'âge de 47 ans, ont eu lieu lundi, le 20 juillet, à St-Sauveur et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation d'estime. Mlle Pleau était la fille de feu M. et Mme J.-Ferdinand Pleau et elle était domiciliée rue Durocher.

Le R. P. Jean Leduc, o.m.i., curé, a fait la levée du corps et le R. P. Thomas a chanté le service assisté des RR. PP. Goyette et Gosselin, o.m.i.

Dans le temple religieux et dans le défilé, on voyait les soeurs de la défunte: les RR. MM. Anna-Marie et Ste-Jacqueline-Marie, des Srs de la Charité, ainsi que la R. M. Ste-Cécile de Marie, des Srs de la Congrégation Notre-Dame; ses frères, MM. Albert et Arthur Pleau; ses belles-soeurs, Mmes Albert et Arthur Pleau; son neveu, Maurice Pleau.

Plusieurs autres religieuses de la Congrégation et des Srs de la Charité assistaient aussi à la cérémonie religieuse.

Dans le défilé, on voyait aussi MM. Arthur Drolet, L.-O. Vallerand, A. Drolet, Etienne Drolet, Camille Bernier, Edgar Masson, Edgar Bernier, J.-Guy Pichette, J.-M. Genest, L. Gauvin, Gilles St-Jean, I. Turcotte, A. Fréderick.

Un groupe d'Enfants de Marie de la paroisse St-Sauveur faisaient aussi escorte d'honneur auprès de la dépouille mortelle de la défunte.

M. Claude Bureau, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.



UNE MEDAILLE DE PLUS : Le ministre du Travail d'Espagne, **JOSE ANTONIO GIRON**, a épinglé la médaille d'or "mérite du travail" sur la poitrine du général FRANCO au palais d'El Pardo, à Madrid, lors d'une des nombreuses cérémonies qui ont marqué, récemment, le 17ème anniversaire de la guerre civile d'Espagne. (Central Press)

ARRETEZ la Démangeaison causée par les Morsures d'Insectes, Eruptions dues à la Chaleur
Vite! Arrêtez la démangeaison des morsures d'insectes, éruptions dues à la chaleur, eczéma, urticaire, pustules, squames, croûtes, pied d'athlète et autres affections cutanées externes. Employez la PRESCRIPTION D.D.D. d'action rapide, antiseptique. Non graisseuse, non tachante. La démangeaison cesse ou votre argent vous est remis. Votre pharmacien tient la PRESCRIPTION D.D.D.

CE SOIR
Syntonisez :
CKCV
6 h. 35
et
DEMAIN SOIR
CHRC
7 h. 30
(hre avancée)
CLAUDE GAGNON
avocat
LE PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

HR
Solde Impétueux de Vêtements de Sport
Rayon de la plage . . . Rez-de-chaussée.
Costumes de bain
Valeurs de 8.75 à $25.
En coton et lastex
Manteaux de plage
Valeurs de 8.95 à 10.95
En tissu "terry" dans le blanc seulement.
Rayon du Sport . . . 2e plancher
Jupes
Valeurs de 8.95 à 27.95
Coton, toile et tissu "denim".
Blouses
Valeurs de 3.95 à 17.95
Coton, toile, nylon et rayonne
1/3 de moins
Manteaux courts pour l'été .. MOITIÉ PRIX
Auparavant 24.95 à $65.
Ce groupe inclut les lainages de teintes pastelles, les beaux worsted, les tweeds et les plaids.
Toutes ventes finales !
HOLT RENFREW
Place de l'Hôtel de Ville


PROTESTATIONS des "salariés" au CAMP de PETAWAWA
On rapporte que plusieurs salariés de ce camp, rendu fameux par le rapport Currie, ont protesté énergiquement auprès du Ministère des Finances à Ottawa, contre les déductions à la source qui rognaient leur salaire trop fortement.
Scandales sans noms mis à jour par le RAPPORT CURRIE
Des chevaux furent loués par des militaires à Petawawa et inscrits sur les listes de paye sous des noms fictifs.
Plusieurs camions de bois coupé pour l'Armée sont disparus.
On a vendu des glacières usagées à des marchands au lieu de les renvoyer aux magasins militaires.
On a volé les rails de chemin de fer appartenant au Pacifique Canadien, que l'on revendit à tant la tonne.
On obligeait les acheteurs de matériel militaire à faire leurs chèques non pas au nom du Gouvernement mais au nom de certains militaires.
On a volé 18,000 sacs de ciment dans les magasins militaires.
On a payé $4,000 en trop sur un contrat de $32,000 pour la pose de tuyaux d'égouts.
On vendit comme ferraille 550 tonnes de matériel utilisable tel que poêles, chaufferettes, éviers, glacières, linoléum, etc.
en réprimant ces abus, nous RÉDUIRONS les TAXES de $500 MILLIONS . . .
L'OPPOSITION a réclamé une ENQUÊTE complète sur tout le ministère de la DÉFENSE NATIONALE
LE GOUVERNEMENT l'a refusée !

Jour de PAYE à PETAWAWA...
PUBLIÉE PAR LE PARTI PROGRESSISTE CONSERVATEUR CC-11
VOTONS X
PROGRESSISTE CONSERVATEUR

KING de la Gendarmerie Royale — par Zane Grey



DONALD DUCK — par Walt Disney



Une tragédie à Desbiens

Desbiens, 27. (DNC). Une tragédie de l'automobile s'est déroulée dimanche matin au cours de la grand'messe paroissiale à Desbiens. Ronald Verreault, fils du constable et de Mme R. Verreault, a été heurté par une automobile à proximité de la demeure de sa grand'mère, Mme veuve Roméo Hudon.

S'amusant avec d'autres compagnons le jeune Verreault quitta soudainement le trottoir pour s'avancer quelque peu dans la rue et c'est alors qu'il fut heurté par l'automobile conduite par M. Philémon Beaudet, de Kénogami, qui voyageait avec sa famille. L'enfant, frappé à la tête mourut instantanément.

Quelques instants à peine avant le tragique accident, M. Beaudet avait dû ranger sa voiture près du trottoir, pour laisser un autre véhicule le doubler. C'est à ce moment que le bébé fut frappé.

L'oncle de la victime transporta l'enfant chez le Dr Jean-Marie Villeneuve, à quelques pas du lieu de l'accident, qui constata la mort. L'ambulance de la maison Léopold Côté transporta la dépouille mortelle à la morgue de St-Jérôme, où le Dr Fernand Lamy, coroner du district, rendit un verdict de mort accidentelle, après l'enquête d'usage.

La police provinciale avait précédemment fait enquête sur ce cas.

—L'armistice

(Suite de la 1ère page)

Nations unies, étaient absents de la capitale canadienne au moment de l'annonce de l'armistice. M. St-Laurent se reposait à sa résidence d'été à St-Patrice, avant de reprendre sa campagne électorale aujourd'hui tandis que M. Pearson est à New-York, où il a annoncé que l'Assemblée générale se réunira le 17 août afin d'organiser une conférence politique destinée au règlement du problème coréen.

M. PEARSON

M. Pearson a publié un communiqué par l'intermédiaire de son bureau à Ottawa. Voici quelques extraits :

"Notre première pensée va à ceux qui ont défendu les principes de l'ONU en exposant leur vie avec l'espoir que leur dévouement nous protège des horreurs, de la destruction d'une troisième guerre mondiale . . . "

"En résistant à l'agression et en y mettant fin en Corée, les troupes des Nations unies ont réduit les chances d'une agression ailleurs . . .

"L'armistice mettra fin au combat en Corée. C'est le premier pas vers le règlement pacifique des difficultés qui sévissent dans cette partie du monde . . . La période difficile du règlement commence . . .

Ce nouveau chapitre ne peut être terminé avec succès que si les termes de l'armistice sont scrupuleusement observés par tous les intéressés."

—Présence des parents

(Suite de la 1ère page)

On s'attend que la police et les chercheurs se remettent à l'oeuvre aujourd'hui dans l'espoir de découvrir les deux crânes que l'on n'a pu repérer jusqu'ici. Mais ils seront aussi en quête de tout autre objet qui pourrait conduire à la solution des meurtres, dont un représentant du gouvernement de Québec a dit qu'ils avaient été "prémédités et commis de sang-froid". On croit que les recherches se poursuivront plusieurs jours après l'enquête.

La police continue de soutenir qu'il n'y a aucun rapport entre le meurtre d'Audet et ceux des trois chasseurs.

La police provinciale a tenu hier une enquête sur le cas des trois Américains, étiquetant et classant chaque objet trouvé sur les lieux, jusqu'ici. Elle a aussi examiné différentes hypothèses sur les meurtres. On n'a cependant fait aucune déclaration à l'issue de la réunion.

La découverte dans l'épaisse forêt de deux fusils disparus ayant appartenu aux trois Américains assassinés alors qu'ils se livraient à la chasse aux ours a été annoncée tôt samedi par le capitaine J.-Alphonse Matte qui a dit laconiquement:

"La Sûreté provinciale donne toute son attention aux recherches qui se poursuivent en forêt".

Du même coup il a autorisé la Presse Canadienne à lui faire dire:

"Les recherches se continueront tant que le procureur général (le premier ministre Duplessis) ne sera pas convaincu que tout ce qui est humainement possible de faire a été fait pour retrouver les restes des trois victimes".

La découverte des deux fusils, les dernières des quatre armes qu'auraient eues les malheureux en leur possession est la plus importante de la journée de samedi. Les recherches, qui ont duré toute la journée, ont fourni une des deux lunettes d'approche disparues, une casquette de chasseur et d'autres ossements des victimes.

Le capitaine Matte venu de Québec pour prendre la direction de l'enquête et des recherches conserve le mutisme le plus complet au sujet des suspects ou d'arrestations possibles.

Cependant, il a dit catégoriquement que les recherches se continueront afin de reconstituer ce qui s'est passé, comment les événements se sont déroulés, pourquoi les Américains ont été assassinés et leurs corps abandonnés à l'appétit vorace des ours.

—Les clauses

(Suite de la 1ère page)

8. Cinq ports d'entrée sont désignés dans le nord de la Corée et cinq dans le sud de la Corée, par lesquels hommes et armes peuvent entrer et sortir.

9. Une commission de surveillance de nations neutres, et formée de quatre nations est créée avec des officiers suédois, suisses, polonais et tchécoslovaques. Cette commission comprend 20 équipes.

10. Tous ceux qui ont été faits prisonniers durant la guerre de Corée et qui désirent être rapatriés se verront échangés en déçà des 60 jours qui suivront la signature de l'armistice.

11. Un comité de rapatriement, dont cinq nations feront partie, se chargera des prisonniers qui refusent de retourner dans leurs pays. Cette commission comprend un représentant de chacun des pays suivants : l'Inde, la Suède, la Suisse, la Pologne et la Tchécoslovaquie.

L'Inde y servira de président et d'arbitre.

12. Cette commission neutre se chargera de ces prisonniers, que lui remettra le commandement des Nations-Unies, en deçà de 60 jours après la date de l'armistice.

13. Pour la durée de 90 jours, les communistes auront droit de visite dans les camps de la Corée du sud et pourront interviewer tous les prisonniers pour les inciter à se prévaloir de "leur entière liberté de retourner dans leur pays, pour y recommencer une vie de paix."

14. Le sort des prisonniers qui refuseront le rapatriement, après la période de 90 jours, écoulée, sera confié à une conférence politique.

Cette conférence aura le loisir de discuter le sort de ces prisonniers pendant 30 jours. S'il reste encore des prisonniers dans les camps après ce laps de temps, on leur donnera la classification nouvelle de civils et on leur permettra de se diriger vers un pays neutre. Après cette période de 30 jours, la commission neutre de rapatriement sera dissoute.

15. Les chefs du commandement militaire recommanderont à leurs gouvernements la tenue d'une conférence politique en deçà de 90 jours après la signature de la trêve. Le texte de l'armistice stipule qu'une telle conférence devrait "régler par la voie des négociations, la question du retrait de tous les effectifs militaires étrangers hors de la Corée, et le règlement paisible de toute la question coréenne."

—Le président

(Suite de la 1ère page)

core à tenir la conférence politique, laquelle doit régler des problèmes aussi délicats que l'unification de la Corée.

Le président a fait allusion aux négociations qui ont précédé l'armistice en disant que tous les pays devraient avoir la sagesse d'aplanir leurs différends avant la bataille brutale et futile, et non après.

M. Eisenhower a souligné que la lutte à l'aggression a coûté fort cher aux Etats-Unis. Dans des milliers de foyers, dit-il, la tragédie a passé et c'est là une perte incalculable.

Il a exprimé le voeu que tous les prisonniers de guerre retourneront bientôt dans leurs foyers.

Le secrétaire d'Etat, M. John-Foster Dulles, a lui aussi adressé la parole après l'allocution du président. Les nations libres, dit-il, jouissent d'une plus grande sécurité, maintenant que les Nations Unies ont infligé aux communistes ce sévère châtiment.

M. Dulles a ajouté que même avec cet exemple de sécurité collective, nous devrons demeurer vigilants et forts en Corée aussi longtemps que la prudence le commandera.

M. Eisenhower a rendu hommage à la courageuse armée de la Corée du Sud et au président de ce pays M. Syngman Rhee, qui s'est vivement opposé aux conditions de la trêve, mais a assuré sa collaboration.

Le président a aussi remercié les soldats, marins et aviateurs des 16 autres pays qui ont combattu aux côtés des Américains dans ce conflit.

—Un engagement

(Suite de la 1ère page)

jeté plusieurs demandes avancées par M. Rhee comme prix de sa collaboration. Ces demandes, si elles avaient été acceptées, auraient lié les Etats-Unis à une seule possibilité, advenant l'échec de la conférence politique.

Le président Rhee demandait que :

1. Les Etats-Unis se retirent de la conférence si la délégation sud-coréenne décidait de se retirer elle-même.

2. La guerre reprenne automatiquement si la conférence ne parvient pas à atteindre un accord pacifique sur la question coréenne.

3. Les fournitures militaires soient envoyées à la Corée du Sud si le président Rhee décidait d'unifier le Nord et le Sud par la force des armes.

M. Dulles a affirmé à M. Rhee que les Etats-Unis se retireraient de la conférence politique avant l'expiration de la période de 90 jours si on croit que les communistes négocient de mauvaise foi.

Mais il a insisté sur le fait que les Etats-Unis doivent être leur propre juge des intentions communistes et ne peuvent s'engager à se retirer simplement parce que les Sud-Coréens décideraient de le faire.

On aurait souligné à M. Rhee que les Etats-Unis devront décider eux-mêmes du moment de rompre les négociations. M. Dulles a refusé de promettre une reprise automatique des hostilités.

M. Dulles a également précisé que les Etats-Unis ne s'engageraient pas à envoyer de l'aide à la Corée du Sud afin d'appliquer une politique sud-coréenne destinée à unifier le pays par des moyens militaires.

On croit que les Etats-Unis ont aussi rejeté une requête de M. Rhee qui demandait une clause militaire automatique dans le traité de défense mutuelle que le président Eisenhower lui a offert en retour de sa collaboration à l'observance de la trêve avec les communistes.

M. Rhee reçut l'assurance que le traité de sécurité mutuelle comprendrait pour la Corée une garantie semblable à celles qui sont données aux autres alliés du Pacifique, c'est-à-dire qu'une attaque armée serait reconnue comme danger commun et que chaque pays "agirait devant le danger commun suivant sa propre procédure constitutionnelle".

Comme c'est le cas pour les traités avec les Philippines, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, ce genre de garantie, selon des autorités n'impose pas aux Etats-Unis l'intervention automatique si l'un des pays du Pacifique est victime d'une agression.

On souligne toutefois que la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis ont déjà signifié que si les communistes rompent la trêve, les Trois prendront les mesures nécessaires pour restaurer la paix aux termes de la résolution originelle des N. Unies, qui permit aux Alliés d'intervenir lorsque les Nord-Coréens envahirent la Corée du Sud, en juin 1950.

—Une dramatique

(Suite de la 1ère page)

"Nous sommes à notre corps défendant. Il vaut mieux d'arrêter", aurait alors déclaré M. Boisvert en pointant son arme en direction des tapageurs. Ces derniers se seraient alors moqué de cet ultime avis pour briser davantage de la vaisselle, tirer des bouteilles, renverser un comptoir vitré et causer d'autres dommages.

C'est alors que dans le but unique de calmer les batailleurs, M. Boisvert fit feu.

Dans la mêlée, René Leclerc fut atteint à l'abdomen. Le jeune Leclerc était calme. Il fut blessé alors même qu'il voulait calmer ses compagnons.

Mortellement atteint, René Leclerc tomba sur le plancher du restaurant. Réalisant lui-même la gravité de sa blessure, il demanda à un de ses amis de faire venir un prêtre. Le vicaire de la paroisse de Deschambault ainsi que le docteur Henri Roy arrivèrent quelques instants plus tard. En assurant au blessé les soins les plus empressés, le docteur Roy récita lui-même l'acte de contrition aux intentions du jeune Leclerc. Avec un contraste frappant, au milieu de tous les débris accumulés dans la rixe, le calme le plus tragique succéda au tumulte. Des scènes touchantes se déroulèrent alors en présence de touristes et des manifestants eux-mêmes.

Plusieurs détectives et gendarmes provinciaux arrivèrent sans tarder sur les lieux de la tragédie. Les agents de la route qui furent les premiers arrivés demandèrent à tous les gens qui se trouvaient encore à l'intérieur du restaurant d'y demeurer et de ne rien déplacer. Pendant que les détectives faisaient enquête à l'intérieur des gendarmes assuraient le service d'ordre à l'extérieur et sur la route nationale où des centaines d'automobilistes se sont arrêtés à la nouvelle du drame qui venait de se dérouler.

Sur les ordres du coroner du district, le docteur Napoléon Côté, les restes mortels de René Leclerc ont été transportés à la morgue Denis, à Donnacona, où l'enquête aura lieu.

Un des principaux témoins de ce drame fut M. Ferdinand Lapointe, un employé de M. Paul Lachevrotière. M. Lapointe travaillait dans une bâtisse voisine lorsqu'il entendit du bruit. "Je suis accouru", expliquait-il, hier soir, au représentant du "Soleil" et à mon arrivée j'ai vu une douzaine de jeunes gens au moins qui se bataillaient et s'attaquaient à M. De Lachevrotière. Ce dernier avait même été blessé à la tête par une bouteille qu'on lui avait lancé".

M. Lapointe dit encore : "C'était terrible à voir. On menaçait même le propriétaire de le tuer. Devant ce grand désordre et les dangers qu'il y avait, le beau-frère de M. De La chevrotière, M. Boisvert, s'empara d'une carabine et dans l'intention de calmer les jeunes gens, il fit feu et il en atteignit un mortellement. M. Boisvert lui-même ainsi que M. Devost ont été menacés par des jeunes gens en état d'ivresse".

Ce drame affecte tout particulièrement une famille estimée de Portneuf-station. M. René Leclerc était le fils de M. Roger Leclerc et de madame Leclerc, née Régina Roberge. Outre son père et sa mère, il laisse ses frères, MM. Raymond, Lucien, Paul-Emile et Alphonse Leclerc; ses soeurs, Mme Joseph Deblois (Reine-Marguerite), Mme Emmanuel Leclerc (Simone), Mme Adrien Leclerc (Aline), Mme Marcel Larochelle (Marie-Paule), Mme Armand Jobin (Cécile), Mme Mendoza Julien (Thérèse) ainsi que Mlles Madeleine et Denise Leclerc.

—L'ordre "Cessez le feu"

(Suite de la 1ère page)

férence politique s'efforce d'unifier la Corée et trace un plan de retrait pour les troupes chinoises au Nord.

Le commandant de la 8e armée américaine, le général Maxwell Taylor, note de son côté que l'armistice "n'est que la suspension des hostilités, ce qui peut être ou ne pas être un premier pas vers une paix permanente".

Et à Washington, le général Eisenhower a salué l'armistice par des mots d'action de grâces, mais a donné l'avertissement que "nous ne devons pas amoindrir notre garde ni cesser notre poursuite".

PREMIERE SEANCE

Mounsan, 27. (PA) La commission militaire des Nations Unies préposée à l'armistice tiendra sa première séance officielle avec les communistes, à 11 h. demain matin, à Pan-Mun-Jom (10 h. ce soir, heure d'Amérique).

La commission mixte composée de cinq officiers alliés et de cinq communistes, est chargée de la surveillance globale de l'application de la trêve et agira en qualité d'arbitre dans les cas de violations.

LA FIN DES COMBATS

Sur la ligne de feu, il n'y a qu'une volée de mitrailleuses ou un coup de canon de temps à autre pour rompre le silence. Dans les airs, la guerre s'est pourtant réellement poursuivie, mais avec moins d'intensité. Des avions alliés ont bombardé des concentrations de troupes rouges et des "Sabre" ont sillonné le ciel de la Corée du Nord à la recherche de "Mig", mais n'en ont pas rencontrés.

Dans les 72 heures qui suivront la fin officielle du combat, les troupes des deux camps en présence devront reculer d'un mille et quart, créants ainsi une zone-tampon de 2½ milles tout le long du front de 155 milles.

La courte cérémonie de la signature s'est déroulée dans le calme, à Pan-Mon-Jom, contrairement aux négociations antérieures, marquées de mots acerbes, d'exigences diverses de part et d'autre.

Sans se dire un mot, le lieutenant-général William Harrison, fils, et le général Nam Il ont signé pour les alliés et les communistes respectivement. La cérémonie s'est déroulée dans la hutte d'une seule pièce que les communistes ont érigée en vitesse pour la circonstance.

LA SIGNATURE

Les deux chefs de délégation se sont mis à signer les 18 documents nécessaires à peine une minute après l'heure fixée, soit 10 h. du matin, et ils ont terminé à 10 h. 11.

Ils se sont regardés un long moment après avoir terminé leur tâche. Nam Il se leva de la table sortit par la porte du côté nord. Harrison, du côté sud.

Les commandants des armées des 16 Nations unies représentées dans le conflit ont assisté à la cérémonie.

Le général Clark a signé neuf copies du document, trois heures plus tard, au quartier général avancé des alliés, à Mounsan. Une centaine de journalistes et 400 invités l'ont vu apposer sa signautre, dans une salle de cinéma de l'armée.

On a fait parvenir les neuf autres copies à la Corée du Nord, dont elles doivent revenir avec la signature des commandants communistes le général nord-coréen Kim Il Sung et le général chinois Peng Tehhuai.

Demain matin, les communistes recevront les copies portant la signature du général Clark et le commandement des Nations unies, les copies signées par les généraux Kim et Pen. Le général Clark doit apposer sa signature au bas des copies signées par les communistes, demain à Séoul, sans cérémonie.

Lors de la signature par le général Clark, on remarquait le brigadier-général Tchoi Duk-tchin, délégué sud-coréen aux pourparlers de trêve, qui a commencé de saboter les entretiens en mai dernier, comme moyen de protester parce que la trêve laisserait son pays divisé.

Le général Tchoi, a expliqué qu'il était là comme observateur, à la demande expresse du président Rhee.

L'ECHANGE DES PRISONNIERS

L'attention se concentre maintenant sur la commission militaire, qui veillera au respect de la trêve et arbitrera les manquements. Les Alliés et les Rouges qui feront partie de cette commission militaire doivent se rencontrer pour la première fois demain à Pan-Mun-Jom.

La première grande tâche de l'armistice est l'échange des prisonniers. Il y a 14 Canadiens, 922 Britanniques, 3,313 Américains et environ 8,000 Sud-Coréens, plus une centaine d'autres nationalités aux mains des Rouges, tandis que le commandement de l'ONU détient encore 74,000 Nord-Coréens et Chinois.

Les dossiers secrets des négociations, rendus publics après la signature, révèlent que les Rouges détiennent 12,736 prisonniers de guerre. L'échange des prisonniers qui consentent au rapatriement doit commencer dans une semaine ou moins.

Le commandement de l'ONU dit qu'environ 7,800 Nord-Coréens et 14,500 Chinois ont déclaré ne pas vouloir retourner à leur lieu d'origine et ils seront confiés à la garde d'une commission de cinq pays neutres présidée par l'Inde et comprenant aussi la Suède, la Suisse, la Tchécoslovaquie et la Pologne. Des troupes indiennes monteront la garde autour de ces prisonniers dans la zone-tampon, pendant que des agents communistes tenteront de les convaincre d'accepter le rapatriement.

Les communistes ont annoncé qu'ils retourneront 300 prisonniers par jour, y compris les malades et les blessés. L'ONU élargira les siens au rythme de 2,400 hommes en santé et de 360 malades et blessés par jour.

ORDRES DU JOUR

Le message du général Clark à toutes les troupes sous son commandement dit que la trêve signifie que "nos devoirs et nos responsabilités durant la période critique de l'armistice, loin d'être diminués, sont plus grands et plus intenses".

Il a donné l'avertissement que l'armistice vise "à permettre aux deux parties de chercher une solution au conflit par conférences politiques".

"...Je m'associe à vous et aux vôtres pour espérer que l'armistice sera en fait un pas vers la paix.

"Mais je dois, en même temps, dire clairement que bien que le tonnerre des armes à feu se soit tu et qu'un silence tant désiré descende sur le champ de bataille, le conflit ne sera terminé qu'une fois que les gouvernements concernés auront conclu un solide règlement politique."

Le commandant de la division du Commonwealth, qui comprend la 25e Brigade canadienne, a dit à ses troupes dimanche de toujours porter leurs armes, mais de ne faire feu "que dans le cas extrême d'une attaque ennemie".

Le major-général M. A. R. West dit que "pour aucune raison le feu ne doit être intensifié juste avant l'ordre du cessez-le-feu".

De son côté, le général Maxwell Taylor, commandant de la 8e Armée américaine, résume ainsi son impression de l'armistice : "Cela signifie que les communistes ont été forcés de renoncer à leur tentative de conquérir la Corée par la force militaire."

Mais, ajoute-t-il, "la 8e Armée reconnait que l'armistice n'est pas la fin définitive de la guerre. C'est simplement une suspension des hostilités, un cessez-le-feu, qui peut être ou ne pas être le premier pas vers une paix permanente."

Le président Rhee, qui fut avisé officiellement par le général Clark de la signature, une heure avant qu'elle n'ait lieu, n'a pas commenté davantage sa restriction quand au "temps limité" où il observerait les conditions de l'armistice.

Auparavant, il avait menacé d'adopter ses propres solutions, si les Chinois n'évacuaient pas le nord du pays en dedans de six mois.

DERNIERS COMBATS

Hier, malgré l'imminence de l'armistice, les Chinois se sont lancés en groupe de 300 à 400 vers minuit sur le mont Lookout, mais en ont été refoulés.

Les fusiliers marins américains, qui ont subi de lourdes pertes dans les assauts de la semaine dernière sur la colline Berlin, ont repoussé quelques attaques peu massives en ce secteur vers minuit hier soir. L'artillerie ennemie a fait de nombreux blessés chez les Américains ces derniers jours.

LES PERTES

(Par l'agence Reuter)

Quelles ont été au juste les pertes de la guerre de Corée ? En mai dernier, les autorités militaires les ont établies à 2,303,500 hommes, en tout et partout. Les alliés anti-communistes ont perdu 406,542 hommes, dont 320,117 tués et blessés. Le reste comprend des prisonniers et des disparus. Le commandement des Nations Unies estime à près de 1,340,000 les pertes subies par les communistes sur la ligne de feu.

Une liste canadienne, publiée le 22 juillet, signalait que l'armée a perdu en tout 1,499 hommes, y compris 291 morts, 1,069 blessés, 26 disparus, 95 accidentés au combat et 18 prisonniers. La marine a rapporté 3 morts et trois accidentés au combat. Pour sa part, l'aviation a eu un disparu.

Les Etats-Unis ont signalé 24,119 tués et 100,665 blessés; les Sud-Coréens, 183,727 tués et blessés; la Grande-Bretagne, 585 tués et 1,921 blessés; les autres alliés, 1,965 tués et 7,135 blessés.

Au début de l'année, lorsque la guerre était stagnante, on a évalué à $12,500,000 la somme que les Etats-Unis dépensaient pour une journée de guerre, sans compter les frais d'entretien des troupes.

Les bombardements aériens et terrestres ont transformé la péninsule en ruines. Les villages de la Corée du Nord ont été rasés et les communications sont inexistantes dans tout le pays. On dit qu'en Corée du Sud 4,000,000 de personnes sont mortes des misères causées par la guerre.

LES CANADIENS

Avec les Canadiens en Corée, 27 (PC) — Les troupes canadiennes en Corée s'attendaient depuis trop longtemps à l'armistice pour que la nouvelle qu'il serait à 9 heures hier soir, AHE, les ait plongées dans une grande excitatation.

L'attitude générale des Canadiens semblait se résumer dans ce cri de soulagement : "Eh bien, ça y est — enfin"

Cette période de paix précaire après trois années de guerre met fin aux tâches les plus difficiles du métier de soldat: l'exécution de patrouilles par des hommes convaincus qu'il ne valait pas la peine d'être tués en attendant un armistice.

Le brigadier Jean Allard, commandant de la 25e brigade canadienne, a dit : "Je n'ai pas d'ordre spécial du jour".

"L'ordre du cessez-le-feu est prêt depuis déjà un mois", a-t-il signalé. "Et nous le transmettrons aux combattants aussitôt qu'on nous le communiquera officiellement".

"En ce qui me concerne, il ne s'agit que d'une pause dans le combat".

Le brigadier Allard a ajouté: "Je pense que je peux maintenant remettre mes cartes à un officier qui s'intéresse à l'histoire. Il en fera un meilleur usage que moi".

La nouvelle de la trêve imminente est parvenu aux troupes canadiennes alors que M. Robert Mayhew, ambassadeur du Canada au Japon, rendait visite au quartier général de la brigade.

M. Mayhew a déclaré qu'il poursuivrait sa tournée au lieu d'assister aux pourparlers de Pan-Mun-Jom.

Au quartier général il a pris le dîner avec le brigadier Allard a examiner la côte ouest de la Corée afin d'y dénicher un endroit propice à un centre de repos à l'usage des troupes canadienens dès l'armistice.

Le brigadier Allard a survolé une longue étendue de côte et les îles au large. Il a provisoirement choisi une île près d'Inchon.

On pourrait y établir un camp à l'usage des permissionnaires et des convalescents. Il serait même possible d'y construire des écoles d'entrainement.

La conjecture la plus plausible est que les Canadiens se retireront des positions qu'ils occupent 72 heures avant la signature de l'armistice.

Ces prochaines semaines, les Canadiens travailleront à la construction de maisons confortables, à l'épreuve des intempéries, dans leur nouveau quartier. On a depuis des mois, mis au point un programme d'entrainement intensifs et d'activités sportives.

Hier soir (le dernier précédent l'armistice) les troupes canadiennes vaquaient à leurs tâches habituelles.

Dans l'intervalle, le lieutenant-colonel Don Dailley, d'Ottawa, membre canadien de la sous-commission de surveillance de l'armistice, attendait à Tokyo avec d'autres membres de cet organisme, l'ordre de se rendre en Corée.

Pour la Russie

Flessingue, Hollande, 27. (Reuters) Le premier de trois navires-cargo, construits en Hollande pour la Russie selon l'accord russo-hollandais, vient d'être lancé à la mer par Mme T. N. Gourova, femme de l'attaché commercial à l'ambassade russe d'Amsterdam.

Trois fils dérobent leur mère nécessiteuse

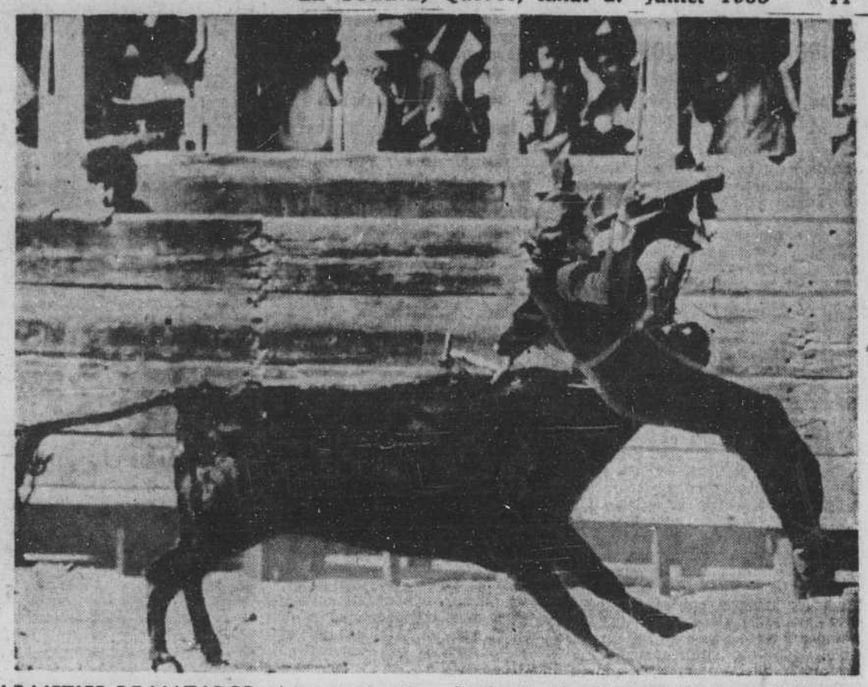
Les détectives municipaux détiennent deux frères accusés de recel d'une somme d'argent de $100 chacun et un troisième est recherché pour vol d'une somme de $1,000 appartenant à la mère qui a porté plainte contre ses trois fils.

Au décès de son mari, la pauvre femme toucha une somme de $1,500 d'une police d'assurance. Elle paya les frais funéraires, soit une somme de $500, mais un de ses fils s'empara du $1,000 et disparut après avoir donné $100 à chacun de ses deux frères.



OFFICIER QUEBECOIS EN COREE : La signature de la trêve en Corée signifiera la fin de bien des maux pour plusieurs personnes, mais les quartiers-maitres ont dû exhiber un sourire de satisfaction particulier. Ces personnages ont habituellement leurs maux de tête, peu importe l'unité à laquelle ils sont attachés, et le capitaine YVAN BERNIER, du 3e bataillon du Royal 22e Régiment, que l'on voit ici, n'offre pas d'exception. Il fouille ici ses fiches, dans sa tente, pour découvrir ce que les hommes de son unité auront besoin le lendemain. Le capitaine Bernier demeure à 57, avenue des Braves, à Québec.

(Défense Nationale)



LE METIER DE MATADOR est un nouveau champ d'action dans lequel entrent de plus en plus les femmes mais c'est un métier excessivement rude. Mlle PATRICIA McCORMICK, du Texas, pourra vous en dire quelques mots après avoir été encornée récemment dans l'arène Tijuana au Mexique comme en fait foi la photo ci-dessus. Elle fut soulevée comme un fétu de paille et complètement catapultée hors du terrain par un taureau fatigué de se faire trouer la peau par cette femme- matador. Mlle McCORMICK a eu la vie sauve et pourra se remettre sur pied d'ici deux semaines.



PARTOUT PAREIL : "38 minutes... 39 minutes... 40 minutes... Diable... 41 minutes !"

Espion pour les Russes

Duesseldorf, Allemagne, 27 (Reuters). — Un Allemand de 29 ans s'est avoué coupable d'avoir espionné les troupes de l'armée canadienne dans la région de Hanovre, en Allemagne.

C'est Eberhard Donczik, l'un des cinq Allemands accusés d'espionnage pour la Russie. Il a admis dans une déclaration signée par les Soviets l'ont chargé d'espionner la base de la 27e brigade canadienne à Hanovre.

On n'a pas révélé quels renseignements il a fourni aux Soviets.

En compagnie de trois autres, il a été condamné aujourd'hui à subir son procès devant un haut tribunal britannique en Allemagne.

S'ils sont trouvés coupables de conspiration pour se livrer à l'espionnage, ils sont passibles de peine allant jusqu'à huit ans d'emprisonnement. Lesh autorités de la cour ont déclaré que leur procès débuterait probablement vers la fin d'août, à Bielefeld ou Dusseldorf.

Dans leurs confessions, les Allemands déclarent qu'ils ont consenti à faire de l'espionnage, au cas où en n'acceptent pas les Russes auraient imposé des représailles à leurs parents vivant en zone Russe.

Ils ont avoué avoir reçu $1,300 pour leur travail. En plus de Donczik, les Allemands qui ont comparu aujourd'hui sont : Werner Berg, 44 ans ; Karl-Heinz Tejki, 23 ans, et Erika Brueger, 33 ans, téléphoniste dans un poste de l'armée britannique.

Voici, d'après leurs admissions, les renseignements qu'ils ont fournis aux Russes : les noms des unités britanniques, les mouvements de troupes, les bases aériennes, les enregistrements des véhicules de l'armée, les types de chars d'assaut, les champs de tir militaire et les noms et les grades des officiers britanniques.



A L'AVENTURE : — Yves Bertranet, un ingénieur d'origine française, espère pouvoir traverser l'Atlantique à bord d'un canot de construction spéciale qu'il a fabriqué lui-même au coût de $2,500. Il doit partir sous peu de Great Neck, N.Y., pour tenter la grande aventure. Il a déjà fait de nombreuses randonnées à pied, en motocyclette et en camion, mais il ne possède que peu d'expérience en matières de navigation océanique.

(Central Press)

A la recherche de nourriture

Berlin, 27. (PA) Au moins 100,000 personnes de l'Allemagne orientale ont aujourd'hui traversé la frontière de la zone soviétique, pour venir se procurer des vivres offerts par l'Ouest. La foule grossissait d'heure en heure.

Les Allemands de l'Est se sont procuré les paquets dans des postes établis spécialement à leur intention. Les vivres sont si rares en leur zone que le nombre des affamés grandit. Chacun n'avait qu'à prouver qu'il était un Allemand de la zone orientale. On dressait des listes pour éviter que la même personne reçut plusieurs dons.

Ces vivres proviennent de réserves accumulées par Berlin-Ouest depuis le blocus russe de 1948-49. Chaque paquet contenait deux livres de gras, deux livres de farine, des pois et des fèves séchés et quatre boites de lait.

Les premiers groupes n'ont eu aucune difficulté à traverser la frontière. Le gouvernement de l'Est n'a pas mis à exécution sa menace de confisquer les vivres ainsi obtenus.

La distribution va se poursuivre encore durant deux semaines.

On apprend de Hambourg, en Allemagne, que le cargo américain "Inventor" vient d'y arriver aujourd'hui, avec une première cargaison de vivres offerts en cadeau à l'Allemagne orientale.

Il portait 1,600 tonnes de produits non-périssables tels que la farine, du café, du lait séché et des fèves de cacao.

Deux autres navires se dirigent vers Hambourg, pour acquitter l'offre américaine de $15,000,000 de vivres faite à l'Allemagne de l'Est.

Les morts violentes en fin de semaine

(Par la Presse Canadienne)

Dix-sept personnes ont été victimes d'accidents mortels durant le week-end dans l'est du Canada. Elles sont toutes, sauf une, victimes d'accidents de la route ou de l'onde.

Quatre personnes se sont noyées en Ontario, deux dans le Québec et une dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse respectivement. Le Québec compte le plus d'accidents de la route avec cinq morts tandis que l'Ontario en a trois.

Décès de M. Plastiras grand politique grec

Athènes. (PA) — Nicholas Plastiras âgé de 69 ans qui fut trois fois premier ministre et dictateur pendant une journée a succombé, dimanche à une attaque cardiaque. Il s'était retiré en octobre pour raisons de santé et son état s'était fortement aggravé, la semaine dernière. Souvent surnommé: "Le cavalier noir" il avait la réputation d'être anti-royaliste.

Vivres à la Corée

Tokio, 27. (Reuters) Le général Mark Clark, commandant des Nations Unies, annonce aujourd'hui que le président Eisenhower l'a autorisé à commencer immédiatement la livraison de 10,000 tonnes de vivres à la Corée.

Les Alpes ont réclamé 88 victimes

Berne, Suisse, 27.-(Reuters)- Le Club Alpin de Suisse annonce que 88 personnes ont perdu la vie dans les Alpes l'été et l'hiver derniers.

Camouflage éventé

Milan, (Reuters) — La police remarqua plusieurs paquets marqués d'une croix rouge et sur lesquels on lisait: "Très fragile. Contient médicaments. Manipuler avec précaution dans l'intérêt des malades." Ces emballages contenaient 7,500 cigarettes américaines de contrebande.

Obsèques de la jeune Denise Faucher

Ste-Sophie, Mégantic, (DNC). Denise, enfant bien-aimée de M. et Mme Eddy Faucher (Simone Provencher) est décédée récemment, à l'âge de trois ans.

L'enfant laisse outre son père et sa mère, son frère : Jean, ses soeurs : Claire, Hélène, Françoise et Madeleine ; ses grands-parents : M. et Mme Joseph Provencher et M. Onésime Faucher, de Ste-Sophie.

La cérémonie des Anges eut lieu en l'église paroissiale et elle fut présidée par M. l'abbé R. Proulx, curé de la paroisse.

Portait la croix, Aurélien Patry ; les fleurs, Florian Gosselin, Réal et Denis Provencher.

La dépouille mortelle était portée par Fernand Roberge, Rosaire Gosselin, Gaétan Dubois et Denis Goudreault.



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances: vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE, REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fois).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT.

J. D. P.

—Inoubliable triomphe

(Suite de la page 3)

sainte Anne. Il retourna chez lui sans avoir obtenu sa guérison. La famille n'en persévéra pas moins dans ses suppliques à sainte Anne. Finalement, la puissante sainte se laissa toucher. La jambe percluse se ranima et l'enfant put aussitôt gambader avec ses jeunes compagnons comme s'il n'avait jamais été infirme. Cette année, le vigoureux garçon est revenu avec sa famille remercier sa protectrice. Lui aussi a laissé ses béquilles qui s'ajouteront à tant d'autres qui s'étalent au pied de la statue de la sainte.

—*Mme Elizabeth Bellizzi*, de New Rochelle, N.Y., vint l'an dernier implorer la guérison de sa nièce, Mindy Limardi, 3 ans, qui ne pouvait pas marcher par suite d'une faiblesse aux jambes et aux pieds. La famille associait ses prières à celle de Mme Bellizzi. A la suggestion des médecins, on avait procuré à l'enfant des bottines spéciales qui, croyait-on, devaient l'aider à remédier à la faiblesse de ses pieds. L'infirmité n'en restait pas moins la même. Sainte Anne a voulu accorder sa sollicitude en faveur de la gracieuse fillette qui est aujourd'hui pleine de vigueur. Sa famille a apporté cette année au sanctuaire de Beaupré les bottines auxquelles l'enfant avait recours dans un effort pour atténuer les conséquences de son infirmité.

—*Mme Donat Cloutier*, de Ste-Thècle, comté de Laviolette, souffre d'une jambe percluse qui l'empêche de marcher sans béquille depuis 7 ans. Mme Cloutier s'infligea une fracture de la jambe dans une chute. Des complications se produisirent et l'arthrite se mettant de la partie, Mme Cloutier est restée pratiquement impotente. Hier, elle était au sanctuaire de sainte Anne pour implorer sa guérison. Elle a rapporté aux gardiens du sanctuaire qu'elle éprouvait subitement une amélioration telle qu'elle pouvait abandonner ses béquilles, bien que marchant encore péniblement. Des personnes de Ste-Thècle qui l'accompagnaient ont affirmé aussi une amélioration extraordinaire de l'état de Mme Cloutier.

S. Exc. Mgr Roy

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, a interprété les hommages de l'assemblée des fidèles, groupés en la basilique du sanctuaire pour la messe solennelle hier matin, à l'adresse de S. Em. le cardinal Léger. C'est un très grand honneur, dit-il, de vous accueillir à l'occasion de votre première visite officielle en ce sanctuaire depuis votre élévation à la pourpre cardinalice.

En mon nom, comme archevêque de Québec, dit S. Exc. Mgr Roy, je vous remercie d'avoir voulu en ce jour célébrer les Saints Mystères en la basilique de Ste-Anne. Je vous remercie aussi au nom des gardiens du sanctuaire et au nom de tous les pèlerins qui se pressent dans cette enceinte.

Nous nous associerons à ses prières, dit-il. Je prie Dieu de faire descendre ses plus abondantes bénédictions sur ses importants travaux apostoliques et d'accorder à son ministère la plus riche fécondité. S. Exc. Mgr Roy a ensuite dit sa joie de voir cette grande affluence de pèlerins dans laquelle il a vu une parfaite image de l'unité de l'Eglise par l'unité de leur foi et par leur unité dans la diversité des langues et des races. S. Exc. Mgr Roy leur a demandé de prier aux intentions du Saint-Père et aux intentions de l'Eglise, les pressant aussi d'implorer l'instauration de la paix dans le monde.

Le cardinal Léger

Après avoir défini la terre "une vallée de larmes", S. Em. le cardinal Léger a vu dans le sanctuaire de Ste-Anne "un refuge où tous les coeurs qui souffrent viennent confier à la mère de Marie leurs peines et leurs angoisses. Ce n'est pas une prière individuelle que nous voulons faire monter vers la thaumaturge de notre pays, en cet instant où nos coeurs sont unis dans la même foi et la même charité. Nous voulons prier pour le monde qui est, lui aussi un grand malade".

Les individus sont malades, poursuit le Prince de l'Eglise, parce que l'homme ne veut plus accepter dans son corps, dans son coeur, dans son âme, les exigences de la sainte volonté de Dieu. L'intempérance détruit les organismes les plus sains; la luxure use les coeurs et dégrade les corps.

Le foyer, première cellule de la société et même la seule société de droit divin puisque toutes les autres n'existeront que pour donner à celle-ci les moyens dont elle aura besoin pour se développer et atteindre la fin que le Créateur lui a assignée, n'est plus une école d'énergie, d'héroïsme et de vertu, remarque S Em. le cardinal Léger. Nos mères et nos grandes soeurs ont renié leur titre de dignité et de femmes chrétiennes et ont adopté des modes qui blessent la pudeur et la modestie. Les parents recherchent leur égoïsme et ne consentent plus à faire les sacrifices inhérents à la tâche essentielle de l'éducation des enfants.

La profession devient, dans la société, le milieu naturel du travail de l'individu. Elle est menacée en ce moment, par les poussées sociales et les passions de ceux qui veulent en faire un simple instrument de gain. Les gens entrent dans une profession après s'être posé la question à la mode : "Est-ce que ça rapporte beaucoup d'argent ?" Il est évident que l'homme doit vivre de son travail, mais le travail est plus qu'une occasion de satisfaire ses intérêts. Le travail est l'expression de la dignité de la personne humaine. Dans le travail, il doit toujours y avoir une part gratuite donnée à Dieu, à son royaume.

Pourquoi des pauvres ?

Comment expliquer la présence de nombreux pauvres dans une société immensément riche ? poursuit S. Em. le cardinal Léger. Comment des hommes peuvent-ils mourir de faim, alors que Dieu donne à la terre une telle fécondité qu'elle pourrait nourrir une humanité encore plus nombreuse, si la distribution des biens se faisait en fonction du bien commun, au lieu d'être souvent livrée au hasard des circonstances ou aux passions que l'intérêt suscite dans un monde économiquement dur. Aussi, la société toute entière a-t-elle perdu son orientation et, au lieu d'être la somme de ses biens, accumulés au service de tous et chacun, la société est devenue comme un grand globe dans lequel on a pratiqué le vide. Dieu n'est pas chez lui dans notre monde et c'est pourquoi le monde meurt d'asphyxie spirituelle.

Persécution religieuse

Le monde est malade et nous fixons aujourd'hui nos regards sur la bonne sainte Anne. Pouvons-nous oublier, en ce moment, que nos frères dans la foi sont enfermés dans les prisons, traînés devant les tribunaux et condamnés à mort. Dans un monde en état de péché mortel, dit le Prince de l'Eglise, il faut vraiment de l'héroïsme pour exécuter les ordres les plus simples de Jésus : renoncement, détachement, pureté, humilité. L'Evangile, aujourd'hui, n'est plus un luxe; c'est la simple vie chrétienne qui exige que nous perdions notre vie pour la gagner.

S. Em. le cardinal Léger termine en pressant l'assemblée des fidèles à tourner ses regards vers la bonne sainte Anne et de lui demander d'être "notre guide dans ce monde où les ténèbres deviennent de plus en plus épaisses. Jamais peut-être nous n'aurons eu un besoin plus pressant de sa maternelle protection. Qu'elle étende sa main sur nos foyers, dit-il, pour les préserver de la marée montante du mal qui entre dans nos demeures et qui, par son contact, souille tant de coeurs et détruit des oeuvres qui avaient été bâties par l'amour et la fidélité !

Qu'elle étende sa main sur toutes les professions pour les garder dans cette pureté d'intention essentielle à l'établissement du royaume de Dieu sur la terre. Qu'elle donne aux riches le sens de leurs responsabilités terribles. Qu'elle préserve les ouvriers de toute conception matérialiste de la vie et qu'à travers leurs justes revendications, ils voient toujours les exigences de la charité et du don de soi aux autres ! Qu'elle préserve notre jeunesse du miroitement de la bagatelle. Qu'elle protège nos enfants et qu'elle leur donne la grâce d'être élevés chrétiennement; qu'ils trouvent à côté d'eux des mains tendres et fortes, capables de modeler dans leur coeur et leur âme, les traits du divin Jésus".

La messe solennelle

Mgr Elias Roy, P.A., du Collège de Lévis, agissait comme prêtre assistant de S. Em. le cardinal Léger pour la messe. Mgr Réal Thomassin, supérieur du séminaire de Québec, et le R. Père M. Poisson, C.S.C., agissaient comme diacres d'honneur. Les diacre et sous-diacre d'office étaient les RR. Pères Gilbert Michaud et Roland Pelletier, C.SS.R. M. l'abbé Louis Aucoin, secrétaire de S. Em. le cardinal Léger, et le R. Père Marcel Dubois, C.SS.R., dirigeaient les cérémonies pontificales.

En outre des prélats déjà nommés, on remarquait dans les stalles du sanctuaire Mgr J. O'Brien, de la Caroline du Nord; Mgr Paul Nicole, C.S., du Chapitre métropolitain de Québec; Mgr J.-Alfred Chamberland, P.D.; Mgr Ernest Lemieux, P.D.; M. le chanoine Roch Rochette, M. le chanoine François Blanchet, M. le chanoine Emile Beaudry, Mgr Zéphirin Marois, P.D.; et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques.

L'hon. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales, député du comté de Montmorency, figurait dans la nef de même que Me Auguste Maltais, député de Charlevoix aux Communes; M. le maire Aimé Dufour, du village de Ste-Anne, et M. Aimé Fortin, maire de la paroisse. On remarquait aussi bon nombre d'autres notables laïques.

M. Willie Barrette, maître de chapelle, a présidé à l'exécution d'un magnifique programme de chant polyphonique, au cours de la messe. M. F.-X. Nadeau touchait l'orgue.

Hommages au cardinal

S. Em. le cardinal Léger, les membres de l'Episcopat et le clergé furent les hôtes des RR. Pères Rédemptoristes hier midi. Le T. R. Père Gilbert Morin, provincial des Rédemptoristes, a voulu profiter de l'occasion pour traduire les sentiments d'hommages des RR. Pères gardiens du sanctuaire à l'adresse de S. Em. le cardinal Léger. Le T. R. Père Morin a ensuite souligné la grande affluence de pèlerins qui ont visité le sanctuaire de Beaupré depuis l'inauguration des pèlerinages du soir. Les pèlerins, de toutes les races et de tous les centres du continent, étaient particulièrement nombreux hier.

Ce mouvement de piété envers sainte Anne doit réjouir votre coeur, Eminence, dit le T. R. Père Morin. Nous voulons vous remercier d'avoir apporté l'éclat de la pourpre cardinalice à notre fête. Ses remerciements s'adressèrent ensuite à S. Exc. Mgr Roy, à S. Exc. Mgr Langlois, à S. Exc. Mgr Lussier, au ministre des Affaires municipales et aux autres représentants de l'autorité civile. Le T. R. Père Morin a souligné que nos sanctuaires, en terre canadienne, sont une source de richesses spirituelles. Il a dit le désir des gardiens du sanctuaire de Beaupré de travailler à ce que cette forteresse nationale spirituelle de Ste-Anne continue à rendre les chrétiens meilleurs.

Dans sa réponse, S. Em. le cardinal Léger a remarqué que les sanctuaires ont toujours été une manifestation de la grâce. La chrétienté a toujours été en marche vers les sanctuaires où se manifestent davantage la grâce de Dieu. Les sanctuaires deviennent en quelque sorte, dit-il, des sacrements sociaux. C'est l'Eglise qui confie à votre dévouement la garde de cette richesse spirituelle, mes Pères.

Sur les bords du St-Laurent, nous avons trois de ces sources de richesse spirituelle, remarque S. Em le cardinal Léger. Sur le Mont-Royal il y a "l'humble Oratoire St-Joseph"... C'est une grâce pour un évêque que d'avoir dans son diocèse un sanctuaire comme celui-là ou comme celui-ci. Nous avons le sanctuaire marial du Cap-de-la-Madeleine et nous avons le sanctuaire de la bonne sainte Anne. Nous remercions le Seigneur de ces dons qu'il aurait pu donner à d'autres. Nous devons être fidèles aux traditions qui nous ont valu ces dons.

Bénédiction des malades

La bénédiction des malades a donné lieu à une émouvante cérémonie. A cause de la température maussade, la cérémonie eut lieu dans la basilique. Environ deux cents malades, sur des civières, sur des chaises roulantes ou encore soutenus par des parents et amis avaient été placés à l'avant-nef, pour que l'Ostensoir pût circuler dans leurs rangs.

Le R. Père René Dumas, provincial des Pères de St-Vincent de Paul, a présidé à la cérémonie. Il était assisté des RR. Pères Léopold Desgagné et Yves Harvey, C.SS.R. Le R. Père M. Hudon portait la croix. Les porte-dais étaient les RR. Pères Roland Pelletier, Z. Lévesque, R. Lebel et G. Lebel, C.SS.R. Des foules se pressaient autour des malades dans l'attente de quelques événements extraordinaires. Tous étaient édifiés et remués de voir ces déshérités prier à haute voix, dans certains cas, oubliant complètement la foule qui les observait.

Procession aux flambeaux

S. Exc. Mgr Roy avait ouvert les solennelles célébrations samedi après-midi par les premières vêpres, ayant de présider dans la soirée la procession aux flambeaux dans la colline. Une seconde procession eut lieu hier soir. S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.SS.R., a présidé à cette nouvelle affirmation de foi chrétienne.

S. Exc. Mgr Roy a aussi célébré la messe du soir, samedi, et le distingué prélat a voulu lui-même distribuer la sainte communion à la foule des pèlerins. La messe et les processions aux flambeaux ont donné lieu à des cérémonies inoubliables.

S. Exc. Mgr Roy fut pris au milieu d'une foule de pèlerins samedi soir. On lui apporta des enfants à bénir et les pèlerins en grand nombre voulurent s'approcher de lui pour baiser son anneau. La même chose se répéta hier pour S. Exc. Mgr Roy et S. Em. le cardinal Léger. On leur conduisit des malades au couvent des Rédemptoristes et on attendit leur passage pour les prier de daigner les bénir et leur accorder le concours de leurs prières pour implorer des guérisons.

40 ans de dévouement

Le R. Frère Bruno, un vaillant religieux rédemptoriste, était à son poste hier au centre d'information du sanctuaire pour la quarantième année. Le R. Frère Bruno a accueilli des milliers et des milliers de pèlerins au cour de ses nombreuses années de dévouement au culte de sainte Anne. Un grand nombre de pèlerins, canadiens et étrangers, qui reviennent chaque année au sanctuaire, le revoient toujours avec grand plaisir. Ils s'en remettent à lui pour toutes sortes de problèmes et sont toujours accueillis avec la même bonté. Dans l'ombre, le R. Frère Bruno joue un rôle important au sanctuaire. Animé d'une grande piété pour sainte Anne, il contribue puissamment à la diffusion de son culte. Tous les habitués du sanctuaire souhaitent cordialement, c'est un fait certain, de le voir encore longtemps à ses fonctions.

S. Exc. Mgr Lussier

Les pèlerins, dont plusieurs reviennent chaque année à Ste-Anne, étaient heureux de retrouver hier au sanctuaire S. Exc. Mgr Philippe Lussier, C.SS.R., ancien directeur des pèlerinages, aujourd'hui évêque de Saint-Paul en Alberta. Le distingué prélat a prêché la neuvaine préparatoire à la fête cette année.

S. Exc. Mgr Lussier avait le plaisir de retrouver à Ste-Anne hier ses vénérables parents, M. et Mme Philibert Lussier, de Beauport, de même que son frère, M. Maurice Lussier, sa belle-soeur, ses neveux et ses nièces.

Le service d'ordre

Plusieurs concours ont rendu hier le service d'ordre impeccable malgré l'extraordinaire affluence. Les aides de Ste-Anne étaient à leur poste, sous la direction de M. E. Gosling. La Sûreté provinciale, l'Ambulance St-Jean, les Zouaves Pontificaux et les scouts prêtaient aussi leurs services.

Le détachement de la Sûreté provinciale était sous les ordres de M. C.-E. Casista. Il avait avec lui les constables Conrad Ouellet, Armand Desrosiers et Gaston Malo, qui portaient l'uniforme, de même que les agents J.-C. Fournier, P.-E. Rousselle, G.-H. Tardif et René Langlais, en civil. Le sergent J.-W. Tremblay dirigeait un important détachement de la police de la route.

Mlle Cécile Proulx, surintendante de la division Hélène-Boulé, dirigeait l'effectif de l'Association Ambulancière Saint-Jean, avec le concours de garde Simone Lemieux. Plusieurs cas d'indisposition ont réclamé leurs soins.

L'escorte d'honneur de S. Em. le cardinal Léger était composée hier des Zouaves Pontificaux. Cette garde d'honneur était formée par le colonel L.-A. Lefebvre, le lt-colonel A.-A. Trudel, le major R. Croteau, les capitaines J.-G. Long et Maurice Denis. Les Zouaves prêtaient aussi leur concours sur les terrains du sanctuaire sous la direction du capitaine Jos. Kelley et du lieutenant Paul Gosselin, aidés du sous-lieutenant Roland Denis.



UNE RECEPTION AU CLERGE A STE-ANNE DE BEAUPRE : Les dignitaires ecclésiastiques et le clergé groupés à Ste-Anne de Beaupré hier pour la fête de la grande Thaumaturge furent les hôtes des RR. Pères Rédemptoristes hier. On remarquait à la table d'honneur, en haut, de gauche à droite : S. EXC. MGR MAURICE ROY, archevêque de Québec; S. EM. LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal; S. EXC. MGR ALFRED LANGLOIS, évêque de Valleyfield. Au centre, de gauche à droite : MGR REAL THOMASSIN, P.D., supérieur du séminaire de Québec; S. EXC. MGR PHILIPPE LUSSIER, C.SS.R., évêque de St-Paul, en Alberta; M. PHILIBERT LUSSIER, de Beauport, père du distingué prélat. En bas, le R. PERE FRANÇOIS JACQUES, supérieur des Marianistes, à St-Anselme; le R. PERE GEORGES GOYETTE, O.M.I., de St-Sauveur, et M. L'ABBE HENRI BEAULIEU, du séminaire de Québec.

(Photos du "Soleil")

Les différentes étapes de la guerre de Corée

(Par l'agence Reuters)

L'histoire lui donnera les noms qui la caractérisent : la guerre stagnante, la guerre sans vainqueur, la guerre sans issue. Ou encore la petite guerre qui a empêché la grande guerre, la guerre qui a mis un frein au Kremlin.

(Par la Presse Canadienne)

Voici un exposé chronologique des événements de la guerre en Corée.

25 juin 1950: Les communistes nord-coréens envahissent la Corée du Sud; le Conseil de sécurité des Nations Unies ordonne le cessez-le-feu et le retrait des forces d'invasion.

30 juin: Le président Truman envoie les forces terrestres des Etats-Unis en Corée du Sud.

15 juillet: Les Nord-Coréens franchissent le fleuve Kum, repoussent les troupes américaines.

29 juillet: Le gén. Walton Walker ordonne à ses troupes de "lutter jusqu'à la mort".

6 août: Les communistes traversent le fleuve Naktong sur plusieurs fronts.

12 sept.: Les Alliés effectuent d'importants débarquements à Inchon.

23 sept.: Les troupes des Nations Unies avancent de la tête de pont de Pousan.

26 sept.: Le gén. Douglas MacArthur annonce la libération de Séoul.

1 oct.: Les premières troupes sud-coréennes franchissent la parallèle.

11 oct.: Les Nord-Coréens rejettent l'ultimatum de reddition du gén. MacArthur; Staline leur souhaite bon succès.

21 oct.: Le gén. MacArthur annonce que la guerre se terminera bientôt.

26 oct.: Les troupes américaines atteignent la frontière de la Mandchourie

24 nov.: Le gén. MacArthur lance sa campagne de "fin à la guerre".

27 nov.: Quatre armées chinoises attaquent, paralysant l'offensive du gén. MacArthur.

3 déc.: Les forces des Nations Unies abandonnent PyongYang, capitale de la Corée du Nord.

11 déc.: Treize pays asiatiques demandent aux communistes de cesser le feu.

23 déc.: On signale que les Chinois ont franchi le 38e parallèle.

24 déc.: Les Etats-Unis annoncent la fin de l'évacuation de 20,000 soldats de la tête de pont à Hamhung.

4 jan. 1951 : Les Nations Unies abandonnent Séoul.

17 janvier: Les Etats-Unis rejettent la proposition des Chinois qui préconisent de cesser le feu.

30 jan.: La Commission politique des Nations Unies accuse la Chine rouge d'agression.

2 fév.: Les troupes des Nations Unies prennent l'offensive en Corée centrale.

15 mars: Séoul est repris.

29 mars: Les communistes rejettent l'invitation du gén. MacArthur de discuter d'armistice sur le champ de bataille.

23 juin: Le délégué de la Russie aux Nations Unies, M. Jacob Malik, propose une trêve en Corée.

25 juin: La Chine rouge appuie la proposition de M. Malik, en l'élaborant.

30 juin: Le gén. Ridgway demande aux communistes par la radio de se rencontrer afin de discuter l'armistice.

1er juillet: Les communistes répondent, proposant des pourparlers entre le 10 juillet et le 15 à Kaesong, trois milles au sud de la parallèle.

10 juillet: Une équipe alliée de cinq membres se rend par avion à Kaesong afin de rencontrer son ennemi communiste.

26 juillet: L'équipe de trêve adopte un ordre du jour en cinq points:

1.—Adoption de l'ordre du jour—faite immédiatement.

2.—Etablissement d'une ligne militaire de démarcation et d'une zone démilitarisée.

3.—Adoption de dispositions fermes en vue de la surveillance par un Etat neutre concernant l'application des conditions du cessez-le-feu.

4.—Dispositions relatives à l'échange des prisonniers de guerre.

5.—Recommandations aux gouvernements concernés.

28 juillet: La première division du Commonwealth, composée de troupes canadiennes, britanniques, australiennes, néo-zélandaises et indiennes, entre en action.

5 août: Le gén. Ridgway rompt les négociations de trêve en accusant les rouges "de violations flagrantes" de la zone neutre de Kaesong.

10 août: Les communistes font de nouvelles promesses et les pourparlers reprennent.

22 août: Les communistes rompent les négociations de trêve en alléguant sans preuve qu'un avion allié a bombardé Kaesong. Le gén. Ridgway retorque qu'il s'agit d'une "affaire montée".

5 sept.: Le gén. Ridgway défie les communistes de transférer les pourparler suspendus de Kaesong.

10 sept.: Les milieux militaires disent avoir la preuve que des pilotes russes prennent part à la guerre aérienne.

2 oct.: La huitième armée commence son offensive d'automne sur le front occidental.

9 oct.: Le haut commandement communiste propose la reprise immédiate des pourparlers de trêve à Pan-Mun-Jom, à mi-chemin entre Kaesong et le camp de trêve allié à Mounsan.

12 oct.: La première division du Commonwealth reçoit des félicitations de son commandant, le major-général A. J. H. Cassels, après sa première offensive réussie.

20 oct.: Les officiers de liaison alliés et communistes conviennent de reprendre les négociations de trêve à Pan-Mun-Jom.

4 nov.: La première division du Commonwealth repousse un assaut d'une division chinoise.

14 nov.: Le chef de la division des crimes de guerre de la huitième armée, le lieutenant-colonel James M. Hanley, accuse les communistes de "barbarisme sans précédent, même dans le monde communiste", en tuant 5,500 Américains et 290 autres prisonniers de guerre, et en outre, probablement 7,000 victimes sud-coréennes.

18 nov.: Le ministre des Affaires étrangères de la Chine, M. Chou-en-Lai, appuie le plan en quatre points, en vue d'établir la paix proposée par la Russie à l'Assemblée des Nations Unies, à Paris, en préconisant la trêve le long du 38e parallèle.

27 nov.: Les délégués de trêve approuvent une ligne de trêve temporaire là où les armées sont stationnées prenant seulement effet si un armistice complet est signé en moins de 30 jours.

28 nov.: Le front est étrangement calme. Les dépêches signalent que les armées ont reçu l'ordre de ne faire feu qu'en réponse à une attaque. Le Maison Blanche nie qu'on ait donné l'ordre de cesser le feu.

11 déc.: L'armée sud-coréenne signale une campagne contre les guérilleros dans les montagnes Chiri. Le nombre des blessés, tués ou capturés se chiffre par 2,500.

18 déc.: Les négociateurs échangent des listes de prisonniers de guerre. Les Alliés en rapportent 132,000 et les rouges 11,559.

23 déc.: Des combats assez violents éclatent sur le front occidental.

27 déc.: La limite de 30 jours relative à l'établissement de la ligne temporaire de démarcation est expirée, mais le calme se continue.

8 jan. 1952: Les délégués alliés aux pourparlers de trêve offrent une proposition revisée, quant à l'échange des prisonniers de guerre. Elle se fonde sur le principe du rapatriement volontaire. Les communistes insistent pour obtenir le rapatriement sans condition.

23 jan.: Les Alliés proposent l'étude du dernier article à l'ordre du jour, recommandations aux gouvernements, afin d'accélérer les pourparlers.

5 fév.: Le commandement des Nations Unies annonce que ses pertes se chiffrent par 306,070 tués, blessés, prisonniers ou disparus au combat depuis le début de la guerre jusqu'au 31 décembre.

22 fév.: Un soldat américain et 69 Coréens civils sont tués dans une émeute dans un camp de prisonniers de guerre.

5 mars: Les communistes accusent les Alliés de se livrer à la "guerre bactériologique en Corée". Le secrétaire d'Etat, M. Dean Acheson, dit que les accusations sont "absolument fausses".

17 mars: Le secrétaire de la Défense américaine, M. Lovett, blâme la Russie d'avoir provoqué la guerre de Corée.

24 avril: Les communistes rompent les pourparlers secrets portant sur l'échange des prisonniers, après que les Nations Unies eurent souligné que 70,100 seulement des 173,699 prisonniers communistes et internés civils expriment le désir de retourner dans leur pays, volontairement.

27 avril: Le quartier général du gén. Ridgway signale que les communistes édifient et améliorent un semblant de "ligne Siegfried" en Corée. Les forces ennemies sont évaluées à plus de 750,000 hommes, la plupart des Chinois.

28 avril: Les Alliés soumettent une proposition d'ensemble destinée à résoudre l'impasse des pourparlers. Le haut commandement communiste l'étudie immédiatement.

1er mai: Les chasseurs-bombardiers des Nations Unies pilonnent les positions de la ligne de feu et les réseaux de transport de l'ennemi au cours de 1,283 sorties, les plus nombreuses jusqu'à maintenant.

6 mai: Le gén. Ridgway révèle que les communistes ont rejeté l'offre alliée du 28 avril relative à l'échange de 12,000 prisonniers des Nations Unies contre 70,000 communistes.

6 mai: Le gén. Clark arrive à Tokio afin de prendre le commandement des troupes américaines et alliées en Extrême-Orient pour succéder au gén. Ridgway qui succède lui-même au gén. Eisenhower à l'OTAN.

7 mai 1952: Des prisonniers rouges révoltés dans l'île Koje s'emparent du brigadier-général Francis T. Dodd, commandant de l'île.

10-14 mai: Le général Dodd est libéré, sain et sauf par les prisonniers de Koje qui ont obtenu des concessions embarrassantes. Le général Clark répudie ces concessions, prétendant qu'elles ont été obtenues par contrainte.

11-15 mai: Le chef de la délégation rouge aux pourparlers de trêve, le général Nam. Il accuse le commandement des Nations Unies de s'être livré à un "massacre barbare" et d'avoir maltraité des prisonniers de guerre communistes.

22-23 mai: Les avions de guerre alliés exécutent le plus grand bombardement de la guerre, détruisent ou endommagent 623 immeubles à la base de ravitaillement rouge ainsi qu'à l'arsenal au sud de Pyongyang.

25 mai: Les troupes canadiennes sont envoyées à Koje pour y monter la garde.

28 mai: Le premier ministre Churchill dit aux Communes que les cadres de l'armée rouge comprennent presque 1,000,000 d'hommes et que les communistes ont ainsi augmenté leurs effectifs pendant que se déroulent les pourparlers de trêve, et que la "situation est extrêmement grave".

29-30 mai: Nouvelles émeutes déclenchées par les prisonniers aux camps de Koje et Yongchon.

31 mai: Le général Van Fleet annonce que les armées rouges en Corée dépassent celles du commandement des Nations Unies par 2½ contre un, mais il est d'avis qu'il n'y aura pas d'offensive communiste immédiate.

23 juin: Plus de 500 appareils alliés de la marine et des fusiliers-marins pilonnent cinq grandes usines d'énergie électrique, y compris celle de Suiho sur la rivière Yalou et qui occupe la quatrième place en importance au monde. Les autorités de la défense à Washington disent que cet imposant raid aérien est le résultat des tactiques de retardement des rouges et le commencement de la mise en oeuvre d'une politique "infiniment plus rigoureuse".

25 juin: Ici débute la troisième année de guerre accompagnée d'attaques surprises alliées sur le front ouest. Le chef travailliste britannique M. Clement Attlee proteste en précisant que les attaques dans la rivière Yalou mettent la conclusion de l'armistice en danger.

30 juin: Le commandement des Nations Unies laisse entendre qu'une trêve est possible par l'entremise de la reclassification des prisonniers récalcitrants qui refusent de rentrer chez eux en qualité de réfugiés politiques.

1 avril: La Russie loue les propositions de paix de la Chine rouge et s'engage à collaborer pour mettre fin à la guerre.

6 avril: Les officiers de liaison des Nations Unies et des communistes se rencontrent à Pan Moun Jom. Les Nations Unies suggèrent un programme en neuf points pour hâter l'échange des prisonniers malades et blessés.

7 avril: Les officiers de liaison, rouges laissent entendre qu'ils remettront peut-être même les prisonniers qui ne sont que temporairement malades.

1er juillet: La huitième armée estime que les alliés ont tué, blessé ou capturé 11,316 communistes en juin, soit le chiffre le plus élevé depuis janvier.

2 juillet: Les plénipotentiaires rouges présentent un nouveau plan de rapatriement fondé sur le rapatriement volontaire pour les Coréens qui le désirent, et le rapatriement obligatoire pour les prisonniers chinois et alliés. Les communistes demandent la reprise des réunions secrètes.

3 juillet: Le commandement des Nations Unies accepte la proposition visant à la reprise des réunions secrètes. Les pourparlers ont repris le 4 juillet pour se continuer jusqu'au 25 juillet et permettre la présentation d'un nouveau plan rouge visant à briser l'impasse au sujet de l'échange des prisonniers.

10 juillet: Les plénipotentiaires commencent leur deuxième année de pourparlers de paix, et les émissions radiophoniques rouges soutiennent que les communistes ne céderont pas aux demandes concernant les prisonniers de guerre.

11 juillet: Pyongyang est l'objet du pire bombardement de toute la guerre de la part des appareils alliés. La capitale coréenne rouge reçoit plus de 1,400 tonnes de bombes, lâchées par des chasseurs-bombardiers et par des superforteresses au cours de 1,330 sorties.

14 juillet: La radio de Pékin annonce l'acceptation sous condition des conventions de Genève prévoyant les soins aux prisonniers de guerre, et interdisant la guerre chimique et microbienne.

16 juillet: Le général Mark Clark dit que les rouges ont doublé leur puissance aérienne et terrestre depuis le début des pourparlers de trêve.

24 juillet: Les pourparlers secrets de trêve échouent après 18 réunions.

27 août: Les pertes aériennes alliées depuis le début de la guerre se chiffrent par 1,572 contre 642 pertes communistes confirmées.

27 septembre: Les plénipotentiaires des Nations Unies, après huit semaines d'ajournement, présentent trois propositions visant à résoudre l'impasse des prisonniers de guerre.

2 octobre: Les batteries côtières de l'artillerie rouge touchent le destroyer Iroquois au large de Tanchon.

6 octobre: La plus imposante attaque coordonnée de l'année de la part des rouges est repoussée sur les fronts central et ouest, et 12,000 hommes ont été repoussés dans de violents combats à la baïonnette.

8 octobre: Les Nations Unies suspendent indéfiniment les pourparlers de trêve jusqu'au moment où les rouges accepteront une des trois propositions alliées sur le problème de l'échange des prisonniers, ou en présenteront une eux-mêmes.

17 novembre: L'Inde offre aux Nations Unies un compromis dans l'impasse qui marque les pourparlers de trêve.

1 décembre: Le président de la Corée du Sud Syngman Rhee demande qu'une attaque soit lancée immédiatement jusqu'à la frontière mandchoue.

3 décembre: L'assemblée générale des Nations Unies approuve le compromis de paix, présenté par l'Inde.

5 décembre: Le président élu Eisenhower termine une tournée de trois jours sur le front et dit "qu'il reste encore beaucoup à faire" pour améliorer la position des alliés sans augmenter l'ampleur du conflit.

14 décembre: La Chine rouge rejette injurieusement le plan de paix de l'Inde.

18 décembre: La radio rouge se vante que les communistes seront à Séoul à Noël.

19 janvier: Le général Nickols, ancien porte-parole des pourparlers de trêve, prédit qu'ils ne reprendront pas.

25 janvier: L'opération surnommée "Smack" est effectivement bloquée par les rouges alors que les généraux alliés et les journalistes contemplent le spectacle. Cette affaire provoque un imbroglio au Congrès qui finit par "décider" qu'il s'agissait d'une véritable manoeuvre et non d'un "spectacle".

7 février: Mao Tze-Tong dit que la Chine rouge "continuera la bataille pendant des années" si les Etats-Unis entendent régler la question coréenne par l'entremise de la guerre.

11 février: Le général Van Fleet remet le commandement de la huitième armée au lieutenant-général Maxwell D. Taylor.

21 février: Le général Mark Clark demande aux rouges d'échanger les prisonniers malades et blessés. Demande ignorée.

28 mars: Les Chinois rouges acceptent l'offre du 28 février du général Clark d'échanger les prisonniers malades et blessés, et proposent la reprise des pourparlers de trêve suspendus depuis le 8 octobre 1952.

30 mars: Le premier ministre de Chine Chou En-Lai propose que l'impasse dans laquelle sont plongés les pourparlers de trêve soit réglée, en remettant à un Etat neutre tous les prisonniers qui refusent d'être rapatriés.

31 mars: Le général Clark recommande la reprise des pourparlers de trêve si les rouges consentent d'abord à l'échange des prisonniers malades et blessés.

11 avril: Les Alliés et les communistes signent l'entente pour l'échange des prisonniers invalides; les communistes demandent la reprise des pourparlers d'armistice.

12 avril: Le début de l'échange est fixé au 20 avril.

16 avril: Les communistes utilisent les convois de prisonniers alliés malades pour camoufler le déplacement d'importants approvisionnements militaires.

17 avril: Les Alliés déclarent par lettre aux communistes qu'ils sont prêts à reprendre les pourparlers d'armistice si les Rouges veulent bien consentir à traiter sur une base d'affaires de la dernière question d'importance: le sort des 48,500 prisonniers nord-coréens et chinois qui refusent de retourner chez eux.

20 avril: Cent prisonniers alliés sont échangés pour 500 invalides communistes. (En tout, les communistes ont remis 684 soldats alliés contre 6,770 des leurs.)

21 avril: Les soldats rapatriés parlent de marches de la mort au cours desquelles plusieurs militaires de l'ONU ont péri.

26 avril: Reprise des négociations de trêve. Les communistes disent avoir "complètement terminé" la remise des prisonniers malades et blessés.

2 mai: L'échange total prend fin: 684 prisonniers remis par les Rouges et 6,670 par les Alliés.

7 mai: Les communistes soumettent, de façon inattendue, un projet de compromis en huit points concernant les prisonniers réfractaires.

13 mai: Le général Clark soumet une contre-proposition.

14 mai: Les communistes rejettent carrément la contre-proposition.

16 mai: Des milliers de combattants chinois se portent à l'attaque sur le front central et plus tard sur le front occidental.

19 mai: La 5e Force aérienne révèle qu'au cours des six derniers jours les communistes ont lancé de 800 à 900 Mig dans le combat. Trente-six ont été abattus, deux autres probablement détruits et 16 endommagés.

25 mai: Les Alliés se réunissent à huis clos avec les communistes à Panmunjom et soumettent une nouvelle offre que le délégué sud-coréen, qui a boycotté la séance, qualifie de proposition de capitulation.

28 mai: Plus de 4,000 communistes chinois attaquent les Sud-Coréens dans le centre et dans l'est de la Corée.

29 mai: La Corée du Sud boycotte les pourparlers d'armistice.

31 mai: La Corée du Sud proclame qu'elle combattra seule si l'armistice laisse le pays divisé.

4 juin: Les négociateurs communistes formulent leur réponse à l'offre alliée du 25 mai. Des informateurs disent que le projet du 25 mai est presque accepté.

5 juin: Le président Syngman Rhee, après une entrevue avec le général Clark, annonce que la Corée du Sud n'a pas le choix et qu'elle devra approuver le projet d'armistice. Le ministre des Affaires étrangères dénonce le plan comme étant honteux et lâche.

17 et 18 juin : Libération de 27,000 prisonniers de guerre nord-coréens, sur l'ordre de Syngman Rhee.

19 juin : Les communistes exigent que les prisonniers en fuite soient recapturés.



ST-LAURENT A THETFORD : Le T. H. LOUIS ST-LAURENT a visité la ville de Thetford récemment. Cette photographie fut prise à la gare, à l'arrivée du premier ministre. On voit, de gauche à droite, l'hon. HUGUES LAPOINTE, ministre des Anciens Combattants; Me GABRIEL ROBERGE, avocat; Mme GEORGES LEHOUX, épouse de l'organisateur libéral du comté de Mégantic; M. ST-LAURENT, M. JOSEPH LAFONTAINE, candidat libéral; M. SHEEREDEN, organisateur libéral à Thetford, et Me JEAN-MARC ROBERGE, N.P.

(DNC — Robertsonville)

Le jeu à l'argent

Un restaurateur de la Côte de Beaupré, qui permettait

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : Une boîte *d'empois.*

Dire : Une boîte *d'amidon.* (L'empois est de la colle faite avec de l'amidon.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

72e ANNEE — No 176 | QUEBEC, LUNDI 27 JUILLET 1953 | PAGE TREIZE

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de saint Victor 1er, pape et martyr. Elle honorera aussi la mémoire des saints Nazaire et Celse, martyrs.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 4 h. 17; coucher: 7 h. 25. Longueur du jour: 15 h. 08 m.

La marée — Haute marée: 6 h. 39 et 7 h. 11; basse marée: 1 h. 49 et 2 h. 38 (heure solaire).

Les conditions atmosphériques

Montréal, 27. (PC) Prévisions atmosphériques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : Le temps normal de la mi-été revient lentement dans nos régions après la récente vague de temps frais. Le maximum demain sera entre 80 et 85 et le ciel sera ensoleillé. On prévoit que ces conditions se poursuivront jusqu'à mercredi.

Régions de Montréal, des Cantons de l'est, de Québec et de la Baie Comeau: Ensoleillé avec périodes nuageuses s'éclaircissant durant la soirée. Ensoleillé mardi avec peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Montréal 65 et 80 à Sherbrooke 60 et 80 à Québec 60 et 75; à Rivière-du-Loup 60 et 75.

Régions de l'Outaouais, des Laurentides de la Mauricie et du lac St-Jean : nuageux, s'éclaircissant cet après-midi. Mardi, ensoleillé avec peu de changement dans la température. Vents légers. Minimum cette nuit et maximum mardi à Ottawa, 60 et 80; Ste-Agathe, 55 et 75; La Tuque, 55 et 75; Chicoutimi, 50 et 70.

Deux assemblées du Dr P. Gauthier

St-Ubald, Portneuf, (Spéciale) Le Dr Pierre Gauthier, candidat libéral officiel dans le comté de Portneuf aux prochaines élections fédérales, a fait un brillant exposé de la politique agricole progressive du parti libéral, au cours de deux grands ralliements libéraux tenus hier, à St-Ubald et à St-Basile.

Lors de ces deux assemblées, le Dr Gauthier a également parlé des réalisations de l'administration du gouvernement St-Laurent dans le domaine des mesures de sécurité sociale et de la responsabilité de tous les électeurs de se prévaloir de leur droit de vote le 10 août prochain.

L'assemblée de St-Ubald était présidée conjointement par MM. Jules St-Germain, maire de la paroisse, et Aristide Longpré, maire du village. Sur l'estrade, le Dr Gauthier était accompagné, en outre de MM. St-Germain et Longpré, de plusieurs orateurs, dont MM. Gérard Hardy, organisateur, et Raymond Dussault, président du Syndicat catholique de St-Marc-des-Carrières, de Me Paul Lebel, C.R., de Québec, et de Me Bernardin Blanchet, avocat, de Québec.

A St-Basile, le soir, une autre foule d'électeurs assistèrent à l'assemblée du Dr Gauthier, tenue sous la présidence conjointe de MM. Aurèle Piché, maire de St-Basile-Sud, et Jules Alain, maire de St-Basile paroisse. On remarquait également sur l'estrade MM. Ernest Papillon, président de la Ciment Québec Inc., J.-M. Martin, président de la Precision Panel Inc., Rosaire Hardy, Cyrille Moisan, J. Bédard, Albert Pagé, Paul Fiset, Alphonse Motar et André Marcotte, Conseillers des deux conseils municipaux, et E. Gariépy, chef du syndicat ouvrier local, ainsi que les orateurs, M. Léopold Mercure, marchand, qui agissait comme maître

(Suite à la page 16, 2e col.)

A bon port

Halifax, 27. (PC) Un rapport émanant de Liscombe, N.-E., à 100 milles d'ici sur la côte est, dit aujourd'hui que le yacht disparu "Gwenman" est arrivé là et que les quatre personnes à son bord sont saines et sauves.

Le "Gwenman" manquait à l'appel depuis une semaine. Il revenait de la côte de Terre-Neuve, sous la direction de Mme Gwendolyn Cameron, avec le capitaine Mann Trenholm, 73 ans, comme navigateur. Les deux autres passagers étaient Mme Gladys Brown, soeur de Mme Cameron, et Mlle Knobby Rushton, tous de Springhill, Nouvelle-Ecosse.

L'Agriculture

Après la découverte du 2, 4-D et de son étonnante puissance pour détruire la plupart des mauvaises herbes à feuilles larges qui infestent les pelouses, la digitaire a pris la vedette parmi ces plantes adventices. La digitaire est une plante annuelle thermophile; elle germe en juin et juillet, se développe rapidement et prend au début de l'automne une vilaine coloration brun violacé. Malheureusement, la plupart des propriétaires de pelouse reconnaissent cette mauvaise herbe seulement après qu'elle est bien établie.

Dans les recherches en vue de trouver un composé qui réprimerait la digitaire, on a éprouvé toutes sortes de produits chimiques et, bien qu'on n'en ait trouvé aucun d'aussi puissant que le 2, 4-D, certains laissent prévoir de bons résultats. Parmi les plus intéressants, signale M. J.-H. Boyce, de la Division des plantes fourragères, Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, il faut mentionner l'acétate phénylmercurique et le cyanate de potassium. Le premier est particulièrement efficace lorsque la digitaire est au stade plantule tandis que le second donne des meilleurs résultats lorsque les plantes atteignent la maturité. Les deux produits se vendent sous une série de marques de commerce et doivent être appliqués suivant les instructions du fabricant.

Suivent quelques-unes des méthodes de culture qui contribuent le mieux à réprimer la digitaire; tondre la pelouse aussi longue que possible (1½ à 2 pouces); fertiliser à l'automne et au début du printemps lorsque la digitaire est absente et enfin, éviter de stimuler la pousse de cette dernière une fois qu'elle a germé.

Mort d'un éminent géologue

Ottawa, 27. (PC) — M. E.-Rodolphe Faribeault, qui fit autorité en géologie au Canada pendant de longues années, est décédé vendredi soir à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 92 ans.

Quand vint l'heure de sa retraite en 1933, c'était le doyen des geologues des Recherches Géologiques du Canada.

Né à l'Assomption (Québec), il était l'arrière-petit-fils de Barthelemi Faribeault, notaire parisien qui immigra en Nouvelle-France en 1752.

En 1921, il avait été fait docteur ès sciences honoris causa par l'Université Laval; et deux ans plus tard, il était devenu président de la section "Géologie" de la Société Royale du Canada. Il avait travaillé pendant de longues années pour la Mining Society of Nova Scotia.

Lui survivent: cinq filles, deux soeurs, 26 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants.

Au nombre de ses parents, il y a M. Paul Rochon, son gendre, de Sillery, et sa fille, Mme Rochon.

Les obsèques ont eu lieu ce matin à Ottawa.

Un mort et de nombreux blessés dans des accidents de la route

Les accidents d'automobiles ont fait un mort et de nombreux blessés au cours de la dernière fin de semaine à Québec et la région. Un homme est mort et trois autres ont été blessés à Cap-Santé. Une automobile a capoté à Champigny et ses quatre occupants ont été blessés. Deux personnes ont été blessées dans une collision à Petite Rivière. A Québec même on compte cinquante-cinq accidents et quelques blessés.

D'après la police le bilan de la dernière fin de semaine s'établit comme suit :

MORT

Théodore Cloutier, 41 ans, de Roston Pound, comté de Shefford.

BLESSES

M. Willie Godin, de Portneuf.

M. Chs-Edouard Julien, employé de cirque, 2002 Dery, Montréal.

M. Maurice Morin, 7748, rue Cartier, Montréal.

M. Yvon Poulin, 131 du Pont, Québec.

M. Gaston Ouellet, 33 de la Salle, Québec.

M. Adélard Ratté, 335 avenue Santerre, Québec-Ouest.

M. J.-Arthur Potvin, de Baie St-Paul.

M. Paul Vallières, de St-Gérard Magella.

Mlle Colette Dion, 567 rue Boisseau, Québec.

Mlle Simone Royer, 40, rue Laviolette, Québec.

Mlle Desneiges Martineau, 180 St-Vallier-Ouest.

Roger Parento, 1113, St-Paul, Shawinigan.

Carmel Parento, 1113 rue St-Paul, Shawinigan.

Jean-Pierre Provencher, 6 ans, de Neuville.

Denise Dorval, 388 de la Salle, Québec.

Maurice Collin, 2 St-François, Québec.

Pauline Légaré, 171 de l'Eglise, Québec.

Gérard Paquet, St-Raymond.

Michèle Moisan, 12 ans, 1934, Benoit XV.

M. et Mme Jos. Genest, de St-Jean Chrysostôme.

1 MORT, 3 BLESSES

Une tragédie de la route s'est déroulée aux petites heures, dimanche matin, sur la route nationale, à Cap Santé, M. Théodore Cloutier, 41 ans, de Roxton, comté de Shefford, a été tué instantanément lorsque son automobile est entrée en

(Suite à la page 16, 2e col.)

4 ENVOLÉES QUOTIDIENNES
(Sauf le dimanche)
vers
MONTRÉAL
Téléphone 2-4035
Canadian Pacific AIRLINES

AVIS À NOS ABONNÉS DESSERVIS PAR PORTEURS

Nos abonnés de la ville et la banlieue qui doivent changer d'adresse au cours de l'été, nous obligeraient beaucoup en avisant, quelques jours d'avance, le porteur de leur arrondissement ou en signalant **5-7131,** local **237** ou **238.**

Pour ce qui est de nos abonnés de la campagne, ils voudront bien en avertir leur porteur quotidien ou notre représentant local.



Pris sur le vif!

VOS PHOTOS GARDERONT TOUTE LEUR VALEUR

Ne risquez pas de faire gâcher vos films. Asurez-vous des impressions agrandies, nettes et vivantes. Exigez

LA FINISHION

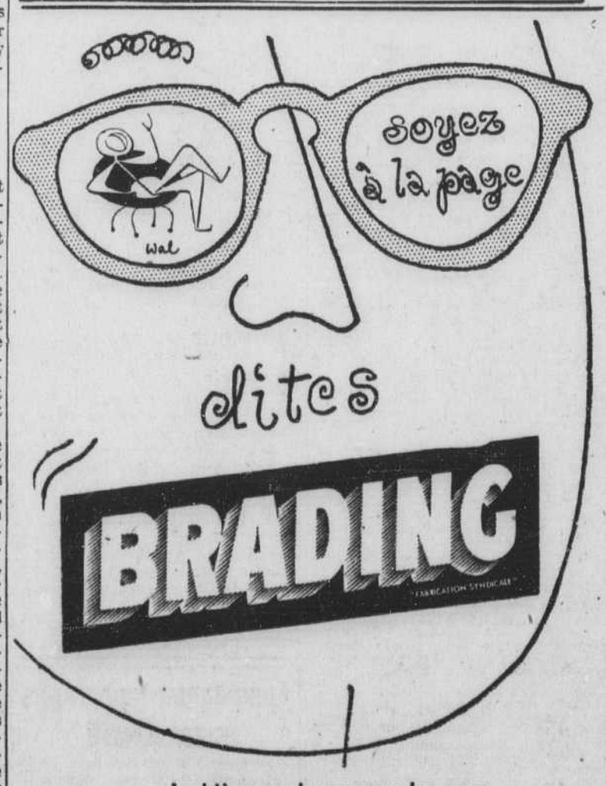
5 Supertone

VOS PHOTOS VOUS SERONT LIVREES DANS UN SUPERBE ALBUM

Adressez-vous à votre PHARMACIEN ou à votre FOURNISSEUR habituel.

Si vous ne pouvez obtenir la finition SUPERTONE, envoyez vos films à

QUEBEC PHOTO SERVICE ENR.
Case postale 1364, Québec



La bière moderne pour les gens modernes . . . *brassée* parfaitement, *conservée* parfaite par le procédé de brassage moderne de Brading.

LA BIÈRE À LA SAVEUR PARFAITE!



CONCOURS DE SCIAGE : Photo prise par le photographe du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, lors d'une soirée canadienne dans le Casino de l'hôtel même, la semaine dernière, où eut lieu un concours de sciage, organisé par la Quebec Power en coopération avec la Compagnie Donohue Bros. De gauche à droite on distingue JEAN TREMBLAY, de Pointe-au-Pic, qui tient le temps; M. SWIFT, de la Quebec Power, tandis que M. ILDA MALTAIS, de la Malbaie, scie une bûche de cyprès sec dans 14.04 secondes. A l'extrême droite, nous remarquons M. ALFRED DASSYLVA, qui tient la bûche.

La Chambre de Commerce et la protection du port de Québec

Une délégation de la Chambre de Commerce est venue rencontrer ce matin, M. Jos. Conseiller, pro-maire de la Cité. L'objet de l'entrevue était de préparer la présentation, pour demain après-midi, d'un mémoire de la Chambre intitulé "La protection du port contre les incendies et le Lanoraie II". Le mémoire sera porté devant le Comité administratif au cours d'une séance régulière demain après-midi.

La délégation était composée de MM. Yvon Tassé, ingénieur professionnel et président de la Chambre; Yves Poisson, secrétaire, et Alphonse Proteau, deuxième vice-président et président du comité qui a préparé le mémoire.

Sur la question du "Lanoraie II", l'on sait que les échevins ont décidé d'attendre la réponse officielle de M. Louis St-Laurent, à qui ils ont demandé de s'occuper de la protection du port de Québec en cas d'incendie et de la remise en service du "Lanoraie II".

Le mémoire recommande au gouvernement de transformer le bateau-pompe et de le céder ensuite à la Cité de Québec pour une somme nominale ; de verser à la Cité un octroi annuel minimum de $30,000 pour le maintien du dit bateau-pompe, cette somme étant sujette à une augmentation proportionnelle à toute augmentation éventuelle des frais d'opération et d'entretiens du navire.

Automobilistes conduits en Cour

Cinq automobilistes en état d'ivresse au volant de leurs véhicules ont été mis en état d'arrestation en fin de semaine par les agents municipaux et ils ont été traduits en cour municipale ce matin. Un d'entre eux, qui en est à sa seconde offense du genre depuis un an, a été condamné à un mois de prison et à la perte de son permis pour conduire d'ici trois ans au Canada. Un deuxième a plaidé non coupable. Les trois autres ont admis leur culpabilité sous une accusation réduite de conduite dangereuse. Ils ont été condamnés chacun à $50 d'amende.

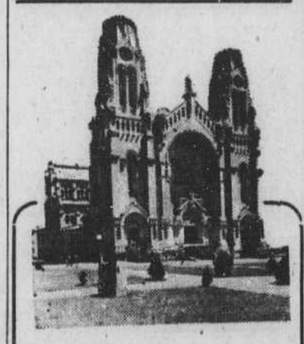
Les cinq automobilistes arrêtés par les agents municipaux sont parmi la vingtaine de prévenus que la police municipale a appréhendés en fin de semaine à Québec. Ce sont les agents Simonneau, Duchesneau et Bélanger, D. Marquis et A. Lévesque, ainsi que les détectives Dion et Roy qui ont appréhendé les inculpés.

Plusieurs individus ont aussi défilé devant M. le juge Rodolphe Deblois, ce matin, pour répondre à une accusation d'ivresse. Les uns ont été libérés et les autres condamnés à des amendes de $1 et $15.

DENTISTES
LAFOREST & LACHANCE
76, rue ST-JOSEPH, QUEBEC
(en face du magasin Pollack)

VAISSELLE GRATIS
En échange de jarre et bouteille des "PRODUITS GAUVIN" suivants:
SIROP DORE, BETTES, MELASSE, RELISH, CONFITURES, OIGNONS, MARINADES.
Appelez 7-3443 et nous ferons l'échange.

YVON FERLAND d. c.
Chiropraticien
521 St-Jean — Tél.: 2-8048



PELERINAGES DU SOIR
À STE-ANNE

CE SOIR
St-Roch de Québec.

MARDI, 28 JUILLET
St-Augustin, Portneuf.

MERCREDI, 29 JUILLET
St-Emile, Qué.

PROGRAMME
7 h. 30 Les confessions
8 h. Exercices et procession aux flambeaux
9 h. Messe de communion

Aide demandée

Amman, 27. (PA). La Transjordanie a prié les Etats-Unis de lui envoyer du blé pour pallier une disette de 30,000 à 35,000 tonnes, résultant d'une mauvaise récolte. Les E.-U. avaient envoyé 10,000 tonnes de blé à la Transjordanie en 1951.

Le pénitencier à un forgeur

Gérard Barras, de Lévis, souriait ce matin en Cour des Sessions de la Paix, alors que s'instruisait son procès pour obtention d'argent à l'aide de chèques forgés. Il eut l'air moins désinvolte lorsque M. le juge Bérubé lui imposa une peine de trois ans de pénitencier.

L'accusé avait forgé la signature de son ancien patron sur neuf chèques, et grâce à ce subterfuge, il parvint à obtenir en l'espace de quatre jours seulement, la jolie somme de $200. Il avait remis un chèque de $25 et un autre de $15 à un boucher en poussant le culot jusqu'à appeler sa "victime" : "mon oncle". Ce fut bien pis encore pour un garagiste qui récolta cinq de ces chèques, se fiant au fait que le prévenu lui avait déjà présenté des chèques bons en tout point.

Sur ce, le procureur de la Couronne fit la réflexion que : le passé n'est pas toujours garant de l'avenir, même en dehors de la politique.

M. le juge Bérubé, ayant pris connaissance des antécédents de l'accusé, nota particulièrement qu'il avait déjà été condamné à deux ans de pénitencier, et soulignant "l'espèce de contentement malicieux" manifesté par l'inculpé au cours du procès, il ordonna qu'il soit retourné à St-Vincent de Paul pour trois ans.

Blessé avant l'armistice

Sur le front est-central de la Corée, 27. (PA). Pour ce pauvre sergent, ce fut une bien ironique façon de terminer la guerre. Un mortier l'a blessé gravement à peine dix heures avant le cessez-le-feu.

L'obus chinois s'est abattu sur lui pendant qu'il se rendait avec des confrères vers le réfectoire, sous le brûlant soleil de midi.

Ils causaient joyialement et parlaient de congé de rotation.

Chacun souriait pendant que le lieutenant lisait les instructions sur la façon de se comporter après le cessez-le-feu.

C'était une calme journée, à part le bruit intermittent des obus communistes dans les vallées lointaines.

Puis s'abattit le mortier chinois. Le sergent de 21 ans, brancardier depuis longtemps avec la compagnie Baker, se fit presque écrabouiller sous le coup. Le sang se mit à lui jaillir de la poitrine.

Sa bouche se mit à saigner. Il avait une plaie ouverte à la jambe et on lui voyait les muscles de la cuisse.

Il poussa un cri puis tomba inconscient.

Deux compagnons se portèrent à son secours, mais le mortier eut une autre décharge. Ils tombèrent à la renverse, blessés tous les deux.

Au cours de l'heure qui suivit, les Chinois lancèrent plus de 50 obus, mais les hommes de la compagnie Baker étaient à l'abri dans leurs tranchées.

On transporta les trois blessés jusqu'à un jeep qui les amena à un poste de premiers soins.

Seul le sergent était grièvement blessé. On fit des transfusions pour le tenir en vie. Il reçut cinq chopines de sang, de la pénicilline et de l'adrénaline. Il reprit connaissance.

"Maman est malade", dit-il d'une voix tremblante. "Je ne veux pas qu'elle soit mise au courant le cela."

Il ajouta que la fin de la guerre reposerait l'esprit de sa mère et qu'elle reprendrait du mieux.

Un hélicoptère vint le chercher pour le transporter à un hôpital, à l'arrière. La transfusion du sang se poursuivit pendant son transport dans les airs.

Un chirurgien de l'armée dit que le sergent, en plus de sa blessure à la poitrine, avait un poumon rempli de sang, une grave blessure à la jambe et qu'un éclat d'obus lui avait percé un bras.

Pendant que l'appareil l'approchait petit à petit de l'hôpital, il dit à un de ses compagnons : "Ne t'en fais pas, je vais m'en tirer."

Alpiniste disparu

Atlanta, 27. (PA). Un alpiniste est disparu sur une face abrupte de la Stone Mountain, après avoir crié: "Je ne pourrai pas tenir longtemps". Des chercheurs n'ont encore retrouvé aucune trace de lui.

Réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies, le 17 août

Ottawa, 27 (PC). L'Assemblée générale des Nations Unies se réunira lundi, le 17 août, a-t-on révélé au bureau du ministre des Affaires extérieures du Canada, M. L.-B. Pearson, président de l'Assemblée.

M. Pearson, qui a mis fin à sa campagne électorale la semaine dernière pour retourner assumer son poste à New-York, a conféré avec M. Dag Hammarskjold, secrétaire général.

L'Assemblée générale s'est ajournée le printemps dernier avec l'entente que l'organisme auquel participent 60 nations serait convoqué dès la signature d'une trêve en Corée.

L'une des principales tâches de l'Assemblée sera d'organiser la conférence politique qui fera suite à l'armistice afin d'apporter une solution durable à l'affaire coréenne.

LA LUTTE DIPLOMATIQUE

Washington, 27 (PA). Les diplomates aujourd'hui assument la direction de la bataille de Corée et, avec la fin de la guerre ouverte, naît une série de problèmes et de périls embarrassants à la fois pour les gouvernements alliés et communistes.

Parmi les premiers problèmes signalons la possibilité d'une dispute entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet de l'entrée de la Chine rouge aux Nations unies.

Quant aux communistes, on se demande déjà quel sera l'effet de l'armistice sur les relations entre la Russie, la Chine et la Corée du Nord — situation sur laquelle les alliés ne savent pas grand chose mais sur laquelle ils fondent beaucoup d'espoir.

Il est trop tôt pour dire si la trêve qui met fin aux fusillades signifie le commencement d'une ère nouvelle et plus pacifique dans le conflit mondial entre les pays communistes et les nations libres. Mais les experts s'accordent à dire qu'elle posera des problèmes sur lesquels on ne pouvait agir tant que durait la guerre.

La première arène de la lutte diplomatique au sujet de ces problèmes sera constituée par l'Assemblée générale de l'ONU, à sa session spéciale du mois prochain à New-York. La première tâche de l'Assemble sera de préparer la conférence politique sur les questions coréennes. Cette conférence, aux termes de la trêve doit se réunir à la fin d'octobre.

Durant les séances, le principal objectif des Etats-Unis, et, présume-t-on, des autres nations amies, sera d'arriver à l'unification de la Corée, que la guerre n'a pu ramener ni d'un côté ni de l'autre.

Les alliés occidentaux envisagent une unification sous régime non communiste. Cela signifie qu'ils veulent l'abandon de la Corée du Nord par les Rouges, et cela soulève la question critique : "Si les Rouges sont prêts à considérer cette possibilité, quel prix en demanderont-ils ?

Les autorités ici ne savent pas la réponse, mais elles imaginent que les Rouges pourraient bien demander un siège pour la Chine communiste aux Nations Unies, ce qui éliminerait la Chine nationaliste ; la fin des embargos sur les expéditions à la Chine rouge et la remise de Formose à la Chine rouge.

Ces perspectives réduisent l'optimisme, dans les cercles officiels, vis-à-vis d'une unification prochaine de la Corée. Car si les Britanniques ont semblé favoriser l'admission de la Chine rouge aux Nations unies seulement après la fin de la guerre en Corée, il y a une si formidable opposition à cette admission parmi les membres du Congrès américain que l'administration Eisenhower semble ne pas avoir de choix et qu'elle combattra tout projet en ce sens.

Dans la trêve strictement limitée à la Corée, il n'y a aucun indice que la paix s'étendra. Les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont en fait reconnu la possibilité de deux dangers à la suite de l'armistice.

L'un de ces dangers est que les rouges se renforcent en Corée —

(Suite à la page 16. 2e col.)

JEUNE FILLE DEMANDÉE
comme vendeuse d'expérience dans la chaussure. Application gardée confidentielle.
Simard & Voyer INC.
150, RUE SAINT-JEAN QUÉBEC

DURANT LES MOIS DE
JUILLET et AOUT
notre magasin fermera à 6 heures tous les jours, sauf le samedi alors qu'il fermera à midi.
WILLIS & CO. LIMITED
E.-H. Drolet, gérant
67, RUE ST-JEAN, QUEBEC — TEL.: 4-3573

PRETS SUR
2ième hypothèque
SERVICE FINANCE CO.
37, de la Couronne, QUEBEC
Tels. 3-8109 - 3-9829

Si vous souffrez de
SURDITÉ
vous avez tout intérêt à vous renseigner sur les
APPAREILS AUDITIFS TRANSISTOR
PUIS-JE AVOIR un appareil auditif fonctionnant par une simple petite "capsule" ? . . . avec trois "transistors", au lieu de seulement un ou deux ?.. qui peut être porté dans les cheveux? Puis-je avoir un appareil que je puisse porter sans que personne ne s'aperçoive que je suis dur d'oreilles ?"


L. A. WATSON

Un nouveau pamphlet GRATUIT "Faits au sujet du Transistor" par L. A. Watson autorité nationalement reconnue sur les appareils auditifs, vous donne les faits. Il révèle la vérité au sujet des appareils auditifs "Transsitor" et vous épargnera plusieurs dollars durement gagnés.
N'ACHETEZ PAS AVANT DE L'AVOIR LU ! — avant de connaître tout ce que toute personne sourde devrait savoir.
SERVICE AUDITIF MAICO
Autrefois : FUGER & ST-HILAIRE
22, Place d'Aiguillon, Québec.
Tél. : 4-2733

GRANDE VENTE
7ième ANNIVERSAIRE



COMMENÇANT MARDI À 9 HRES
50 ROBES $10.
Valeur jusqu'à 20.75 pour
TOILE - CREPE - SOIE - NYLON
40 ROBES $7.
Valeurs jusqu'à 13.75 pour
TOILE - CREPE - SOIE - NYLON
Grandeurs: 11 à 20 - 18½ - 24½
60 ROBES $4.
TOILE ET NYLON
GRANDEURS: 12 à 20 - 18½ - 24½
Mme J.-C. RAINVILLE
ENR.
29 boul. LANGELIER TEL.: 3-3198

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée
Henri Gagnon directeur-général

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée de 5 mots	.20
1 insertion minimum	0.50
Titre individuel (en plus)	0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5
24 annonces de suite même prix que 18
Contrat annuel escompte 10 p.c.

Annonces de l'extérieur
Strictement payables d'avance. Pour case frais de réexpédition en plus $0.05.
Avis de naissance, décès fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.03
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Prière à Marie Reine des Coeurs:
"avec l'image" $5.00
"sans l'image" $2.50
Avis dans carnet mondain $2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels . . . 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 hrs d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi

Aucun avis de naissance, fiançailles mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil: Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs, 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les autres centres de la Province où la distribution se fait par porteurs, 20 par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Témiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $7.50, 6 mois, $4.00, 3 mois, $2.25, 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada: 1 an, $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois, $1.00.
Etats-Unis: 1 an, $12.00, 6 mois, $6.00, 3 mois $3.25, 1 mois $1.25.

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc — Tél. : 5-6050
BLAIS DAMASE, épicier, 625, Ste-Thérèse. — Tél. : 7-9935
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier. — Tél. : 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131 rue St-Vallier. — Tél. : 7-9436
Madame CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest. — Tél. : 7-7007
JOS COTE (Ltée) :
Suc. No 2, 26 St-Jean. — Tél. : 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean. — Tél. : 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade. — Tél. : 4-0292
Suc. No 5, 459 St-Jean. — Tél. : 4-0454
Suc. No 8, 103 St-Joseph — Tél. : 4-0454
Suc. No 15, Carré d'Youville. — Tél. : 2-0594
C.-A. GAGNON, 11 Ave Royale, Giffard Tél : MO-3-6783
DELISLE ALEX., restaurant, 121 de la Couronne. — Tél. : 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier. — Tél. : 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien 269, St-Joseph. — Tél. : 4-3428
GAGNON, Mme J.-ALBERT, 4131 Blv. Sir Wilf. Laurier. — Tél. : 7-1243
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233 St-Joseph. — Tél. : 3-0738
387, St-Joseph — Tél. : 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne. — Tél. : 2-0523
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue. — Tél. : 2-0191
LANGEVIN L. Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne. — Tél. : 2-0442
PARENT E. EUG., 29 du Collège, Beauport. — Tél. : MO-3-3463
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand St-Rodrigue. — Tél. : MA-3-1474
ROGER RENE, 1219 1ère Ave. — Tél. : 3-2319
ROUSSEAU J.-B., 377 St-Jean. — Tél. : 5-8301
SOUCY PAUL-H., pharmacien 85 Ave Cartier, coin St-Cyrille — Tél. : 2-1238
TARAGIE ST-JEAN, 372, rue St-Jean. — Tél. : 2-5923
TARAGIE CARTIER, Enrg., 121 Ave Cartier — Tél. : 5-5194

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES

LEVIS

PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. — Tél.: Zone 5-054
PARE C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis — Tél. : 827

6 AGENTS

FAITES $50 et plus, visitez vos amis. Vendez à domicile cartes de Noël, bons souhaits PRODUITS ECONOMIQUES Enr 23 avec Monk.

8 ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIERES, "Jersey" & "Holdstein" & 2 vaches, "Ayrshire" enregistrées avec papier & toutes ces vaches vont renouvelées à l'automne, s'adr.: L. CARON Ste-Etienne de Lauzon, Co. Lévis route 5. TEL.: 623-J-31.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2 APPARTEMENTS chauffés, eau chaude à l'année, entrée et chambre bain privées. 72 St-Dominique. 2-3721.

FLAT 2 pièces meublées, meubles complètement neufs. TEL.: 4-0108.

SUITE 2 pièces, meublées, chauffées, éclairées, gaz, eau chaude à l'année, libre. 22 St-Flavien.

SUITE 2 apts à louer meublé chauffé éclairé. 7 CLAIRE-FONTAINE.

FLAT 2 pièces chauffé meublé éclairé. ST-SAUVEUR. TEL.: 3-7991.

2 GRANDES PIECES non meublées, bain, téléphone, permis cuisine, couple sans enfant. 675 3e AVENUE.

2 GRANDES CHAMBRES chauffées, permis téléphone. S'adr.: 184, DE L'ESPINAY.

SUITE 2 PIECES meublées, chauffées, éclairées. Pour demoiselle. 253 DE LA SALLE, Québec. TEL.: 2-3349.

APPARTEMENT non meublé, chambre bain, poêle électrique, frigidaire, 42½ Desjardins, appt. 208, 9.00 a.m. à 2.30 p.m.

2 PETITES PIECES, (chambre-boudoir) cuisinette, poêle, meublées, éclairées, balcon. 91 ST-CYRILLE.

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec. Grenier & Corriveau notaires. 251 Boulevard Charest. TEL. 3-1531.

ARGENT OBTENU première hypothèque, ville, campagne, confidentiel. Ecrire 6625 BLVD ST-LAURENT, Montréal. VI-4601

ARGENT OBTENU première hypothèque, taux raisonnable. Ecrire 3478 Ave du Parc, Montréal.

$100,000.00 DIVERS montants première hypothèque, immeubles, logements, Québec banlieue. Notaire FORTIER, 72 DE L'EGLISE. 5-9450.

15 ARTICLES DE MENAGE

POELE set de chambre, salle à diner pour balance de compte. CROTEAU Ltée 322 ST-JOSEPH.

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, poêles, radios, divans, outils, machines coudre. L. DROLET, 503 ST-VALLIER Ouest. 4-9067.

ACHETONS vendons, échangeons, meubles articles de toutes sortes. DRAPEAU ENRG 490 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

24a BICYCLES

BICYCLE DE COURSE

CHANGER votre bicycle pour un de course 3-4 et 5 vitesses avec garantie. Bicycle usagé $15.00 et plus. Paul Turcotte 210 13e RUE. TEL. : 4-2650.

29 BRULEURS A L'HUILE

Nettoyage sans poussière

BRULEUR LYNN, Victor, A. B. C., Bonton Bresse, etc. L. PARENT. 218, 4e AVENUE TEL.: 4-4990.

33 CHALETS A LOUER

CHALETS NADEAU, bord du fleuve modernes, 5 pièces meublées, mois, semaine Mme GEORGES NADEAU, Quai Rivière Ouelle, TEL.: 702 S 10.

CHALET meublé, à la semaine ou au mois, 4 milles du lac Beauport. TEL : 2-2260.

ST-NICOLAS. Chalet à louer, près du fleuve. S'adr.: sur les lieux Joseph Roberge.

ANGE-GARDIEN, près rivière Montmorency, chalet 4 pièces avec eau, 4 milles chemin Royale. MO-3-4138.

CHALET A LOUER, 3 appartements, avec eau, électricité, 10 milles de Québec et 2 autres appartements. TEL.: MO-3-7521 ou MO-3-4318.

36 CHALETS A VENDRE

LAC ST-JOSEPH — Chalet 8 pièces, électricité, eau courante. TEL.: 3-4780 (soir 4-1618).

CHALET moderne condition facile. R. Droiet, Lac St-Augustin, côté Sud. 2e voisin du Club Nautique.

LAC SEPT-ILES, chalet à vendre, grandeur 40 x 50. TELEPHONEZ 7-3651.

CHALET moderne, 8 appts, meubles, multiples commodités, grande terrasse sur toit, plage sable. Badminton éclairé. Prix $5,000.00, conditions si désirées Lac St-Charles, côté nord (Roche Plate). P. Vézina, TEL.: 7-3358.

38 CHAMBRE ET PENSION

BELLE grande chambre avec pension si désiré, S'adr.: 1225 Canardière. TEL.: 2-0029.

BONNE PENSION dans famille privée, prix raisonnable. S'adresser 39 Richelieu, appt 7.

Mme PARE avise sa clientèle, qui lui reste 3 belles grandes chambres à louer sur la rue, conviendraient pour 2 personnes, messieurs ou demoiselles, pension si désiré, eau chaude année, bain, tél.: 4-8631, S'adr.: 469-A St-Jean, appt 6.

PENSION pour convalescence, médecin au choix du malade. TEL.: 4-9062.

BELLE CHAMBRE avant, bonne pension, famille pas d'enfant. Usage bain, homme seulement. 368, 8e RUE. 2-1657.

CHAMBRES, bonne pension pour monsieur $12.50, $15.50, usage bain, eau chaude, 35 ST-PATRICK. TEL.: 2-0345.

CHAMBRE pension pour monsieur, avec plancher, bain, téléphone $11. S'adr.: 338 St-Francois.

40 CHAMBRES A LOUER

136 ST-CYRILLE nouvelle administration chambre simple et double, usage bain, douche, téléphone.

2 CHAMBRES, eau chaude année, meublées, $5.00 par semaine chaque. 98 Ave Lamontagne près l'Exposition.

GRANDE chambre permis cuisine, chambre bain, tél. sur l'étage. S'adr.: 125 Dorchester.

45 RUE ST-LOUIS, chambre confortable, très propre, étage bain, téléphone. 3-1888.

CHAMBRE à louer, moderne, famille sans enfants, dame ou demoiselle. 842 Champlain, TEL.: MO 3-0395.

FLAT chambre meublée, frigidaire, gaz, bain, eau chaude, pour couple ou filles, haute-ville. 5-8476.

GRANDE chambre, 2 fenêtres, rue St-Jean meublée, permis cuisine, personne distinguée. 411, St-Jean, 4-0502.

GRANDE chambre dans famille privée, sans enfant. S'adr.: 387 Chemin Ste-Foy TEL.: 7-1843.

CHAMBRE conviendrait pour monsieur distingué, Avenue Brown. TEL.: 7-8191.

CHAMBRE à louer pour monsieur seulement. S'adr.: 4 CONROY. Appt. 3.

CHAMBRE Quartier Limoilou, chez couple sans enfant pour monsieur, usage bain. TEL. : 3-6379.

RUE SALABERRY, chambre simple, meublée, balcon, eau chaude, douche, chez dame seule, conviendrait garde-malade, monsieur, références, $7.00 par semaine. TEL.: 5-6750.

IDEAL pour été grande chambre, lits jumeaux, douche, entrée seule, monsieur. TEL.: 7-1411. 986, St-Cyrille.

ST-SACREMENT près des usines St-Malo. Belle chambre boudoir propre, ensoleillée, garde-robes. TEL.: 7-3348.

AVENUE DES ERABLES, chambre, eau courante, usage douche, bain, téléphone, références. S'adresser 2-7239.

2 APPARTEMENTS, aussi chambres avec lavabo, 2 ou 3 personnes, pas enfants. S'adresser.: 10 STE-HELENE.

GRANDE CHAMBRE ensoleillée, permis cuisine, bain, eau chaude à l'année, usage téléphone. 22, LATOURELLE.

CHAMBRE-BOUDOIR, meublé, eau chaude, usage tél, fille distinguée, 1ère Avenue. TEL.: 4-6520.

CHAMBRE meublée, lavabo, étage bain, eau chaude année, fenêtre sur rue, libre immédiatement. 6 DAUPHINE.

CHAMBRE, meublée à neuf, demoiselle distinguée, usage bain, téléphone 2-8871. 2e RUE.

CHAMBRE meublée, éclairée, pour personne ou couple sans enfant. S'adresser 162 DE LA REINE.

ST-DOMINIQUE

102 FRASER, résidence privée, aménagée en maison de chambres, différentes grandeurs dont 4 avec lavabo en plus un flat 2 grandes pièces. Informations. Téléphonez : 4-4167.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, marchand de bois, vous offre de l'huile à brûleurs. 1-D MARIE INCARNATION. 7-7490.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusif d'Underwood. 311 Blvd Charest Téléphone 2-1422. Location clavigraphes $5.00 mensuellement, $12.00 trois mois Vente, réparations.

CLAVIGRAPHE à louer $5.00 par mois, ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 5-5150.

E. LACOULINE agent exclusif, clavigraphe Royal, 146 Côte d'Abraham. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00

Il n'y a pas d'occasions qui ne trouvent leur place dans les petites annonces du "SOLEIL". Il n'y a pas de gens qui en aient fait usage et qui n'aient obtenu des résultats satisfaisants.

54 COMMERCES A VENDRE

RESTAURANT, tables de pool avec poste à essence. S'adresser 759 Notre-Dame Sud, Thetford Mines

PROPRIETE et plusieurs cabines pour touristes à Ste-Monique des Saules. TEL 3-4780.

RESTAURANT Comptoir-lunch avec logement 5 pièces, ameublement et stock, 366 RUE MONTMAGNY. Tél: 2-0500.

ST-SAUVEUR. Epicerie licenciée. Prix $5,500. J.-A. TURMEL. 1447 D'ASSISE. 3-4567.

LIMOILOU près du théâtre, restaurant comptoir-lunch. J.-A. TURMEL. 1447 D'ASSISE. 3-4567.

ST-ROCH, Maison 15 chambres, meublée chauffée. J.-A. TURMEL, 1447 D'ASSISE. 3-4567.

GRANDE ALLEE. Maison 15 chambres meublée, chauffée. Occasion. J. Turmel 1447 d'Assise, 3-4567.

RUE ST-JEAN, salon de coiffure de 5 coiffeuses à sacrifier $2,500. C.-R. CANTIN 3-6910.

EPICERIE à vendre coin MONTMARTRE et CARILLON. TEL.: 5-8663 après 6 hres 3-0204.

RESTAURANT, très bien situé, centre commercial en pleine opération, à vendre, cause santé. TEL.: 4-0527.

EPICERIE, restaurant bien situé, très bonne clientèle, logement 4 pièces même plancher. TEL.: 4-0225.

RESTAURANT à vendre, paroisse St-Joseph. Bon poste, cause mortalité. Ecrire Case 310 Le Soleil.

COMMERCE avec bâtisses et grand terrain ou bâtisses et terrain seulement à vendre ou à échanger pour bloc appartement, valeur $53,000. Ecrire CASE 322, LE SOLEIL.

VALET avec dépôt teinturerie bien connue, rue St-Jean, Fort chiffre d'affaires. Cause: maladie. 3-9187.

COMPTOIR-LUNCH, situé centre Limoilou, très achalandé, gros chiffre d'affaires. Cause vente, santé. TEL.: 3-0435.

HAUTE-VILLE. Maison chambres très bien située. 12 chambres louées et un commerce très intéressant pour acheteur sérieux. Comptant requis très raisonnable. TEL: 5-5914.

N'ACHETEZ PAS DE COMMERCE SANS NOUS CONSULTER. Réelles occasions. L. HUNT. 5-7688.

A VENDRE
THE HILLSIDE INN
à Métis Beach, P.Q.

UN DES MEILLEURS hôtels de Métis, bien établi, location centrale; beaux et grands terrains, tout en parfaite condition. 41 chambres avec eau courante ou bains. Le propriétaire doit vendre pour cause d'autres obligations. Au prix astrayant de $45,000. Paiements à termes.

55 COMMERCES DEMANDES

CHALET meublé, à louer à la semaine avec piscine, TEL.: 3-6305.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 325 3e AVENUE. 4-3836.

NE VENDEZ PAS VOTRE COMMERCE, sans nous consulter. Avons acheteur sérieux. L. HUNT. 5-7688.

POUR VENDRE votre commerce consultez C.-R. CANTIN. 96 ST-JOSEPH, Ouest. TEL.: 3-6910.

RESTAURANT épicerie, situé Beaupré, centre des affaires, près du moulin et Ste-Anne Paper, chiffre d'affaires $25,000 à $30,000 par année, à louer tout équipé S'adr.: J.-A. Lavoie, 109 Ave Royale, Beaupré. TEL.: 815.

61 DEMENAGEMENTS

Déménagement, tél.: 2-7526

LOCAL. Longue distance. Assurance. Entreposage. Emballage. G. GAGNE Transport Enr. 881 de Beaujeu. TEL.: 2-3418.

QUEBEC TRANSPORT
440-454 Arago. Tél.: 3-0760

DEMENAGEMENTS tous genres, n'importe où Outillage moderne. Plus vieille compagnie de déménagement Québec. Assurances.

62 DIVERS

OPTOMETRISTE

GILLES PICHE, O.D., Examen de la vue. Pharmacie BRUNET. 139 SAINT-JOSEPH. TEL.: 5-8141.

LES ENCHERES MARCEAU
TEL.: 5-9309—2-1278

MEUBLES MARCEAU INC. prop. Machines à tricoter, sertisseuse, piano automatique, bicycle de course 3 vitesses table et chaises chromées, bureau, commode, lit davenport, réfrigérateur, poêle électrique. 110 ST-PAUL.

63 DIVERS A LOUER

A LOUER

LITS, chaises roulantes, accessoires pour chambre de malade. W. BRUNET, Ltée. 70 la CHAPELLE. TEL.: 5-8141.

64 DIVERS A VENDRE

TERRE de remplissage à vendre pour charroyage. QUEBEC TRANSPORT. TEL.: 3-0760.

PUPITRES, poêle électrique, 220 v., poêles laveuses, set cuisine chesterfield. L.-J.-A DEMERS. 163 COURONNE, TEL. 2-2685.

LITS COMPLETS $24.50, matelas neufs $11.95, usagés $6.00 glacières $15.00. 613 St-Vallier Ouest. TEL.: 4-8133.

SHOW CASE de toute dimension à vendre, S'adr.: Rosaire DROLET. TEL.: 3-4217 194 DES ERABLES.

PELLE HYDRAULIQUE de tracteur Fordson pour terre et neige. Prix d'aubaine 820 ARAGO-OUEST.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS set de chambre, glacières, etc. Marceau Meuble Usagé, Enrg. 79 MGR GAUVREAU. TEL.: 3-5625.

MATELAS A RESSORTS. Matelas feutre lits, poêles, réparation, confection matelas. J.-M. JOBIN, 761 St-Vallier Ouest 7-0744.

LAVEUSE Monitor. Radio combiné. Pick-up automatique. Poêle 220. Ménage complet. 35 Ouest St-Vallier. 3-3760.

BATTERIE de cuisine, pierre blanche, pour chantier, hôtel, restaurant, aussi coutellerie stainless; deux au complet pour 60 personnes. Aussi marmites, théières, cafétières. S'adresser Gérard Mercier, St-Cyrille. Co. L'Islet.

POELE A BOIS, l'Islet très bonne condition, divan davenport TEL.: MO 3-6675.

BALANCE DE COMPTOIR Toledo 30 lbs. Prix d'occasion. L.-J.-A. Demers, 183 LA COURONNE. 2-2685.

VENDONS, ECHANGEONS, ACHETONS Ménage complet. Réfrigérateurs, poêles, etc. CENTRE DES AUBAINES 35 St-Vallier Ouest. 3-3760.

MACHINE A IMPRIMER à vendre pour imprimer liste de prix et menus de restaurant, de marque A.B. Dick modèle 410, toute neuve, n'ayant servi qu'une couple de fois, valeur réalisée de $115.00, pour $75.00. S'adresser Pat Jobbers Reg'd, 169 St-Paul Québec. TEL.: 5-5407.

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles articles de toutes sortes. V. DRAPEAU Enrg. 490 STE-THERESE. TEL.: 3-7991.

ROBE MARIEE ¾ dentelle d'Alencon blanche, 14 ans, avec fourreau taffetas diadème même dentelle, tulle nylon. S'adr.: 805 St-Honoré.

ACHETONS, vendons, échangeons meubles, articles de toutes sortes. DRAPEAU ENRG. 490 STE-THERESE. TEL. : 3-7991.

2 ROBES DE MARIEE dentelle, tulle ¾ bleu pâle, 12-14, chapeau, souliers TEL.: 4-3724.

REFRIGERATEUR, divan, chesterfield, set chambre, cuisine, salle diner, poêle électrique, laveuse. 35-Ouest ST-VALLIER 3-3760.

HABITS et PALETOTS pour homme, gr. 48. Cause: décès. TEL.: 4-0929.

PORTES ET CHASSIS usagés, aussi auvent et porte de magasin. 234 CARILLON. 6-9 heures p.m.

SET STUDIO Simmon's Beauty Rest, fait-sant lit double, en rep frisé, cabinet de cuisine, set cuisine naturel, poêle à gaz Moffatt automatique blanc et noir. S'adresser 412 Taschereau. TEL.: 4-5666.

PETIT TOUR A FER Atlas à vendre. TEL.: 2-2824 entre 5 heures ½ et 7 heures seulement.

AVIS INTERESSANT

A TOUTES les fonderies, avons très grand nombre modèle qui appartenait à Quebec Brass Fonderie à Lévis. Pour informations téléphoner à Rémi Loubier, Beaumont, soir TE 7-6743.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuses, table à boules, machines d'amusements. Location de phonographes pour soirée Vente de disques neufs et usagés. LEMIEUX, AMUSEMENTS. 654 ST-VALLIER-OUEST.

HENRI TURCOTTE LTEE
MAGASIN D'AUBAINES

NOUS ACHETONS, vendons, échangeons ces meubles usagés, de toutes sortes: Poêles, radios, lessiveuses, réfrigérateurs, plus haut prix payés en ville. Henri Turcotte Ltée, 181 rue St-Paul, Québec. TEL.: 2-1279.

MEUBLES USAGES ET NEUFS
LEMIEUX, ENR.

MOULIN A VIANDE "électrique", tranche-viande, balance, poêles, studios, cash, lits, sommiers, matelas, etc. Vendons, achetons, échangeons. 609 ST-VALLIER, près Boulevard Langelier. TEL.: 5-9321.

Terre de remplissage
A VENDRE
IMMEDIATEMENT
1095 La Canardière
Tél. 4-8644 — 4-4873

ACHETE BIEN QUI ACHETE AUX Enchères Marceau
INC.
MAGASINS DE MEUBLES NEUFS et USAGES.
GROS & DETAIL
110 ST-PAUL
TEL.: 5-9309 — 2-1278
MEUBLES MARCEAU ENR., Prop.

70 ECOLE

INSTITUT THOMAS, cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie, dactylo, mathématique, comptabilité, télégraphie. Cour d'été. 96 ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

STURTON SCHOOL, 93 Crémazie. TEL.: 5-9571, cours anglais, sténographie bilingue, clavigraphie. Ouverture des classes 8 septembre. Bureau ouvert pour inscriptions, mardi et vendredi de 10 à midi et 3 à 5 heures.

ECOLE BLUTEAU. Cours Commercial bilingue, jour et soir. Diplôme aux finissants. Position assurée. Acceptons les élèves de 4ième année complétée. 475 La Carnardière. TEL.: 4-3215.

BART SCHOOL, jour soir, Spécialité: conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue, TEL.: 2-5889 — 7-6419 ou 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

DRISCOLL INSTITUTE OF ENGLISH

COURS COMMERCIAL, bilingue. Mme Alma Driscoll M.A., D.S.Sc., directrice, 89, DES ERABLES. TEL.: 3-6756.

COURS D'ETE

INSTITUT DENYS — Jour et soir cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité. Cours classique cours ile pour garde-malade. Cours spécial 7 et 8e préparatoire à l'Ecole Technique 322 ST-JEAN. 2-5147 — 2-8382.

O'SULLIVAN BILINGUAL COLLEGE

JOUR ET SOIR. Conversation anglaise. Cours commercial bilingue, sténographie, clavigraphie, mathématique, comptabilité, routine de bureau, classement, correspondance, etc. Diplômes aux finissants. Position assurée. 31 St-Eustache. TEL.: 3-5505 ou MA 3-3021. Limoilou, 310, 11e Rue. TEL.: 3-4769 ou 7-0814.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

MESDAMES, joignez nos rangs. Forte commission bon, produits incomparables. DORALDINA COSMETICS. 170 de la Salle. 5-5771.

ON DEMANDE personne bonne éducation, références exigées, fille ou femme, 30 à 40 ans, désireuse d'un chez-soi, famille 4, à 95 milles de Québec. Bon salaire payé. Si qualifiée. Ecrire Case 327 Le Soleil.

77 FILLES DEMANDEES

FILLE de comptoir lunch demandée s'adr. 311 ST-PAUL.

FILLE de table, bilingue avec expérience. S'adresser SELECT COFFEE SHOP. 14 DU PORT.

OPERATRICE pour moulin fourrure, carte 1ère année. Jos. Robitaille Enr. Marchand Fourrure. 108 Richelieu. 2-3288.

STENO-DACTYLO, bilingue. Ouvrage de bureau général. Expérience préférée, mais non requise. Application en anglais et français. Ecrire Casier 318 LE SOLEIL.

77 FILLES DEMANDEES

PERSONNE ayant bonnes aptitudes pour confection des chapeaux. TEL.: 4-3683.

COIFFEUSE DEMANDEE, bon salaire pour personne qualifiée. TEL.: 3-3138.

FILLE DE TABLE demandée. S'ad. PALACE CAFE, 373 ST-PAUL. Tél.: 4-3143.

FILLE DE TABLE demandée. S'adresser Curb Service. 1245 St-Vallier-Ouest.

MAGASIN bien connu, vêtements pour dames, haute-ville, demande vendeuse expérimentée. Salaire 35.00 ou plus. Personnes non qualifiées devront s'abstenir. Mentionnez numéro téléphone. Ecrire Casier 326 Le Soleil.

DAMES, DEMOISELLES, de Québec ou des environs. Voulez-vous gagner baucoup d'argent en faisant un travail agréable. Devenez conseillère en beauté, diplômée, cours gratis. Nos produits sont garantis. Maquillage gratis à toute personne qui en fera la demande. TEL.: 2-2828 ou Ecrire Mme M. Renaud, gérante, 309 1ère Rue Limoilou.

78 FINANCE

DEVEZ-VOUS
$200. à $2,000.
consultez
CREDIT FINANCE CO
37 de la Couronne
Ch. 309 — Tél : 5-6143

88 Hommes demandent emploi

PROFESSEUR D'EXPERIENCE, B.A., Brevet supérieur, bilingue, demande classe année scolaire 53-54. G.-F. Dubé, Saint-Aubert, l'Islet.

CONTREMAITRE ou assistant en construction prendrait emploi à l'extérieur. Ecrire CASIER 319 LE SOLEIL.

89 HOMMES DEMANDES

ON DEMANDE tray boy avec expérience Restaurant Laurentien, Carré d'Youville.

ON DEMANDE garçon table avec expérience aucun téléphone. Restaurant Laurentien, Carré d'Youville.

A CEUX qui veulent une bonne agence pour vendre aux cultivateurs, voici l'occasion. Marchandise facile à vendre. Gros profits. Les comtés suivant sont vacants: Bellechasse, l'Islet, Montmagny. Pour informations écrire: FALCOSEEL Mfrg. Company, Cornwall, Ontario.

AUGMENTEZ VOS REVENUS pour faire un choix élevé de la vie. Entre parmi nos 1,000 vendeurs qui font des $$$ facilement. Vendez produits de beauté, médecines diverses, essences culinaires, etc Détails sur demande. FAMILEX, Dept 4 1600 DELORIMIER, Montréal.

HOMMES demandés pour nouveau chauffe-eau pour bain, laveuse, etc. Garantie manufacturier 5 ans. VICTORIN PORTIN, 123, 1ère Rue, Port Alfred, P.Q.

HOMMES: Pensez à votre avenir, apprenez à bon marché, métier soudeurs, mécanique, machiniste, débossage, etc. Gagnez gros salaire. Cours tous les jours de l'année. Demandez Prospectus Ecole Métiers Meloche, 451, 2e AVE, Québec.

PRESSEURS demandés si possible d'expérience, position immédiate. Salaire fixe ou au mérite. Bonne condition de travail NETTOYEUR PARI TONE, 4 McMahon.

REPRESENTANT demandé dans vente de médicaments, pour comtés Lac St-Jean, Témiscouata, Rimouski, Cantons de l'Est, Abitibi, pouvant se faire $150 par semaine. Petit capital requis pour marchandise. Position d'avenir des plus intéressantes. Ecrire MATOL RESEARCH Ltd, 130 St-Jean, Québec.

VENDEURS

DEMANDES pour Québec et environs par très grande organisation spécialisée dans la vente d'auvents, portes, fenêtres en aluminium et stores vénitiens, produits faciles à vendre et très annoncés. Excellente occasion d'augmenter vos revenus et d'assurer votre avenir. Le jeune homme désiré doit posséder auto et avoir expérience préalable de la vente, et bonnes références. Seuls des hommes réguliers, entreprenants, honnêtes, capables de maintenir un bon volume de ventes doivent se présenter. M. Ségal, WM. MORRIS & FILS LTD., 36 RUE ST-ANSELME, Québec.

POSITION D'AVENIR

Nous aurions besoin de 6 hommes qui auraient les qualifications suivantes :

Ce que nous voulons.

1—Ayant personnalité, âgé 22-35 ans.
2—Prêt à travailler 6 heures par jour de 9 heures 30 à 11 heures 30 et 1 heure 30 à 5 heures 30.
3—Ambitieux, courageux, honnête.

Ce que nous offrons :

1—Base de salaire garanti.
2—Vente sur rendez-vous de la compagnie.
3—Transport par auto fourni.
4—Avantage de devenir gérant d'équipe.

Pour appointement, téléphonez immédiatement 5-7982, demandez Monsieur Auger.

93 HOTEL A VENDRE

HOTEL 13 appts meublés en pleine opération, route nationale, 40 milles de Québec. TEL.: TE 7-5237.

97 Instituteurs — Institutrices

COMMISSION SCOLAIRE de La Motte demande institutrices diplômées pour école de rangs. Salaire: $1,000.00. Références requises. S'adresser à Pierre Ouellet sec.-très., La Motte, Abitibi, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE St-Gérard Majella cté Québec, demande une institutrice diplômée pour école à un mille du village. S'adresser : Omer-C. Daigle, prés TEL.: VI 2-2067.

INSTITUTRICES DEMANDEES — Salaires $1300.00. Service Autobus Montréal Hull à la porte sur application sérieuse. diplôme école normale COMMISSION SCOLAIRE, Chatham No 1, St-Philippe, Argenteuil, P. Q.

98 INFORMATION

CEUX QUI DESIRENT se marier, venez me voir sur appointement. Présentez votre idéal. TEL.: 3-7458.

105 LOCAL A LOUER

LOCAL A LOUER, deux planchers 60 x 65 chacun. Boutique ou entrepôt. 131 CARON. TEL.: 3-3370.

LOCAL très bien situé, pour tout genre commerce, excepté restaurant. 11½ des Saules. MA 3-2407.

A VENDRE ou à louer, beau poste de commerce neuf, chauffé. O. LESSARD 89 MAUFILS.

PETIT local avec toilette, eau chaude, chauffé, à l'année, convenable pour bureau, salle d'échantillon ou petit commerce situé 1311 Maxfield. F. Dion 1315 Maxfield, Sillery.

LOCAL A LOUER, entièrement remis à neuf, situé Christophe-Colomb. S'adresser RICHARD FRERES. TEL.: 5-8143.

7? EXTERMINATION VERMINE

AMPOULE ELECTRIQUE pour les mouches $3.95. Aussi ouvrage garanti pour tous genres d'insectes, rongeurs. Maheu & Maheu, 145 du Pont. 5-8380.

107 LOGEMENTS A LOUER

BEAU PLAT meublé, chauffé, eau chaude, entrée 220, prélarts, cuisine, chambre, 18 ST-PIERRE. Appt 17.

4 APPTS CHAUFFES plus bain, libre immédiatement. 141 Godbout.

LOGEMENT, 4 pièces, moderne, neuf, chauffé, plus chambre bain, passage, $75.00 O. LESSARD. 89 MAUFILS

LOGEMENT 4 pièces à louer, chauffé, eau chaude année, moderne, à Sillery. Informations Appelez MU 3-3561.

6 PIECES, 1er étage, près église, école, autobus, références essentielles, libre 1er sept. TEL.: MA 3-2843.

9 LUSIEURS LOGEMENTS à louer en ville et banlieue. L'AIDE aux LOCATAIRES. 103 Côte d'Abraham. 3-6097.

BEAU PETIT LOGEMENT, 4 chambres, plus bain, près limite Québec, partie haute-ville, $45.00. TEL.: 7-8202.

3 GRANDES PIECES bain, ménage à vendre. 1127, 22e RUE. Appt 2. MO 3-0620. 6-10 hres.

LOGEMENT 2 pièces, situé, 404 Bardy $44 par mois, chauffé. S'adr.: Gérard Renaud, Appt 8. TEL.: MO 3-0561.

4 APPTS plus chambre bain, situé coin 3e Avenue, 5e Rue. 130 de la Couronne.

2 LOGEMENTS neufs 5 pièces, chauffés. Libres. S'adr.: 575 BARDY.

350 RUE ST-JEAN, logement chauffé, poêle électrique, frigidaire. Informations. S'adresser 352 St-Jean.

LOGEMENT neuf moderne, chauffé, 6 pièces, plus chambre bain, possession 1er août $85 mois. Visible le jour. 679 Maufils. S'adr.: J.-A. Dubois. 1157 Canardière 4-5231.

BEAU 7 pièces, clair, avec chauffage, bain, galerie, N.-D. du Chemin, libre 1er août. S'adresser 38 Sherbrooke. TEL. 4-4855.

LOGEMENT chauffé, 3 pièces, plus chambre de bain, poêle électrique, frigidaire fournis. Libre immédiatement. S'adresser Fernand Bollard. 350 St-Jean, appt. 6. 2e étage. TEL.: 4-6363.

ST-PASCAL, 4 pièces, chauffées, $35, maison neuve, entrée arrière, 2e étage. TEL.: 5-6971.

107 LOGEMENTS A LOUER

APPT 1er PLANCHER, 5 pièces, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année. Disponible immédiatement. Construction moderne. Loyer $87.00 par mois. Pour visite, s'adresser à 8 Calixa Lavallée, appt 3, entre 2 et 5 hrs p.m. Pour renseignements : téléphoner à 7-1746 entre 10 hrs et midi a.m. et 3 hrs et 5 hrs p.m.

108 LOGEMENTS DEMANDES

LOGEMENTS DEMANDES en ville ou banlieue. L'Aide aux Locataires Enrg. 102 COTE D'ABRAHAM. 3-6997.

DEMANDE logement 3-4 appartements pas chauffé

•●• AUTOS USAGES •●•

Avant d'acheter votre automobile, consultez le plus gros vendeur à Québec.

Buick Sedan	1951
Buick Riviera	1952
Cadillac Convertible	1951
Chevrolet Bel-Air	1952
Chevrolet Sedan	1951
Chevrolet Sedan	1952
Chevrolet Coach	1951
Chevrolet Panel	1948
Chevrolet 3-Tonnes	1947
Chrysler Sedan	1947
Dodge Coronet	1951
Dodge Sedan	1952
Dodge Sedan	1947
Dodge Pick-up	1949
Fargo Pick-up	1951
Fiat Station Wagon	1951
Ford Tudor	1951
Ford Sedan	1947
Ford Panel	1948
G. M. C., Panel	1948
Hudson Pick-up	1947
Mercury Convertible	1951
Mercury Coach	1948
Mercury Sedan	1949
Mercury Sedan	1950
Mercury Pick - up	1947
Monarch Sedan	1949
Monarch Sedan	1950
Morris Convertible	1949
Morris Coach	1949
Nash Coach	1951
Nash Sedan	1951
Oldsmobile Sedan	1952
Oldsmobile Sedan	1951
Plymouth Sedan	1951
Pontiac Sedan	1950
Pontiac Sedan	1953
Vanguard Sedan	1951

Bicycles Harley-Davidson

Royal-Enfield.

CITADEL AUTOMOBILES, LTEE

180 Dorchester — 3-2485

PONTIAC coach 1948 millage 9,000 milles garanti, jamais sorti l'hiver. TEL.: MO-3-6058 après 6 heures.

DODGE 1942, sedan, propre en bonne condition, à vendre $450. S'adr.: 164 7e RUE.

FORD coach 1947, Mercury pick-up 1946, Ford Panel 1949. 294, 3e Avenue. 2-6339.

DODGE club coupé 1951, 22,000 milles. TEL.: MU 3-3524.

CHEVROLET coupé opéra 1949, Chevrolet sedan 52, Chevrolet sedan delivry 1948 Monarch sedan 47, Plymouth 1950. S'adr. 939 St-Vallier Ouest. TEL.: MU 3-3524.

$175. NASH 1938, licence, peinture neuve, chaufferette, parfait ordre, bons pneus. 411 ST-ALEXIS. TEL.: 3-8394.

AUBAINE. FRASER 1948 à vendre, chaufferette, radio, air conditionné, bon ordre. TEL.: 2-4344.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties d'automobiles neuves, usagées. LUDGER FERLAND, 661, 1ère AVENUE. 4-2920.

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT COMPTANT, 597 BOULE VARD CHAREST. TEL.: 3-4167.

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1953, $5 par jour, $0.10 mille, assurance $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES Drive Yourself. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

IL NE FAUT PAS
Juger la valeur d'une auto usagée seulement par son prix.
AVANT D'ACHETER
Comparez la valeur que nous vous offrons.

LISEZ BIEN !
STUDEBAKER sedan 1952
PONTIAC coach 1951
HUDSON sedan 1951
HILLMAN sedan 1952
BUICK sedan 1952
PLYMOUTH sedan 1950
BUICK sedan 1946
FORD coach 1946

CAMIONS
THAMES Panel ½ T. 1952
MERCURY Pick-up ½ T 1950
Plusieurs autres modèles autos et camions
CONDITIONS FACILES

Montcalm Automobiles
"Votre garage de confiance"
901, 1ère Avenue. Tél.: 2-5676

HUDON AUTOMOBILE
VOUS TROUVEREZ autos de toutes marques 1940 — 1953. A bas prix. 545, 1ère AVENUE. 4-9769.

A. Simard Automobile, Ltée
215 RUE DU PONT
VENDONS chars neufs et usagés, toute marque. Prix réduit. TEL.: 4-9895.

GARAGE LAROCHELLE & Fils
MECANIQUE débossage, peintures, travail garanti. Prix modéré. Estimé sur demande 275, 2ème Avenue. TEL.: 4-2191.

CHRYSLER ROYAL 38, moteur reconditionné, bien chaussé, très propre, avec un autre char pour pièces de rechange 152 PERE ARNEAULT. 7-1440.

PLYMOUTH sedan 1937. $250. TEL.: MU 3-3524.

ROULOTTE 22 pieds, conviendrait 5 personnes, complètement équipée 1952, neuve. 1436 COMMERCIALE. New-Liverpool, Co. Lévis.

POUR ASSURER votre automobile consultez GUY BOISVERT. 301 des PRENESTEST. TEL.: MA 3-1360.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tel.: 4-9769

SPÉCIAUX

Studebaker 5 pass. coupé	1952
Studebaker sedan et coach	1950
Studebaker sedan	1949
Dodge sedan	1947
Studebaker sedan	1947
Sunbeam Moto 500CC	1951
Mercury coach	1941
Studebaker coach	1951
Studebaker sed. Ant. Trans	1951

MOTORS LTD.
Distributeur Studebaker
19, de la Couronne — Tél.: 5-6185
OUVERT TOUS LES SOIRS

CHEVROLET 1951 spécial de Luxe 4 portes. TEL.: TE 7-5697.

PONTIAC CATELLINA 1952 à l'état neuf, 1130 ave Maguire Sillery ou 48 St-Joseph. 7-4681 — 3-6232.

FORD 1952, Victoria, 2 tons, pneus blancs, transmission automatique, parfaite condition, jour seulement 3-0501.

FORD 51 CUSTOM line, 12 mille milles, parfait ordre, jamais sorti hiver, $1,480.00. TEL.: 7-7234.

WILLIS 4 portes, 1938, en bon ordre, bon marché. S'adr. J. NOEL CAREAU, 70 Ave MAISONNEUVE

FORD SEDAN 1949, très bon ordre, très propre, bas millage, bonne condition. H. ALLARD, 250 MARIE-LOUISE. Téléphone: MO 3-6668.

FORD SEDAN 1950, équipé, parfait ordre, avec garantie $1,450. TEL.: 3-6955. 170 Lafourelle.

FORD 47-48, radio, chaufferette, pneus neufs à vendre. $750.00. TEL.: 7-5718.

FORD 1941, chaufferette, pneus, batterie neufs. $350. TEL.: 2-9326.

CHEVROLET sedan 1951 en parfaite condition $1550. TEL.: MU 3-3524.

METEOR, MERCURY, FORD sedan ou coach 1952-51-48, Oldsmobile, Plymouth, Pontiac, Chevrolet sedan 1948, Panel, Station-Wagon, Pick-Up et autres Camions ½ à 7 tonnes. Dodge 7 pass. 1948. Austin et Morris sedan et convertible. PAUL MAHEUX, 597 BLVD CHAREST. TEL.: 3-4167.

130 MOTOCYCLETTES

INDIAN 74, propre $400.00. François Boisvert, Ste-Croix, Lotbinière. TEL.: 74.

Projet de convention collective de travail pour les instituteurs

Chicoutimi (DNC) — L'Association des Commissions scolaires urbaines du diocèse de Chicoutimi semble bien décidée d'en venir à une entente avec la Fédération des Instituteurs et Institutrices du diocèse. Elle est prête même à signer une convention collective de travail qui comporte plusieurs majorations de salaires et des améliorations dans les conditions de travail. La chose a été décidée en principe par les commissions scolaires présentes et il ne reste plus que l'approbation du groupement des instituteurs. Ce projet de convention promet de rencontrer les vues des deux parties dans l'ensemble. Si ce projet se réalise, ce sera dû au beau travail et à la coopération de toutes les commissions scolaires urbaines qui comprennent les avantages de la signature d'une telle convention.

Voici une copie de cet important projet de convention collective de travail entre l'Association des Commissions scolaires, section urbaine et la Fédération des Instituteurs et Institutrices catholiques, du diocèse de Chicoutimi.

1. OBJET ET BUT DE LA CONVENTION

Le but de cette convention est d'établir les relations entre les intéressés sur des bases de justice et de charité, selon la Doctrine sociale de l'Eglise, par le maintien de rapports harmonieux entre la Commission et ses employés que l'Association est autorisée à représenter; l'établissement d'un système amical pour le règlement des conflits éventuels aussi bien que la définition des conditions de travail, taux de traitement et autres, à être observées entre les parties aux présentes.

2 RECONNAISSANCE SYNDICALE

a) La Commission reconnait l'Association comme représentant officiel des institeurs et institutrices laïques possédant un brevet de capacité reconnu dans la Province de Québec, qui sont actuellement à son emploi ou qui le deviendront durant l'existence de la présente convention, et consent à négocier avec elle selon la législation du travail en vigueur dans la Province de Québec, pour tout ce qui regarde le traitement et les autres conditions de travail.

b) En vue de meilleures relations, la Commission accepte de traiter toutes les questions relatives à la convention collective avec les représentants officiels de l'Association.

c) La Commission pourra s'adresser à l'Association pour obtenir les nouveaux instituteurs et institutrices dont elle peut avoir besoin, et convient d'employer autant que possible, que des instituteurs et institutrices qui ont une carte de membre de l'Association.

3. RETENUE SYNDICALE

Afin de faciliter à l'Association la perception de la cotisation syndicale de ses membres, cette dernière communiquera à la Commission, avant le 30 septembre de chaque année, le montant exact et complet de la cotisation annuelle de chacun de ses membres, avec en plus un consentement signé par chaque membre à la retenue de cette cotisation sur son salaire de l'année courante.

La Commission effectuera une retenue équivalente à la moitié de la cotisation à la dernière paie d'octobre et une pareille retenue à la dernière paie du mois de février suivant et elle fera remise à l'Association des sommes ainsi retenues dans les trente jours de leur perception.

4. COMITE DES RELATIONS PROFESSIONNELLES

a) Dans les quinze jours qui suivront la signature de la présente convention, un comité sera constitué pour en surveiller l'application et en assurer l'observance, de même que pour voir à ses modifications et à son renouvellement. Ce comité sera composé d'un nombre égal de membres nommés d'une part par la Commission et d'autre part par l'Association.

b) Les membres du comité des relations professionnelles s'élisent un président et un secrétaire.

c) Le comité des relations professionnelles se réunit sur convocation faite par le secrétaire, à la demande du président, de deux membres, ou à la demande de la Commission ou de l'Association.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, le président ayant voix prépondérante; le quorum est de 75% des membres.

d) Les réunions du comité des relations professionnelles ont lieu à ..... tout endroit désigné par le comité.

5. EXAMEN ET REGLEMENT DES DIFFERENDS

a) Tout différend quant à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention doit être soumis au secrétaire du comité des relations professionnelles.

b) Le comité des relations professionnelles doit examiner, dans les dix jours, les différends qui lui sont soumis.

c) Le comité des relations professionnelles fait enquête et à cet effet il peut entendre les témoins.

d) La décision est rédigée par le secrétaire qui, dans les cinq jours, la communique par écrit à la Commission, à l'Association et à tout instituteur ou institutrice concerné.

6. CONGE DE MALADIE, CAISSE DE CREDIT

Pour encourager l'assiduité de son personnel enseignant, la Commission accorde à chaque instituteur ou institutrice un congé de maladie réglé de la façon suivante:—

a) Pour chaque année de service, les professeurs ont droit à un crédit de dix (10 jours dont il est tenu un compte appelé "Caisse de crédit".

b) Ce crédit s'accroit d'année en année tout le temps que le professeur reste à l'emploi de la Commission, avec cette réserve toutefois que le nombre de jours portés au crédit de l'instituteur ou de l'institutrice ne doit pas dépasser cinquante (50) jours.

c) Du nombre de jours portés au crédit de l'instituteur ou de l'institutrice est défalqué la durée, en jours scolaires, de tout congé de maladie payé.

d) Pour chacune des années scolaires antérieures au 1er septembre 1953, la Commission accorde un crédit de dix (10) jours de congé en maladie aux professeur qui ont été à son emploi; mais pour l'établissement de ce crédit, il n'est pas compté plus de cinq (5) années de service.

Note: Cette dernière clause ne s'appliquera pas pour une Commission Scolaire qui a déjà en force une "caisse de crédit".

e) Après dix ans de service à l'emploi de la Commission, tout professeur pourra réclamer tout ou partie des jours à son crédit pour:

1. poursuivre des études de perfectionnement après acquiescement de la Commission,

2. prendre un repos justifié par le certificat d'un médecin désigne par la Commission.

8. Utilisation de la caisse de crédit, congés spéciaux:

Après avis par écrit de son absence à la Commission, chaque professeur pourra puiser dans la Caisse de crédit:

1. pour cause de maladie personnelle ou de maladie grave de sa femme, de ses enfants, de son père de sa mère.

2. dans le cas de mortalité des personnes suivantes: épouse, enfants père, mère, beau-père, belle-mère, grand-père, grand-mère, frère, soeur, beau-frère, et belle-soeur.

3. à l'occasion de son mariage.

4. à la naissance d'un enfant.

5. dans la cas de mariage soit de son père, de sa mère, de son fils de sa fille, de son frère, de sa soeur et aux noces d'argent de son père et de sa mère.

6. dans le cas d'ordination ou de prise d'habit de ses enfants ou de ses frères et soeurs.

7. à l'occasion d'un déménagement quand il s'agit d'un professeur.

Nonobstant les dispositions du précédent, le règlement suivant est en vigueur:

Le professeur obligé de s'absenter de l'école parce qu'il y a maladie contagieuse à la maison, ne perd pas de salaire, à condition qu'il produise un certificat du bureau municipal de santé, attestant le motif et la durée de l'absence.

Tout professeur utilisant sa caisse de crédit en dehors des cas énumérés ci-dessous et par conséquent sans raison valable, sera passible de renvoi si le cas se répète.

9. Retenue sur le salaire:

La Commission déduira et retiendra sur le salaire de tout professeur, un montant équivalent à un trois-centième (1-300e) de son salaire pour chaque jour d'absence non prévu dans la présente convention, soit que sa "caisse de crédit" soit épuisée et qu'il se soit absenté sans raison valable.

10. Certificat d'absence et du médecin:

La Commission poufra exiger de tout professeur un certificat ou toute formule attestée sous serment pour justifier les absences prévues ou non prévues dans la présente convention, et si l'explication donnée ne satisfait pas la Commission le cas sera référé au comité des relations professionnelles.

Pour toute absence en cas de maladie, la Commission exigera un certificat du médecin attestant telle maladie; cependant, la Commission se réserve le droit d'exiger un certificat d'un médecin de son choix si celui fourni ne donne pas satisfaction.

11. Traitement pour l'enseignement:

Les institutrices ont droit pour leur travail d'enseignement, au traitement ci-après, payable directement à chacune et suivant les dispositions du paragraphe dix-sept (17) de l'article deux cent vingt-et-un (221) de la Loi de l'Instruction Publique:

Année d'expérience	Degré enseigné 1e,2e	3e,4e	5e,6e	7e	8e,9e
1ère	1,200	1,250	1,300	1.400	1,500
2e	1,260	1,310	1,360	1,460	1,560
3e	1,320	1,370	1,420	1.520	1,620
4e	1,380	1,430	1,480	1,580	1,680
5e	1,440	1,490	1,540	1,640	1,740
6e	1,500	1,550	1,600	1,700	1,800
7e	1,560	1,610	1,660	1,760	1,860
8e	1,620	1,670	1,720	1,820	1,920
9e	1,680	1,730	1,780	1,880	1,960
10e	1,740	1,790	1,840	1,940	2,040

Suppléments:

Diplôme Complémentaire	50
Diplôme Supérieur	100
Pour enseigner au 1er degré	100
Directeur ou directrice d'école	200

12. Paiement du salaire:

Le salaire annuel de tout instituteur ou institutrice engagé comme titulaire d'une classe régulière ou à l'année sera partagé en vingt-quatre (24) parties égales, payables en dix-neuf (19) versements, comme suit:

1) Un vingt-quatrième (1-24ième) les vingt et cinq de chaque mois, à compter du 20 septembre de l'année scolaire en cours;

2) Cinq vingt-quatrième (5-24e) à la fin de l'année scolaire, après que l'institutrice aura fait remise à la Commission de son rapport annuel, dûment complété, page quarante-sept (47) du Journal d'Appel;

3) Le versement du 5 janvier pourra être effectué le vingt-trois (23) décembre précédent, soit avant les vacances des fêtes;

4) La Commission fera parvenir les chèques de paie à la direction de chaque école qui se chargera d'en faire la distribution.

13. Dispositions générales:

Rien dans la présente convention ne doit être interprété comme renonciation à quelque droit ou obligation de la partie de première part, non plus que de la partie de seconde part ou de ses membres.

La nullité d'une clause de cette convention n'entraine pas la nullité d'une autre clause ou de la convention en entier.

Mort de monsieur Joseph Tremblay

Chicoutimi, (DNC). — Un vieux citoyen bien connu de Chicoutimi vient de disparaitre, en la personne de M. Joseph Tremblay, décédé à Chicoutimi, le 19 juillet 1953, à l'âge de 83 ans et 3 mois après quelques mois de maladie.

La messe des funérailles fut chantée par M. l'abbé Noël Lortie, de Québec, un ami de la famille, et eut lieu mardi matin, en la cathédrale de Chicoutimi. L'inhumation fut faite au cimetière de la paroisse St-François-Xavier.

Outre son épouse, née Exilda Bouchard, M. Tremblay laisse pour pleurer sa perte ses fils, MM. Charles Tremblay, de Jonquière; Paul-Emile Tremblay, de Chicoutimi; J.-Albert Tremblay, de St-Joseph d'Alma; sa fille, Mme Jean Simard (Jeanne), de Chicoutimi; ses belles-filles, Mme Charles Tremblay (Rose Gagnon); Mme Paul-Emile Tremblay (Marie-Paule Harvey); Mme J.-Albert Tremblay (Gisèle Bienvenue); son gendre, M. Jean Simard; ses frères: MM. Adélard et Xavier Tremblay, de Jonquière; ses soeurs, Mme Emile Gagnon, de Jonquière, et Mme David Jean, de Chicoutimi-Nord; son beau-frère, M. J.-F. Gauthier, de Jonquière; ses belles-soeurs: Mme Irénée Tremblay, de Lowell, Mass.; Mmes Adélard et Xavier Tremblay, de Jonquière, et Mme J.-F. Gauthier, de Jonquière; ses petits-enfants, Mme Lucien Bourget (Maude Tremblay), de Jonquière, Yvette, Lucien, Réal, Marcel, Doris, Rénald, Julien, Maurice et Judith Tremblay, de Jonquière; Lise et Jacques Tremblay, de Chicoutimi; Gilles, Serge et Yves Tremblay, de St-Joseph d'Alma, Alain et Yves Simard, de Chicoutimi; ainsi que plusieurs neveux et nièces.

PORTNEUF STATION

Succès scolaires

Jeannette Langlais a obtenu son certificat d'études primaires, avec distinction; Georgette Marcotte et Micheline Gauthier, avec succès.

STE-HELENE, Kamouraska

Transaction

M. L. Ouellet, mécanicien au garage J.-B. Landry, a fait l'acquisition de la propriété de M. Charles Bérubé.

Comparez Ces Grandes Valeurs

A&P ESTABLISHED 1859

L'invitation de l'A & P de comparer les valeurs s'applique aussi bien à la qualité qu'au prix. C'est réellement une bonne valeur pour les seuls aliments qui vous donnent pour votre argent en fait de nutrition et bons à manger. C'est la seule sorte que vous aurez en tout temps à l'A&P où les prix sont souvent plus bas, mais les standards de qualité, jamais. Résultat? Vous épargnez de l'argent — sagement — à l'A&P. Venez voir!

FOIE DE VEAU - - - - - - - - - - lb 89¢
FRAIS TRANCHE

PAIN MACARONI et FROMAGE lb 39¢
DELICIEUX — TRANCHE

POULET EN MORCEAU - - - lb 79¢
NOURRI AU LAIT — CATEGORIE "A" — CUISSES POITRINES

BACON A DEJEUNER - pqt cello 1 lb 65¢

PECHES ELBERTA - - - - - 2 lbs 25¢
NO 1 — IMPORTEES — FREESTONE — CHAIRE JAUNE

PATATES NOUVELLES - - 10 lbs 29¢
NO 1 — CULTURE DU PAYS

PIEDS DE CELERI PASCAL 2 pour 19¢
CULTURE DU PAYS — GROS ET VERTS

ORANGES VALENCIA - - - 2 douz 43¢
DE CALIFORNIE — SUCREES ET JUTEUSES — GROS. 288

JUS D'ANANAS bte 48 ozs 31¢ — DE FANTAISIE DOLE
BREEZE - - - - pqt géant 75¢ — LINGE A VAISSELLE GRATIS
CATSUP - - - - btle 11 ozs 19¢ — AYLMER
PAIN BLANC - pain 16 ozs 11¢ — ANN PAGE — FRAIS TRANCHE
TISSU - - - - 3 roule 29¢ — SPRINGVALE
ALIMENT POUR BEBE 3 btes 25¢ — HEINZ ASSORTES

CE COUPON VAUT $10.00
12 JOURS SEULEMENT
applicable sur l'achat de cet appareil



LA NOUVELLE BALAYEUSE ELECTRIQUE à cuvette

NU-VAC

PAS DE SAC A POUSSIERE A VIDER

SPECIAL AVEC CE COUPON DE $10.00
NE PAYEZ QUE
$12.95
COMPLETE avec ACCESSOIRES

GARANTIE POUR 1 AN

POUR DEMONSTRATION GRATUITE SANS AUCUNE OBLIGATION — TELEPHONEZ — VENEZ ou ECRIVEZ

4-4644 CE SOIR 2-2186
ou 2-0339.

STATE VACUUM STORES LTD
32-34, de la Chapelle — Québec

• TROIS-RIVIERES 7-7661 SOIR : 4-3989
• SHAWINIGAN-FALLS 7-8448
• CHICOUTIMI 5431

S

Important projet de construction de maisons élaboré à Jonquière

Jonquière, (D N C), L'Habitation Familiale Enr., projette de construire cette année 25 maisons à Jonquière sur les terrains appartenant à M. Rosaire Cantin & al.

A l'occasion du lancement d'un plan de construction de maisons d'habitation familiale à Jonquière, l'Habitation Familiale Enr., qui possède maintenant son bureau au No 579 de la rue St-Dominique avait invité des hommes d'affaires bien avertis de notre ville ainsi que des représentants des divers corps publics pour leur expliquer un plan d'ensemble d'habitations et leur demander leur coopération pour la réalisation de ce projet.

Cette réunion fut tenue dans la salle Cactus de l'Hôtel Jonquière, jeudi dernier.

M. Gérard Beaudry, de l'Habitation Familiale Enr., après avoir souhaité la bienvenue céda la parole à M. Marcel Gauthier de la même firme qui donne un bref aperçu de ce qu'ils entendaient faire chez nous.

Après avoir constaté que les villes de Jonquière et de Kénogami avaient atteint leur maturité et qu'elles groupaient des hommes d'affaires très habiles, on a dressé un plan de construction à Jonquière, lequel plan est actuellement à point, mais pour le réaliser cela nécessite la coopération des autorités civiles et des autres mouvements intéresses.

L'Habitation Familiale Enr. possédant déjà un bureau à Chicoutimi et à Arvida vient d'en ouvrir un en notre ville et projette d'en ouvrir un autre à Bagotville d'ici peu C'est donc dire que c'est un organisme régional qui vise à faire profiter notre région des avantages de divers plans de construction.

Quant à sa politique, on peut la résumer ainsi : acheter les matériaux des marchands locaux et utiliser les services de constructeurs locaux également.

Pour arriver au but poursuivi il est une chose de première importance sur laquelle il faut compter: c'est l'application stricte et impartiale du règlement de zonage de notre ville qui permettra de protéger les capitaux qui seront investis et immobilisés dans ces constructions non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir.

On n'est pas sans savoir qu'il faut à tout prix que les gens comprennent bien que cette application, à la lettre, du règlement de zonage soit observé, car autrement les compagnies de finance et de prêts ne montreront aucun intérêt aux projets qu'on pourra leur soumettre Si M. Gauthier a attiré l'attention des auditeurs sur ce point c'est qu'il est absolument essentiel pour la réussite de tout projet sérieux de construction.

M. Gauthier ajoutait que pour cette année la firme dont il fait partie envisage la construction de 25 maisons, plain-pied, 1½ étage, 2 étages, toutes unifamiliales et dont le coût variera entre $9,500 et $12.500, le coût du terrain étant compris.

L'acheteur aura le choix de 8 modèles et le capital initial requis sera de $2,000 à $3,000, sur un plan d'emprunt à 80% et de $1,000 à $1,200, sur un plan à 90%. Il nous informait également que les employés qui travaillent pour l'Aluminum Co., et qui résident à Jonquière peuvent maintenant bénéficier d'un emprunt de 90%.

Des pourparlers ont été entamés avec M. Rosaire Cantin & al pour l'acquisition de 94 lots à bâtir qui ont été acceptés par des inspecteurs de compagnies de prêts. Ils coûteront de $1,000 à $1,200 pour une superficie de 66 x 100 tel qu'exigé par les compagnies prêteuses.

Il termina en disant qu'il espérait bien qu'avec la collaboration des autorités muncipales, des Chambres de Commerce, de la section locale de la Commission d'urbanisme et des hommes d'affaires on pourrait réaliser dans un avenir très rapproché la construction des 25 maisons projetées.

Invité à adresser la parole, S. H. le maire Lorenzo Deschênes, de Jonquière souhaita tout d'abord la bienvenue à MM. Gaudry et Gauthier Votre projet dit-il recevra toute la considération voulue des autorités municipales et pour vous démontre que la ville de Jonquière est résolue à faire disparaitre tous les obstacles pouvant entraver la construction, je dois vous dire que lors de la séance du conseil du 20 juillet les membres du conseil ont engagé un inspecteur en bâtiments dans la personne de M. Henri Plourde qui devra faire respecter dans la plus stricte totalité le règlement de zonage de notre ville.

Il faut que les gens comprennent, ajouta Son Honneur le maire, qu'en agissant ainsi c'est dans l'intérêt de toute la population qu'on agit.

Depuis longtemps, dit-il, j'ai à diverses reprise signalé que les dérogations à ce règlement si important pour l'avenir d'une ville, nuisaient énormément à son développement Je l'ai constaté davantage après une visite d'un inspecteur des compagnies de prêts, parce que j'ai là une entrave sérieure au progrès et surtout un obstacle sérieux pour tout ouvrier qui désire avoir sa propre maison.

Après avoir félicité les dirigeants de l'Habitation Familiale Enr. de leur esprit d'initiative ainsi que M Rosaire Cantin, S. H. le Maire a terminé en leur offrant la collaboration de la Ville et de ses employés, spécifiant qu'ils seront entièrement à leur disposition.

La réunion se termina par un forum tenu par M. Gérard Beaudry.

STE-HELENE, Kamouraska

Naissances

On annonce les naissances de :

Joseph-Jean-Guy-Gérald, enfant de M. et Mme Jean-Léon Ouellet (Gilberte Dionne). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Lavoie, de St-Pascal, oncle et tante.

—Marie-Rolande-Denise, enfant de M. et Mme Lucien St-Amant (Yvonne Lapointe). Parrain et marraine, M. et Mme Léon St-Amant, oncle et tante.

—Marie-Madeleine-Line, enfant de M. et Mme Gérard St-Pierre (Jeanne Lapointe). Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lapointe, de St-André, oncle et tante.

—Joseph-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Ovila Tardif (Catherine Moreau). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Lévesque, de Montréal, représentés au baptême par M. Yvon Moreau et Mlle Rita Moreau, de St-Germain, oncle et tante.

—Laurent-Louis-Germain, enfant de M. et Mme Ls-Philippe Beaulieu (Marie-Laure Lévesque). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Beaulieu, oncle et tante.



M. ST-LAURENT A ST-DOMINIQUE DE JONQUIERE : Au cours de sa visite au Saguenay, le T. H. LOUIS ST-LAURENT a rencontré les autorités religieuses. Il est ici photographié au presbytère St-Dominique en compagnie de Mgr LUC MORIN, de St-Dominique, de M. le chanoine ART. LEVESQUE, de St-Laurent, du R. Père WILFRID POIRIER, de Ste-Marie, et de M. l'abbé J.-B. SAULNIER, de St-Georges.
(Jonquière — DNC)

Révolte de brève durée à Cuba

La Havane, 27. (Reuter) Le président-dictateur de Cuba, le général Fulgencio Batista, a reconnu hier qu'une révolte contre son gouvernement avait eu lieu à Santiago de Cuba, vieille ville de La Havane, située à l'extrémité de l'île. Il a qualifié cette révolte d'"effort pour un retour impossible au pouvoir" des partisans de l'ex-président Carlos Prio Socarras, mais il n'a pas précisé si celle-ci avait échoué ou réussi.

Le calme règne actuellement dans l'île.

Selon des rapports de la capitale, plusieurs personnes ont péri au cours du soulèvement de Santiago.

Le général Batista, qui a enlevé le pouvoir au président Rio en mars 1952, se trouvait sur la plage à la mode de Varadero, où il assistait aux régates, quand il apprit la nouvelle du soulèvement.

Service des signaux

St-Jean, I. O., 14. — Brumeux léger ouest, montant 4.55 a.m. Southcliffe Hall, 7.30 a.m. Méchine, 7.00 a.m. Frank Wilkinson, descendant 12.30 a.m. Walter B. Reynolds, 2.55 a.m. Frank J. Humphrey, 5.35 a.m. L'Aventure, hier 9.20 p.m. Robert McMichael, 4.15 p.m. Orléans, 8.45 a.m. St-Thimothée, 12.35 p.m. Bulkarier, 4.55 a.m. J. E. D., samedi 11.40 p.m. St-Hilaire, 8.40 p.m. Rivière-Ouelle, 8.30 p.m. St-François, 8.00 p.m. Comte Charlevoix, 7.55 p.m. Reno L., 7.45 p.m. Lévisienne, 7.40 p.m. R. A. McInnis, montant hier 11.30 p.m. Le St-Barnabé.

Ile aux Grues, 32.— Nuageux ouest, descendant hier 11.35 a.m. Jean Guy, 11.20 a.m. Jean Carmel, 11.05 a.m. Rivière du Loup, 5.00 p.m. Irma M., parti descendant 10.30 a.m. E. H. L., 10.30 a.m. St-Jacques.

Cap Saumon, 82.— Montant 12.25 a. m. Lawrencecliffe Hall, 3.45 a.m. Lago, 4.20 a.m. Sea Fisher, 5.10 a.m. R. A. McInnis, descendant hier 5.10 p.m. Moyle R., 5.55 p.m. Paul Manion, 3.00 p.m. St-Lawrence, 3.50 p.m. Rarah B., 3.55 p.m. Tadoussac Transport, 8.35 a.m. Ragueneau, 8.00 a.m. Donnacona No 3.

Pointe Noire, 103.— Montant hier 4.00 p.m. City of Dieppe, 17.45 p.m. Marandellas, 3.15 p.m. Tuggard, samedi 3.35 p. m. Sirena, 6.25 p.m. Alfred J. Harris, 6.30 p.m. Jacques Gravel, 8.10 a.m. Mont Blanc, descendant hier 10.00 a.m. Cap aux Rets, 10.00 a.m. Donald Sawyer, samedi 2.15 p.m. Nord de l'Ile.

Bic, 140.— Descendant hier 9.00 a.m. Norman B. MacPherson.

Forestville, 153.— Parti montant samedi 8.45 p.m. G. Montcalm, pour Trois-Pistoles.

Rimouski, 155.— Ancré descendant hier 9.30 p.m. Oil Transporter.

Cap Coulombier, 158.— Arrivé descendant hier 4.00 p.m. Rivière Portneuf.

Pointne au Père, 158.— Montant Tautra dû 8.00 a.m., pour Détroit, 1.55 a.m. Rushwood, 2.50 a.m. Canadian Victor, hier 4.30 p.m. Savoy 85 est, dû 2.00 a.m., pour Québec, descendant 1.05 a.m. Paul Manion, hier 6.10 p.m. Begonia, 2.55 p.m. Bonde, 4.00 p.m. Dea Mazella, 4.12 p.m. Louisburg, 4.40 p.m. Jongkind, 12.10 p.m. Prins Willem V., 9.35 p.m. Kaipara, 6.15 a.m. Bancas, 4.40 a.m. Velvet Lady, 2.20 a.m. Newfound Lander, 3.55 a.m. Corona, 5.00 a.m. Gallia, 1.10 a.m. Pioneer, samedi 7.50 p.m. St-Siméon C., 8.05 p.m. Vindland, 8.55 p. m., Annitas L., 11.08 p.m. Assyria, 3.15 p.m. Sept-Iles Trader, 1.05 p.m. Adraia, 12.05 p.m. Wendover, 11.58 p.m. Conslelo.

Matane, 202.— Arrivé descendant samedi 10.30 a.m. La Rivière Malbaie.

Pointe Renommée, 330.— Montant 2.30 a.m. Walter G. Sweeney, 1.00 a.m. Loradore, hier 5.10 p.m. Elg, pour Campbellton, 1.25 p. m. Heron 90 sud-est, 1.32 p.m. Cornwood 115 sud est, samedi 9.05 p.m. Fort Ramsay, descendant hier 5.25 p. m. Canadian Observer, 6.55 p.m. Meadcliffe Hall, 11.00 a.m. Avonwood.

Port Meunier, 333.— Arrivé descendant 7.00 a.m. Judge Kenefick.

Pointe Escuminac, 466.— Descendant samedi 3.00 p.m. Linda.

Baie Comeau, 195.— Arrivé montant minuit Elin Hope, hier 11.36 p.m. V.G.C. Lady Grey.

Sept-Isles, 285.— Parti montant samedi 2.45 p.m. Easton, pour Rimouski.

Havre St-Pierre, 387.— Parti descendant hier 4.30 p.m. North Pioneer, pour Natashquan.

Pointe des Monts, 220.— Descendant samedi 11.55 a.m. L'Etoile de la Mer.

Pointe de l'Ouest, 332.— Descendant samedi 3.15 p.m. Eskimo.

Nord Sydney, 575. — Montant hier 6.00 p. m. Imperial Charlottetown pour Montréal, 8.50 p. m. Vikfoss 80 nord, pour Montréal, 9.30 p. m. Capo Miseno 300 est, pour Montréal.

Cap Whittle, 535. — Montant 3.00 a. m. Arosa Kulm 62 est nord est, pour Québec.

Belle Isle, 739. — Montant hier 9.40 p. m. Atlantic 500 est, 6.45 p. m. Empress of Australia, 1.50 p. m. Prins Frederik Willem 300 est, 11.00 a. m. Beaverlodge 500 est, samedi, 8.15 p. m. Dellilan, 8.00 a. m. Industria 300 est, descendant hier 10.50 p. m. Lukefjell, midi Empress of France, 3.50 p. m. Roonach Head, samedi 9.35 p. m. Manchester Progress, 3.52 p. m. Riverton.

Cap Race, 835. — Montant samedi 9.40 p. m. Diana, 4.30 p. m. Hawking 420 est pour Miramichi, 6.30 p. m. Vikfoss 220 220 sud, 1.31 p. m. Calli 4.50 sud est, pour Montréal, descendant hier 12.05 p. m. Eolo, samedi 1.25 p. m. San Giusto.

Longue Pointe, 134 — Brumeux calme, montant 7.00 a.m. Manchester Regiment, 3.05 a.m. Grey Beaver.

Cap St-Michel, 125 — Brumeux ouest, descendant 8.00 a.m. Sprucebranch.

Sorel, 100 — Clair léger ouest, montant 12.20 a.m. Teresa Vigo, 7.05 a.m. Tadoussac, parti descendant 7.30 a.m. V.G.C. Safeguarder, 8.40 a.m. V.G.C. Berthier.

Trois-Rivières, 68 — Nuageux calme, arrivé montant 1.35 a.m. Havre Aubert, passé montant 5.00 a.m. Sternecliffe Hall, parti descendant 7.30 a.m. V.G.C. Frontenac.

Batiscan, 51 — Brumeux calme, montant 9.15 a.m. North Gaspe, 9.10 a.m. Queenston Heights.

Grondines, 41 — Brumeux ouest, montant 8.50 a.m. J. N. McWattres, 9.00 a.m. F. Mary, descendant 8.35 a.m. William H. Daniels, 8.15 a.m. Imperial Windsor.

St-Nicolas, 13 — Brumeux ouest, montant 8,55 a.m. Nady, 7.25 a.m. Fort Levis, 7.30 a.m. D'Auteuil II, 7.20 a.m. Monsun, 7.30 a.m. Shirley G. Taylor, 7.20 a.m. St-Paul du Nord, 6.30 a.m. Westcliffe Hall.

Québec — Brumeux calme, arrivé montant 3.55 a.m. North Gaspe, 7.30 a.m. O. L. Mont Ste-Anne, 7.35 a.m. St-Joseph Transport, parti montant 5.30 a.m. North Gaspe, passé montant 9.00 a.m. George Russ, 4.55 a.m. Sault au Mouton, parti descendant 7.10 a.m. V.G.C. Ernest Lapointe, 4.05 a.m. L'Aventure, 1.35 a.m. Frank J. Humphrey, passé descendant 4.45 a.m. Glenvalley et remorque.

HIER — Arrivé montant 5.50 a.m. Blairdevon, 6.10 a.m. Lido, 10.25 a.m. J. C. T., 10.45 a.m. Edee H., 1.40 p.m. E. A. B., 4.05 p.m. Fairsea, 4.40 p.m. North Shore, 5.00 p.m. Herta Engeline Pritzen, 5.00 p.m. Frank J. Humphrey, 7.35 p.m. Tadoussac, 8.20 p.m. Malbaie Transport, parti montant 8.20 p.m. Tadoussac, 4.00 a.m. Donnacona No 2, 3.00 a.m. Quinnette, 1.00 a.m. Groote Beer, passé montant 2.50 a.m. Prescodoc, 3.35 a.m. Washington Times Herald, 4.15 a.m. Cape Breton, 8.20 a.m. Ravnefjell, 5.00 a.m. Sautauriski, midi Leise Maersk, arrivé descendant 11.10 p.m. Ganandoc, midi Graimotor, 7.50 a.m. St-Léon C., 8.35 a.m. Orléans, 5.10 a.m. St-Lawrence, 4.20 a.m. Tidaholm, 12.55 a. m. Metropole, parti descendant 2.00 a.m. Dea Mazella, 8.00 a.m. St. Lawrence, 9.40 a.m. Orléans, 1.00 p.m. Lido, 8.00 p.m. Robert McMichael, passé descendant 11.10 p.m. Walter B. Reynolds, 1.20 p.m. Mormacwren.

Samedi, — Arrivé montant midi Fleurus, 3.45 pm V. G. C. Ernest Lapointe, 8.30 pm Groote Beer, 9.15 pm Robert McMichael, parti montant 10.35 pm Fleurus, 7.20 pm Imperial Windsor, 6.10 pm Richelieu, 3.00 pm Francoise G., 3.35 p.m. Shiercliffe Hall, 2.50 pm Notre-Dame des Neiges, 12.15 pm Corinaldo, passé montant 2.50 pm Northcliffe Hall, 4.50 pm Eagleschiffe Hall, 4.55 pm New-York City, 5.15 pm John S. Pillsbury, 5.25 pm T. B. E., 5.40 pm Monte Orduna, 6.15 pm Lunan, arrivé descendant 10.10 am Corona, 7.55 pm Dea Mazella, parti descendant 8.05 pm R. A. McInnis, 5.35 pm Corona, 3.30 pm Bancas, 10.50 am Germain L., passé descendant 11.50 am A. H. L. Transport.

OUEST DE MONTREAL

Sault Ste-Marie, 820 — Nuageux calme.

Port Colborne, 321 — Nuageux nord ouest.

Port Weller, 298 — Descendant 4.35 am Blue River.

Galop, 99 — Nuageux sud ouest.

Dickinson, 72 — Nuageux léger ouest, descendant 7.50 am Mondoc, 5.00 am George L. Eaton.

Cornwall, 62 — Couvert calme.

Coteau, 33 — Nuageux ouest, descendant 7.50 am Mapleheath, 5.05 am Shelton Weed.

Cascades, 21 — Nuageux nord, descendant 6.45 am John A. France.

Lachine, 3 — Pluvieux nord ouest, descendant 5.45 am Manchester Prospector, 7.05 am F. V. Massey.

DERNIERE HEURE

Québec — Montant 8.55 am Rushwood 82 est, dû pm, pour Trois-Rivières.

Cap Saumon, 82 — Clair calme, montant 9.15 am Fort Ramsay, descendant 9.40 am Frank J. Humphrey.

Chicoutimi, 162 —Arrivé montant 5.00 am Marandellas.

Cap aux Oies, 61 — Ancré montant 8.00 am Seafisher.

Pointe Noire, 103 — Clair léger nord ouest, descendant 5.30 am St-Jude.

Pointe au Père, 158 — Nuageux léger ouest, montant 6.30 am Poplarbranch 67 est, dû 3.00 pm, pour Montréal, 8.10 am Tautra, 8.15 am Loradore 100 est, dû 7.30 pm, pour Québec, 8.45 am Héron 135 est, dû 7.00 pm, pour Port Alfred, descendant 3.10 am Crecco, 4.19 am Lido, hier 10.50 pm Mormacwren, 8.08 pm Acheo, 8.15 pm Lovland.

Franquelin, 202 — Arrivé descendant 8.00 am Paul Manion.

Cap Madeleine, 299 — Clair nord ouest.

Pointe Renommée, 330 — Nuageux calme, descendant 4.35 am Louisburg, 8.20 am Mormacwren.

Pointe Carleton, 363 — Montant 8.30 am New Brundoc 30 ouest.

Port Meunier, 333 — Arrivé descendant 8.25 am Norman B. MacPherson.

Cap Desroulers, 354 — Clair léger ouest.

Pointe Maquereau, 409 — Nuageux ouest.

Harrington, 565 — Parti montant 7.20 am North Pioneer.

Pointe de l'Est, 444 — Nuageux léger ouest, montant hier 5.00 pm Wilcox.

Cap Ray, 553 — Couvert léger sud est.

Pointe Tupper, 581 — Nuageux léger

Ile St-Paul, 545 — Montant 9.00 am ouest.

Canche pour Montréal.

Belle Isle, 739 — Brume épaisse léger ouest, glace rapportée le 26 juillet, au nord de 53.00 nord, de 55.30 ouest, à 56.22 ouest.

Cap Race, 835 — Clair léger ouest.

—Réunion de

(Suite de la page 13)

spécialement en champs avancés d'aviation — reprennent la guerre, espérant que les Etats-Unis et les 16 autres nations unies qui y ont des troupes ne recommenceront pas le même puissant effort militaire qu'ils ont déployé durant plus de trois ans. Contre cette possibilité, les trois puissances occidentales ont donné avis que si l'armistice est violé elles reprendront la guerre.

UN SECOND DANGER

Le second danger a été prévu lors de la conférence ici de MM. Dulles, Bidault et Salisbury, il y a deux semaines, quand ils ont envisagé la possibilité que la Chine rouge, ayant isolé son flanc en Corée, jette le gros de ses forces en Indochine pour s'emparer de la suprématie dans le Sud-Est asiatique. Les Rouges ont été avertis qu'un tel geste serait considéré comme une violation de l'esprit de la trêve en Corée.

Personne en deça du Rideau de fer ne sait l'état exact des relations russo-chinoises. Plusieurs experts doutent que le premier ministre Malenkov jouisse auprès des Chinois du même prestige que Staline. Si cela est vrai, il pourrait surgir des frictions entre Pékin et Moscou, car Moscou a plutôt l'habitude d'agir en dictateur vis-à-vis des satellites, que celle de les traiter en égaux.

Le canon s'est tu en Corée, mais la paix authentique dans une Corée unifiée peut prendre des mois, peut-être des années à se faire.

—Deux assemblées

(Suite de la page 13)

de cérémonie, MM. Ernest Papillon, Rosaire Mayrand, cultivateur de Deschambault, Me Paul Lebel, C.R., et Me Bernardin Blanchet, de Québec.

Parlant de la politique agricole de son parti, le Dr Gauthier a rappelé à l'assistance les nombreux services que les prêts aux cultivateurs pour l'amélioration de leur ferme ont rendu à la population du comté de Portneuf, composée en majeure partie de cultivateurs. Le Dr Gauthier a également promis à ses électeurs que le gouvernement libéral continuera de payer le transport des moulés et grains de l'Ouest à l'Est et de verser des octrois aux producteurs de sucre d'érable.

Après avoir exposé la politique de son parti sur la fixation d'un prix minimum du porc et sur l'achat de quantité de porc et de boeuf pour le maintien d'un prix raisonnable sur le marché, le Dr Gauthier poursuit en faisant une revue des réalisations apportées au comté par la présente administration, grâce à la construction de bureaux de postes, de quais et de ponts inter-provinciaux.

Il rappelle ensuite les mesures sociales comme les allocations familiales, les pensions de vieillesse et l'assurance chômage, accordées à la population canadienne par les libéraux. Il s'agit de mesures, dit-il, qui ont contribué à améliorer notre niveau de vie.

En terminant, le Dr Gauthier a rendu un vibrant hommage au t. h. Louis St-Laurent qui, déclare-t-il, incarne l'unité canadienne, nécessaire pour la prospérité du pays.

—Un mort

(Suite de la page 13)

collision avec celle de M. Willie Godin, de Portneuf. M. Godin ainsi que deux employés du cirque, actuellement à Donnacona, MM. Chs-Edouard Julien, 2002, rue Dery, Montréal, et Maurice Morin, 7748, rue Cartier, Montréal, ont été blessés et hospitalisés à l'hôpital St-Sacrement.

Cette tragédie de la route s'est produite vers 5 heures, dimanche matin, dans le haut de la côte de Cap-Santé, non loin de la résidence de l'agent Mercier. Au moment de la collision, M. Cloutier était au volant de son automobile et faisait route vers Donnacona en compagnie de MM. Julien et Morin. L'autre véhicule conduit par M. Godin, se dirigeait vers Portneuf.

Les deux automobiles se sont heurtées avec violence et celle de M. Cloutier n'est plus qu'un amas de ferrailles d'où il fallut avec difficulté libérer la victime.

Les restes mortels de M. Cloutier ont été transportés à la morgue Antono Denis, à Donnacona, où le docteur Napoléon Côté, coroner du district, tiendra une enquête aujourd'hui.

Les trois blessés, MM. Julien, Morin et Godin ont également été transportés à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Denis.

QUATRE BLESSES

Quatre occupants d'une automobile ont été blessés dans un accident d'automobile survenu vers minuit, samedi soir, sur la route nationale à Champigny. L'automobile conduite par M. Gaston Ouellet, domicilié au 33 De la Salle, a alors pris le fossé alors que le conducteur cherchait à éviter une automobile américaine.

Les blessés dans cet accident sont : le conducteur, M. Gaston Ouellet, 33 De la Salle: M. Yvon Poulin, 131 Du Pont; Mlle Desneiges Martineau, 20 ans, 180 St-Vallier-ouest; Mlle Simone Royer, 20 ans, 40 rue Laviolette, MM. Poulin et Ouellet, ainsi que Mlle Royer, ont été transportés à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers des maisons Lépine, Marceau et Bouchard.

Dans cet accident, M. Poulin et M. Ouellet ont été les plus gravement atteints.

BLESSE DANS UNE COLLISION

M. J.-Arthur Potvin, de Baie St-Paul, a été transporté à l'hôpital St-Sacrement, dimanche matin, à la suite d'une collison survenue à l'angle du Chemin Ste-Foy et de la rue Calixa-Lavallée.

A PETITE-RIVIERE

M. Adélard Ratté, domicilié au 335 de la rue Santerre, Québec-Ouest, et Mlle Colette Dion, 567 rue Boisseau, ont été transportés à l'hôpital St-Sacrement, hier soir, à la suite d'une collision d'automobiles survenue près du restaurant "Robil", sur la route nationale, à Petite-Rivière.

AUTO vs MOTO

M. Paul Vallières, 22 ans, de St-Gérard-Magella, a été blessé à une jambe, samedi soir dernier, lorsque sa motocyclette est entrée en collision avec une automobile, samedi soir dernier. L'accident s'est produit à l'angle des rues Ste-Thérèse et St-Germain, à St-Sauveur. M. Vallières a reçu les premiers soins des secouristes municipaux avant d'être conduit à l'hôpital St-Sacrement par les ambulanciers de la maison Sylvio Marceau.

A ST-GREGOIRE

M. Joseph Genest et Mme Genest, de St-Jean-Chrysostôme, comté de Lévis, ont tous deux été blessés hier matin à St-Grégoire de Montmorency, lorsque leur automobile est venue en collision avec celle de M. Louis Simard, 273, rue St-Joseph, Jonquière. Les blessures de M. et Mme Genest ne sont pas graves.

A QUEBEC-OUEST

M. Roger Parento et Mlle Carmel Parento, 1113 rue St-Paul, Shawinigan, ont été blessés hier soir, vers 7 heures 10, lorsque leur automobile est venue en collision avec celle de M. Pat Laliberté, de St-Henri de Lévis.

BAMBIN BLESSE

Le jeune Jean-Pierre Provencher, 6 ans, de Neuville, a été blessé par le camion de M. Alphonse Lemieux, 54 rue Lavigueur, à l'angle des rues St-Jean et Côte Ste-Geneviève. L'enfant a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

AUTRES BLESSES

Mlle Denise Dorval ainsi que M. Maurice Collin, qui occupaient le véhicule de M. Potvin, ont aussi été blessés dans cet accident.

L'automobile-taxi de M. Potvin entra en collision avec l'automobile conduite par M. Rosaire Dionne, 182, rue Père-Garnier.

AUTOBUS VS AUTO

Mlle Pauline Légaré, 171 rue de l'Eglise, et M. Gerard Paquet, de St-Raymond, ont été légerement blessés lorsque M. Roger Létourneau, 36 Jalobert, voulut éviter un autobus du Quebec Power, à l'angle des rues Gignac et Dorchester.

ENFANT RENVERSE

Michèle Moisan, 12 ans, domiciliée au 1934 rue Benoit XV, a été blessée à la tête, sur le boulevard Charest. Mlle Moisan a été heurtée par l'automobile de M. J.-Aimé Blanchet, de l'Ancienne-Lorette.

La campagne électorale

A La Tuque

La Tuque (DNC) — M. J.-A. Richard, candidat libéral de St-Maurice-Laflèche, a ouvert samedi dernier sa campagne électorale, à La Tuque. L'assemblée était présidée par le Dr Lucien Ringuet, qui a agi également comme maître de cérémonie. Le candidat a souligné les oeuvres du gouvernement libéral et ce qu'il avait obtenu pour son comté. Il a promis aux électeurs de La Tuque un autre bureau de poste et des facteurs à domicile. Sur l'estrade on remarquait S. H. le maire, M. Joffre Pilon, qui a souhaité la bienvenue à M. Richard, et M. Alex. Bastien, de Shawinigan, qui adressa la parole ainsi que le Dr L.-P. Lacoursière et Me Georges Pelletier de Québec.

Décès en Angleterre d'un officier canadien

Montréal, 27 (PC) Le commandant d'escadrille J.-P. Dickson, 32 ans, pilote du CARC, trois fois décoré au cours de la deuxième guerre mondiale, est mort, samedi soir à la base aérienne de la RAF à Holton, Angleterre, mande-t-on du quartier général de la défense aérienne.

Orages en Ontario

London, Ontario, 27. (PC) De violents orages électriques ont balayé le sud-ouest de l'Ontario, hier soir, amenant la fin de la vague de chaleur, mais laissant son sillon une abondance d'interruptions de pouvoir électrique, d'arbres tombés et de routes inondées.

Suicide à Détroit

Détroit, 27. (PA) Tout vêtu et buvant à même une canette de bière, Wisdom Phillips, 41 ans, s'est avancé à pas carrés dans le lac Edison et a disparu sous les yeux d'un compagnon, les lèvres encore collées à la canette. La police a retrouvé son corps au bas d'un escarpement sous 25 pieds d'eau.

L'espéranto

Belgrade, 27. (Reuters) Des emblèmes verts et des placards en espéranto décorent aujourd'hui Zagreb où se réunissent 900 espérantistes de 30 pays pour leur 38e congrès annuel qui durera une semaine. Les délégués étudieront surtout trois questions: l'espéranto et la science, l'espéranto et la littérature et l'espéranto et la radio.

Concours d'avions planeurs en Allemagne

Oerlinghausen, 27. (PA) Cinquante mille personnes ont assisté à l'ouverture du premier concours d'avions planeurs depuis 14 ans en Allemagne. Il y a 28 équipes dont deux yougoslaves et une française. Le concours durera jusqu'au 9 août.

AU CORONET



REMY PAQUET, sensationnel ténor canadien-français de retour après 6 ans d'absence, d'une tournée triomphale en Californie et au Mexique prend la vedette, ce soir, pour une semaine seulement à ce populaire restaurant du Boulevard Charest. Comme co-vedette, SALLY LEE célèbre violoniste, ainsi que LEN BOILY, m.c. —

Les prisonniers canadiens

Mounsan, 27 — (PC) — Le jour de la libération approche pour les 14 Canadiens tombés prisonniers aux mains des communistes, en libérer après la signature de l'armistice et le cessez-le-feu.

Parmi ces 14 militaires canadiens enocre prisonniers de guerre, on remarque le soldat J.-A. Bellefeuille, de Hull, Qué., et le soldat J.-T. Allain, de Rexton, N.-B., tous deux du Royal 22e Régiment.

On a appris hier soir que 14 Canadiens se trouvent parmi les quelque 12,700 prisonniers aux mains des communistes, lors de l'échange d'un document, aux pourparlers de trêve de Pan-Moun-Jom qui ont abouti à la signature de l'armistice.

Dans ce document, les rouges donnent le détail des prisonniers qu'ils vont libérer. Outre les 14 Canadiens, la liste comprend 3,313 Américains, 922 Britanniques, 15 australiens et 6 Sud-Africains. On y trouve aussi plus de 8,000 Sud-Coréens.

D'après la trêve, l'échange des prisonniers doit se produire dans les 60 jours qui suivent la trêve, mais les autorités des Nations unies ont laissé entendre qu'il se prolongera quelques jours de plus.

Pendant ce temps, on se prépare du côté des alliés à accueillir les prisonniers. Bill Boss, correspondant de guerre de la Presse Canadienne en Corée, écrivait récemment que les prisonniers canadiens prendront l'avion pour le Canada dès qu'ils seront libérés.

Trois autres Canadiens ont recouvré leur liberté en avril dernier, lors de l'échange des prisonniers malades et blessés.

Ce sont : le caporal Paul Dugal, de Québec, et le soldat Arthur Baker, de Montréal, tous deux du Royal 22e Régiment, et le soldat Charles Sacco, né à Guelph, Ont., qui s'est enrôlé dans l'armée américaine après avoir déménagé à Lorain, Ohio. Ses parents habitent Guelph.

Dugal, le premier à être libéré, a ramené avec lui une liste de 15 Canadiens détenus dans les camps communistes. Sa liste comprenait le nom de Baker, libéré deux jours après lui.

Les autorités canadiennes n'ont pas de renseignements officiels sur l'identité des 14 prisonniers que les communistes promettent de libérer, mais les noms de soldats Bellefeuille et Allain mentionnés plus haut apparaissaient sur la liste rapportée par Dugal.

ST-EDOUARD, Lotbinière

Mariages

Récemment a été célébré le mariage de M. Jean-Roch Poulin, fils de M. J.-F. Poulin, marchand, à Mlle Jacqueline Blais, fille de M. Nazaire Blais, décédé.

—Récemment a été célébré le mariage de M. Réal Bélanger, fils de M. Jeffrey Bélanger, à Mlle Solange Blanchet, fille de M. Victorien Blanchet.

Les nouveaux époux éliront domicile à Saint-Edouard.

Tragédie de l'onde près de La Tuque

La Tuque, (DNC). Benoit Girard, 16 ans, fils de M. et Mme Albert Girard, de La Tuque, s'est noyé, ces jours derniers, en se baignant dans la rivière La Croche. Le jeune Girard a coulé à pic dans environ 25 pieds d'eau, sous les yeux atterrés de ses compagnons qui tentèrent vainement de le sauver. Le cadavre n'a été repêché qu'après plus d'une heure de recherches.

CINEMA PARIS
A L'AFFICHE
FUSILLADE DE MOTS DRÔLES!
Tilda THAMAR
Raymond ROULEAU
dans
MASSACRE EN DENTELLES
avec ANNE VERNON
HUMILIÉE MEURTRIE une femme roule VERS L'ABIME

CE SOIR
ET DEMAIN
dernière chance de voir
"Les 4 LOVELIES"
Quatre charmantes jeunes filles qui vous interprètent les plus belles chansons de l'heure.
à la porte
ST-JEAN
Commençant MERCREDI
Pour la 1ère fois à Québec directement du Latin Quarter de New-York
MARCEL LEBON
chanteur français
aussi :
JEANNE D'ARC CHARLEBOIS
L'inimitable artiste canadienne
Rés. : 3-2000

Chez Gérard
SPECTACLE CONTINUEL de 9h.30 à 2h.
avec
Pierrette DORÉ
LA PETILLANTE ARTISTE MONTREALAISE
Fernand MARTEL
Cet artiste de chez nous est vraiment sensationnel. Il vient de signer un engagement de 4 semaines auBellevue Casino.
PIERRE THERIAULT
"Le fantaisiste par excellence
ROLAND DEJARDINS
et son xylophone
ROBERT MARCOUX et son trio.
AUCUN MINIMUM
Spectacle continuel!
Réservations: 4-0549

Dans nos théâtres

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Représentation continue de 1h. à 11h.: "Sangaree" (98 min.) à 1h., 3h.45; 6h.30; 9h.20. Sujets courts à 2h.40; 5h.30; 8h.15.

CINEMA DE PARIS : — Massacre en dentelles: 12h.10, 3h.28, 6h.26, 9h.44. Vers l'abîme: 1h.56, 5h.14, 8h.32. Actualités: 3h.18, 8h.22. Continuel.

CAMBRAI : — A Queen is Crowned : 2.00, 4.05, 5.40, 7.40, 9.40 hrs, ainsi que sujets courts. Continuel de 1.00 à 11.00 hrs.

CARTIER : — I'll get You: 1h.05, 4h.25 7h.45. Nouvelles : 2h.20, 5h.40, 9h.05. Man on a Tightrope: 2h.40, 6h.05, 9h.25. Dernier spectacle à : 7h.45. Fin : 11h.10.

CLASSIC : — Le Facteur sonne toujours deux fois : 1h.15, 4h.05, 6h.50, 9h.40. Mutinerie à bord : 2h.45, 5h.35, 8h.25. Fin : 11 heures.

EMPIRE : — Man in the Dark : 2.30, 4.55, 7.25, 10.00 hrs. Nouvelles : 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. Texas Rangers : 1.10, 3.45, 6.15, 8.50 hrs. Fin : 11.10 hrs.

IMPERIAL : — Aloma, princesse des Iles : 1.00, 4.01, 6.55, 9.49 hrs. La Grande Horloge : 2.25, 5.20, 8.14 hrs. Sujets courts : 2.17, 5.16, 8.12 hrs.

LAIRET : — Adventures of Captain Fabian : 1.18, 4.41, 8.04 hrs. High Noon: 2.55, 6.21, 9.44 hrs. Nouvelles : 1.00, 4.23 7.46 hrs. Fin : 11.09 hrs.

LAURIER : — Au fil du rasoir : 1.00, 5.00, 9.20 hrs. Bird of Paradise : 3.10, 9.00 hrs. Nouvelles : 3.30, 7.20 hrs. Fin : 11.30 hrs.

PIGALLE : — Actualités : 12h.15, 4h.07, 7h.59. Je suis d'la Revue : 12h.35, 4h.27, 8h.19. Les Sept Péchés Capitaux : 1h.40, 5h.32, 9h.24. Fin : 11h.36

PRINCESSE : — Chaines conjugales: 1.00, 3.50, 6.44, 9.31. La Révolte des fauves: 2.53, 5.40, 8.27 hrs. Nouvelles : 2.37, 5.34, 8.21 hrs.

RIALTO : — Sanamandre dorée : 12.45, 4.15 hrs, 7.45 hrs. Appelez North Side 777 : 3.25, 5.40, 9.20 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.10, 7.30 hrs. Fin : 11.10 hrs.

SILLERY : — Down among the Sheltering : 6.30, 9.50 hrs. Red Sky of Montana : 8.12 hrs.

VICTORIA : — Un homme change son destin : 12h.45, 3h.40, 6h.35, 9h.35. Le chant de l'Alouette : 2h.35, 5h.30, 8h.30, Continu tous les jours.

BIENVILLE : — On the Riviera : 6.30, 9.40 hrs. Nouvelles : 8.00 hrs. Une Mère : 8.20 hrs.

CANADA : — Mystère du château maudit : 6h.30, 9h.55. Sujets courts : 7h.55. Just for you : 8.30 hrs.

CINEMA DE LEVIS : — Brahma, taureau sauvage : 6h.25, 9h.30. Sujets courts : 7h.50. Le Petit Saltimbanque : 8h.00.

ETCHEMIN : — La loi de la Côte Barbare: 7.30 hrs. Jody et le Faon : 8.30 hrs.

"Le Foyer de la Version Française!"
Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR
"APPELEZ NORD 777"
("Call Northside 777")
James STEWART -- Richard CONTE
— Autre Grand Film! —
"LA SALAMANDRE"
("Golden Salamander")
Trevor HOWARD et ANOUK

"Au Lairet... C'est toujours frais!"
Lairet AUJOURD'HUI ET DEMAIN
★ Gary COOPER
"Meilleur acteur de l'année" pour son superbe rôle dans
"HIGH NOON"
— Autre film d'action! —
"ADVENTURES OF CAPTAIN FABIAN"
Errol FLYNN - Michelle PRESLE

IMPÉRIAL
En couleurs : Ce véritable paradis terrestre cache la haine, la jalousie et . . . l'amour.
"ALOMA, PRINCESSE DES ILES"
avec
DOROTHY LAMOUR & JON HALL
Emouvant film policier.
'LA GRANDE HORLOGE'
RAY MILLAND, MAUREEN O'SULLIVAN, CHARLES LAUGHTON.

AUJ. JUSQU'A JEUDI
Théâtre CAMBRAI
Carré d'Youville
Hres: 2h. 4.05, 5.40, 7.40, 9.45 p.m.
Pour Toute la Famille!
Mat. .30
Soir .50
Taxes inc.
Couronnement de Sa Majesté LA REINE ELIZABETH II
EN COULEURS par Technicolor
Une Reine est Couronnée
Narration par Sir Lawrence Oliver.
Musique par l'Orchestre Symphonique de Londres.
Aussi : Sujets courts

LES AVENTURES DU PIRATE "MABOUL"
par
L'Ordre du Bon Temps de Montréal
à l'occasion du
25ième Anniversaire de l'O.T.J. de Québec, Inc.
Salle des Syndicats Catholiques
(Boulevard Charest)
LUNDI, LE 27 JUILLET
à 2 hres et 8 hres p.m.
Enfants : .10 Adultes : .25

PRINCESSE
De l'originalité, du drame, de la comédie.
'CHAINES CONJUGALES'
("A Letter to Three Wives")
avec JEANNE CRAIN, LINDA DARNELL, KIRK DOUGLAS
La loi cruelle de la jungle!
"LA REVOLTE DES FAUVES"
("Song of India")
avec SABU, GAIL RUSSELL, TURHAN BEY

PIGALLE
A L'AFFICHE
Les sept plus grands artistes de Paris
dans
LES 7 PÉCHÉS CAPITAUX
à ne pas manquer!
EN PROGRAMME DOUBLE avec
SUZY DELAIR dans JE SUIS DE LA REVUE

SILLERY
Air Climatisé
Programme Double en technicolor
"DOWN AMONG THE SHELTERING PALMS"
avec William Lundigan, Jane Greer. Aussi :
"RED SKIES OF MONTANA"
avec Richard Widmark
Constance Smith

VICTORIA
Air Climatisé
June Allyson, James Stewart, Bill Williams, dans
"Un homme change son destin"
Aussi
Martha Eggerth dans "Le Chant d'Alouette"
Service Argenterie Rogers

CLASSIC
Lana Turner, John Garfield
"Le Facteur sonne toujours deux fois"
Aussi Mark Stevens, Angela Lansdowne, Patric Knowles, dans
"Mutinerie à bord"
(technicolor)
Service Serenade pour les dames

LAURIER Auj. et demain
Version française
Aucun amour terrestre ne pourrait calmer leur soif!
Tyrone Power, Gene Tierney, Anne Baxter, John Payne
"AU FIL DU RASOIR"
— — — Second film — — —
Un film d'amour et d'aventure en couleurs, dans le paradis exotique des Mers du Sud.
Louis Jourdan, Debra Paget, Jeff Chandler, dans
"BIRD OF PARADISE"
(en technicolor)
— Coutellerie "Argyle" de Rogers —

EMOTIONS ET ATTENTE PRESQUE INTOLERABLE!
Jusqu'à JEUDI
MAN ON A TIGHTROPE
Starring FREDRIC MARCH - TERRY MOORE
GLORIA GRAHAME
CAMERON MITCHELL
Aussi George Raft et Sally Gray dans "I'LL GET YOU"
CARTIER

LA TERREUR FRAPPE EN 3 DIMENSIONS
JUSQU'A JEUDI SOIR
MAN IN THE DARK
starring Edmond O'BRIEN - Audrey TOTTER
A COLUMBIA PICTURE
Admission: Mat.. 65c Soirée 90c
rafraichi par réfrigération!
EMPIRE
aussi : George Montgomery dans "THE TEXAS RANGERS" EN COULEURS
L'Empire est l'un des quelques cinémas en Amérique à être entièrement organisé pour présenter par

Revue des marchés mobiliers

La trêve de Corée provoque une légère baisse suivie d'un ralliement à New-York — Hésitation des marchés canadiens.

A MONTREAL

Montréal, (PC) Le marché était stable ou mixte et l'allure était lente à l'ouverture de la Bourse de Montréal.

Les changements se divisaient également entre les gains et les pertes et se limitaient à l'étroites fractions. Un bon nombre de titres s'échangeaient stationnaires.

Bell, Royal Bank, BA Oil, Massey-Harris, CPR et Consolidated Smelters étaient stables.

Canadian Breweries, Canada Cement et Walker étaient à la hausse tandis que Seagrams, Industrial Acceptance, International Nickel et Hudson Bay Mining fléchissaient.

A NEW-YORK

New-York, (PA) Le marché fléchissait par suite du cessez-le-feu en Corée à l'ouverture mais il se ralliait avec calme par la suite.

Le déclin initial s'exprimait par environ un point et les avionneries et les pétroles étaient les plus éprouvés.

Les autres catérogies étaient modérément à la baisse. Elles comprennent les chemins de fer, les aciers, les véhicules-moteurs et quelques produits chimiques.

Les compagnies cinématographiques, les maisons de commandes postales et les compagnies de radiotélévision étaient relativement actives, ainsi que les services publics, certains cuivres et les distilleries.

A TORONTO

Toronto (PC) Les prix étaient mixtes et le volume peu considérable à l'ouverture de la Bourse de Toronto.

Les titres industriels avançaient lentement. Kelvinator poursuivait sa récente hausse en gagnant un dollar. Canada Cement fléchissait du même montant.

Ailleurs, les prix étaient mixtes et les transactions lentes.

Les titres d'uranium et les métaux communs du Nouveau-Brunswick s'échangeaient calmement. Landover et Sudbury Contact gagnaient quelques cents.

National Petroleum gagnait 24 cents chez les pétroles Jasper fléchissait. Les titres aurifères s'échangeaient calmement à des prix mixtes.

LES OBLIGATIONS

Montréal, (PC) Les bons du gouvernement canadien étaient calmes alors que les émissions des provinces semblaient vouloir se raffermir dans des transactions effectuées à un lent rythme aujourd'hui sur le marché des obligations. Les émissions des corporations ont suscité peu d'intérêt.

x x x

New-York, (PA) Les émissions haut cotées des corporations ont avancé au milieu de transactions sélectives ce matin sur le marché des obligations. Les émissions étrangères étaient tantôt inchangées tantôt à la hausse, mais le virement était restreint.

A WINNIPEG

Winnipeg, PC) Les prix des grains étaient à la baisse de bonne heure aujourd'hui à la Bourse de Winnipeg.

A 11.00 A.M. les prix des options étaient comme suit :—

Avoine de juillet	$0.74¾
Avoine d'octobre	0.71¾
Avoine de décembre	0.69½b
Orge de juillet	1.19½a
Orge d'octobre	1.15¼
Orge de décembre	1.10¼b
Orge de mai	1.10⅜a
Seigle de juillet	1.14⅝b
Seigle d'octobre	1.17⅝
Seigle de décembre	1.19⅜
Seigle de mai	1.24⅜
Lin d'octobre	2.94

A CHICAGO

Chicago, (PA) La plupart des gains ont baissé modérément dans des transactions actives ce matin au Board of Trade. A l'ouverture, le blé a fléchi de 3-4 de cent ou monté de 1-4; le blé de septembre se cotait à $1.97 1-2 - 3-4. La maïs de septembre se vendait $1.46 1.46 1-8.

LA PRIME SUR LE DOLLAR CANADIEN

Quels sont les facteurs qui permettent au dollar canadien de commander une prime sur la monnaie américaine ? On se souvient que l'an dernier lorsque la devise canadienne affichait une grande vigueur, on attribuait tout simplement le mouvement de hausse au surplus commercial croissant du Canada. Cette année, la balance commerciale est constamment défavorable. Le dollar canadien a subi une baisse graduelle, mais depuis la fin de mai, le cours a été remarquement stable et n'est jamais tombé aussi bas que le pair. On ne possède pas de chiffres précis pour expliquer ce qui est arrivé à la balance des paiements cette année. Les éléments de vigueur du dollar sont autant une question de spéculation dans les cercles officiels à Ottawa que partout ailleurs. Mais, il existe certains signes qui indiquent les bases sur lesquelles doit reposer la fermeté du dollar. Il ne saurait être question de la balance commerciale, et de tout autre item dans les comptes courants de la nation pour lesquelles on possède des renseignements. Les soi-disant "item invisibles" dans les comptes courants, tels que les frais de transport et les paiements d'intérêts, sont toujours défavorables. En ces dernières années, même le tourisme s'est soldé par une sortie des capitaux, en tenant compte des déplacements des Canadiens. S'il y a une période dans l'année où nous pourrons montrer un surplus dans les voyages touristiques, c'est bien dans le trimestre actuel et non pas dans le premier semestre. La production de l'or pour l'exportation est un crédit habituel dans la balance, mais, avec moins de $50 millions dans le premier trimestre, c'est un chiffre qui se rapproche beaucoup de la normale. Ainsi que l'explique le Financial Post de samedi dernier, la vitalité de notre dollar ne saurait dépendre de tout support officiel. Que l'on en juge par les réserves officielles qui sont tombées d'environ $80 millions en mai. Toutefois, la plus grande partie de cette baisse est attribuable au rapatriement d'un montant de $85 millions sur une émission d'obligations à 3 pour cent, 15 ans, lancée en 1948, rapatriement qui n'a exercé aucune influence véritable sur le marché. Le reste de la baisse peut être attribué entièrement aux ventes par la Banque du Canada aux fins de rencontrer le flot inattendu de demandes en provenance de New-York. Après cette baisse, les réserves n'ont diminué que de 11 pour cent en juin. Ce chiffre suffit pour démontrer que la Banque du Canada est intervenue dans le marché au jour le jour. Toutefois, ce changement n'est pas assez marqué pour constituer un appui officiel pour le dollar.

LES TRANSACTIONS AU COMPTE CAPITAL

La vigueur du dollar canadien doit reposer par conséquent sur les transactions au compte capital — le domaine où les chiffres officiels sont disponibles le moins rapidement. Comme on le sait, les transactions de valeurs mobilières durant le premier trimestre ont produit une balance de ventes de $98 millions. Le plus gros item fut la vente de nouvelles valeurs aux Etats-Unis. Les nouvelles émissions ont totalisé $112 millions dans les trois premiers mois de l'année contre $89 millions l'an dernier. Aucun chiffre définitif n'est disponible pour le second trimestre. Mais les nouvelles émissions ont été moins nombreuses que durant les trois premiers mois, ce qui signifie qu'elles ont été sensiblement inférieures au total de $161 millions durant le second trimestre de l'an dernier. Par conséquent, la rentrée des capitaux n'atteindra peut-être pas les vastes proportions de l'an dernier. Plus significatif encore, c'est l'augmentation des placements directs dans les entreprises canadiennes. Il est indubitable que les investissements l'emportent de beaucoup sur ceux du premier trimestre de 1952. Le Bureau fédéral de la statistique a évalué les mises de fonds à quelque $90 millions. On ignore si cette tendance s'est continuée durant le second trimestre cette année. Le seul autre facteur, qui tient probablement la clef de la vigueur du dollar, c'est l'item désigné dans les chiffres officiels comme "les autres transactions de capital". Ses deux principaux éléments sont "les comptes payables et recevables" et les soldes de banques et autres fonds à court terme détenus à l'étranger. Dans la colonne des comptes payables de 1950 alors que les intérêts new-yorkais spéculaient beaucoup sur les chances d'une révalorisation du dollar, on remarque une entrée de capitaux de l'ordre de $207 millions. En 1951, le chiffre est tombé à $103 millions, dont $70 millions provenaient des Etats-Unis. L'an dernier, alors que le dollar canadien montait, la rentrée des des capitaux s'est transformée en une sortie de fonds de l'ordre de $231 millions, dont $193 millions aux E.-U. Les comptes recevables ont fluctué de la même façon, mais à un rythme moins rapide. Ce changement considéable résultait en partie sans doute des nouveaux aspects dans notre commerce. Un autre facteur, en 1951, fut le besoin de fonds de la part des corporations en raison de la politique du resserrement du crédit adoptée par les banques cette année-là. En 1952, plusieurs corporations ont pu laisser leurs profits à l'étranger dans l'espoir de profiter d'un meilleur taux du change. L'augmentation des soldes des banques et des autres fonds à court terme détenus à l'étranger — de $30 millions aux E.-U. en 1951 à $236 millions en 1952 — est significative. Cet élément spéculatif dans les comptes commerciaux a joué un rôle important en freinant la hausse du dollar l'an dernier. Il est raisonnable de supposer que cette année, le même élément agit en sens contraire, et joue un rôle non moins important en prévenant une chute marquée de la devise canadienne.

DENTISTE



Le Dr JEAN-PAUL GAGNON, B.A., D.D.S., est heureux d'annoncer à la population de Québec et des environs l'ouverture de son bureau à 398, rue St-Jean. Le Dr Gagnon est le fils de M. A.-J. Gagnon, de 204, Raymond-Casgrain, Québec. —

TITRES DES GOUVERNEMENTS ET CORPORATIONS

• •

FINANCEMENT INDUSTRIEL

Valeurs inscrites achetées, vendues et cotées

NESBITT, THOMSON AND COMPANY LIMITED

65 rue Ste-Anne, QUÉBEC. Tél. 2-1588

MONTREAL TORONTO OTTAWA HAMILTON LONDON, ONT. KITCHENER QUEBEC SAINT JOHN, N.B. WINNIPEG CALGARY EDMONTON VANCOUVER VICTORIA

971AF

Nous recommandons l'achat de

BELMONT MINING & EXPLORATION COMPANY LIMITED

(Sans responsabilité personnelle)

Cette entreprise possède des propriétés dans Chibougamau ainsi que dans les cantons Panet et Talon, du comté de Montmagny — ces dernières propriétés avoisinent celles de Eastern Metals sur lesquelles d'importants dépôts de nickel ont été répérés.

RAINVILLE & COMPAGNIE LIMITEE

27, rue Buade — Tél.: 4-6064

On surveille de près la réaction psychologique attendue aux E.-U. à la suite de la trêve de Corée

New-York, (PA) A la situation incertaine qui existe en Corée malgré la signature de l'armistice, correspond un malaise semblable dans le domaine des affaires, aux Etats-Unis.

En vérité, l'industrie et les affaires américaines sont presque au complet en effervescence. Et les hommes d'affaires ont confiance que la prospérité va durer, si rien ne vient renverser l'état de choses.

Le gouvernement américain et les chefs de l'industrie s'empressent d'avertir le public que ce cessez-le-feu n'altérera en rien les plans établis pour la défense ou la taxation, pas plus que pour la production ou l'expansion de l'industrie.

Ce malaise vient de deux causes principales : 1. un grand nombre croient que la prospérité va atteindre ou a atteint son paroxysme : 2. on croit que la trêve va entrainer une réaction psychologique de ralentissement et que ce dernier, ajouté à la joie créée par les troubles internes de la Russie, va inciter le gouvernement à réduire ses dépenses pour appuyer la prospérité et qu'il va rendre consommateurs et hommes d'affaires plus prudents dans leurs achats.

Ce pourrait être le début de la régression que tant d'hommes d'affaires appréhendent et elle pourrait être plus aiguë et profonde qu'on s'y attend.

L'optimisme de plusieurs hommes d'affaires est cependant assez grand.

Le président de la General Motors, M. H.-H. Curtice, fait remarquer que la trêve en Corée va affecter très peu le rythme des dépenses militaires d'ici la fin de l'année. Environ 20 pour cent de la production industrielle sont consacrés à la défense et M. Curtice ne croit pas que la réduction pourrait dépasser quatre pour cent de toute la production industrielle.

Les prévisions des autres hommes d'affaires varient de deux à cinq pour cent de la production nationale brute.

Le président de l'Association nationale des manufacturiers américains, M. Charles Slight, ajoute que l'économie américaine est essentiellement une économie de paix, et non de guerre. Il est d'avis que l'armistice va être un bienfait et qu'il va conduire à une baisse du coût de la production.

Le président de la U. S. Rubber, M. H.-H. Humphreys, fils, n'entrevoit qu'un rajustement, un retour à l'état normal . . .

Les économistes du gouvernement américain envisagent aussi la situation actuelle d'un bon oeil et croient que les effets de la trêve seront limités.

Voici en résumé la situation des affaires aux Etats-Unis :

Le coût de la vie vient d'atteindre un nouveau sommet.

Les emplois sont nombreux. Les salaires, en général, ont grimpé.

Les marchandises et services qui forment la production nationale brute atteignent annuellement $368,-000,000,000, par rapport à $284,000,-000,000 en 1950, année de la déclaration de la guerre de Corée.

Carcroientc fgbru-

Le revenu personnel : gages, salaires, dividendes, loyers, se chiffrent annuellement par $285,000,-000,000, comparattivement à $226,-000,000,000 en 1950.

Les consommateurs dépensent de cette somme plus de $226,000,000,000 par année, par rapport à $194,000,-000,000 en 1950.

L'argent dépensé par les consommateurs dépasse de beaucoup les quelque $45,000,000,000 consacrés aux dépenses militaires et constitue vraiment la base de la prospérité.

Comparée à la période de 1935 à 1939, la production industrielle, qui représentait 199 pour cent au début de la guerre coréenne, a atteint 241 pour cent à la fin de juin 1953.

Mais le tableau a aussi ses ombrages.

Depuis plus d'un an, les prix des produits de consommation ont affiché une tendance à dériver. Les disettes ont fait place aux surplus. A part l'acier et quelques autres métaux, on peut se procurer de tout facilement.

L'inventaire national atteint actuellement un record de $78,000,-000,000. Au début de la guerre, il était de $54,000,000,000. C'est normal, avec le nombre actuel des ventes. Ce deviendrait alarmant si les ventes baissaient maintenant que la trêve est signée.

La guerre de Corée a aussi accru le crédit aux consommateurs, bien que les régis l'aient partiellement restreint. Il s'est mis à grimper de nouveau quand les régies ont été levées et en mai il touchait $26,-750,000,000, par rapport à $17,500,-000,000 en juin 1950.

Le fort revenu national compense évidemment le crédit aux consommateurs, mais le pouvoir d'achat ne sera peut-être plus le même si les usines se mettent à congédier leurs employés.

On s'inquiète également parce qu'avec la guerre de Corée, les industries ont pris de l'expansion et acquis du nouvel outillage. On craint que la capacité de production ait grandi plus rapidement que les besoins civils.

Les commandes militaires ont été moins nombreuses récemment et les manufacturiers craignent d'être obligés de fermer certaines usines et de congédier du personnel si la chose se répète.

L'expansion de la machine industrielle s'effectue aux Etats-Unis au rythme de $15,000,000,000 par année. L'acroissement de la population peut en absorber une part, un vaste programme de défense, une autre part. Mais s'il faut maintenir ce chiffre, il faudra des normes de vie encore plus élevées.

C'est pourquoi on surveille de si près la réaction psychologique qui va faire suite à la trêve coréenne.

Prix des oeufs et du beurre

Marché de Québec

Le service fédéral des marchés constate une baisse de quelques cents dans les prix des oeufs des catégories supérieures et une diminution dans les arrivages de la campagne. Les petits oeufs (Pee Wee) ont fait leur apparition sur le marché et sont payés à la caisse au prix de 40 cents la douzaine.

Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : Catégorie A., extra-gros, 76 cents la douzaine; gros, 75; moyens, 73; petits, 62; catégorie B., 53; cotégorie C., 45; oeufs fêlés, 43; Pee Wee, 40.

x x x

Montréal, (PC) A l'ouverture de la Bourse Canadienne des denrées, le beurre du Québec, 92 points, et sur place se cotait à 58-58¼ cents la livre.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur: Catégorie A., extra-gros, 74 cents la douzaine; gros, 71; moyens, 68; petits, 54; catégorie B., 47; catégorie C., 39.

Sur le marché à terme, on offrait 59¾ à 60 cents la livre pour le beurre de novembre.

Ventes de beurre : aucune.

Lait en poudre écrémé : procédé de pression, 6½ à 7¼ cents, procédé centrifuge, 8½ à 9 cents.

Montréal, (PC) — Un record quotidien pour les transactions sur le beurre a été établi mercredi dernier sur le marché de gros, alors que 10,000 boites de beurre du Québec, 92 points, ont été vendues à raison de 58 cents la livre. Le record précédent était de 5,000 boites en juin 1947. En outre, trois contrats de beurre de novembre ont changé de mains.

Les prix du lait en poudre écremé étaient inchangés alors que les oeufs, en légère demande, étaient stables ou 2 cents la douzaine plus cher.

Les pommes de terre du Québec ont baissé de $0.50 tandis que les variétés de l'Ontario perdaient $0.25.

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres (Reuters) A la suite de la signature de l'armistice en Corée on notait une certaine prudence sur le marché de la Bourse de Londres aujourd'hui. On avait une tendance à attendre un indice de la Bourse de New-York.

Le seul mouvement se produisait chez les titres chinois qui enregistraient une avance de 1 à 1½ point. Mais ils perdaient quelque peu de terrain par la suite à cause d'un léger mouvement de liquidation. Les titres de cuivre fléchissaient dans un mouvement de protection.

Mais ailleurs les conditions étaient très calmes et l'on notait une tendance à des pertes minimes ici et là. Les valeurs de tout repos gagnaient une faible fraction au début de la séance. Les banques étaient fermes.

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne

Séance du 27 juillet 1953

	vente
Abitibi	13½
Aluminium Ltd.	46¾
Asbestos	25½
Aluminum 5¼%	104¼
Bell	39⅜
Brazilian	10
B. A. Oil	18½
B. C. Power "A"	34¼
B. C. Telephone	36
Can. Breweries	20⅝
Can. Celanese	29¼
Can. Cement	79
C. P. R.	26
Can. Vickers	16⅞
Cons. Smelters	26¾
Davis "B"	4¼
Distillers Seagrams	27½
Dom. Steel	11¾
Dom. Tar	8½
Famous	21
Fraser	15
Gen. Dynamics	32
Hudson Bay	46¾
Imp. Oil	30¼
Imp. Tobacco	11
Ind. Acc.	31½
Int. Pipeline	21½
Int. Nickel	41¾
Int. Utilities	26½
Massey-Harris	8½
McColl Frontenac	29¼
Molson "A"	25¾
Molson "B"	25½
Noranda	69
Price Bros	30¾
Quebec Power	21½
Shawinigan	37⅛
Sicks'	25
Steel Co.	31¾
Walker	49
Winnipeg El. priv.	99¼
Zeller's 6% priv.	28¼
BANQUES	
Banque Royale	35

Bourse canadienne

Correspondants de L.-G. Beaubien & Cie, membre de la Bourse de Montréal. Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 et de la Bourse Canadienne.

Séance du 27 juillet 1953

Anglo Nfld. Develop.	8⅜
Brown	9
Can. & Dom. Sugar	17
Canada Malting	53½
Can. Industrie	34½
Can Javelin	4.40
Cons. Paper	37⅞
Ford Motor "A"	62
Mninesota & Ont. Paper	26
Trades Finance "A"	28
Trans Mountain	36½
MINES (en cents)	
Anacon Lead	500
Arnora	15½
Belville	53
Bonville	31
Carnegie	75
Celta Dev	15
Dom. Asbestos	133
Sast Sullivan	500
Gunnar	780
Hollinger Cons.	$14
Iso	65
New Iarder "U"	121
New Santiago	9
Quebec Smelting	26
Sullivan Cons.	235
Tazin	35
Weedon Pyrite	45
HUILES	
Anglo-Canadian	585
Gaspé	115
Calcway	25
Nat. Pete	245
New Continental	110
Pontiac	204
Phillips	130
Tri-Tor	104
Westburne	72

Les marchés aux bestiaux

Montréal, (PC) Au marché des bestiaux, les arrivagec de bovins se composaient surtout ce matin de bouvillons et de vaches. Les transactions étaient très lentes. Jusqu'à 10 h. 15, les ventes étaient trop peu nombreuses pour établir un marché.

On n'a enregistré aucune vente d'agneaux et moutons.

Le prix des porcs n'a pas été établi.

Au début de l'avant-midi, les veaux se vendaient lentement, à peu près aux mêmes prix que la semaine dernière. Quelques veaux de lait de choix ont rapporté $21; les bons, $19 à $20; les communs et moyens, $15 à $18; les veaux de chaudière, $10 à $12. Ces prix s'appliquent aux ventes faites jusqu'à 10 h. 15 ce matin.

Arrivages aujourd'hui : 882 bovins, 320 veaux, 226 agneaux et moutons et 101 porcs.

Baisse du grain

Chicago, (PA) — La Bourse des grains de Chicago était décidement à la baisse la semaine dernière, notamment les fèves soya et le seigle. De nouveaux bas saisonniers ont été atteints par les fèves et le seigle et par la plupart des contrats du maïs. Cependant, les pertes du maïs n'étaient pas tellement lourdes.

Bourse de Londres

Séance du 27 juillet 1953

Cours fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of S. Africa	111s 10½d
Anflo-Iranian	131s 10½
Anglo-Nfld. Dev.	58s 1½d
Associated Electric Ind	76s 9d
Babcock and Wilcox	63s 3d
Boots Pure Drug	20s 1½d
British-Amer. Tobacco	36s 6d
British Celanese	26s 6d
Canadian Pacific	$46¼
Carrers B	5s 10½d
Central Mining	£1¾
Consolidated Goldfields	45s
Courtaulds	42s 6d
De Beers Deferred	61s 6d
De Havilland	26s
Distillers	16s 10½d
Dunlop Rubber	48s 9d
Electric and M. Ind.	13s 4½d
Ford Ltd	29s 7½d
Gen. Electric Ltd	39s 6d
Guiness Son and Co	28s 6d
Handley Page	9s 1½d
Hudson Bay Co	95s
Imperial Chemical	45s 4½d
Imperial Tobacco	54s 1½d
Metals Box	59s
Mexican Eagle	21s 6d
Monsanto Chemical	22s
Mount Isa Mines	31s 6d
Rand Mines	62s 6d
Rhodesian Anglo-Amer.	47s 9d
Rhokana Corp	337s
Rolls-Royce	61s 1½d
Shell T and T	87s 6d
Tanganyika Conc. Ltd	55s 3d
Trinidad Leaseholds	27s
Unilever Ltd	49s 1½d
United Molasses	27s 10½d
United Sua Betong	36s 6d
Venterspost Gold	12s 9d
Vickers Ltd	49s
West Witwatersrand	43s 3d
Woolworth	56s 3d
OBLIGATIONS:	
British 2½s Consols	£60 9-16
British 3½s War Loans	£81 1-16
British Fundings 4s 196-90	£101½
British Trans. 3s 1978-88	£80¾
German 5s 1924	£55½
Intl Bank 3½s 1966-71	£93¾
Japanese 5s 1907	£12¾
Consols	£80 11-16
War	£101⅞
Funding	£97½
Victory	£102 (ex-dividend)
National Defence	£101 3-16
Conversion 3½s	£81 11-16
Treasury	£71¾
Redemption	£80¼
Savings Banks	£95 9-16

Mines hors-liste

Séance du 25 juillet 1953

Titres	Off.	Dem.
Adelmont	5	8
Bar Lan	10	13
Columbière	1	2
Doris	5	6

RESTAURANT VITAMINE

REPAS COMPLETS 55c et plus

RICHE EN ELEMENTS ESSENTIELS

CARRE JACQUES-CARTIER

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7066

Séance du 27 juillet 1953

	Haut	Bas	Ferm
Arjon	10	..	..
Armistice	18	..	..
Bagamac	23½	..	..
Bobjo	33	..	..
Bonville	31	30	31
Bralorne	400	..	..
Cobalt	171	..	..
Conwest Explor	445	..	..
Donalda	67	66	67
East Malartic	205	..	..
East Sullivan	495	490	..
El Sol	9½	..	..
Falconbridge	18½	..	..
Frobisher	565	560	..
Gold-Crest	27	..	..
Golden Manitou	235	230	..
Graham	78	..	..
Gunnar	775	..	..
Harricana	7	15	17
Home	800	..	..
Inspiration Mining	205	..	..
Jacknife	12	..	..
Larder "U"	122	115	119
Macassa	180	..	..
New Superior	280	..	..
Normetal	295	..	..
Ont. Pyrite	150	..	..
Osisko-Lake	51	..	..
Preston	270	..	..
Punch Pete	83	..	..
Quebec-Labrador	16½	..	..
Quemont	17⅜	17¼	..
Security Freehold	200	..	..
Sherritt	435	..	..
Silver Miller Mines Ltd	68	..	..
Sullivan	225	..	..
Trans. Empire	265	..	..
Triad	240	..	..
Vilibona	20	..	..
Yellowknife Bear	134	132	134
Yokeno	23	..	..

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 27 juillet 1953

	Haut	Bas	Ferm
Amal Kirk	4½	6	
Annamaqua	3½	4½	
Beacon	1	10	
Bright Red L	1	2	
Belmont	25	28	
Columbière	1½	3	
Cons Chib	36	40	
Craibbe	6	8	
Doris	5½	6½	
Emjay	5¼	5¾	
Frebert	7	11	
Gaspé Copper	14	16	
Glencona	4	5	
Goldmagne	26	30	
Harker	3	4	
Holwood	--	40	
Insco	8	10	
Kamlac	10	12	
Kenbay	13	14	
Kenda	5	7	
Lake Expanse	5	7	
Martin Bird	2	3	
Mate Yellowknife	5½	6	
Miller Copper	1⅛	1¾	
Mindus	20	30	
Mistass	75	85	
Norbeau	75	15	
Normar	4½	5	
New Auguerita	4	5	
New Malartic	3	5	
New Ranchmens	7½	8	
Obaiski-45	21	25	
Orlona	5	6	
Pascalis	8	16	
Presdor	1	3	
Parge Pete	29	31	
Rand Malartic	7	9	
Richgroup	7	9	
Rugged	3	5	
Russet	4	6	
Salmina	25	30	
Share Oil	8	9	
Wildor	2½	4	
Yong David	9	11	

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 27 juillet 1953

	Haut	Bas	Midi
American Can	34½		
Am. Tel. & Tel.	154⅜		
Anaconda Copper	33¼		
Atchison Ry	94½		
Baltimore & Ohio	25		
Bethlehem Steel	51¾		
Canadian Pacific	25⅞		
Celanese Corp	23⅜		
Chrysler	70½	70⅜	70½
Curtiss Wright	7½		
Douglas Aircraft	63¼		
Dupont de Nemours	96		
General Electric	71¼		
General Motors	58⅝	58½	
Int Nickel	41½		
Int. Tel. & Tel.	16⅛		
Kennecott Copper	62		
Montgomery Ward	58½		
New York Central	24⅞		
North American Co	20½		
North Pacific	66½		
Pennsylvania R. R.	21		
Radio Corp	23½	23⅛	23½
Republic Steel	48⅜		
South Pacific	43¾		
Socony Vacuum	34½		
South Railway	45¾		
U. S. Rubber	35¾		
U. S. Steel	38⅜		
Westinghouse El.	44¼	44	44¼

Valeurs étrangères

A NEW-YORK

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne 132 rue St-Pierre, Québec. — 2-7006

Séance du 27 juillet 1953

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	94½	95
Bolivie 7 pc 1958	12¾	13¼
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5)	77	81½
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	76	80
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	57	59
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	57	58
Brésil 3½ pc 1979 "old"	60	61
Chili 2-3 pc	33½	33¾
Colombie 3 pc 1970	50½	52
Cund 6½ pc 1959	63	
Italie 1 à 3 pc 1977	49¼	52
Medellin 3 pc 1978	42	44
Milan 5½ pc 1952	82	
Norvège 4½ pc 1965	100½	101
Pérou ½ à 3½ pc 1997	38¾	39½
Rome 6½ pc 1952	83	

Le dollar canadien

New-York, PC) Le dollar canadien était à la hausse de 3-32 de cent et primait par 15-16 pour cent la devise américaine aujourd'hui. La livre sterling valait $2.81 9-16, une baisse de 1-16.

Montréal, PC) Le dollar américain se négociait avec un escompte de 15-16 pour cent, par rapport à la monnaie canadienne, annonce à midi, h.a.e. la Banque du Canada. Vendredi midi, le cours était de $0.99 3-16. La livre sterling se cotait à $2.78 15-16 contre $2.79 5-16.



• VENTE
• REPARATION D'OUTILS ELECTRIQUES

SKIL

VENDEUR-AUTORISE

H. ROBERGE

SPECIALISTE en moteurs électriques

507 rue St-Vallier, Tél.: 5-6122

La position du Canada en tant que nation débitrice accuse une remarquable amélioration

Montréal, (Spéciale) — "Les entrées exceptionnelles de capitaux durant les dernières années . . . ont naturellement amené maints Canadiens à se demander quelle est l'importance des intérêts étrangers au Canada", voilà ce que déclare la Banque de Montréal dans sa dernière Revue des Affaires. La question n'est pas nouvelle, toutefois, dit la banque, car la participation des étrangers a été relativement plus étendue dans les premières périodes de rapide développement. Et avant 1939, fait observer la revue, "le Canada passait pour le plus grand pays débiteur international du monde. Il est encore parmi les grandes nations débitrices. Mais sa dette a sensiblement diminué durant les vingt dernières années" car, en dépit de l'accroissement des placements étrangers ici, les placements du Canada à l'étranger accusent une augmentation encore plus grande.

Au cours des années, poursuit la revue, "les capitaux de l'extérieur sont venus surtout . . . du Royaume-Uni et des Etats-Unis". Au début, le Royaume-Uni fut le principal apporteur. Aujourd'hui toutefois, les placements américains sont au premier rang et constituent presque 80 pour cent du total. Les placements américains au Canada ont accru de deux fois et demie depuis 1926, pour atteindre $8 milliards à la fin de 1952.

La majeure partie des nouveaux capitaux américains, durant les trois dernières années, "s'est orientée vers la mise en valeur et l'utilisation des ressources naturelles du Canada", fait remarquer la B de M. Le pétrole en a reçu 37 pour cent, et une même proportion a été engagée dans les entreprises minières principalement celles de l'Ontario et du Québec-Labrador. "En outre, de nouveaux moyens de production ont été créés par des entreprises américaines dans l'industrie manufacturière, le commerce et la finance".

Investissements canadiens plus importants qu'avant la guerre

La revue contient un tableau intéressant qui montre la part des capitaux étrangers engagés dans certaines industries canadiennes. Il porte sur les années 1939 et 1950 et il révèle que, en dehors des mines et des entreprises pétrolières, "une plus grande proportion de l'expansion des entreprises s'est financée à l'intérieur du pays que ce ne fut le cas dans les années antérieures". Ces chiffres montrent aussi qu'en 1950, les capitaux américains représentaient 33 pour cent dans l'industrie manufacturière et 39 pour cent dans les mines et les entreprises pétrolières.

Passant à la dette consolidée du gouvernement fédéral, des provinces, les municipalités et des corporations, la revue nous apprend que le chiffre à la fin de l'an dernier en était de $23 milliards. De ce total, les non-résidents détenaient 15.2, pour cent, soit beaucoup moins que les 35 pour cent de 1939. Fin 1952, l'étranger, en détenait $3 1-2 milliards et les quatre-cinquièmes de ce montant appartenaient à des résidents américains.

Le mouvement des capitaux d'investissement, continue la revue, n'a jamais été entièrement à sens unique. "Les avoirs du Canada dans les autres pays sont considérables, et ils ont beaucoup augmenté depuis 1945". On sera peut-être surpris d'apprendre "que les capitaux canadiens engagés dans des entreprises à contrôle canadien faisant affaire aux Etats-Unis ont augmenté d'un plus fort pourcentage que les placements américains silimaires au Canada". Sans l'apport du capital étranger, conclut la revue, l'expansion du Canada aurait été beaucoup moins rapide. "Mais a regarder le bilan des investissements internationaux dans son ensemble . . . et l'ampleur de la dette extérieure en regard du développement de l'économie, la position du Canada en tant que nation débitrice accuse une remarquable amélioration".

Les hypothèques

Les hyopthèques dont la durée contractuelle est la plus longue sont les prêts conjoints consentis en vertu de la Loi Nationale sur l'Habitation. En 1952, leur durée moyenne était de 18.96 années, soit un peu moins que la moyenne de 19.88 années en 1951. Toutes les autres premières hypothèques sur propriété résidentielle accusèrent une augmentation de leur durée en 1952, algors que la durée moyenne de toutes les hypothèques de ce genre se prolongea de 6.14 années en 1951 à 7.17 années en 1952.

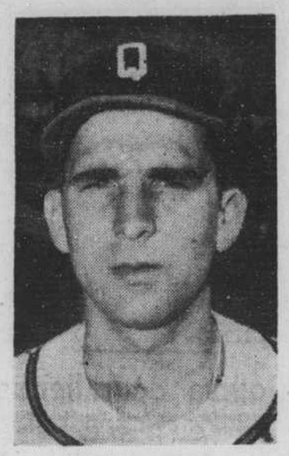
Le nombre-indice des dividendes

L'indice des paiements de dividendes, calculé par Nesbitt, Thomson & Company, Ltd., est monté à 244.6 en juillet soit une hausse de 0.2 point sur le mois précédent. Il y a un an, le nombre-indice était de 244.3. On a attribué une valeur de 100 à la

Après un gain de 4-2, les Braves sont défaits 2-1 et 3-2

Par les Indiens de Sherbrooke qui conservent une avance de quatre parties sur Québec — Un circuit de Werner à la dixième donne la seule victoire de fin de semaine — Les Braves sont erratiques hier et perdent les honneurs du programme double — Fairchild réussit un quatre-buts — Autre partie à Sherbrooke ce soir.

Sherbrooke, 27 (Spécial) Les erreurs ont fait perdre deux excitantes parties aux Braves de Québec, ici hier après-midi, alors que les Indiens de Sherbrooke ont gagné un programme double de la ligue Provinciale de baseball aux compte 2-1 et 3-2. Québec avait cependant gagné par 4-2 dans une partie de dix manches samedi soir.



JOHN WERNER

A la suite de ces parties, les Indiens ont une avance de quatre parties sur les Braves qui sont toujours en troisième position. Les deux mêmes clubs se rencontreront à nouveau ce soir, à Sherbrooke.

Samedi soir, un circuit de John Werner à la dixième manche, à la suite d'un but sur balles à Jack Brenner, permit aux Braves de l'emporter. Sherbrooke avait égalé le pointage à la neuvième sur l'aide d'une erreur.

John Ambrose remporta la victoire contre le gaucher Jack Bowes en donnant seulement deux buts sur balles. Ambrose cogna un double pour aider sa propre cause.

Le champ gauche Muddy Watters des Indiens y alla d'un double et deux simple.

Dans la premiere partie d'hier, Al Dumouchelle causa sa propre perte à la neuvième. Après que Pollard eut été sauf au premier sur une erreur de Fandozzi, le lanceur des Braves ramassa un roulant de Hobson et lança au deuxième pour déclencher un double-jeu. Mais son lancer fut trop haut. Il y eut ensuite un but sur balles intentionnel à Diers. Un longue chandelle de Castro produisit le point gagnant.

A la cinquième manche Sherbrooke avait aussi compté sur une erreur, Glenn échappant un lancer parfait du champ droit Werner comme il touchait au troisième-but Lubi qui s'amenait au marbre.

En dépit d'un circuit de James Fairchild qui égala le compte à 2-2, les Braves se firent battre après une manche supplémentaire. Encore une fois, la malchance s'acharna aux nôtres. Seulement trois cours sûrs furent réussis par les deux équipes.

Dès la première manche, Waters fut sauf sur une erreur. Pollard eut quatre balles. Les deux coureurs avancèrent jusqu'au marbre sur deux retraits à l'intérieur et un simple de Castro pour donner une avance de 2-0 aux Sherbrookois.

Avec Ray Lague au monticule, nos porte-couleurs égalèrent le pointage grâce au bon travail de Fairchild.

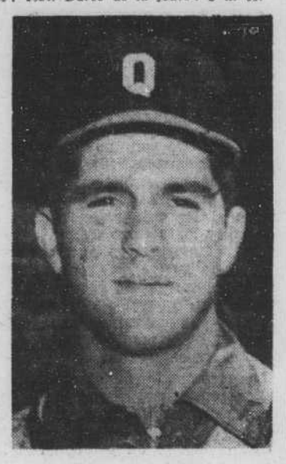
A la huitième, Sanner eut un but sur balles mais fut retiré au deuxième sur un roulant de Hobson. Un simple de Diers fit avancer le coureur au deuxième. Ce fut ensuite une erreur de Fairchild sur un roulant de Castro pour remplir les sacs. O'Donnell n'eut ensuite qu'à cogner une longue chandelle au champ gauche pour mettre fin à la rencontre.

SAMEDI SOIR

QUEBEC	Ab	P	C	R	A
Charles, c.g.,	3	0	0	0	0
Fandozzi, 2b.,	5	1	2	1	4
Brenner, 3b.,	4	1	1	2	3
Werner, c.d.,	4	1	2	4	0
Glenn, 1b.,	4	0	1	11	0
Quaterman, rec.,	4	0	0	6	0
Fairchild, a.c.,	4	1	1	1	4
Pizzitola, c.c.,	4	0	0	5	0
Ambrose, lanc.,	4	0	1	0	2
Ballinger,	1	0	0	0	0
Totaux	37	4	8	30	13
SHERBROOKE	Ab	P	C	R	A
Waters, c.g.,	4	1	3	1	0
Pollard, 1b.,	5	0	1	12	0
Hobson, 2b.,	5	0	1	4	2
Diers, c.d.,	5	0	0	1	0
Castro, c.c.,	5	0	0	3	0
Lubi, 3b.,	4	0	0	1	6
O'Donnell, a.c.,	4	1	1	0	4
Hall, rec.,	4	0	1	7	1
Bowes, lanc.,	3	0	0	1	1
Totaux	35	2	7	29	14

Québec	000	010	010	2—4 8 4
Sherbrooke	000	010	000	0—2 7 3

Erreurs : Brenner, Glenn, Pizzitola, Ambrose, Lubi (2), O'Donnell. Points produits : Werner (3), Ambrose, Pollard, Hall. Deux-buts : Ambrose. Water. Circuit : Werner. Sacrifice : Werner. Doubles-jeux : O'Donnell à Hobson à Pollard (2); Fairchild à Fandozzi à Glenn; Fandozzi à Fairchild à Glenn. Laissés sur les buts : Québec 7, Sherbrooke 8. Buts sur balles : Ambrose 2, Bowes 4. Retraits au bâton : Ambrose 5, Bowes 7. Arbitres : Larente, au marbre; Mallabon sur les buts. Assistance : 1024. Durée de la joute : 2 h. 05.



JOHN AMBROSE

PREMIERE PARTIE

QUEBEC	Ab	P	C	R	A
Charles, c.g.,	4	0	1	1	0
Fandozzi, 2b.,	4	0	0	2	3
Brenner, 3b.,	2	0	0	1	2
Werner, c.d.,	3	0	0	0	1
Glenn, rec.,	4	1	1	3	1
Olsen, 1b.,	4	0	1	9	1
Fairchild, a.c.,	3	0	1	4	3
Pizzitola, c.c.,	4	0	1	4	0
Dumouchelle, lanc.,	4	0	1	1	2
SHERBROOKE	Ab	P	C	R	A
Totaux	32	1	6	25	13
Waters, c.g.,	4	0	1	3	0
Pollard, 1b.,	4	1	0	10	0
Hobson, 2b.,	4	0	0	2	3
Diers, c.d.,	3	0	0	4	0
Castro, c.c.,	4	0	0	3	0
O'Donnell, a.c.,	3	0	1	1	5
Lubi, 3b.,	3	1	1	0	1
Harper, rec.,	3	0	2	4	0
Osinski, lanc.,	3	0	0	0	1
Totaux	31	2	5	27	10

Québec	010	000	000	—1 6 4
Sherbrooke	000	010	001	—2 5 1

Erreurs : Fandozzi, Glenn, Fairchild, Dumouchelle, Harper. Points produits : Pizzitola, Castro. Deux-buts : Lubi, Olsen, Pizzitola. Buts volés : Fairchild. Doubles-jeux : Fandozzi à Fairchild à Olsen; Osinski à O'Donnell à Pollard. Laissés sur les buts : Québec 8, Sherbrooke 4. Buts sur balles : Dumouchelle 1, Osinski 4. Retraits au bâton : Dumouchelle 2, Osinski 3. Arbitres : Larente, au marbre; Mallabon, sur les buts. Assistance : 1774. Durée de la joute : 2 h. 04.

DEUXIEME PARTIE

QUEBEC	Ab	P	C	R	A
Charles, c.g.,	4	0	0	3	0
Fandozzi, 2b.,	4	0	0	4	2
Brenner, 3b.,	3	0	0	1	1
Werner, c.d.,	3	0	0	2	0
Glenn, 1b.,	3	0	0	7	0
Quaterman, rec.,	3	0	1	4	0
Fairchild, a.c.,	3	2	2	1	3
Pizzitola, c.c.,	2	0	0	1	0
Oehling, lanc.,	0	0	0	0	0
Lague, lanc.,	2	0	0	0	4
x-Ambrose,	1	0	0	0	0
Totaux	28	2	3	23	10
SHERBROOKE	Ab	P	C	R	A
Waters, c.g.,	4	1	0	2	0
Pollard, 1b.,	0	0	0	2	0
Hobson, 2b.,	3	1	0	3	2
Diers, c.d.,	3	0	1	4	0
Castro, c.c.,	4	0	0	3	2
O'Donnell, a.c.,	4	0	0	0	2
Hall, rec.,	3	0	1	2	0
Del Gaudio, 3b.,	3	0	0	1	2
Nayman, lanc.,	3	0	0	0	2
Saner,	2	1	0	7	0
Totaux	29	3	3	24	8

Québec	001	010	00	—2 3 2
Sherbrooke	200	000	01	—3 3 1

Erreurs : Brenner, Fairchild, O'Donnell. Points produits : Fairchild, Charles, Diers, Castro, O'Donnell. Circuit : Fairchild. Doubles-jeux : Del Gaudio à Hobson à Saner. Laissés sur les buts : Québec 4, Sherbrooke 5. Buts sur balles : Oehling 0, Lague 5, Nayman 3. Retraits au bâton : Oehling 0, Lague 4, Nayman 2. Coups sûrs par : Oehling 1 dans 1; Lague 2 dans 7. Lanceur perdant : Lague. Arbitres : Mallabon, au marbre; Larente, sur les buts. Assistance : 1774. Durée de la joute : 1 h. 48.

Total de dix épreuves présentées ce soir aux courses sous harnais

Un autre excellent programme de courses sera présenté ce soir sur la piste de Québec à partir de 8.00 heures. Il y aura six classes à l'affiche pour un grand total de dix épreuves, quatre de ces épreuves étant à répéter.

Plusieurs chevaux bien connus et bien populaires seront vus en action, notamment : Eula Volo, Ruby Rey, Halland, Teddy B, Woollen, Hazel Grattan, Bob Mitchel, Touti Brooke, Zombett. Ce sera également ce soir que quelques nouveaux venus feront leur début à Québec, soit Pat et Ieta, deux chevaux américains qui nous arrivent avec une très bonne réputation. $2,200.00 seront donnés en bourses et chacun des partants tentera l'impossible pour s'approprier la grosse part de ce montant.

Au pari mutuel, il y aura encore pari-double, simple, place, show et quinella.

L'ordre et le décorum sont toujours de mise sur la piste de Québec et à moins de retard incontrôlable, chaque course est présentée à intervalles réguliers de 20 minutes et cela, à partir de 8.00 heures.

Voici maintenant la liste des inscrits, d'après l'ordre de départ des premières épreuves :

AMBLE "G" $250.00 — Gris Clair
No 1 à 8h.00
1—Louis A Lee (Roi. Cloutier)
2—Nita Bales (A. Williams)
3—Ada C. ( )
4—S. O. S. (A. Giard)
5—U. S. M. (R. Foster)
6—El Verso (R. Pagé)
7—Yankee Song (W. Lépine)
8—Carbon Copy (W. Farnell)

TROT "DD" $250.00 — Vert Clair
No 2 à 8h.20
1—Prince Corsica (J. Marquis)
2—Bright Star (G. Michaud)
3—Highland Princess (R. Briand)
4—Groom (M. Trudeau)
5—Guy Boy (H. Laperrière)
6—Buy Guy (L. Hamelin)
7—Flight Surgeon (M. Falardeau)
8—Doc Hanover (E. Laperrière)

AMBLE "C" $400.00 — Brun
No 3 à 8h.40 — No 7 à 10h.00
1—Charmante Directly (G. Beauchemin)
2—Chamberlain (D. Claveau)
3—Dillon Logan (P. Deblois)
4—Electric Hal (J. Landry)
5—Tony C. Brooke (Alf. Côté)
6—Volo Hal (Alex. Pagé)
7—Esquire Lee (H. Portelance)
8—Foxie Fancy (R. Bruyère)

TROT "B" $400.00 — Blanc
No 4 à 9h.00 — No 8 à 10h.20
1—Laura Adage (Alf. Côté)
2—Promoter King (C. St-Jacques)
3—Silvar Mar (A. Bédard)
4—You Know (J. Davis)
5—Bourbon Abbe (P. Boily)
6—Hardy Fern (Ph. Dussault)
7—MacRiggs (R. Pagé)
8—Scotch Ship (Gér. Beauchemin)

AMBLE "B" $400.00 — Or
No 5 à 9h.20 — No 9 à 10h.40
1—Touti Brooke (R. Belanger)
2—Hazel Grattan (B. Habkirk)
3—Halland (A. Foster)
4—Even Up (R. Pagé)
5—Pat (J. Nason)
6—Ruby Rex (C. Wannamaker)
7—Bob Mitchel (G. Michaud)
8—Eula Volo (Y. Catellir)

AMBLE "BB" $300.00 — Roux
No 6 à 9h.40 — No 10 à 11h.00
1—Lorne Lee (C. St-Jacques)
2—Ieta (J. Nason)
3—Cipppa Hanks (N. Bolduc)
4—Claude Dale (A. Foster)
5—Zombett (A. Giard)
6—Teddy B. Woollen (G. Beauchemin)
7—Coupon (A. Noël)
8—Butternut Lee (D. Claveau)

Abdel a réussi la première traversée

Londres, 27. (Reuters) — Deux champions nageurs sont tombés en amour, et décidément, il n'y a pas de meilleur endroit pour poser la question traditionnelle que le milieu de la Manche toujours passablement agitée.

C'est précisément ce qui est arrivé à Margaret Feather, âgée de 20 ans, "plantureuse" et jolie nageuse anglaise et à Abdel Moneim Abdo, fameux nageur égyptien qui a déjà traversé la Manche à la nage.

M. Abdel est l'entraineur de Margaret à l'occasion de sa tentative annuelle de traverser ce maussade bras de mer. Il a proposé le mariage à Margaret alors qu'elle nageait de toutes ses forces, recouverte de 16 livres de graisse épaisse.

"Abdel était dans la vedette me criant des paroles d'encouragement," a dit Margaret. "Il me criait les mots les plus encourageants—veux-tu m'épouser?"
Pour sa part Abdel veut célébrer cet inoubliable événement en traversant la Manche à la nage dans les deux sens.

PISTE de QUÉBEC
COURSES de CHEVAUX
CE SOIR
à
8 heures

6 classes — 10 épreuves
Pari-double fermera à 7 h. 50
Admission :
Adultes 95c - Enfants 30c
plus charge de service municipale de 5 sous
CLUB de COURSES SOUS HARNAIS de QUEBEC enr.

Gionfriddo congédié

On a annoncé hier soir à Thetford-Mines qu'Al Gionfriddo avait été remercié de ses services en tant que gérant des Royaux de Drummondville de la ligue Provinciale de baseball. Les Royaux ont perdu un programme double contre les Mineurs de Thetford, hier, par 6-0 et 6-2, jouant la deuxième partie hier soir dans la ville de l'amiante. Gionfriddo a quitté le club pour de bon hier matin et hier, les Royaux étaient dirigés par Joe Oliffe, voltigeur. On ignore si Oliffe terminera la saison comme gérant ou si un autre gérant sera nommé par la direction de l'équipe.

Toronto divise avec Montréal

Toronto, 27 (PC) Les Royaux de Montréal et les Maple Leafs de Toronto ont pris chacun leur moitié d'un programme double de la ligue Internationale hier, devant une assistance de 12,060 spectateurs. Montréal a gagné la première partie de neuf manches 9 à 7, tandis que Toronto a pris la partie courte finale, 6 à 2.

Les Leafs avaient une avance de 5 à 0 jusqu'à la sixième dans la première partie qui fut un véritable marathon, les deux équipes utilisant un total de 34 joueurs.

Première

Montréal	000	001	260	- 9 8 1
Toronto	022	100	020	- 7 13 2

Ludwick, Fabbro (4), Alexander (7) Coleman (8), Lasorda (9), et Thompson; Hollowman, Shore (7), Sleater (7), Fahr (8), Lombardi (8), Post (9) et Rossi, O'Neal (8).

Deuxième

Montréal	010	010	0	- 2 5 2
Toronto	050	100	X	- 6 5 1

Mills, Alexander (2), Fabbro (5) et Thompson; Johnson et O'Neal.

CLASSIQUE DU TOUR DE FRANCE

Paris, 27 (PC). — Le Français Louis Bobet, boulanger âgé de 28 ans, a gagné hier la 50e classique annuelle du Tour de France cycliste.

Son compatriote Jean Mallejac s'est classé deuxième, suivi de l'Italien Giancarlo Astrua.

Bobet, qui a remporté le Tour pour la première fois, s'est classé 11e hier dans l'étape finale Montluçon-Paris, mais l'avance qu'il avait prise dans les 22 étapes de la course lui a permis de s'assurer la première place.

La longueur totale de la course est de 2,795 milles, à travers les collines et montagnes de France. Le départ a été donné le 2 juillet à Strasbourg. Bobet a couvert la distance en 129 heures, 23 minutes et 25 secondes.

Il avait une avance de 14 minutes, 18 secondes sur Mallejac, qui a couvert la distance en 129 heures, 37 minutes et 42 secondes. [illegible] fini moins d'une minute en arrière. Son temps a été de [illegible] 38 minutes, 26 secondes.

Fiorenzo Magni, d'Italie, a gagné la dernière étape, mais il a pris la 15e position dans le classement général

Voici la liste des autres cyclistes qui se sont classés parmi les 10 premiers :

4e, Alex Close, Belgique, 129 heures 41 minutes.

5e, Fout Wagtmans, Pays-Bas, 129 h. 41 m. 30 s.

6e, Fritz Shcaer, Suisse, 129 h. 42 m. 9 s.

8e, Nello Lauredi, France, 129 h. 47 m. 31 s.

9e, Raphel Geminiani, France, 129 h. 50 m. 43 s.

10e, François Mahe, France, 129 h. 61 m. 51 s.

Protégée de chrome

La protection du chrome, une EXCLUSIVITÉ BURGESS, prévient l'usure et les pertes d'énergie de la pile quand elle ne sert pas. Exigez toujours les piles sèches BURGESS, aux zébrures noires et blanches.
BF53-2
BATTERIES BURGESS
Des piles seches de qualité pour tous besoins

Iberville vs Dollard

Les clubs Iberville et Dollard en viendront aux prises ce soir à 6.30 heures au parc Victoria, dans une partie régulière de la ligue midget de baseball de l'O.T.J. Ce sera la troisième rencontre de la saison entre ces deux équipes et le Dollard a remporté la victoire dans les deux premières, par 8-6 et 11-8.

BASEBALL

SAMEDI

Ligue Provinciale
Québec 4, Sherbrooke 2
St-Jean 4, Granby 12
Thetford 3, Drummondville 6
Trois-Rivières 6, St-Hyacinthe 5

Ligue Américaine
New-York 15, Détroit 11
Boston 7, St-Louis 6
Washington 4, Cleveland 6
Philadelphie 7, Chicago 9

Ligue Nationale
Cincinnati 7, New-York 5
Milwaukee 0, Brooklyn 7
Chicago 5, Pittsburgh 4
St-Louis 0, Philadelphie 3

Ligue Internationale
Montréal 5, Toronto 1
Montréal 11, Toronto 4
Baltimore 5, Syracuse 6
Springfield 6, Rochester 11

HIER

Ligue Provinciale
Québec 1, Sherbrooke 2
Québec 2, Sherbrooke 3
Trois-Rivières 6, St-Hyacinthe 10
Thetford 6, Drummondville 0
Granby 7, St-Jean 3
St-Hyacinthe 7, Trois-Rivières 20
Drummondville 2, Thetford 6

Ligue Américaine
New-York 3, Détroit 5
Boston 7, St-Louis 5
New-York 14, Détroit 4
Boston 5, St-Louis 8
Philadelphie 4, Chicago 3
Philadelphie 0, Chicago 4
Washington 4, Cleveland 3
Washington 6, Cleveland 7

Ligue Nationale
Milwaukee 2, Brooklyn 3
Milwaukee 1, Brooklyn 2
Cincinnati 6, New-York 10
Cincinnati 1, New-York 5
St-Louis 8, Philadelphie 6
Chicago 2, Pittsburgh 3
Chicago 7, Pittsburgh 3

Ligue Internationale
Baltimore 6, Syracuse 7
Baltimore 3, Syracuse 6
Montréal 9, Toronto 7
Montréal 2, Toronto 6
Ottawa 3, Buffalo 7
Ottawa 2, Buffalo 9
Springfield 7, Rochester 8
Springfield 1, Rochester 3

AUJOURD'HUI

Ligue Provinciale
Québec à Sherbrooke
St-Hyacinthe à Trois-Rivières
Granby à Thetford

Ligue Américaine
Aucune partie.

Ligue Nationale
New-York à Milwaukee (soir)

Ligue Internationale
Montréal à Ottawa
Syracuse à Rochester
Baltimore à Springfield

Ligue Junior
St-Sacrement vs St-Jean-Baptiste
Sillery vs Belvédère

LIGUE PROVINCIALE

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	49	29	.628	
Granby	46	31	.597	2½
Québec	46	34	.575	4
Thetford	42	40	.512	9
St-Jean	36	41	.468	12½
St-Hyacinthe	37	43	.463	13
Drummondville	31	50	.383	19½
Trois-Rivières	31	50	.383	19½

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Brooklyn	62	33	.653	
Milwaukee	54	40	.574	7½
Philadelphie	52	39	.571	8
New-York	50	40	.556	9½
Cincinnati	43	53	.448	19½
St-Louis	50	43	.538	11
Chicago	34	58	.370	26½
Pittsburgh	31	70	.307	34

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
New-York	63	32	.663	
Chicago	58	38	.604	5½
Boston	57	41	.582	7½
Cleveland	55	40	.579	8
Washington	45	52	.464	19
Philadelphie	40	55	.421	23
Détroit	33	62	.347	30
St-Louis	34	65	.343	31

LIGUE INTERNATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Buffalo	56	38	.596	
Rochester	56	40	.583	1
Montréal	57	41	.582	1
Baltimore	53	44	.546	4½
Toronto	49	51	.490	10
Syracuse	45	53	.459	13
Ottawa	42	57	.424	16½
Springfield	31	65	.323	26

LIGUE JUNIOR

	G	P	Moy.	Diff.
Sillery	13	5	.722	
Belvédère	9	8	.529	3½
St-Sacrement	8	9	.471	4½
St-Jean-Baptiste	3	12	.350	8

Confortable avance pour le Buffalo

Buffalo, New-York, 27 (PA). — Les Bisons de Buffalo se sont maintenus solidement en première position de la ligue Internationale hier en battant les Athlétiques d'Ottawa par deux fois, 7 à 3, puis 9 à 2.

Première partie

Ottawa	000	000	201	—3 11 0
Buffalo	000	100	60x	—7 6 3

Trice, Burtschy (7) et Shantz; Nevel et Erautt.

Deuxième partie

Ottawa	000	002	0	—2 8 0
Buffalo	220	005	x	—9 12 0

Romberger, Harrington (2), et Tranavich; Lary et Ryan.

Syracuse, New-York, 27 (PA). — Tout en frappant moins de coups sûrs dans chacune des parties, les Chiefs de Syracuse ont ramassé tous les honneurs d'un programme double de la ligue Internationale, hier, contre les Orioles de Baltimore, prenant dix manches pour l'emporter 7 à 6, puis prenant la partie de sept manches par le compte de 6 à 3.

Première partie

Baltimore	010	003	101	0—6 11 0
Syracuse	000	014	010	1—7 10 2

(10 manches)

Fox, Heintzleman (6) Starr (7), Herrin (9) et Tabacheck, Klutz (9); Hartley, Markell (7) et Drescher.

Deuxième partie

Baltimore	000	010	2	—3 10 ?
Syracuse	300	030	x	—6 7 1

Greenwood, Starr (3), Heintzelman (5) et Kluttz; Grifore et Kinman.

Rochester, New-York, 27 (PA). — Les Red Wings de Rochester ont défait les Cubs de Springfield par deux fois hier 8 à 7, puis 3 à 1, pour ramasser tous les points d'une série de cinq parties de la ligue Internationale.

Première partie

Springfield	200	012	020	—7 9 2
Rochester	002	011	40x	—8 14 3

Brosnan, Elston (7) et Burbrink; Jordan, Tiefenauer (6), Crimian (7) et Fusselman.

Deuxième partie

Springfield	000	010	0	—1 7 0
Rochester	200	010	x	—3 6 0

Jones, Jacobs (1), Mellis (5), Elston (5) et Meek; Rubert et Rapp.

Joutes à l'affiche chez nos Juniors

Un programme double de la ligue Junior de baseball sera disputé ce soir au stade municipal. La première partie opposera les clubs St-Sacrement et St-Jean-Baptiste, qui détiennent respectivement les troisième et quatrième positions, tandis que le Belvédère jouera contre le Sillery dans la deuxième rencontre.

Seulement trois parties et demie séparent le Belvédère du Sillery et du premier rang et on s'attend à deux rencontres très contestées. La cédule tire à sa fin et chaque tient à remporter le plus de victoires possible d'ici la fin de la saison en vue de se préparer aux éliminatoires.

Tournoi de Neuville

Trois rencontres ont été disputées samedi soir à Neuville à l'ouverture du tournoi pour les championnats de tennis du comté de Portneuf. La mauvaise température a empêché les organisateurs de présenter des matches hier après-midi mais on a pu présenter trois autres rencontres hier soir. Le tournoi se continuera ce soir.

SAMEDI

R. Lavoie défait C. Turgeon, 6-2, 6-3; A. Garneau défait Y. Lavallée, 6-4, 7-5; G. Lavallée défait J.-C. Dufresne, 6-4, 6-2; R. Châteauvert défait A. Tardif, par défaut.

HIER SOIR

N. Blanchette et R. Park défont R. Garneau et A. Garneau, 6-4, 6-2; J. Noreau défait L. Piché, 6-1, 6-3; Paul Brown défait Louis Devito, 6-3, 6-0.

CEDULE POUR AUJOURD'HUI

7 HEURES
P. Naud vs Marcel Jacques.
8 HEURES
Court no 1, J. Morin vs C. Gagnon.
Court no 2, P. Coulombe vs P. Naud.
9 HEURES
No 1 : R. Lavoie et J. Grenier vs R. Langlois et G. Lavallée.
No 2 : A. Coulombe vs L. Dussault.
10 HEURES
J. Noreau et G. Lavallée vs P.-E. Naud et R. Paré.

Les Australiens à Québec mercredi

Ken Rosewall, Lewis Hoad, Rex Hartwig et Ian Ayre, les quatre as de tennis de l'Australie, arriveront à Québec mercredi après-midi en vue de l'exhibition qu'ils joueront mercredi soir à 8 heures au club de Tennis des Employés Civils sur la Grande-Allée.

En plus de ces quatre brillants joueurs, les directeurs du Club des Employés Civils se sont assuré la présence d'Henri Rochon, membre de l'équipe canadienne de la coupe Davis, qui remportait une victoire de 6-2, 6-3, 6-4, le 17 juillet dernier, contre Mario Llamas du Mexique, dans une rencontre de la zone nord-américaine de la coupe Davis. En plus de Rochon, Jacques Giguère, qui a très bien figuré aux derniers tournois canadiens à Toronto et athlète bien connu des amateurs de Québec, sera également de la partie.

Rosewall et Hoad n'ont que 18 ans, mais font parler d'eux depuis assez longtemps dans le tennis international. Hartwig et Ayre n'ont que 23 ans mais sont également bien connus dans le monde entier. Hartwig a déjà triomphé de Vic Seixas des Etats-Unis, dans le tournoi du sud de l'Australie et compte même une victoire aux dépens de Rosewall.

Harry Hopman, capitaine de l'équipe australienne de la coupe Davis, accompagnera le quatuor australien dans la Vieille Capitale pour l'exhibition de mercredi. Le calibre de jeu qui sera offert au public québécois pourra se comparer à celui dont furent témoins les amateurs de Wimbledon en juin dernier et le succès de cette exhibition de tennis est déjà assuré.

Au "field day" de Lévis

Jouant sur son propre terrain, R. W. "Bob" McGilvray a joué un magnifique total de 75 samedi pour remporter les honneurs du "field day" provincial joué au club de golf Lévis, en fin de semaine.

Il l'a emporté par deux coups sur Charles A. Tessier, du Royal Quebec, qui a joué 77. A. F. Muth (Royal Quebec) et Jerry Robitaille (Lévis) ont décroché les deux premiers prix nets avec 72.

Dans la classe "B", Claude Côté (Ile d'Orléans) a joué un 83 brut pour l'emporter par un coup sur C. Rankin, du club Beaconsfield de Montréal. J. Godbout (Lévis) 68 et R. Matte (Orléans) 70 reçurent les prix pour les meilleurs nets.

Un 91 permit à A. Mewett (Lévis) de finir premier dans la classe "C", jouant ainsi un coup de mieux que R. Trudel, du Lorette, qui eut 92. M. Couture (Royal Québec) 71 et M. M. Simard (Lévis) 72 furent récompensés pour les prix nets.

Le premier prix de la classe "D" fut gagné par M. Lemelin (Lévis) avec 99, suivi d'un autre joueur Lévisien, E. Mullalay, avec 101. R. Boissonneault (Royal Quebec) enregistra le meilleur net avec 69, tandis que le Dr. R. Powers et H. Bignell tirèrent au sort pour le deuxième prix.

Les Dodgers ont rabroué Milwaukee à deux reprises par 3-2 et 2-1

Brooklyn, 27 (PA). — Devant une assistance de 33,421 spectateurs, leur plus grosse foule de la saison au Ebbetts Field, les meneurs de la ligue Nationale, les Dodgers de Brooklyn, ont humilié les Braves de Milwaukee à deux reprises hier en gagnant les deux parties d'un programme double 3 à 2, puis 2 à 1. Ils ont ainsi porté leur avance sur les Braves à 7½ parties.

Première partie

Milwaukee	010	001	000	—2 6 1
Brooklyn	000	000	03x	—3 8 0

Antonelli, Johnson (8) et Crandall; Labine, Williken (8) et Campanella.

Deuxième partie

Milwaukee	000	010	000	—1 5 1
Brooklyn	110	000	0x	—2 7 0

Burdette, Buhl (8) et Cooper; Erskine et Campanella.

On divise à Pittsburgh

Pittsburgh, 27 (PA). — Johnny Klippstein a remplacé Bubba Church au monticule hier dans la huitième manche, alors que les buts étaient remplis et a étouffé un ralliement des Pirates de Pittsburgh; il a sauvé l'avance de 7 à 3 de son club, permettant ainsi aux Cubs de Chicago de remporter la deuxième partie d'un' programme double de la ligue Nationale. Les Pirates gagnèrent la première 3-2.

Première partie

Chicago	001	000	010	—2 5 2
Pittsburgh	010	000	002	—3 5 0

Pollet, Leonard (9) et Garagolla; Dickson, Face (9) et Janowicz, Sandlock (8). LG-Face; LP-Léonard.

Deuxième partie

Chicago	000	014	002	—7 11 1
Pittsburgh	001	002.	000	—3 8 0

Hacker, Church (6), Klippstein (8) et Garagiola; Waugh, Bowman (6), Face (8) et Atwell.

Musial en vedette

Philadelphie, 27 (PA). — Les Cardinals de St-Louis ont défait hier les Phillies de Philadelphie par 8-6 alors que Stan Musial a réussi un circuit qui a produit 3 points à la 6e manche. Del Ennis a cogné deux circuits pour les perdants, portant son total de la saison à 20.

St-Louis	300	014	000	—8 18 4
Philadelphie	014	000	001	—6 14 0

Staley, Presko (3), Brazle (4) et Rice; Simmons, Drews (6), Konstanty (9) et Burgess.

Deux victoires des Giants

New-York, 27 (PC) Larry Jansen a lancé une partie de six coups sûrs hier après-midi pour permettre aux Giants de New-York de balayer les honneurs d'un double contre les Redlegs de Cincinnati. Jansen s'est vu créditer de la victoire de 5-1 dans la deuxième partie.

A la première rencontre, les Giants comptèrent cinq points à la septième manche pour briser une égalité de 5-5 et remporter finalement une victoire de 10-6. Daryl Spencer frappa deux circuits, dont un bon pour quatre points, en faveur des vainqueurs.

Première

Cincinnati	001	040	001	- 6 12 3
New-York	211	010	50x	- 10 10 2

Kelly, Nuxhall 2 King 7 Smith 8 et Seminick; Maglie, Koslo 5 et Noble.

Seconde

Cincinnati	000	000	001	- 1 6 0
New York	101	000	00x	- 5 12 2

Raffensberger, Smith 7 et Seminick; Jansen et Westrum.

Tirage au badminton

Tous les joueurs de la ville et du district qui ne sont pas encore inscrits pour jouer dans le tournoi-invitation de badminton qui aura lieu mardi le 28 juillet, au club Mon Domaine, devront donner leurs inscriptions avant 8 heures, ce soir, alors qu'on procédera au tirage.

LE CIRCUIT MAISONNEUVE

La lutte pour la deuxième position de la ligue de balle-molle Maisonneuve se continuera ce soir au stade St-Patrick alors que les clubs Jeunesse Libérale et St-Patrick seront à l'affiche. La Jeunesse Libérale, qui détient une avance d'un point sur le St-Patrick en deuxième place, jouera contre le Fleur de Lys dans la première partie cédulée pour 7.30 heures et la deuxième rencontre mettra aux prises les clubs St-Patrick et Armée.

Contre le Fleur de Lys, la Jeunesse Libérale a subi un revers de 11-6 et a annulé 6-6. Mercredi dernier, les Epiciers-Unis ont remporté une victoire surprenante de 5-2 contre le Fleur de Lys et les joueurs de la Jeunesse Libérale se promettent de causer une autre désagréable surprise aux protégés de Georges Roy.

Advenant une défaite de la Jeunesse Libérale et une victoire du St-Patrick contre l'Armée, les Irland

Le trophée "Fédération" aux avironneurs du Lac Beauport

Triomphant de nouveau samedi lors des régates du Lac St-Joseph, ils accumulent 146 points au cours des trois rondes — Le Lac Sergent, détenteur du trophée depuis deux ans, finit deuxième avec 114 points — Alexandre Alain et Henri Brunet, du Lac Beauport, se méritent les trophées "A-F. Mercier".

(Par Denis BUSSIERES)

En triomphant de nouveau samedi lors des régates annuelles de l'Association Nautique du Lac St-Joseph, les avironneurs du Lac Beauport ont remporté le trophée de la Fédération Nautique de Québec, ayant accumulé le plus grand nombre de points au cours des trois étapes, soit 146 points. Au cours des régates de samedi, les avironneurs du Lac Beauport, sous la conduite expérimentée d'Yvon Gagnon, ont totalisé 40 points pour prendre encore une fois les honneurs de la journée mais cette fois-ci, la lutte étant de beaucoup plus contestée, le Lac St-Joseph récoltant 37 points et le Lac Sergent, 35. Dans le classement final, le Lac Sergent, qui détenait le trophée Fédération depuis deux ans, vient au second rang avec 114 points et le Lac St-Joseph en dernier lieu avec 76 points. Le manque de concurrents féminins juniors et seniors au Lac St-Joseph expliquent clairement leur position.

Les régates du Lac St-Joseph ont connu un grand succès malgré un fort vent du sud-est qui soulevait de fortes vagues et rendait le parcours plus difficile pour les concurrents. Ces régates se sont déroulées sous la présidence du commodore Dr Maurice Turcotte, de la Fédération Nautique de Québec, du commodore Jean Turgeon, de l'Association Nautique du Lac St-Joseph et du commodore Gérard Bussières, de l'Association Nautique du Lac Sergent. Aucun incident grave n'a marqué cette fête annuelle chez les résidents estivals de cette localité et le tout s'est terminé au chalet du Club Nautique par un cocktail offert par le commodore Jean Turgeon, la distribution des prix et une danse.

Le succès remporté par les avironneurs du Lac Beauport est dû en grande partie à deux brillants sportifs très bien connus en Alexandre Alain et Tom Dennie mais il ne faut pas oublier la part active des dames et demoiselles dans ces compétitions et tous, du premier au dernier ont contribué largement dans cette victoire.

Evidemment, le trophée A.-F. Mercier, attribué au meilleur avironneur senior de la Fédération, a été gagné par Alexandre Alain, du Lac Beauport, lequel a accumulé 43 points au cours des trois épreuves. Cependant, Tom Dennie, également du Lac Beauport lui a livré une belle lutte mais devant céder sur les derniers milles, se méritant tout de même 33 points. Maurice Côté, du Lac St-Joseph, vient en troisième place avec 22 points.

Un autre avironneur du Lac Beauport a particulièrement brillé au cours de ces régates. Il s'agit de Henri Brunet, qui s'est vu attribuer un autre trophée, don également du gérant-général du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal" attribué au meilleur avironneur junior de la Fédération. Le jeune Brunet a réussi un total de 44 points, soit neuf de plus que son plus proche rival, Peter Dussault, du Lac St-Joseph, René Paquet, également du Lac Beauport, a accumulé pour sa part 31 points.

Chez les dames, le trophée Manoir St-Castin a été mérité par Marie Gauthier, du Lac Sergent avec 35 points, suivie d'Evelyne Lavigueur, du Lac Beauport, avec 31 points et de Thérèse Jolicoeur, du Lac Sergent, avec 18 points. Le trophée Manoir St-Castin est décerné à la meilleure avironneuse senior de la Fédération tandis que le trophée du Dr W. Brunet est accordé à la meilleure junior et a été décerné à Denise Nadeau, du Lac Sergent, avec 36 points. Anita Monaghan, du Lac Beauport, a récolté 27 points et Odette Drouin, également du Lac Beauport, 20 points, pour se classer respectivement deuxième et troisième.

La distribution des nombreux trophées et cadeaux a donné lieu à une intéressante et agréable soirée au chalet de l'Association Nautique du Lac St-Joseph où s'étaient groupés tous les avironneurs et avironneuses des trois lacs en lice. La lecture du palmarès a été faite par M. Jean St-Jacques sous la présidence d'honneur des trois commodores et des officiers.

Nos représentants à Ottawa

Le secrétaire-trésorier de la Fédération Nautique de Québec, le docteur Jacques Brunet, fera connaitre d'ici peu les noms des avironneurs qui participeront aux régates pour les championnats canadiens, lesquels auront lieu en fin de semaine à Ottawa. On compte former une bonne représentation au sein des Associations Nautiques des Lacs Beauport, Sergent et St-Joseph.

Voici maintenant les résultats complets des dernières épreuves disputées au Lac St-Joseph :

1ère COURSE

Un aviron — Filles (Junior) — ¼ de mille. Coupe "Simard" — 1ère : Odette Drouin, Lac Beauport; 2ième : Denise Nadeau, Lac Sergent; 3ième : Mary Shreve, Lac St-Joseph.

2ième COURSE

Un aviron — Dames — ¼ de mille. Coupe "Médéric Monast". — 1ère : Marie Gauthier, Lac Sergent; 2ième : Charlotte Gauthier, Lac Sergent; 3ième : Louise Vandry, Lac St-Joseph.

3ième COURSE

Un aviron — Messieurs Seniors — ½ mille. Coupe "O. Lechasseur". — 1er : Maurice Côté, Lac St-Joseph; 2ième : Claude Brunet, Lac St-Joseph; 3ième : Guy Goulet, Lac Sergent.

4ième COURSE

Un aviron — Garçons Juniors : ¼ de mille. Coupe "Henri Gauvin". — 1er : Henri Brunet, Lac Beauport; 2ième : Peter Dussault, Lac St-Joseph; 3ième : René Paquet, Lac Beauport.

5ième COURSE

Deux avirons — Filles (Junior) — ¼ de mille. Coupe "Dr Edouard Morin" — 1ères : Denise Nadeau et Céline Bédard, Lac Sergent; 2ièmes : Hélène Poliquin et Carol Griffin, Lac St-Joseph; 3ièmes : Mary Shreve et Shirley Callister, Lac St-Joseph.

6ième COURSE

Deux avirons — Dames — ¼ de mille. Coupe "Ville du Lac St-Joseph". Coupe "Archambault." — 1ères : Marie Gauthier et Suzanne Couture, Lac Sergent; 2ièmes : Evelyne Lavigueur et Louise Bourget, Lac Beauport; 3ièmes : Thérèse Lamère et Hélène St-Jacques, Lac St-Joseph.

7ième COURSE

Deux avirons — Messieurs Seniors — ½ mille. Coupe "Montréal". — 1ers : Michel Rousseau et Maurice Côté, Lac St-Joseph; 2ièmes : Gilles Bédard et Guy Goulet, Lac Sergent; 3ièmes : Raymond Pacaud et Serge Delisle, Lac Sergent.

8ième COURSE

Deux avirons — Garçons Juniors : ¼ de mille. Trophée "Le Palais des Sports" — 1ers : Henri Brunet et René Paquet, Lac Beauport; 2ièmes : Jacques Borne et Jacques Gauthier, Lac Sergent; 3ièmes : Peter Dussault et Gilbert Cashman, Lac St-Joseph.

9ième COURSE

Deux avirons - Dames et Messieurs - ¼ de mille. Coupe "Crain" Coupe "Coote". 1ers : Evelyne Lavigueur et A. Alain, Lac Beauport; 2ièmes : Marie Gauthier et Guy Goulet, Lac Sergent; 3ièmes : Thérèse Lamère et Michel Rousseau, Lac St-Joseph.

10ième COURSE

Deux avirons — Garçons et Filles Juniors : ¼ de mille. Coupe "Consolidated" 1ers : Anita Monaghan et Henri Brunet, Lac Beauport; 2ièmes : Carol Griffin et André Rousseau, Lac St-Joseph; 3ièmes : Mary Shreve et Peter Dussault, Lac St-Joseph.

11ième COURSE

Quatre avirons — Messieurs Seniors — ½ mille. Coupe "Boswell". — 1ers : Maurice Côté, David Martin, Stuart Scott et Michel Rousseau, St-J.; 2ièmes : Tom Dennie, Alex. Alain, Tom Monaghan et Claude Brunet, Lac Beauport; 3ièmes : Jacques Laflamme, Michel Jobin, Gérard Bédard et Claude Richard, Lac Beauport.

12ième COURSE

Quatre avirons — Garçons et Filles Juniors — ¼ de mille. Coupe "Syndicat de Québec". — 1ers : Céline Bédard, Denise Nadeau, Jacques Gauthier et Jacques Borne, Lac Sergent; 2ièmes : Carol Griffin, Hélène Poliquin, Terry Griffin et André Rousseau, Lac St-Joseph; 3ièmes : Gilbert Cashman, Shirley Callister, Mary Shreve et Peter Dussault, Lac St-Joseph.

13ième COURSE

Quatre avirons — Dames et Messieurs — ¼ de mille. Coupe "E.-T. Nesbitt". 1ers : Louise Bourget, Evelyne Lavigueur, Tom Dennie et Alex. Alain, Lac Beauport; 2ièmes : Suzanne Couture, Marie Gauthier, Gilles Bédard et Raymond Pacaud, Lac Sergent; 3ièmes : Hélène St-Jacques, Marie St-Jacques, Michel Rousseau et Maurice Côté, Lac St-Joseph.

14ième COURSE

Quatre avirons — Garçons Juniors — ¼ de mille. Trophée "Thomassin". — 1ers : Gilbert Cashman, Terry Griffin, André Rousseau et Peter Dussault, Lac St-Joseph; 2ièmes : Francois Jobin, Antoine Carrier, René Paquet, Henri Brunet, Lac Beauport; 3ièmes : Jacques Borne, Jacques Gauthier, Carol Turgeon et Yvan Bégin, Lac Sergent.

TROPHEE FEDERATION

1er : Lac Beauport, 146 pts
2ième : Lac Sergent, 114 pts
3ième : Lac St-Joseph, 76 pts

TROPHEE A.-F. MERCIER
MESSIEURS SENIORS
(attribué au meilleur avironneur senior de la Fédération)

1er : Alexandre Alain, Lac Beauport, 43 points; 2ième : Tom Dennie, Lac Beauport, 33 points; 3ième : Maurice Côté, Lac St-Joseph, 22 points.

TROPHEE MANOIR SAINT-CASTIN
DAMES SENIORS
(attribué à la meilleure avironneuse senior de la Fédération)

1ère : Marie Gauthier, Lac Sergent, 35 points; 2ième : Evelyne Lavigueur, Lac Beauport, 31 points; 3ième : Thérèse Jolicoeur, Lac Sergent, 18 points.

TROPHEE A.-F. MERCIER
GARCONS JUNIORS
(attribué au meilleur avironneur junior de la Fédération)

1er : Henri Brunet, Lac Beauport, 44 points; 2ième : Peter Dussault, Lac St-Joseph, 35 points; 3ième : René Paquet, Lac Beauport, 31 points.

TROPHEE Dr W. BRUNET
FILLES (JUNIOR)
(attribué à la meilleure avironneuse junior de la Fédération)

1ère : Denise Nadeau, Lac Sergent, 36 points; 2ième : Anita Monaghan Lac Beauport, 27 points; 3ième : Odette Drouin, Lac Beauport, 20 points.

Commodore de la Fédération Nautique de Québec.
Dr Maurice Turcotte, Commodore de l'Association Nautique du Lac Beauport.

Vice-Commodore de la Fédération Nautique de Québec.
Monsieur Jean Turgeon, Commodore de l'Association Nautique du Lac St-Joseph.

Juges des Régates du Lac St-Joseph
Monsieur Luc Côté, représentant le Lac Beauport.
Monsieur de la Bruyère Pacaud, représentant le Lac Sergent.
Brigadier Maurice Archer, représentant le Lac St-Joseph.
Le Dr Alexandre Bédard, Lac Beauport.
Arbitre : M. Robert Monast.
Assistant-arbitre : M. André Monast.
Juge des départs : M. Léo Monaghan.
Secrétaire-trésorier de la Fédération Nautique de Québec : Docteur Jacques Brunet.

Programme de demain

5.30 p.m. — Court no 2 — John Lépine vs Robert Théault.
Court no 3 — Nano Garcia vs Jacques Giguère.
6.30 p.m. — Court No 3 — Marc Lortie vs Gaston Blais.
7.00 p.m. — Court No 2 — J. Lépine et G. Rochon vs J. Flynn et R. Turgeon.
7.30 p.m. — Court No 3 — J. Giguère et M. Lortie vs G. Demers et M. Lafortune.
8.30 p.m. — Court No 2 — Marcel Sirois vs Robert Potvin.

Aux Emp. Civils

Dans les tournois fermés du Club de Tennis des Employés Civils, l'équipe Driscoll-Garcia a disposé du duo Myrand-Delage au compte de 6-3, 6-3, vendredi soir. Dans un autre match du tournoi double l'équipe Casault-Potvin a difficilement triomphé de la combinaison formée de Marcel Sirois et Robert Théault au compte de 0-6, 7-5 et 6-4. Voici la cédule pour ce soir :

49,717 amateurs voient les Yankees diviser un double avec les Tigers

Détroit, 27 (PA) Les Yankees de New-York ont bombadé sept doubles et quatre circuits - dont un terrible volant de Mickey Mantle - pour écraser les Tigers de Détroit, 14 à 4 dans la deuxième partie d'un programme double de la ligue Américaine pour diviser les honneurs devant une foule de 49,717 spectateurs.

Détroit avait gagné la première 5 à 3.

Première

New-York	002	100	000	-	3	3
Détroit	010	211	00X	5	10	0

Lopat, Gorman (7), Kuzava et Berra; Aber, Miller (5) Hoeft (8) et Bucha.

Deuxième

New-York	031	351	010	- 14	19	0
Détroit	001	001	200	- 4	12	0

Sain, Gorman (3) et Berra, Silvera (7); Gromek, Welk (4), Madison (5), Herbert (7) Marlowe (9) et Batts, Bucha (4).

Virgil Trucks va bien

Chicago, 27 (PA) Virgil Trucks a remporté au monticule sa huitième victoire consécutive lorsque les White Sox de Chicago ont gagné par 4-0 contre les Athetiques de Philadelphie après que ces derniers eurent été les vainqueurs par 4-3 de la joute inaugurale d'un programme double de la ligue Américaine.

Première

Philadelphie	000	002	020	- 4	7	0
Chicago	010	001	01	- 3	10	1

Shantz et Murray; Consuegara et Lollar.

Deuxième

Philadelphie	000	000	000	- 0	4	0
Chicago	000	001	30X	- 4	7	0

Bishop, Fricano (8) et Watlington; Trucks et Sheely.

Les Indiens ont divisé

Cleveland, 27 (PA) Des coups de circuit frappés par Wally Westlake et Bob Avila ont permis aux indiens de Cleveland de remporter hier une victoire de 7-8 sur les Sénateurs de Washington dans la seconde joute d'un programme double. Les Sénateurs avaient gagné la joute inaugurale par 4-3 avec deux coups de circuit dans la neuvième manche.

Première

Washington	000	020	002	- 4	6	0
Cleveland	001	000	200	- 3	9	2

Porterfield et Grasso, Fitzgerald (3); Feller, Houtteman (8) et Ginsberg.

Deuxième

Washington	240	000	000	- 6	9	1
Cleveland	020	003	11X	- 7	8	2

Sima, Dixon (6) et Fitzgerald; Garcia, Hoskins (3), Hooper (7), Wight (9) et Tipton, Hegan (7).

Les Red Sox ont divisé

St-Louis, 27 (PC) Jim Dyck a frappé son troisième circuit de la journée à la septième manche, hier après-midi, pour faire compter trois points et aider les Browns de St-Louis à triompher des Red Sox de Boston par 8-5 dans la deuxième partie d'un double de la ligue Américaine.

A la première partie, les Red Sox profitèrent de quatre erreurs de leurs adversaires pour vaincre les Browns par 7-5. Dyck frappa ses deux premiers circuits dans cette première rencontre.

Première partie

Boston	001	140	001	- 7	7	2
St-Louis	001	000	220	- 5	11	4

Hudson, Kinder 8 Henry 8 Flowers 9 et White; Pillette, Littlefield 5 Larsen 9 et Courtney.

2ème partie

Boston	010	040	000	- 5	9	2
St-Louis	500	000	30x	- 8	10	4

Parnell, Flowers 1 Delock 5 Kiner 7 et Wilber, White 8; Blyzka, Stuart 5 et Moss.

Au tournoi canadien

Toronto, (PC) — L'Australie et le Mexique ont récolté la presque totalité des honneurs des tournois pour les championnats canadiens du tennis qui se sont terminés hier soir, ne laissant aux Américains que les miettes (des championnats des vétérans, simples et doubles), tandis que tous les inscrits canadiens ont été éliminés de bonne heure.

La liste des champions est présidée par la jolie Melita Ramirez, 22 ans, qui a gagné les simples pour dames et participé à deux autres championnats, elle a battu Mme Thelma Long, championne australienne, 6-1, 6-3, avec laquelle elle gagna ensuite les doubles pour dames, puis elle remporta les doubles mixtes en compagnie de Pancho Contreras.

Chez les Australiens, Rose, qui devient champion des simples, fit équipe avec son concitoyen Rex Hartwig, pour enlever les doubles pour hommes. Ils étaient d'ailleurs favoris No 1 et 2 dans ces tournois.

Dans le double féminin, Mlle Ramirez et Mme Long triomphèrent de Mme Laura Lou Kunnan de St-Petersburgh, Floride et de Mme Hille Doleschell de Toronto par 6-1, 3-2.

En compagnie de Pancho Contreras, Melita Ramirez s'assura le double-mixte grâce à une victoire de 6-4, 6-1 aux dépens de Mme Hanna Sladek de Montréal et de Paul Willey de Vancouver.

Rose s'est assuré le championnat en simple masculin, hier, quand il triompha de Rex Hartwig par 6-3, 6-4, 6-2. Après un repos de vingt minutes, Rose fit équipe avec Hartwig et le duo australien gagna le double masculin en disposant de George Worthington d'Australie et de Tony Vincent de New-York par 7-5, 3-6, 6-3, 6-2. Les Australiens n'étaient pas inscrits dans le double-mixte.

Les Canadiens, qui n'ont rien gagné depuis 1951, n'étaient pas de la même classe que leurs adversaires autraliens, japonais, mexicains et américains et baissèrent pavillon assez tôt dans le tournoi.

Combat nul

Syracuse, N.Y., 27 (PA). — Billy Graham et Carmen Basilion ont bataillé durant 12 rondes samedi soir pour faire combat nul. Les deux boxeurs pesaient 147 livres.

La série Davis

Kingston, Jamaïque, 27 (PA). — Les Etats-Unis ont complété le balayage de leur match de deuxième ronde de la coupe Davis contre les Antilles samedi quand Bernard Bartzen de San Angelo, Texas, et Bob Perry de Los Angeles gagnèrent les deux derniers simples.

Bartzen a défait Ian MacDonald 6-3, 6-1, 6-3, et Perry a disposé de Ron Cooper, 6-2, 6-2, 6-4.

Vendredi, Gardnar Mulloy et Perry avaient gagné le double contre MacDonald et Edward Aris, 6-2, 6-3, 6-3.

Lanceurs probables

Ligue Nationale

New-York à Milwaukee — Corwin 5-2 vs Spahn 12-4.

Ligue Américaine

Aucune partie.

Dans la Provinciale

Trois-Rivières	300	000	012	— 6	7	0
St-Hyacinthe	010	601	20x	—10	11	0

Fitzpatrick, Anderson (4), Baker (4), Rodriguez (4) et Brooks, Mayo; Whitehill et Mackenzie.

Thetford	030	000	003	— 6	9	0
Drummondville	000	000	000	— 0	3	1

Diemer et Randolph; Kelly, Lefebvre (2), Erson (9) et Goulet.

Granby	201	100	210	— 7	10	2
St-Jean	000	200	100	— 3	6	3

Lipetri et Triandos; Lewright et Onuska.

Drummondville	200	00	000	— 2	4	0
Thetford	200	103	00x	— 6	10	0

Cosi, Barresford (6) et Goulet; Wood et Randolph.

Thetford	000	003	000	— 3	8	2
Drummondville	000	100	05x	— 6	9	0

Beverly, Rosberg (8) et Randolph; Smith et Goulet.

St-Jean	020	000	002	— 4	11	3
Granby	100	000	164	—12	13	0

Long, Taylor (7) et Onuska; Gilbert et Triandos.

Trois-Rivières	100	030	020	— 6	8	2
St-Hyacinthe	020	000	300	— 5	5	1

Baker, Lizotte (7) et Brooks; Munsinger, Wenning (9) et Hiens.

St-Hyacinthe	000	320	200	— 7	7	2
Trois-Rivières	317	312	03x	—20	16	3

Carpentier, McCabe (7), Bartolovitch (3) et Mackenzie; Mainini, Page (5) et Brooks.

Deux finales, dont une par équipes, seront présentées ce soir, à Lauzon

Un autre sensationnel programme de lutte attend les habitués de la patinoire O.T.J. de Lauzon, ce soir, et l'on prévoit une foule-record pour la circonstance.

Tel qu'annoncé samedi, le promoteur Jacques Brûlotte a bâclé deux finales, dont une par équipes de trois hommes.

La grande finale marquera le retour à Lauzon de l'ancien lutteur olympique Maurice Vachon. Dans un combat de 2 dans 3 limité à 90 minutes, Vachon rencontrera Jim Garibaldi, un nouveau-venu qui a très bien fait à sa première apparition à Lauzon la semaine dernière.

L'autre finale, soit la bataille par équipes de trois hommes, sera également de 2 dans 3 mais limité à 60 minutes. Seuls les noms des divers participants suffiront pour convaincre les habitués de la patinoire O.-T.J. qu'il y aura de l'action en quantité.

Dans ce combat, on verra Juan Lopez, Phil Delarosbil et Yvon Madore dans un clan, tandis que Pat Lawrence, Tarzan Babin et Bob Morin seront leurs adversaires.

Le spécial ramènera nul autre que le populaire Ted Evans contre le rude Ted Germaine. Le premier combat de la soirée sera disputé entre Nick Orelli et Chris Dusek.

Ce programme est pour ce soir, 8h. 30, dans l'arène en plein air de la patinoire O.T.J. de Lauzon. —



Puissance Souple et Fringante grâce à la 100% ACCLIMATÉE À LA SAISON

GAZOLINE Sky Chief



La gazoline *Sky Chief* est "traitée" scientifiquement pour convenir aux différentes températures saisonnières. Sa formule est changée quatre fois l'an pour vous donner entière satisfaction au volant, par tous les temps. Lorsqu'il fait froid, vous pouvez compter sur la gazoline *Sky Chief* 100% acclimatée à la saison car elle vous permet de démarrer instantanément et de réchauffer votre moteur rapidement.

En plus de cela, la gazoline *Sky Chief* 100% acclimatée à la saison vous procure une accélération nerveuse et puissante, en tout temps.

Pour un maximum de satisfaction au volant, conduisez votre auto à l'enseigne Texaco dès aujourd'hui et demandez à votre cordial vendeur McColl-Frontenac de remplir le réservoir de gazoline *Sky Chief* 100% acclimatée à la saison; c'est la gazoline primée qui met du nerf dans votre moteur.

TEXACO REG.T.M.

FIRE-CHIEF la gazoline à prix régulier dotée de "puissance supplémentaire", est aussi 100% acclimatée à la saison.

McCOLL-FRONTENAC OIL COMPANY LIMITED

Fabricants et distributeurs au Canada des produits pétroliers Texaco.

RN53-3F

"J'ai payé mon combustible avec un prêt de HFC"



Ça va vite, c'est commode! Des milliers de gens paient leurs factures de cette façon moderne et rationnelle. Vous pouvez en faire autant... dès aujourd'hui. Prêts accordés pour toutes raisons valables.

De $50 à $1000 contre votre signature.
Aucune garantie négociable n'est exigée. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.

HFC HOUSEHOLD FINANCE
25e année au Canada

SUCCURSALES DE QUÉBEC
9166-3ième Avenue . . . . . Tél. 2-1526
293½, rue St-Jean . . . . . Tél. 5-8175
325, boulevard Charest . . . Tél. 2-7069
92, rue Dorchester, 2e étage . Tél. 4-3594
SUCCURSALE DE CHICOUTIMI: 121 est, rue Racine, téléphone 3530
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone 2-3521

Les honneurs du derby amble à Indian Land

Ce porte-couleurs des écuries Jos. Cauchon remporte les deux "heats" de la principale course à l'affiche en fin de semaine — La part du lion d'une bourse de $2,500.00 — Temps de 2.09 2-5 et 2.08 pour les deux épreuves — Doubles de $125.25 et $84.80 samedi et dimanche — Voluminous tourne le mille en 2.07 2-5 samedi soir.

Disposant de brillants rivaux dans la trempe des Sailor Hal, Kim Worthy, Derby Day et Doctor Parker, le brillant coursier Indian Land des écuries Jos. Cauchon et conduit par Jules Giguère devait remporter les honneurs dans les deux épreuves de la principale course à l'affiche en fin de semaine sur la piste locale en des temps respectifs de 2.03 2-5 et 2.08 et gagner ainsi la plus grosse part d'une bourse de $2,500 attachée comme enjeu à cette importante course. Ces deux spectacles de courses présentés en fin de semaine par le Club de Courses sous Harnais Enrg devaient donner l'occasion à plus de 2,500 personnes samedi soir et 3,000 dimanche de voir des classes fort bien balancées et surtout beaucoup d'entrain et de compétition dans la majorité des classes.

Du temps relativement rapide fut également enregistré tant samedi que dimanche et parmi ceux qui se signalèrent par leur vitesse il ne faudrait pas oublier Voluminous et Admiral Lee, le premier avec un mille en 2.07 2-5 et le second avec les deux tours de la piste ovale en 2.07 3-5 samedi soir. Le mutuel, sans se montrer aussi généreux que certains soirs précédents, n'en fut pas moins la cause de beaucoup de joie à l'issue de certaines épreuves où les favoris durent céder le pas à d'autres concurrents sur lesquels les experts avaient négligé de parier. Les doubles avec Darby Boy et Honor G (combinaison 8 3) donna $125.25 samedi soir et les gains combinés de Hurry Up et Cock Robin hier soir donnèrent un mutuel en double au montant de $84.80.

Plusieurs simples ainsi que d'imposantes quinellas furent le partage des pariers chanceux et les résultats complets ci-dessous donneront au lecteur un aperçu général et fort exploité de ces deux programmes de la fin de semaine. Au terme de la classique du derby amble d'hier soir, le sportsman Jose Audergon, le jardinier en chef des Serres de Charlesbourg Ouest Enrg. remettait an propria vainqueur un magnifique trophée encadré d'une gerbe de fleurs du plus bel aspect et qui souleva l'admiration de tous les spectateurs.

SAMEDI

— COURSE No 1 —

1er : Darby Boy, J. Giguère, $13.00, 5.10,3.30; 2ième : Early Rose, B. Habkirk, $2.90, 2.50; 3ième : Master Mind, A. Giard, $3.60.
Ont aussi couru : Count Up, Mac's Boy, Neptune, Earl's Moody Guy.

— COURSE No 2 —

Temps : 2:14 3-5.
Honor G. C. St-Jacques, $12.30, 6.30, 4.40; 2 PH : Bert Direct, J.-L. Davis, $8.40, $11.00; 2 DH : Abbe Bunter, A. Pacey, $4.10, 5.70.
Ont aussi couru : Bradford's Peter Jr, Joe Lewis, Volo McKillop, Brooke Knight, Ginger Chips Belle.
Temps : 2:15.
Pari double : Darby Boy, Honor G. $125.25.

— COURSE No 3 —

Voluminous, J. Landry, $7.20.
Ont aussi couru : Poplar Ike, Mr Morris Scot, Joe C. Blackstone, Lamplighter, Judge Adamson, Aprilway.
Temps : 30 3-5, 1.04, 1.35, 2.07 2-5.
Quinella : Voluminous et Poplar Ike, $36.25.

— COURSE No 4 —

Gay Three, R. Cournoyer, $3.10, 2.60, 2.10; Monsieur, C. Watters, $2.90, 2.10; Sarita Hanover, R. White, $2.10.
Ont aussi couru : Girl Favour, Baron Majesty.
Temps : 2:13 1-5.

— COURSE No 5 —

Mose Hanover, P. Dussault, $11.10.
Ont aussi couru : Donald Ford, Gentleman Joe, Maiden Song, Oh Johnny.
Temps : 2:12 1-5.
Quinella : Mose Hanover et Donald Ford, $39.25.

— COURSE No 6 —

Admiral Lee, P. Dussault, $3.30.
Ont aussi couru : The Saleslady, Sister Mary Hoo, Jimmie Brewer.
Temps : 32, 1.03 3-5, 1.35, 2.07 3-5.
Quinella : Admiral Lee et The Saleslady, $3.30.

— COURSE No 7 —

1er : Voluminous, J. Landry, $3.20, 2.70, 2.20; 2ième : Poplar Ike, R. Cloutier, $4.30, 3.00; 3ième : Mr Morris Scot, J. Giguère, $2.80.
Ont aussi couru : Judge Adamson, Joe C. Blackstone, Lamplighter.
Temps : 30 4-5, 1.03 1-5, 1.36 1-5, 2.08.

— COURSE No 8 —

1er : Gay Three, R. Cournoyer, $2.50, 2.10, 2.10; 2ième : Monsieur, C. Watters, $2.20, 2.10; 3ième : Sarita Hanover, R. White, $2.10.
Ont aussi couru : Girl Favour, Baron Majesty.
Temps : 33 2-5, 1.08 2-5, 1.41 2.13.

— COURSE No 9 —

1er : Mose Hanover, P. Dussault, $3.40, 2.50, 2.40; 2ième : Gentleman Joe, J. Giguère, $3.00, 2.30; 3ième : Maiden Song, J. Landry, $2.60.
Ont aussi couru : Oh Johnny, Donald Ford.
Temps : 2:10 2-5.

— COURSE No 10 —

1er : Admiral Lee, P. Dussault, $2.30, 2.10; 2ième : The Saleslady, B. Habkirk, $2.10.
Ont aussi couru : Sister Mary Hoo, Jimmie Brewer.
Temps : 2.08.

HIER

Hurry Up, Rol. Cloutier, $11.20, 7.20, 6.10; Illustrious, H. Cantin, $13.30, 7.90; Volarion, C. St-Jacques, $6.00.
Ont aussi couru : Troop Carrier, Favorite Hanover, Hillcrest, Carolyn, Miss Mite, Real McCoy.
Temps : 2:14 2-5.

— COURSE No 2 —

Cock Robin, P. Dussault, $9.30, 5.10, 3.80; Treva Dale, R. Bélanger, $5.00, 4.20; Royal Prince Volo, F. Pike, $6.30.
Ont aussi couru : Ima Royal Protector, Nippy Hanover, Victory Cecil, Augusta Tryax, Skychief, DNF.
Temps : 2:09 1-5.
Double : Hurry Up et Cock Robin, $84.80.

— COURSE No 3 —

Maine Song, P. Dussault, $4.40, 3.30; Prelate, F. Pike, $5.40.
Ont aussi couru : Home Lady, Admiral Jim, Sergeant York.
Temps : 2:10 1-5.

— COURSE No 4 —

Sagion, J. Giguère, $5.90, 2.90, 2.70; Frisky Frisco, C. Wannamaker, $4.70, 3.00; Benny Grattan, C. St-Jacques, $4.60.
Ont aussi couru : Royal Kantara, Cindy's Majesty, Becky Smith.
Temps : 2:10 2-5.

— COURSE No 5 —

Indian Land, J. Giguère, $5.80.
Ont aussi couru : Sailor Hal, Mac Bingen, Kim Worthy, Seattle Hanover, Derby Day, Doctor Parker.
Temps : 2:09 2-5.
Quinella : Indian Land et Sailor Hal, $84.85.

— COURSE No 6 —

1er — Favorite Hanover, A. Foster, $30.10.
Quinella : Favorite Hanover et Troop Carrier, $76.15.
Ont aussi couru : Volarion, Hurry Up, Miss Mite, Illustrious, Hillcrest Carolyn, Real McCoy.
Temps : 2:12 3-5.

— COURSE No 7 —

1er — Cock Robin, P. Dussault, $2.80.



JULES GIGUERE

Quinella : Cock Robin et Ima Royal Protector, $10.85.
Ont aussi couru : Treva Dale, Royal Prince Volo, Victory Cecil, Augusta Tryax, Nippy Hanover.
Temps : 3½ 1-5, 1.03 4-5, 1.36 1-5, 2.08 1-5.

— COURSE No 8 —

1er : Admiral Jim, J. Landry, $16.30, 7.60; 2ième : Sergeant York, R. Houle, $8.30.
Ont aussi couru : Home Lady, Prelate, Maine Song.
Temps : 2:11.

— COURSE No 9 —

1er : Sagion, J. Giguère, $2.50.
Quinella : Sagion et Frisky Frisco, $6.75.
Ont aussi couru : Royal Kantara, Cindy's Majesty, Benny Grattan, Becky Smith.
Temps : 2:12 4-5.
3.10, 2.40; 2ième : Sailor Hal, H. Cantin, 3.10, 2.40; 2ième : Sailor Hal, H. Cantin.

— COURSE No 10 —

1er : Indian Land, J. Giguère, $3.10, $5.30, 3.10; 3ième : Kim Worthy, P. Bolly, $3.00.
Ont aussi couru : Mac Bingen, Derby Day, Doctor Parker, Seattle Hanover.
Temps : 2:08.

Meneurs de la Nationale

	AB	Pts	CS	Moy.
Irvin, N.-Y.	338	56	114	.337
Schoendienst, St-L.	361	70	121	.335
Furillo, Brook.	321	55	104	.324
Robinson, Bkn	314	70	101	.322
Thompson, N.-Y.	231	57	74	.320

Bâton : Irvin, .337.
Points : Snider, Brooklyn, 78.
Points produits : Campanella, Brooklyn, 90.
Coups sûrs : Schoendienst, 121.
Doubles : Snider et Musial, St-Louis, 27.
Triples : Bruton, Milwaukee, 9.
Circuits : Mathews, Milwaukee, 30.
Buts volés : Bruton, 16.
Lanceur : Smith, Cincinnati 5-0, 1,000.
Retraits : Roberts, Philadelphie : 116.

R. Lagacé et R. Galibois en vedette au tennis Ferland

Samedi dernier, sur les courts du tennis Ferland a eu lieu la finale du double-mixte. Devant un grand nombre de spectateurs, Roland Lagacé et Roland Galibois ont remporté le championnot du club en disposant de violette Lebon et Maurice Lagacé par 6-1, 6-3. La remise des prix aux finalistes fut faite par Jean-Paul Massicotte, vice-président du club.

Dans le premier jeu le duo Lagacé-Galibois a pris les devants pour n'accorder qu'une partie à leurs adversaires. Le 2e set fut plus contesté. L'équipe Lebon-Lagacé a effectué un ralliement pour monter le compte 3-3, mais cet effort n'a pas été suffisant pour rompre la précision et la régularité du jeu du duo Lagacé-Galibois qui l'emportèrent 6-3.

En semi-finale, Rolande Lagacé et Roland Galibois avaient défait difficilement Angèle Giguère et Jacques Papillon, 6-3, 3-6, 7-5, tandis que Violette Lebon et Maurice Lagacé battaient René Legault et René Guay 7-5, 6-1.

La direction rappelle à tous les membres que le simple féminin et le simple masculin débuteront lundi le 10 août à 8 heures. Les inscriptions doivent se faire le plus tôt possible.

Au tennis Victoria

Au cours d'une rencontre qui offrit du jeu très intéressant, Françoise Grenant et Bébé Chantal ont remporté pour une deuxième année consécutive le championnat du double-mixte lorsqu'ils triomphèrent de Suzanne Dion et Guy Massicotte par 6-3 6-3. Les gagnants triomphèrent en semi-finale de Jeannine Boulet et André Tardif par 7-5 9-7 pendant que Suzanne Dion et Guy Massicotte faisaient de même contre Bernadette Giguère et Henri Verreault par 2-6 6-4 6-3.

Quant au tournoi double féminin, la finale mettra aux prises les équipes semées No 1 et No 2 soit Pierrette Bois et Louisette Talbot contre Françoise Grenon et Bernadette Giguère. Cette rencontre sera jouée plus tard durant la semaine.

Ce soir débuteront les tournois en simples masculin et féminin pour le championnat du club. Les inscriptions sont nombreuses pour ces deux tournois, et les champions défendants Raymond Mooney et Françoise Grenon auront fort à faire pour conserver leur championnat, car en plus des meilleurs joueurs qui font de nouveau partie du Club cette année, il y a également plusieurs nouveaux membres susceptibles de causer des surprises.

Voici maintenant la cédule du jour pour le début des tournois en simples pour hommes et femmes.

6 HEURES

Simone Langlois vs Claire Brassard; Louisette Talbot vs Louise Maheux; Marthe Paquet vs Jeannine Boulet; Robert Poirier vs Gaston Déry; Benoit Drolet vs Paul Cazeau; Fernand Bernard vs Alex. Légaré.

7 HEURES

Huguette Galibois vs Yolande Galibois; Pierrette Giguère vs Lucille Lortie; Gustave Lépine vs Jacques Lellèvre; Jacques Couturier vs Raymond Cazeau; Don Tweddell vs Bernard Paiement; André Miller vs Claude Gosselin.

8 HEURES

Rita Germain vs Hélène Huot; Thérèse Royer vs Pierrette Bois; Pierrette Pouliot vs Georgette Carrier; André Dion vs Raymond Gauthier; Adrien Drolet vs Henri Cardinal; Jean-Ls Gagnon vs Jean Voyer.

9 HEURES

Gisèle Banville vs Nicole Boutet; Marie-Laure Pesant vs Jeannine Larochelle; Irène Hamel vs Monique Massicotte; Suzanne Dion vs Raymonde Massicotte; Marthe Leclerc vs Françoise Marineau; Léon Culet vs Laurent Drolet.

10 HEURES

Jeannette Genest vs Colette Maheux, pour demain.

En cas de pluie, la cédule sera la même

Meneurs de l'Américaine

	AB	Pts	CS	Moy.
Kell, Boston	287	44	94	.328
Vernon, Was.	382	61	124	.325
Goodman, Bas.	294	45	95	.323
Minoso, Chi.	345	75	110	.319
Rosen, Cle.	359	59	111	.309

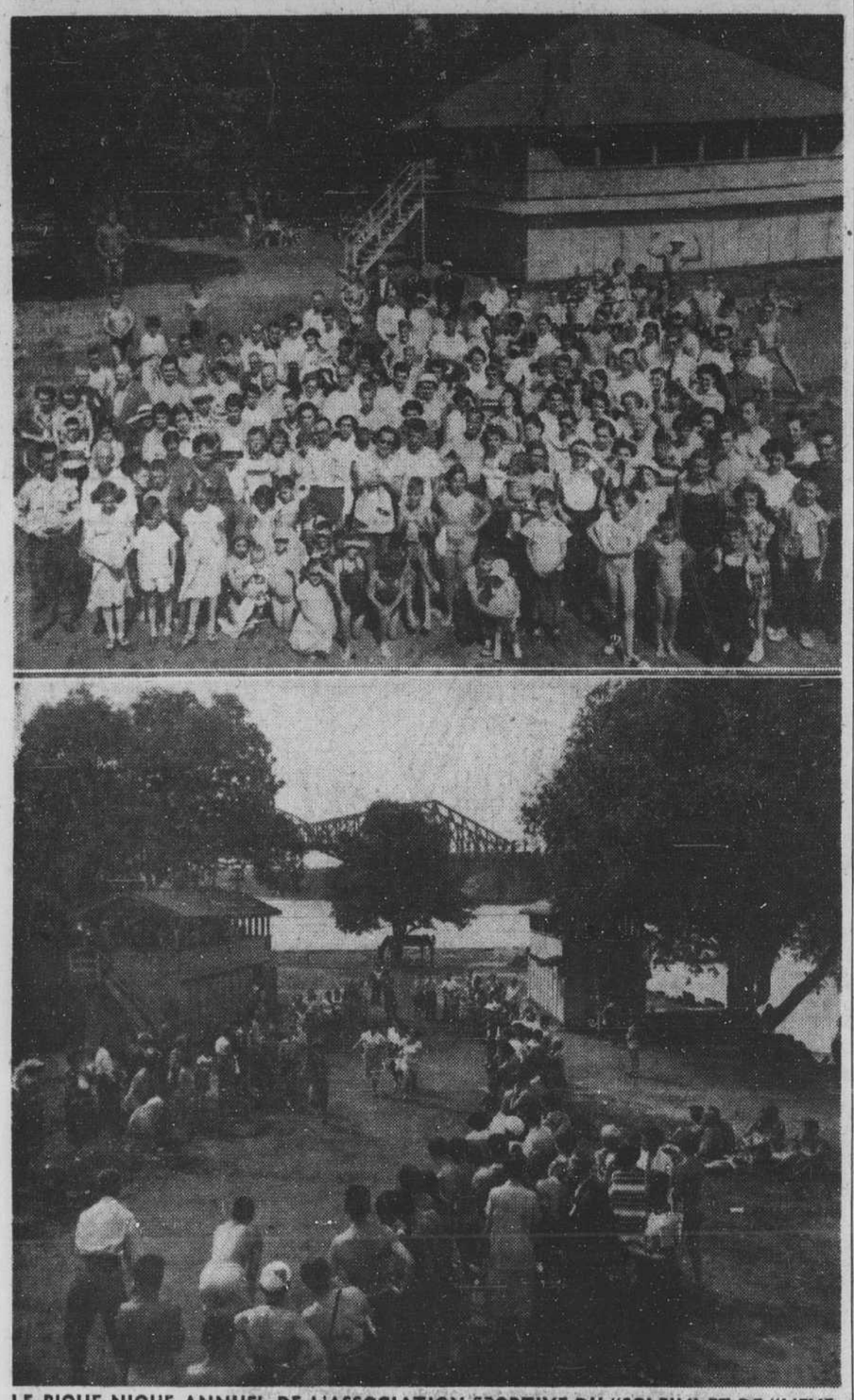
Bâton : Kell, .328.
Points : Minoso, 75.
Points produits : Rosen, 83.
Coups sûrs : Kuenn, Détroit, 127.
Doubles : Kell, 30.
Triples : Fox et Rivera, Chicago et Vernon, Washington 7.
Circuits : Rosen, 26.
Buts volés : Rivera, 18.
Lanceur : Shea, Washington, 8-1, .889.
Retraits : Pierre, Chicago, 109.

Jeune athlètes de Shawinigan à Danvers

Vendredi, 31 juillet quarante supporteurs partiront avec le club d'Etoiles la ligue P-O-N-Y du club Richelieu qui se rend à Danvers, Etat du Mass. Etats-Unis, pour prendre part à l'élimination internationale.

Toute la population de Shawinigan espère que ses hommes feront de bons représentants de la province dans ce tournoi.

LUTTE À LAUZON
(En plein air)
Ce soir, 8 h. 30
Grande finale
MAURICE VACHON
vs
JIM GARIBALDI
Finale par équipes
BABIN - LAWRENCE - MORIN
vs
LOPEZ - MADORE - DELAROSBIL
Deux autres batailles.
ADMISSIONS:
Hommes: $1.00; Femmes: $0.75; Enfants: $0.50.



LE PIQUE-NIQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION SPORTIVE DU "SOLEIL" ET DE "L'EVEMENT-JOURNAL" a connu samedi un magnifique succès si l'on en juge par les photos reproduites ci-dessus. Sous la direction de Charles Lepire, président de l'Association, un magnifique programme de divertissements a contribué au succès de cette fête champêtre qui eut lieu à la Plage Garneau. Notre photographe a saisi ces deux scènes montrant les participants au pique-nique (photo du haut) et à une course pour jeunes filles (photo du bas).

Au pique-nique de nos deux quotidiens

Le pique-nique annuel de l'Association Sportive du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal", qui a eu lieu samedi, à la Plage Garneau, a remporté l'un des plus beaux succès jamais obtenus.

Une assistance de 227 personnes a pris part à ce magnifique pique - nique qui était sous la présidence de M. Charles Lepire, président de l'Association Sportive, qui était aidé par André Lachance, vice-président, Mlle Réjeanne Huard, vice-présidente; Irénée Barbeau, trésorier; Marcel Bell, secrétaire; Jos. Bergeron, Jos. Breton, Eugène Bérubé et Joachim Boily, directeurs.

Au cours de l'après-midi, il y eut des courses, dont voici le résultat :

Fillettes, 8 ans et moins: Lise Lemieux et Cécile Lemieux.

Fillettes, 9 à 14 ans: Pierrette Marceau et Huguette Pouliot.

Filles, 15 à 25 ans: Andrée Gagnon et Monique Guay.

Femmes, 26 ans et plus: Mme Lamontagne et Mme Marcoux.

Garçons, 8 ans et moins: Pierre Marceau et Réjean Caron.

Garçons, 9 à 14 ans: Robert Bell et André Bilodeau.

Garçons, 15 à 25 ans: Raymond Bell et Maurice Vachon.

Hommes, 26 ans et plus: Roger Côté et J.-Noël Barbeau.

Les prix de présence ont été gagnés comme suit: Mme Arthur Thibault, Mme Béland, Eugène Bédard, J.-M. Gagnon, Lise Lemieux, Michèle Barbeau, J.-M. Fecteau, Pierre Barbeau.

Dans la soirée, il y a eu danse de 8 à 11 heures, au kiosque de la plage. Des rafraichissements ont aussi été servis durant toute la journée par MM. Misael Bédard, Arthur Thibault et Dionne.

Des remerciements sont adressés à tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé au succès de ce pique-nique.



NOUS CONNAISSONS un dogue belliqueux qui n'aimera guère cette toute dernière invention: une baguette électrique en aluminium pour repousser les chiens agressifs. La prochaine fois qu'Azor se lancera à l'attaque, vous pourrez nonchalàmment "dégainer" votre baguette d'aluminium (qui a deux pieds de long) et en toucher la partie de son anatomie qui sera la plus commode à atteindre. Le choc électrique ne lui fera aucun mal, mais quelques "traitements" bien appliqués auront vite calmé son humeur querelleuse.

A propos d'électricité, les Canadiens peuvent être fiers du fait que l'aluminium Alcan, de Shawinigan Falls, vient de livrer sur la "Côte Ouest" le plus gros câble électrique jamais fabriqué pour le transport de l'énergie. Il servira au transport de l'énergie électrique à notre nouvelle fonderie, présentement en voie de construction à Kitimat. Aluminum Company of Canada, Ltd. (Alcan).

Le "Tom O'Shanter"

Chicago, 27 (PA). — Les tournois du Tom O'Shanter ont une normale de 72 pour les hommes et de 76 pour les femmes. Le record est de 63, atteint par Lloyd Mangrum en 1949, et le promoteur George May offre une récompense de $5,000 à quiconque le battra.

C'est à cette occasion qu'auront lieu cette semaine les démonstrations les plus importantes du golf de concurrence, quand plus de 450 inscrits des deux sexes, entreront en lice pour se disputer des bourses dont le total forment la somme alléchante de $120,000.

Les inconnus peuvent s'y qualifier dans les deux rondes de 18 trous qui se jouent aujourd'hui et demain. Les rondes de qualification sont surtout destinés aux professionnels et aux amateurs de toute eau qui sont prêts à en payer le prix d'admission de $20 ou $25. Ceux qui se sont classés premiers ou deuxièmes dans le passé, les champions d'autres tournois importants, ainsi que les 30 premiers joueurs de l'année 1952, dont la liste est déterminée par la somme de leurs gains, sont automatiquement qualifiés pour prendre le départ avec environ 50 pour cent des inscrits qui resteront après les tournois de qualification.

On n'y verra pas Ben Hogan qui se confine aux matchs d'exhibition jusqu'au tournoi des maitres à Augusta, en 1954. Ben gagna les honneurs du "championnat du monde "ainsi que la somme de $12,000 en 1951.

Mais on y verra la fameuse athlète féminine Babe Zaharias, dont ce sera le premier tournoi depuis son opération pour un cancer, et gagnante du "championnat du monde, de 1948 à 1951.

Le tournoi commence par un "All-American" dont la bourse totale de $25,000 laisse au vainqueur la somme de $3,420 pour la section des hommes, tandis que la section des femmes jouent pour une bourse totale de $3,000 dont $1,000 pour le meilleur compte, en même temps qu'il comprend un tournoi pour les amateurs masculins.

Mais tout ceci est de la petite bière, comparé au tournoi pour le "championnat du monde" qui donne des bourses respectives de $25,000 et $5,000 pour les meilleures cartes chez les hommes et chez les femmes.

Le meilleur pointage pour ce tournoi de 72 trous fut fourni par Nelson, en 1945, avec un total de 269.

$1895 * TOUT COMPRIS!



- Nouvelle Super-chaufferette avec climatisation intégrale.
- Profonds rembourrages en caoutchouc-mousse.
- Capitonnages en véritable cuir.
- Equipement électrique moderne de 12 volts.
- Essuie-glace électrique à vitesse constante.
- Signaux de virage

*Taxes locales et provinciales en sus dans certaines regions

et vous épargnez jusqu'à 50¢ par dollar quand vous roulez avec une

Austin

Il n'y a pas de suppléments à payer quand vous achetez une Austin. Votre voiture vous est livrée prête à prendre la route. Et dès le premier mille elle commence à vous épargner 50¢ par dollar. Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi la façon incroyablement satisfaisante dont votre Austin fait son office. Cette performance parfaite (plus le service à votre disposition partout où vous allez) est l'une des grandes raisons pour lesquelles plus de 80,000 Canadiens conduisent maintenant une Austin. Demandez sans tarder une tournée de démonstration.

A-40 SOMERSET

NF-538

La solution idéale au coût élevé de l'automobilisme, chez

CONTINENTAL AUTOMOBILES INC.
201, 3e AVENUE – TEL.: 3-0524
1364, rue CHARLOTTE — TEL.: 7-8085

LEO AUTOMOBILE LTÉE
CHICOUTIMI

GARAGE O GOSSELIN
475 ST. JOSEPH
LAUZON
TEL.: TE-7-1903

MUTT et JEFF — *par Bud Fisher*



LES AVENTURES DE PAULINE



LE BRIDGE CONTRAT

par NOEL DUCHESNE
MAITRE BRIDGEUR

Adresser toutes communications concernant le bridge :
Le Chroniqueur du Bridge, Le Soleil, Québec.

1748 B-709

Contre une perdanje

Si à l'atout la perte d'une levée est inévitable, en bien des cas il est possible de contraindre l'adversaire à utiliser sa carte d'atout alors que cette même levée peut être gagnée par son partenaire. C'est ce que réussit le déclarant de la main suivante:

Donneur: Est
Est-Ouest vulnérables

	♠ 9 7 3 ♥ A D 4 ♦ 9 7 2 ♣ A R D 5	
♠ D 10 8 3 ♥ R 7 3 2 ♦ V ♣ V 10 7 2	N. O. E. S.	♠ A R V 6 5 4 ♥ néant ♦ R D 10 8 ♣ 9 8 3
	♠ néant ♥ V 10 9 8 6 5 ♦ A 6 5 4 3 ♣ 6 4	

Est	Sud	Ouest	Nord
1-pique	2-coeurs	2-piques	4-coeurs
4-piques	5-coeurs(1)	contre	passe
passe	passe		

(1) La main de Sud représentant peu de valeurs défensives, le joueur ne veut laisser aux adversaires vulnérables l'occasion de réaliser une manche.

Entame: deux de pique

Sud coupe le premier pique de son cinq de coeur et demande atout par le jeu de son valet; Ouest refuse de couvrir et avec succès l'impasse est tentée. Alors que Est écarte un petit pique, le partage des atouts est dévoilé et une levée devra être cédée au roi de Ouest. Comme en plus les mains N-S contiennent deux perdantes à carreau, le contrat semble menacé. Subsiste un espoir de réaliser le contrat si Ouest se trouve en possession de quatre trèfles, ce qui permettrait au déclarant de réaliser quatre levées de coupe. Un trèfle est joué vers l'as et le déclarant coupe un pique. Le Mort reprend la main par le roi de trèfle, en fait suivre la dame, ce qui permet au déclarant d'écarter un carreau. Alors que Sud peut couper le quatrième trèfle sans être surcoupé, le moment critique est passé. Le neuf de coeur est joué vers la dame, et de son dernier atout le déclarant coupe le neuf de pique. Sud encaisse l'as de carreau et le Mort obtiendra la onzième levée par son as d'atout. De son roi d'atout, Ouest ne pourra faire autre chose que prendre une levée qui déjà était gagnée par son propre partenaire.

En fortes cartes, la force des mains N-S et E-O est sensiblement la même. Cependant alors que N-S peuvent obtenir onze levées; l'atout étant à leur meilleure suite, E.-O. auraient réalisé au plus neuf levées la différence étant causée par la distribution.

Funérailles de Mme Nap. Lachance

Les funérailles de madame Napoléon Lachance, née Yvonne Deslauriers, épouse du capitaine N. Lachance, décédée à l'âge de 60 ans, ont eu lieu samedi dernier, le 18 juillet, et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation de vénération et d'hommage. Plusieurs dignitaires religieux et civils, des hommes d'affaires, des professionnels, des pilotes et capitaines de navires ainsi que de nombreux amis figuraient dans l'assistance nombreuse.

La cérémonie religieuse fut imposante. Le R. P. Frs Coquereau, c.j.m., a fait la levée du corps tandis que M. l'abbé Avila Joncas, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Lévis, a chanté le service assisté de M. l'abbé Roland Doyon et de M. l'abbé Gilles d'Autreuil.

Dans les stalles du sanctuaire, on voyait Mgr Alphonse-Marie Parent, P.D., vice-recteur de l'université Laval; Mgr Roch Rochette, P.D., procureur du séminaire de Québec; MM. les abbés Léonce Grégoire, Jean-Marie Garant, Honorius Prévost, R. Saire Turcotte, Lorenzo Roy, Armand Lord, J.-Marie Hamelin, J.-A. Lacroix, Jean-Paul Gravel, Gaston Gravel, Léo Letarte, Chs-Edouard Turgeon.

Des premières places dans l'assistance on voyait aussi des religieuses du Bon Pasteur, des Servantes du St-Coeur de Marie, des religieuses de la Providence ainsi que des Srs de Notre-Dame du Bon Conseil.

Le deuil était conduit par l'époux de la défunte: M. Napoléon Lachance; ses fils, MM. Paul, Marcel et Gustave Lachance, le docteur Roger Lachance et l'abbé J.-Marie Lachance; ses frères, MM. Ulédric, Joseph et Paul Deslauriers; son gendre, le docteur Nelson Asselin; ses beaux-frères, MM. Ladislas et Emilio Lachance, Roméo Arcand, Charles et Narcisse Matte; ses petits-enfants, Michel, Francois et Jean-Lachance, Marc-André, Louis-Marie, Denis et Jacques Asselin, Bernard, Pierre et Marc Lachance; ses neveux, MM. Chs-Edouard, Philippe, Jean-Claude, Jean-Robert, Roger, Raymond et Louis-Marie Deslauriers, Adrien, Jean-Paul et André Arcand, René, Léopold, Maurice, Léon, Paul Roland et Georges Lachance, Raymond Jules, Jean-Guy et Fernand Matte.

Dans le défilé, on voyait aussi MM. les échevins Edgar Caron et Ulédric Bédard, Me Frs Jobin, avocat, Albert Hamel, W. Raymond, Albert Lachance, J.-S. Langlois Lucien Hallé, le docteur Georges Bergeron, le docteur A. Paquet, le docteur A. Gagnon, J.-A. Roy, l.f., le colonel G.-A. Dupuis, Ph. Vallières, L. Christin, Ov. Caouette, O. Deslauriers, Louis Caouette, Ed. Slater Ph. Picard, G. Gariépy, Ad. Langlois, F. Chouinard, J.-W. Verret, J.-A. Labrecque, Louis Garon, P. Gravel, Maurice Barthe, Magella Plante, Chs-Emile Cantin, R. Gourdeau, J.-L. Bélanger, Marc Bélanger, Chs Morel, L.-A. Langlois, J.-F. Després, W.-R. Michaud, L.-P. Taché, Paul Thivierge, L.-P. Mailly, Y. Michaud, Odilon Piché, Ernest Piché, André Piché, Roger Paquet, J.-R. Paquet, O. Forgues, P.-E Blanchet, W. Raymond, Geo. Gravel, P. Doré, René Paquet, J.-R. Deslauriers, Ant. Savard, Rosaire Arcand, Alfred Devarennes, G. Masson, J. Caouette, J. Lirette.

M. Robert Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Funérailles de M. Gérard Lemay

Rouyn (DNC) Récemment, avaient lieu les funérailles de M. Gérard Lemay, 40 ans, décédé à la suite d'un accident survenu à St-Antoine des Laurentides. M. Lemay était un homme bien connu dans la ville de Rouyn.

Plusieurs centaines de personnes vinrent en l'église St-Michel-Archange, de Rouyn, lui rendre un dernier hommage.

Mgr Albert Pelletier, P.D., chanta le service, assisté de MM. les abbés Falardeau, sous-diacre, et Jean Goulet, diacre.

On remarquait les nombreux parents du défunt: l'épouse du défunt, Suzanne Sigouin, deux de ses enfants, Donald et Michel; son père et sa mère, M. et Mme Georges Lemay, de Shawinigan; ses soeurs et frères, ses belles-soeurs et beaux-frères.

La dépouille mortelle fut inhumée au cimetière de Rouyn. Les funérailles étaient sous la direction du salon funéraire Darby.

Au Collège St-Raymond

On est prié de prendre note qu'il n'y a plus de place au Collège St-Joseph de St-Raymond. Les entrées sont faites déjà depuis la fin des classes.



"Nous avons encore un débit en banque!"

un PRÊT NIAGARA
SOLUTIONNE VOS PROBLÈMES D'ARGENT AGRÉABLEMENT

Les problèmes d'argent peuvent être inquiétants, mais un prêt cordial Niagara les solutionne facilement. Que vous ayez besoin d'argent pour régler des factures imprévues, réparer un toit ou effectuer d'autres réparations à la maison . . . toute raison valable mérite un prêt Niagara.

Combien vous faut-il? $100? $500? $1000 ou davantage? Pas de sécurité bancable requise . . . vous pouvez emprunter sur votre voiture, meubles ou équipement rapidement.

273 plans de prêts; jusqu'à 24 mois pour rembourser. Choisissez le mode de paiement qui convient à votre budget . . . payez les factures d'aujourd'hui sur votre revenu futur.

Les prêts Niagara jusqu'à $1000 comportent une assurance-vie pour la protection de votre famille.

Dans bien de cas, nos taux sont plus bas qu'ailleurs.

VOICI QUELQUES-UNS DES NOMBREUX PLANS:

Vous recevez	Paiement mensuel	Nombre de paiements	Vous recevez	Paiements en chiffres ronds
$950	$48.10	24	$1196.80	$60.00
600	46.60	15	488.27	38.00
350	33.10	12	264.38	25.00
200	35.71	6	266 autres montants au choix	

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.
FILIALE DE INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LTD.

325 Boul. Charest, 4ième étage — Tél. 2-8283

CHICOUTIMI: 200 Edifice Murdock, 32 rue Racine Est tél: 4-4468
RIMOUSKI: Edifice Central, 157 rue St-Germain, Tél.: 3351
RIVIERE-DU-LOUP: 336 rue Lafontaine. Tél.: 3-800
et partout dans le Québec

Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes.

$$$$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$ PRÊT CORDIAL $$$$$$$$$$$$

Des visiteurs américains

L'aéroport de l'Ancienne-Lorette se prépare pour l'escale québécoise de l'envolée Trans-Canada des quelque 60 avions privés américains qui ont décollé de Portland, Orégon, vendredi dernier. C'est mercredi avant-midi que cette importante délégation d'aviateurs sportifs américains arrivera à l'Ancienne-Lorette où elle sera reçue par l'Aéro-Club de Québec et plusieurs personnalités québécoises.

L'escale à Québec sera d'une journée. A leur arrivée, les visiteurs américains seront les hôtes à un buffet froid offert avec la courtoisie de la Compagnie Paquet Ltée dans le hangar de l'Aéro-Club. Ils prendront ensuite place dans des autobus qui les conduiront à leurs hôtels respectifs.

Au cours de l'après-midi, une visite à l'historique Citadelle de Québec, siège des deux conférences Churchill-Roosevelt est prévue.

Et le soir à l'Aéro-Club de Québec, une "Danse des Ailes canado-américaines" groupera les aviateurs québécois et leurs amis avec les visiteurs américains.

La plupart des visiteurs sont des hommes d'affaires importants présidents ou directeurs de compagnies, ainsi que des professionnels, qui pratiquent l'aviation sportive. Cette envolée Trans-Canada, considérée comme l'une des plus audacieuses encore entreprises avec quelque 7,000 milles de parcours, est organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce de Portland, Orégon. L'envolée comporte plusieurs escales à travers le Canada mais trois seulement ont un caractère officiel. La première est celle qui se fera à Ottawa demain, d'où les avions décolleront mercredi matin à destination de Québec, qui a été choisie comme seconde escale à cause de son attrait historique. La troisième escale officielle se fera jeudi à Yarmouth, N.-E., terminus de l'envolée qui aura alors complété sa traversée du Canada de l'ouest à l'est.

Funérailles de M. Gaudias Tardif

Les funérailles de M. Gaudias Tardif, époux de dame Philomène Martel, citoyen estimé de St-Sauveur, décédé à l'âge de 80 ans, ont donné lieu à une touchante manifestation d'hommage et d'estime à la mémoire du défunt. De nombreux citoyens, dans les rangs desquels figuraient des citoyens en vue, des hommes d'affaires et des représentants de différents groupements, figuraient dans le cortège et à l'église.

La Sûreté provinciale était largement représentée par ses officiers et des détachements de la Gendarmerie, de la Police de la Route et de la police judiciaire.

Le R. P. J. Leduc, o.m.i., a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. L.-P. Vézina, assisté des RR. PP. Desjardins et Gosselin, o.m.i.

Dans les stalles du sanctuaire on voyait M. l'abbé Lomer Gagné, aumônier de la police provincae M. l'abbé C.-A. Cantin, curé de St-Michel de Bellechasse ainsi que M. l'abbé Stanislas Cantin, aumônier de la maison provinciale des Frères des Ecoles Chrétiennes.

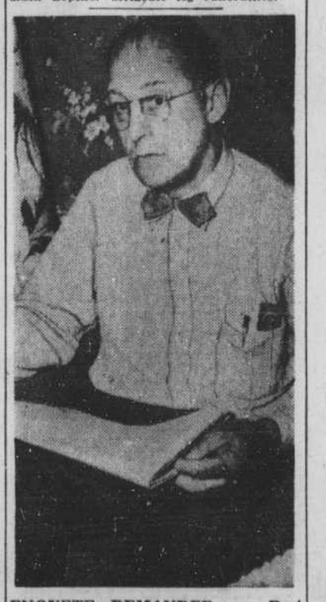
Le deuil était conduit par les fils du défunt : MM. Georges-H. et Léopold Tardif; son frère, M. Ernest Tardif; ses beaux-frères, MM. Georges Martel, Arthur Lirette, Jos. Proteau; ses neveux, MM. Henri, François et Laurent Tardif, Ulric, Joseph, Henri, Emile et Léonidas Carreau, Onésime, Joseph, Fernand, Albert, Félicien, Arthur et Joseph Côté, Louis Cantin, Paul DeFoy, Hervé Cantin, Léon et Josaphat Martel, Maurice Lavallée, Louis Lirette, Ange-Albert, Fernand, Armand et Edmond Proteau, M.-A. Lirette, C. Tardif, Alfred Martel.

Dans l'imposant défilé, on voyait: MM. les échevins Damase Blais et G. Filbotte, M. Henri Charland, directeur-adjoint suppléant de la sûreté provinciale avec le lt J.-H. Ampleman, représentant du lt-col Léon Lambert, directeur-adjoint de la Sûreté; Frs Ouellet, l.f., Treflé Campagna, W. Dufresne, J.-E. Gauvin, Thomas Proteau, A. Boulet, Jules Armand, Honoré Beaupré, Armand Lavallée, G. Gravel, W. Drolet, L. Devarennes, D. Talbot, Jos. Cloutier, Oct. Delisle, J.-P. Tardif, A. Faber, C. Lavallée, Paul DeFoy, Cyrille Tardif, Jos. Lirette, L. Plamondon, C. Verreault, G. Cantin, L. Alain, L. Drolet, Ls-J. Fiset, Donat Lacasse, E. Tardif, Ladislas Légaré, Ph. Tremblay, Adélard Dumas, Frs Tardif, Jules Picard, Paul Côté, H. Tardif, Ernest Laverdière, Jos. Légaré, A. Boulet, G.-H. Côté, J.-A. Anctif, S. Côté, Ed. Doyle, Edouard Lepine, Michel Lamontagne, Geo. Lavallée, Jacques Lavallée.

Plusieurs gendarmes et agents de la police de la route de la Sûreté provinciale figuraient dans le cortège. A leur tête se trouvait le capitaine P.-M. Deschênes. Dans le groupe on remarquait aussi les détectives Gaston Côté, J.-D. Levesque, Chs Hubert, J.-L. Tremblay, Geo. Cameron, F. Bastien, Georges Tardif.

On voyait encore : MM. Léo Pageau, Pierre, Paul, Benoit et J.-H. Cantin, M. Moisan, T. Boullianne, Henri Carreau, Gilles Côté, Jacques Tardif, L.-P. Verreault, Armand Deslauriers, J.-M. Labrecque, Wilfrid Hamel, M. Dostie, V. Coulombe, Arthur Garns, Ed. Lepine, J.-H. Vachon, J. Lemieux, Raoul Blanchet, Alfred Jobin, Etienne Drolet, Octave Moisan, Pierre Savard, J.-F. Pageau, Léonidas Verreault, J. A. Verreault, Jos. Goulet, R. Armand, Paul Lirette, Théodore Labbé, J.-L. Savard, Roland Létourneau, M.-A. Lirette, Paul Cloutier, Léo et Alfred Martel, E. Carreau, Gaston Turgeon, Eugène Rochette, Léo Rochette, Louis-P. Plamondon, Ed. Catellier, Octave Fiset, J.-F. Tardif, C. Langlois, Gaudiose Gagné, Geo. Beaupré, Chs Plamondon, Ed. Plamondon.

M. Jullen Lépine, de la maison Germain Lépine, dirigeait les funérailles.



ENQUETE DEMANDEE : — Bert Forsberg, âgé de 50 ans, de Fort Frances, Ontario, est photographié ici dans sa chambre d'hôtel à New-York où il s'est rendu afin de réclamer une enquête sur la mort de sa fille, Florence, âgée de 25 ans, qui a été battue dans son appartement. On a trouvé près de son corps deux notes signées "Lester" qui auraient été écrites par un vétéran de la guerre de Corée. Ce dernier, Lester Johnsen, âgé de 26 ans, s'est suicidé dans la résidence de sa soeur à New-York. La jeune fille appartenait à une troupe de théâtre de la métropole américaine. La police fait d'actives recherches au sujet de ce drame. (Central Press)



CHEZ NOS AMIES LES BETES : Au Jardin Zoologique de Londres, on voit, en haut, deux jeunes daims qui viennent d'y arriver et qui font connaissance. Ils semblent vouloir devenir de bons amis. En bas, d'autres nouvelles venues sont des tortues, dont l'une aime à se faire flatter le cou pendant que l'autre, cachée sous sa coquille, semble jouer à la cachette avec les visiteurs.

Funérailles de M. Ths Lessard

Sacré-Coeur de Marie (DNC) Un bel hommage a été rendu récemment en l'église de Sacré-Coeur de Marie à la mémoire de M. Thomas Lessard, époux de Léocadie Lachance, décédé à l'âge de 74 ans.



A l'église, la cérémonie fut très imposante. La levée du corps fut faite, à la maison mortuaire, par M. l'abbé W. Brûlotte, curé de la paroisse qui chanta aussi le service, assisté des abbés Martineau, de Pontbriand et Gravel, de Thetford.

Il laisse outre son épouse, huit fils : Joseph Lessard, de N.-D. de la Présentation, Hector Lessard, de Pontbriand, Albert Lessard, de St-Jean d'Iberville, Rosaire Lessard, d'East Broughton, Arthur Lessard, de Robertsonville, Alfrédo Lessard, de Robertsonville, Robert Lessard, de Sacré-Coeur de Marie et Armand Lessard, aussi de Sacré-Coeur de Marie; quatre filles: Mme Jean-Thomas Jacques (Rolande), d'East Broughton, Mme Alcide Carrier (M.-Flore), de cette paroisse, Mme Joseph-Hilaire Faucher (Marie-Blanche) et Mme Lionel Poulin (Jeanne d'Arc), toutes deux d'East Broughton; ses gendres et belles-filles: MM. Jean-Thomas Jacques, Alcide Carrier, Lionel Poulin, Hilaire Faucher; Mmes Joseph Lessard, Hector Lessard, Albert Lessard, Arthur Lessard, Rosaire Lessard, Alfredo Lessard, Robert Lessard et Armand Lessard; une soeur: Mme Vve J Bédard (Délia), de Thetford; ses beaux-frères et belles-soeurs: la Rév. Sr Ste-Rolande, de Mont Lasalle, Montréal, MM. et Mmes Paul Bourgault, de Leeds, William Landry, Irénée Groleau, Joseph Doyon, Omer Lachance, Edouard Lachance, de Montréal, Irénée Jacques et Roméo Gilbert; ses petits-enfants: Conrad Lessard, Céline et Rémi Lessard; Françoise, Suzanne et Michel Lessard; M. et Mme J. Boulanger; Damien, Réal, Aimé et Roland Lessard; Gérard Lehoux, Daniel et Pierrette Lessard; ses neveux et nièces: Mme Arthur Routhier, M. et Mmes Irénée Groleau et Gérard Groleau; Ephrem et Jean-Louis Groleau; M. et Mme Paul-Emile Groleau, Mlle Thérèse Groleau, M. et Mme J. Jacques, Lise, Maurice, Marcel, Dominique, Blandine et Angélique Jacques; Paul-André et Elianne Gilbert; Aurèle Bourgault, Thérèse Landry et Jean-Luc Lachance.

Portait la croix, M. Amédée Jacques. Les porteurs du cercueil étaient: MM. Conrad, Aimé, Roland, Réal et Damien Lessard, Gérard Lehoux. Portaient la bannière du Sacré-Coeur: MM. Ludger Bolduc et Désiré Ferreault.

MM. Joseph Paquet et Arsène Vachon ont fait la quête, durant le service.

Conduisaient le deuil, MM. et Mmes Philias Lachance, J. Degenais et Richard Drouin; Mmes Camillen Lessard et Arthur Lachance; MM. et Mmes Ulric, Roméo, Adalbert et Jean-Louis Lachance; M. Théodore Jacques, MM. et Mmes Didace Fontaine, Placide Grenier, Donat Rouleau, Léopold Thivierge, Josaphat Vallée, Treffiée Jacques, Oliva Jacques et Armand Jacques; M. Alcide Nadeau, M. Joseph Thivierge, M. et Mme Joseph Blouin, M. Joseph Roy; MM. et Mmes Armand Bolduc, Hermas Couture, Gérard Bolduc, Ronaldo Jacques et Théodore Routhier; Evangéliste et Philibert Jacques, Edouard Simard, Mme Théodore Binet, MM. Roméo Lacroix, M. Giroux, le Dr Côté Robertson, Lionel St-Laurent, Léo Fournier, Léon Pomerleau; MM. et Mmes Vénérand Quirion, Valérie Lessard, French Vaillancourt, Alex. McCutcheon et Alphonse Lehoux; M. Adalbert Landry, MM. et Mmes Willie Roy, Camille Huppé, Achille Lessard, Aurèle Lessard, Edgar Thivierge, Emile Lehoux, William Nolet, Alfred Poulin et Adélard Turgeon; MM. Arcadius Auclair et Marc Lessard; MM. et Mmes Georges Turmel, Albert Poulin et Wilfrid Vachon; MM. Aimé Jacques et Wilfrid Auclair; M. et Mme Honoré Auclair; MM. Odilon Auclair, Roméo Lacroix, Eudore Beaudoin, M. et Mme Gustave Jacques; Stanislas Paquet, Mlle Allee Jacques, Napoléon Gilbert, Arthur Binet, Thomas Quirion, Albert Fernand, Wilfrid Drouin, Alfred Routhier, Joseph Jacques, Michel Jacques, Bernard Jacques, Arthur Jacques, Delphis Grégoire, Alfred Poulin, Clément Bolduc et Camille Huppé.

Funérailles de M. P.-G. Côté

Les funérailles de M. Pierre-Gaudiose Côté, employé de chemin de fer à sa retraite, décédé à l'âge de 84 ans 1 mois, ont eu lieu mercredi, le 22 juillet, à Sacré-Coeur de Jésus et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation religieuse à laquelle participaient de nombreux parents et amis. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des employés de chemin de fer à leur retraite et de nombreux amis participaient à la cérémonie.

M. l'abbé Paul Guay, neveu du défunt, a chanté le service. Il était assisté de MM. les abbés Boucher et Talbot.

M. l'abbé J.-B. Drouyn a fait la levée du corps et prenait place dans le sanctuaire.

Le deuil était conduit par les fils du défunt MM. Hormisdas et Emile Côté; ses gendres MM. J.-G.-D. Guay et Guy Loiselle; ses frères, MM. Permenas et Oscar Côté; ses beaux-frères, MM. Pierre-Israël Gagnon, Louis-Ed. Carrier, Alberic Guay; ses neveux, MM. P.-E. Bélanger, Thurbe Bourget, Armand Guay, Jean Caron, Jules Boulanger, Jos. Côté, Lucien Côté, Marcel Carrier, Roméo, Joseph, Napoléon et Rosario Rousseau, Adélard et Eudore Poliquin, Alexandre Trudel, Albert Gagnon, André et Robert Auger, J.-O. Turgeon, Paul Drolet, Jos. Plamondon, le docteur Jean Trudel, Henri-Paul, Raymond et Georges Trudel, Maurice Drolet, Geo. Chamberland, Rosaire Therrien, Roland, Paul-Emile et Marcel Polinquin.

On voyait aussi MM. Frs Boudreau, m. p. p., l'échevin J. Conseiller, MM. Arthur Drolet, O. Labrecque, Raoul Bédard, Léopold Poiré, G. Langlais, A. Turgeon, Omer Trudel, L. Dubuc, Ovide Carrier, Henri et Yvon Fitzback, A. Lachance, Paul Lizotte, Elzéar Gauvin, Raymond Gauvin, Emile Montreuil, J. Cloutier, U. Arel, C. Giguère, Raymond et Paul Trudel, Geo. Chamberland, V. Carrier, F. St-Arnaud, G. Dionne, André Drolet, Emile Ouellet, J. Belleau, R. Bédard, Ed. Zicat, R.-C. Marquis, Raymond Morel, A. Beaulieu, Lucien Fortin, Jos. Fortin, F.-X. Turgeon, Alph. Lachance, J.-C. Bédard, Albert Gagnon, Odias Lacroix, W. Gauthier, E. Belvin, Paul Drolet.

M. Claude Bureau, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Plumes PAPER-MATE

Garanties de ne pas couler !



Pointe rentrante à bouton-poussoir

Offertes dans le noir, brun, vert ou rouge

$1.98

70,000 mots Rechange en 4 couleurs

69c

EN VENTE PARTOUT

PMC 2

La prospérité du Canada, l'oeuvre d'une administration libérale clairvoyante

Notre Canada respectueux de nos droits





LE GOUVERNEMENT SAINT-LAURENT PROTÈGE NOS DROITS

Un collège militaire français	Le Collège militaire royal de Saint-Jean, en permettant aux jeunes Canadiens français d'étudier dans leur langue maternelle, leur assure le moyen d'atteindre aux plus hauts grades dans les forces armées de leur Canada. Un collège militaire français où les ½ des élèves-officiers sont de langue française.
Le chèque bilingue	C'est un gouvernement libéral, celui de Mackenzie King, qui nous avait donné les timbres et la monnaie bilingues. C'est au gouvernement Saint-Laurent que nous devons l'emploi généralisé du chèque bilingue dans la province de Québec. "Une innovation hardie", écrit Le Devoir en ajoutant: *"En donnant instruction au contrôleur du trésor d'utiliser des chèques bilingues toutes les fois que le récipiendaire habite la province de Québec, il (M. Abbott) touchait à certaines catégories de chèques qui avaient toujours été exclusivement anglais depuis la Confédération."*
La langue française	Le gouvernement Saint-Laurent a placé l'immigration française sur un pied d'égalité avec l'immigration anglaise et américaine. Dans un débat au Sénat, on a proposé qu'aucun immigrant ne puisse obtenir un certificat de naturalisation sans une connaissance suffisante du français ou de l'anglais. Après avoir noté que dix des onze sénateurs qui siégeaient au Comité avaient "reconnu le français comme langue officielle au Canada", Le Devoir précisait: *"L'attitude de ces sénateurs démontre bien que l'on reconnait maintenant partout le français comme langue officielle dans les cercles politiques et administratifs d'Ottawa."*

"Depuis la Confédération, le gouvernement libéral a toujours reconnu le principe sur lequel fut établie notre nation, c'est-à-dire le principe de l'association de nos deux races. Notre parti fut le seul qui ait su choisir ses chefs parmi les deux races et il a toujours pratiqué le précepte de l'unité que désirent, je crois, la plupart des Canadiens...Nous préconisons l'unité nationale, fondée sur l'égalité essentielle de tous les Canadiens, de quelque race qu'ils soient ou de quelque province qu'ils habitent."

LOUIS SAINT-LAURENT,
le 31 janvier 1949

UNE PRÉDICTION LIBÉRALE

"Pendant cent ans, c'est l'étoile américaine qui a resplendi dans le firmament. Eh bien! j'ai l'ambition moi, que dans ce vingtième siècle, l'étoile vers laquelle se tourneront tous les regards, j'ai l'ambition, dis-je, que cette étoile soit l'étoile du Canada."

(Sir Wilfrid Laurier,
Montréal,
10 octobre 1910)

UNE RÉALISATION LIBÉRALE

"Le progrès du Canada au cours des 12 dernières années est un des prodiges économiques de notre époque."

(FORTUNE,
New-York, 8 avril 1953)



Toujours de l'avant avec St-Laurent

VOTONS LIBÉRAL

Organisation Libérale Fédérale

Les chefs de l'Union soviétique tentent de satisfaire le peuple

Moscou, 27 (PA) Dans un manifeste publié hier à l'occasion du trente-cinquième anniversaire du parti communiste, les chefs de l'Union soviétique ont fait savoir à tous les citoyens du pays qu'ils appliqueraient de près les grandes théories socialistes de Lénine et qu'un des premiers objectifs du communisme est actuellement "la satisfaction maximum" des demandes croissantes de la population.

La déclaration a pris l'importance d'une directive majeure donnée par les chefs du pays à chacun des organismes du parti et à chaque citoyen de l'Union soviétique. Elle expose à tous les communistes à l'emploi des journaux et autres organes d'information quelle doit être leur tâche dans la diffusion de la propagande.

Le manifeste remplit deux pages de tous les journaux publiés hier à Moscou. Le texte en a été distribué par l'agence Tass et les postes de radio l'ont plusieurs fois répété.

Le document préconise l'application d'une politique étrangère pacifique, "la co-existence durable et une concurrence pacifique" avec les pays capitalistes, selon la ligne tracée par Lénine et développée par Staline. Cependant, le document répète que les chefs continueront à se préoccuper de l'édification des défenses contre "les provocations impérialistes".

Le manifeste ordonne de supprimer de toute propagande future "les exposés faux et non-marxistes sur le rôle des individus dans cette période (de 50 ans) de l'histoire". Il dit que le parti doit être "dirigé collectivement".

L'insistance avec laquelle on parle de "direction collective" semble confirmer l'opinion étrangère que le gouvernement est, au moins à l'heure actuelle, dirigé par un comité Cela semble conforme à la politique de Malenkov condamnant l'ancien mythe du héros qui a presque atteint la déification dans le cas de Staline.

—Dorion et Hees

(Suite de la dernière page)

se présenter sous son vrai nom et d'avoir ajouté l'épithète St-Laurent en avant de son nom pour le temps de la campagne. "Moi, je n'ai pas changé de nom, dit le candidat progressiste-conservateur et, je me nomme encore Frédéric Dorion. Je n'ai pas honte de mon nom. Je n'ai pas d'objection non plus, ajoute M. Dorion, de faire la lutte à St-Laurent, car nous sommes entrés à peu près en même temps à la Chambre des Communes. Et pendant que le premier ministre d'aujourd'hui, alors ministre de la Justice imposait la pire conscription qui soit, moi, député de Charlevoix, je travaillais à sortir nos jeunes gens des camps militaires. Je vous demande encore si vous allez permettre à St-Laurent de continuer avec les libéraux durant quatre autres années de refuser des textes français des bills présentés aux Communes. C'est pourtant St-Laurent, le même qui se présente aujourd'hui comme premier ministre, qui a voté contre ma demande du français. Drew, lui et ses partisans, dès 1947, votaient pour du français."

M. Dorion parle ensuite de la représentation du Canada au Vatican. Il reproche à M. St-Laurent d'essayer de sauver la face des choses en disant à Thetford-Mines que la question ne dépend pas de lui ou de ses ministres uniquement. "Je vous demande dit M. Dorion, si vous ajoutez foi à cette déclaration qui veut dire tout simplement que le premier ministre et ses collègues du cabinet veulent bien un ambassadeur au Vatican mais qu'ils ne peuvent pas y faire suite!

Le candidat progressiste-conservateur de Charlevoix reproche encore aux libéraux de faire appel à une fausse sentimentalé en demandant de voter pour St-Laurent, alors qu'il est bel et bien décidé que St-Laurent se retirera après l'élection et que son successeur est d'ores et déjà bien choisi.

M. George Hees

A l'appui du candidat progressiste-conservateur, M. George Hees a parlé "de deux choses qui influent sur la vie de la plupart d'entre nous: Les marchés pour nos produits agricoles et les prix minima".

Pour expliquer le fléchissement de nos exportations agricoles par rapport à l'an dernier, M. Hees a dit que cette situation anormale provient "tout simplement du fait que le gouvernement actuel a adopté une attitude dictatoriale, arrogante et hautaine à l'égard de notre meilleur client, la Grande-Bretagne". M. Hees a également critiqué la politique du gouvernement St-Laurent qui a fermé à notre pays le marché britannique pour l'exportation de notre blé, ce qui risque d'amener la Grande-Bretagne à transiger avec la Russie pour se procurer son froment.

En face de cette situation désastreuse pour les cultivateurs M. Hees déclare qu'il n'y a "qu'une façon de procéder et c'est de négocier avec le gouvernement britannique tout comme un bon vendeur négocie avec un client important", ce que, selon lui, n'a pas fait le gouvernement St-Laurent.

Quant au programme des prix minima M. Hees déclare qu'il a "fonctionné au détriment et du cultivateur et du consommateur, ce qui est absolument contraire à une saine politique agricole. C'est pourquoi le parti progressiste-conservateur croit que les prix minima devraient être fixés par un Office agricole qui échapperait à la régie du gouvernement et soustrairait le programme agricole à la politique, afin d'assurer au cultivateur un bénéfice équitable par rapport au coût des choses qu'il doit acheter."

—Trois discours

(Suite de la dernière page)

de l'organisation centrale libérale de Québec.

Le candidat libéral a souligné aux quelques centaines de personnes qui s'étaient rendues à ce ralliement organisé à Saint-Roch "qu'il était un résident permanent du comté de Kamouraska", ayant son bureau de notaire à St-Pascal, puis il a appris une excellente nouvelle aux citoyens de St-Roch. "Depuis que je suis le candidat officiel de M. St-Laurent, a-t-il dit, j'ai réussi à obtenir un octroi de $10,000 pour la construction d'un mur de protection en face de la propriété de la fabrique. Il s'agit d'un mur en pierre enrobé dans du béton qui jouera ici un rôle fort utile, personne n'en doute". Me Pérusse a exhibé la lettre qu'il avait reçue du ministère fédéral des Travaux publics à cette fin.

Il a aussi souligné que s'il est élu, il traitera sur le même pied les six paroisses, dont Saint-Roch des Aulnaies, du comté de L'Islet qui sont rattachées au comté de Kamouraska au point de vue des élections fédérales. "J'ai visité quelques-unes de ces paroisses et je les visiterai toutes, a dit Me Pérusse, afin de me rendre compte de vos besoins particuliers et j'entends m'en occuper tout autant que des besoins des paroisses du comté de Kamouraska proprement dit". Cette déclaration du candidat libéral officiel a été fort appréciée de ses auditeurs.

Parlant ensuite de la politique en général, il a passé en revue les oeuvres nombreuses du gouvernement St-Laurent. Il a souligné tout particulièrement les pensions de vieillesse et aux vétérans, les allocations familiales, ce qui a été fait à la fois pour les cultivateurs et les ouvriers, de même qu'au point de vue santé et bien-être.

"Je tiens à signaler, dit-il encore, que dans cette élection, les questions en jeu ne sont pas des questions locales, mais des questions nationales, puisqu'il s'agit de savoir qui conduira les destinées du Canada pendant les prochaines années. Vous avez donc à choisir entre M. St-Laurent et le colonel Drew. Je sais que votre choix est déjà fait, puisqu'il est relativement facile à faire si l'on tient compte des services rendus par le chef du gouvernement libéral, que je représente ici dans Kamouraska, et le colonel Drew. Je demande à tous les libéraux de voter pour le candidat libéral officiel et à tous les citoyens de voter pour M. St-Laurent, un grand Canadien qui s'est montré un véritable autonomiste en posant des gestes qui ont reçu l'approbation de tous les électeurs bien pensants".

Me Pérusse a dit que s'il est élu, il pourra faire davantage pour le comté de Kamouraska qu'il n'a été fait dans le passé, signalait le fait déjà mentionné qu'il vient d'obtenir un octroi considérable pour St-Roch.

Hier avant-midi, après la messe paroissiale, Me Pérusse et les mêmes orateurs ont adressé la parole à Saint-Pacôme. L'assemblée était sous la présidence conjointe des maires Roland Lévesque et Georges Alexandre. Hier soir, une assemblée a été tenue à Saint-André de Kamouraska, sous la présidence conjointe des maires Léo Gendron, Philippe Laforest et Pierre Bérubé.

A ce dernier endroit, Me Pérusse a tout particulièrement parlé des travaux publics qu'il entend obtenir pour le comté de Kamouraska. "Vous avez besoin ici d'un quai, dit-il. Je m'engage à faire les démarches voulues pour vous l'obtenir".

Le candidat libéral officiel tient une assemblée aujourd'hui à St-Pascal, jour de l'appel nominal. Au cours de la semaine, il tiendra des assemblées aux endroits suivants: Demain, Ste-Perpétue, mercredi, St-Damase, jeudi, Rivière Ouelle, vendredi, St-Gabriel, samedi, Saint-Germain, dimanche, Mont-Carmel, après la messe, et le soir à Kamouraska.

—3 assemblées

(Suite de la dernière page)

plutôt le résultat d'une politique de sagesse, de pondération, de modération et de courage. Me Picard évoque l'administration Bennett et les camps de chômeurs à vingt cents par jour. Les impôts étaient peut-être moindres sous Bennett, mais vous n'aviez pas de sécurité sociale. Et encore les impôts, ce n'est pas la classe moyenne qui les paie, mais plutôt les grandes compagnies et les gens particulièrement fortunés. Le parti libéral est le parti de la justice, le parti de la redistribution sociale. Il faut des millions pour que le Canada maintienne ses mesures de sécurité sociale, pour qu'il puisse contribuer à écarter la menace communiste.

Ce n'est pas par une loi, comme estime le colonel Drew, qu'on pourra écarter le communisme, poursuit Me Picard. Ce n'est pas par une loi qu'on peut endiguer un courant d'idée. Le communisme est engendré par la misère. Or le parti libéral estime que c'est en travaillant au bien-être du peuple qu'on pourra combattre efficacement le communisme. C'est la raison de toutes les mesures de sécurité sociale qu'il vous a données. Les conservateurs viennent vous dire aujourd'hui: c'est le temps de changer. Mais changerions-nous pour retourner aux années du régime conservateur des Borden, Meighen ou Bennett dont le colonel Drew est l'héritier politique !

Me Picard a conclu ses remarques en soulignant ses liens avec le comté de Bellechasse depuis 1940 qu'il le représente aux Communes. Chaque année, dit-il, j'ai visité le comté. Chaque année j'ai rendu compte de mon mandat à mes organisateurs que j'ai rencontrés pour discuter des affaires du comté. Je me suis mêlé à vos activités et j'ai pris part à vos joies comme aussi à vos inquiétudes. Vous m'avez adopté en 1940 et je puis me flatter aujourd'hui d'être tout à fait des vôtres.

—Alliance de deux

(Suite de la dernière page)

d'Honneur. De nouveau tout le Régiment traverse outremer pour la seconde guerre mondiale après un entrainement sans égal qui lui valut un témoignage sans précédent lors de son débarquement en Angleterre, de la part du Général Samson "ce régiment était le plus efficace et le mieux entraîné de ceux qui avaient mis le pied en Angleterre" Près de 3,000 hommes ont passé dans ses rangs durant la période 1939-45.

En 1946, le Voltigeur de Québec devient un régiment d'infanterie motorisé qui fait partie de la "20th Armoured Brigade". Le lieutenant-colonel J. M. Corbett, E.D., en est actuellement le commandant.

Le régiment "The Duke of Wellington"

Ce régiment fondé en 1702, comptait l'année dernière 250 ans d'existence. Il fut fondé le 14 mars 1702 par un ordre de la reine Anne Stuart d'Angleterre, qui, six jours après son accession au trône autorisait le Comte de Huntingdon à former un régiment "à pied" avec une Compagnie de Grenadiers, et qui aurait comme lieu de garnison la ville de Gloucester.

Cet ordre de milice était le commencement de la longue et honorable carrière au cours de laquelle le 33e fut attaché au 76e, régiment plus jeune, mais non moins distingué, pour devenir "The Duke of Wellington's Regiment".

Presque immédiatement après sa formation, il fut associé avec le "Halifax" et le "West Riding". Depuis quatre bataillons territoriaux et plusieurs bataillons de services se sont joints au "Duke of Wellington" pour ajouter à la liste déjà longue des Honneurs de Batailles qui ornent les archives régimentaires.

Durant ces 250 ans, bien des changements se sont effectués dans la vie, la situation et le costume de ce régiment; ainsi le vieux fusil à pierre a fait place à la baïonnette, puis aux mitraillettes; la tunique écarlate que l'on portait dans les combats contre les Indiens sous le poids de la chaleur de l'été, aussi bien que dans les neiges du Nord Américain, à cause des armes, a été remplacé par une garde-robe complète pour chaque saison.

De plus, on se souvient que le despotisme militaire de Cromwell, en 1702, considérait le bien-être du soldat comme négligeable, sa paie était alors très mince, les rations à peine suffisantes, sans apprécier le logement misérable, qu'on donnait aux soldats. Malgré toute cette situation ces hommes négligés et aigris ont produit la meilleure infanterie du monde; leur discipline et leur endurance ont fait l'admiration de tous leurs contemporains.

Et cette tradition a survécu jusqu'à nos jours dans les rangs du régiment "The Duke of Wellington".

Cet illustre régiment est sous le commandement du général Sir Philip Christison, BT., G.B.E., C.B., D.S.O., M.C.



LE BAPTEME DES TEMOINS DE JEHOVAH : Un baptême en masse des Témoins de Jéhovah s'est déroulé récemment dans une piscine de New-York Les Témoins entendent ainsi vouer leur vie à l'exercice de leur foi. Cette cérémonie fut l'un des événements marquants du congrès auquel assistaient quelque 100,000 membres représentant 97 pays. (Central Press)

payer des sommes aux municipalités et de taxer ensuite les citoyens de ces municipalités pour se procurer l'argent nécessaire, a dit le ministre. Le même principe s'applique à la taxe de vente sur ce qu'achètent les villes et les municipalités. Dans ce dernier compartiment, le gouvernement perdrait $35,000,000 par année.

Funérailles de M. E. Delisle

St-Cyprien, Rivière-du-Loup, (Spéciale.) De nombreux parents et amis ont assisté, récemment, aux imposantes obsèques faites en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Eugène Delisle, époux de dame Emma Gagnon, décédé à l'âge de 62 ans et deux mois.

Avantageusement connu, le défunt faisait partie du conseil 2402 des Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup et du cercle Lacordaire.

M. l'abbé Léopold Desbiens, curé, fit la levée du corps et chanta le service assisté de MM. les abbés Alfred Gagnon et de Laurent Dubé, comme diacre et sous-diacre.

Dans les stalles du sanctuaire, avaient pris place MM. les abbés La-Philippe Desbiens de Rimouski, Gérard Caron, curé de St-Pierre-Lamy, Aubert April, ecclésiastique et le Frère Léopold.

Portaient le corps: MM. Gérard Denis, Elie Tremblay, Eugène Albert, François Tremblay et Léon Lauzier. Les porteurs d'honneur étaient: MM. Henri Denis, Cha-Eug. Belzil, Roland Sirois, Willie Malenfant, Ludger Dumont et Victorien Landry. M. Elisée Landry portait la croix.

Le drapeau des Chevaliers de Colomb était porté par M. Réal Gosselin et était suivi d'un groupe de Chevaliers. Le drapeau Lacordaire venait par la suite porté par M. Emile Dumont.

Outre son épouse le défunt laisse une fille Mme Hermel Rousseau, née Marie-Rose; ses petit-enfants: Gilles, Gervais, Yvon et Mlle Rousseau; ses frères: Joseph, de Cacouna, Cyrice et Alexis, de Québec; Jean, de St-Cyprien, Wilfrid, de St-Etienne, et Edmond, de St-Frs-Xavier de Viger; ses soeurs: Mme Auguste Santerre, née Hélène, de St-Eloi, et Mme Elisée Dupuis, née Léda, de Ste-Rita; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Dominique Gagnon, de Lewiston, M. et Mme Magloire Gagnon, M. et Mme Wilfrid Gagnon, d'Auburn, M. et Mme Adélard Gagnon, de Lewiston, M. Thomas Bastille, de Sully, M. et Mme Joseph Millard, de Lewiston, M. et Mme Victor Clifton, de StCyprien, M. et Mme Paul Dionne, de Rivière-du-Loup, Mme Jean Rioux, de St-Jean de Dieu et une foule d'autres.

Outre les parents nommés ci-haut on voyait M. et Mme Alphonse Gagnon, de Notre-Dame-du-Lac, M. et Mme Philias April, de Trois-Pistoles, Me Jean-Fra. Pouliot, de R.-du-Loup, Me Henri Chasse, Grand Chevalier du Conseil 2402 de Riv.-du-Loup, M. Jos. Rousseau, préfet du comté et maire de St-Jean-de-Dieu, M. et Mme Aimée Dumont, de St-Hubert et une foule considérable d'autres.

La chorale Maria Goretti, de St-Clément assuma les frais du chant. Mme Edmond April touchait l'orgue.

La maison A. Dupuis, de St-Cyprien avait la direction des funérailles.

—La campagne électorale

(Suite de la dernière page)

de cette municipalité de 2,000 âmes.

Le chef du CCF s'est attaqué une autre fois à la promesse de M. George Drew, chef des progressistes-conservateurs de réduire les taxes de $500,000,000 par année.

Il a déclaré qu'en plus de cette promesse irréalisable, pour les progressistes-conservateurs du moins, M. Drew avait promit la réalisation de nouveaux projets d'une valeur d'environ $2,000,000,000 en plus de la construction d'une couple de ponts, l'un à Campbelton, Nouveau-Brunswick, et le second à Trois-Rivières, au-dessus du St-Laurent.

REPROCHES DE DREW

Montréal, 27. (PC) — Le chef de l'opposition, M. George Drew, a terminé samedi sa campagne d'une semaine dans la province de Québec avec l'affirmation que le Canada possédait de nombreux "atouts" dans le commerce international et qu'il ne devrait pas avoir à "mendier" pour obtenir une meilleure place sur le marche des Etats-Unis.

Le chef du parti progressiste-conservateur a fortement critique les récents différents commerciaux survenus entre les Etats-Unis et le Canada, lors du discours qu'il a prononcé à Ormstown, l'un des cinq de la journée.

Le Canada produit beaucoup de choses dont les Etats-Unis ont besoin, a ajouté M. Drew, qui a parlé à Laprarie, à Ormstown et a Valleyfield dans la tournée qu'il a faite dans la riche région agricole et industrielle au sud de Montréal. Dans la soirée, il a pris la parole à deux réunions électorales dans la métropole avant de partir pour Ottawa pour les nominations officielles, aujourd'hui.

DANS QUEBEC-OUEST

M. René Bégin, candidat libéral appuyant le premier ministre St-Laurent dans le comté de Québec-Ouest, tiendra une assemblée ce soir, à 8 h. 30, au parc Durocher. M. Bégin sera accompagné de plusieurs orateurs.

DANS QUEBEC-EST

M. Louis Seigneur, candidat des locataires dans Québec-Est, tiendra une assemblée ce soir à 8 heures, dans la cour du collège de St-François d'Assise. M. Seigneur sera accompagné de M. G. Genest, son agent d'élection, et de plusieurs orateurs invités.

DANS LOTBINIERE

M. Roland Legendre, candidat progressiste-conservateur dans le comté de Lotbinière, tiendra une assemblée ce soir à 8 h. 30, à St-Antoine de Tilly.

Le candidat a tenu un ralliement samedi soir, à St-Pierre les Becquets. Il était encore accompagné, comme depuis le début de la tournée, de M. René Bernatchez, député du comté à l'Assemblée législative. On pouvait noter sur l'estrade, la présence de MM. les maires suivants : M. Antonio Trottier, de la paroisse ; le Dr Paul Gagnon, du village, M. Guillemette, de Ste-Françoise Romaine ; M. Thomas Carignan, de Ste-Cécile ; M. Roméo Laquerre, de Fortierville; M. Gérard St-Onges, de Manseau. M. Olivier Archambeault, secrétaire-trésorier de St-Pierre les Becquets, agissait comme maître des cérémonies.

UNE PREDICTION

Fitzroy Harbor, Ontario, 27. (PC). Le ministre du Revenu, M. McCann, a déclaré samedi que les députés progressistes - conservateurs espéraient avant la fin de la dernière session aux Communes que leur Chef, M. George Drew était pour démissionner afin de permettre à un autre de prendre sa place.

MARI ET FEMME

Ottawa, 27. (PC). Un mari et une femme se présentent dans des comtés de la province de Québec pour le parti CCF. Mme Janet Morgan, 24 ans, mère de trois enfants, a été choisie dans le comté de Gatineau, et son mari, Robert Morgan, 27 ans, se présente dans le comté de Labelle. Mme Morgan est la première femme à solliciter les suffrages du comté de Gatineau.

EXPLICATIONS D'ABBOTT

London, 27. (PC). Rappelant que chaque contribuable municipal paie l'impôt sur le revenu, le ministre des finances, D.-C. Abbott, a défendu, samedi soir, la politique du gouvernement de ne pas payer les taxes municipales sur ses propriétés. Il ne servirait de rien de



APTE A LA MAIRIE : L'éditeur américain Bernarr MacFadden, qui aura 85 ans à son prochain anniversaire de naisance, entend ici démontrer qu'il est physiquement apte pour occuper une fonction publique. Il se tient sur la tête après s'être porté candidat au poste de maire de la vile de New-York. Il représente le "parti de l'honnêteté". (Central Press)

Funérailles de Mme P. Garneau

Charny, (DNC) D'imposantes obsèques ont été faites, récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de Mme Philippe Garneau, née Robéa Lefebvre, décédée, le 18 juillet, à l'âge de 55 ans et neuf mois.

M. le curé Lucien Gariépy chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Camille Glasson et Albert Lacroix.

La croix était portée par M. Louis Bédard et un nombreux groupe de dames de Ste-Anne précédait la dépouille mortelle.

Suivaient le corps, son époux M. Philippe Garneau; ses fils, Norbert Garneau et Jean-Marc Garneau; ses frères, MM Josaphat Lefebvre, Dorilas Lefebvre; ses beaux-frères, MM. Marc-Aurèle, Gédéon Garneau, A. Beaudet, Melville Bergeron, Alphonse Bergeron; ses gendres: MM. Emile Levasseur, Edouard Labrecque; ses neveux, MM. Daniel Lefebvre, B. Beaudet, Maurice Gagné; ses cousins: MM. Hervé Rousseau, Henri DeLottinville, Z. Garneau, G. Lefebvre, H.-F. DeLottinville, S. Garneau, A. Garneau; son petit-fils, M Conrad Levasseur; son petit-cousin, M. Georges Garneau.

Venaient ensuite les amis de la défunte, MM. Lucien Daigle, Armand Samson, Onésime Fontaine, Donat Dubois, Oscar Roy, Ovila Demers, Raoul Fontaine, Eudère Blanchet, Pierre Fontaine, Lucien Fontaine, Armand Laroche, Alfred Demers, Gédéon Dussault, William Richard, Télesphore Côté, Emile Hallé, Alfred Bégin, Laurent Couture, Wilfrid Paradis, Arthur Filion, Odilon Couture, Emile Nolin, Roland Drapeau, Maurice Laroche, Louis Veilleux, Dollard Chamberland, Joseph Corriveau, William Lambert, Joseph Génois, Harry Foucault, Joseph Gosselin Joseph Laroche, Gilles Demers, Marc Roy, Gilbert Lemieux, Alfred Fontaine, Edmond Fournier, Dorius Marcoux, Raymond Carrier, Adrien Blanchet, Joseph Guérin, Augustin Filteau, Gérard Roberge, Ephrem Filion, J.-E. Roberge, Maurice Reimitz, Robert Roger, Georges Boucher, Benoit Bergeron, Lauréat Couture, Alexis Morin, Léger Lessard, Louis Carrier, Ubald Proulx, Jos.-E. Ouellet, Léopold Bédard, Richard Fiset, Raymond Drapeau, François Roger, Alexandre L'Hébreux, Arthur Lapointe, Bernard Langlais, Wellie Langlais, Joseph Lafrenaye, Alfred Bergeron, Jean-Roch Demers, Joseph Labrie, Paul-Henri Demers, Robert Guertin, Joseph Lambert, Victor Plante, Alfred Samson, Delphis Masse, Robert Deschenaux et Paul-Henri Fréchette.

La direction des funérailles était confiée à la maison Georges Marcoux & Fils, de St-Romuald.

Funérailles de M. Alphonse Alain

Les funérailles de M. Alphonse Alain, citoyen estimé de la paroisse St-Sauveur, décédé à l'âge de 82 ans, ont eu lieu samedi dernier et elles ont groupé de nombreux citoyens et amis de la famille. Des citoyens en vue, des hommes d'affaires, des représentants de firmes industrielles et commerciales ainsi que de différents groupements et associations figuraient dans le cortège et à l'église. La maison J.-B. Lalberté pour laquelle M. Alain a travaillé pendant de nombreuses années était aussi représentée par plusieurs membres de son personnel.

Le R. P. Jean Lecuc, o.m.i., curé, a fait la levée du corps tandis que le service a été chanté par le R. P. Jutras, o. m.i. assisté de diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par le fils du défunt: M. J.-A. Alain, de Trois-Rivières; ses beaux-frères, MM. Eugène Boucher et A.-P. Godin; ses neveux, MM. Emmanuel et Lorenzo Godin, Gracien Boucher, Louis Godin, Yvon et André Alain, Maurice Gosselin, Georges et J.-P. Côté, Delphis Genois, Télesphore Côté, Edmond, Wilfrid, Antonio Godin, Horace Chenard, Victor Bachand, Albert Maltz, Jean-Paul, Gérard, Philippe, Emmanuel et Gabriel Genois, Chs-Ed. Godin, Lucien Picard, Wellie Racine, Jacques Fontaine, Emilien, Gaston, Jean-Guy et Raymond Godin. E.-J. Robitaille, Jean-Marie, Marcel, Philippe, Joseph, Omer, Alphonse, Jean-Pierre et Paul Godin, Robert Normandin, André Richardson, Pamphile Tremblay, Jean-Gilles et Marie Richard, Paul Normandin, J.-P. Lacasse, Paul Godin ainsi que le R. F. Raoul-Georges.

On voyait aussi MM. l'échevin J. Conseiller, Arthur Drolet, Philias Asselin, Lucien Tremblay, J.-E. Langlois, Arthur Falardeau, Raoul Bédard, Ces. Larrue, Léo Bédard, Louis Devarennes, F. Laberge, Or. Godin, Gaston Tremblay, Elzéar Jangiois, F.-X. Labrecque, H. Blondeau, Léo. Rochette, Conrad Drolet, J.-M. Picard, Geo. Côté, Louis Gauvin, W. Asselin, Alphonse Drolet, Jos. Gingras, Jacques Fontaine, Treffié Campagna, J.-A. Gagnon, L. Alain, Raoul Drouin, Edmond Dussault O. Audy, G. Tardif, D. Côté, Jos. Godin, Napoléon Poulot, Pierre Gendreau, J.-L. Godbout, Arthur Landry, A. Moisan, E. Bédard, J.-A. Jobin, S. Nolin, Louis Caouette, S. Thibodeau, Georges Hervieux, A. Raymond, Robert Varin, P.-E. Renaud, Henri Renaud, Adrien Varin, P. Côté, Noël Côté, Pierre Rondeau, Frank Giguère, B. Desrochers, Alfred Jobin, F. Bédard, Yvon Alain, Alfred Paquet, Virgile Laverdière, Els. Pisel, Jos. Moreney, G. Grondin, J.-G.-D. Guay, Adelard Dumas, J.-B. Bourret, ainsi que le chevalier J.-W. Cantin.

Des délégués de la Congrégation et du Tiers-Ordres faisaient aussi escorte d'honneur auprès de la dépouille mortelle du défunt. MM. Paul Lalberté, H. Blondeau, D. Barbeau et J. Emond, représentaient les congréganistes tandis que MM. Donat Boulet, J.-O. Audy, Léonidas Verreault et J. Gamache étaient les délégués du Tiers-Ordre.

M. J.-H. Bureau, de la maison J.-Wilfrid Dubois, dirigeait les funérailles.

Tél.: 5-7131
L'Imprimerie du Soleil
1, rue de la Couronne, Québec
TYPOGRAPHIE LITHOGRAPHIE
QUALITÉ SERVICE

Mothersill's
Agit rapidement pour prévenir et soulager les malaises en voyage.
Pour adultes & enfants
Aux pharmacies
MOTHERSILL'S TRAVEL REMEDY
PAR TOUT LE MONDE
53

VOLEZ PAR KLM
CLASSE TOURISTE POUR L'EUROPE
Tarifs aller seulement de Montréal à
PARIS $290.00
GENÈVE 308.10
NICE 320.40
ROME 339.60
Réduction de 10% sur billets aller-retour.
Repas gratuits en route. Service de bar.
Aussi services de Première Classe pour l'Europe
VOYEZ VOTRE AGENT DE VOYAGE ou téléphonez aux KLM Lignes Aériennes Royales Néerlandaises, Edifice de l'Aviation Internationale, Montréal
UNiversity 6-2685
LA PREMIÈRE LIGNE AÉRIENNE AU MONDE
KLM ROYAL DUTCH AIRLINES

POUR PROTÉGER LE MOTEUR DURANT LES GRANDES CHALEURS
Adoptez la Marvelube, et le moteur de votre voiture sera parfaitement protégé durant les plus fortes chaleurs. La Marvelube M.S.* est une huile à haut rendement, fluide mais très résistante, qui protège le moteur contre toute friction . . . qu'il fasse chaud ou qu'il fasse froid. Antiacide, elle combat la corrosion des roulements; très détergente, elle retarde la formation du cambouis et garde en suspension les impuretés abrasives. Pour bien protéger toutes les parties du moteur durant l'été, exigez la Marvelube—l'huile à moteur qui se vend le plus au Canada.
Plus d'automobilistes emploient la Marvelube
M.S.*(Heavy Duty)
l'huile à moteur qui se vend le plus au Canada
Voyez un VENDEUR ESSO IMPERIAL


*SAE—nouvelle classification de l'"American Petroleum Institute" s'appliquant aux conditions de service les plus rigoureuses qui puissent être éprouvées. La Marvelube y satisfait entièrement.

Le collège Carleton

Ottawa, 27 (PC) Le collège Carleton, université canadienne la plus récente, a pris naissance il y a 11 ans, au moment où la capitale affluait de jeunes gens au service du gouvernement. On a d'abord pensé à leur fournir un passe-temps pour le soir.

Mais celui qui a eu cette idée, le Dr H.-M. Tory, avait également l'habitude de fonder des universités. En effet, il a contribué à l'érection du Khaki College, en Grande-Bretagne, fréquenté par les militaires canadiens après la première Guerre mondiale. Il a fondé l'université de l'Alberta et a collaboré à la fondation de celle de la Colombie-Britannique.

A 78 ans, un homme ne change pas facilement ses habitudes. Et avant qu'on ait pu réaliser ce qui se produisait, le collège Carleton était en voie de devenir une université.

Le Dr Tory, avec l'appui de l'Association d'Ottawa pour l'avancement des Sciences, a d'abord mis une petite annonce dans les journaux. Et un soir, dans un high school, après les heures de classe, il a attendu l'arrivée des candidats.

Il en attendait 100, et 779 se sont présentés.

Le Dr Tory a fait de l'enseignement. Il a engagé d'autres instituteurs, à temps partiel: au mois, à la semaine, à la soirée. Certains des cours ont coûté $10.

Pendant que les classes se poursuivaient, le Dr Tory a dressé les plans d'un vrai collège pour le bénéfice des anciens combattants qui reviendraient de la guerre.

Il s'est cherché un adjoint, un homme qui comprendrait les anciens combattants, un homme qui, en plus de son érudition aurait l'expérience de la vie. Il a choi le Dr M.-M. MacOdrum.

Bachelier ès Arts de Dalhousie, il a été ministre presbytérien, employé d'un journal, adjoint du président d'une importante corporation (la Dominion Steel and Coal), professeur en trois universités et ses fonctions, durant la guerre, l'ont conduit en diverses parties du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Le Dr MacOdrum a 51 ans, il est solide et franc. Il est sincère quand il dit:

"L'une des plus importantes fonctions de l'éducation est de donner du stimulant à l'"existence".

Devenu président du collège, à la mort du Dr Tory, en 1947, il a d'abord décidé d'établir un cours d'humanités. Les Sciences appliquées? Plus tard.

"Aujourd'hui, déclare le Dr MacOdrum, tout le monde sait comment procéder, mais beaucoup ignorent le pourquoi des choses. Nous tentons d'enseigner ce pourquoi par les humanités.

"Le pays a trop peu de techniciens bien instruits. J'aimerais voir les ingénieurs s'engager dans leur profession avec un diplôme ès Arts. Ce qu'il faut à un grand administrateur c'est un esprit sain, de la sagesse, de l'équilibre et la faculté d'apprécier le facteur humain.. C'est ce qu'enseignent les Arts libéraux."

Au cours de l'année académique qui vient de se terminer, 1,545 élèves se sont inscrits, dont 412 aux cours réguliers. Le collège Carleton possède un bel édifice et il a maintenant le droit de décerner des diplômes universitaires. Ses étudiants se recrutent en d'autres pays.

Il distribue actuellement des diplômes en Arts, en Commerce, en journalisme et en Science pure. Il fournit un enseignement initial avancé en Génie et il se peut qu'il donne des cours en Science appliquée.

En 1946, six élèves y ont gradué: trois en Journalisme, trois en Administration publique. Cette année, on en comptait 123.

Le collège Carleton continue de se spécialiser dans les cours du soir. Plus de 1,100 élèves, dont 61 pour cent dans les services publics, ont fréquenté ses cours cette année. Des hommes accompagnés de leurs fils ont appris l'art de dessiner des jardins paysagers. Des hommes de plus de 70 ans y apprennent la conversation française.

En septembre, le collège inaugurera son premier cours post-universitaire en Administration publique.

Conflit terminé à la télévision

New-York, 27. (PA) La longue bataille autour de la télévision en couleur a pris fin aujourd'hui, alors que la Columbia Broadcasting System a décidé d'adopter un nouveau système d'émissions compatibles.

La CBS a dit qu'elle commencerait, le 15 septembre, à émettre quelques programmes en couleurs, sur une base expérimentale, à destination des postes qui lui sont affiliés. Les réalisations télévisées seront adoptées aux standards soumis à la commission fédérale des communications par un groupement formé de toutes les figures de l'industrie en question et qui porte le nom de Comité National des systèmes de télévision.

Les émissions régulières à destination du grand public devront attendre les décisions de la CFC sur le nouveau système.

En posant ce geste, la Radio Corporation of America, qui avait présenté une pétitio à la CFC pour l'approbation des standards du système des émissions comptabiles développé par le CNST. Avec ce système, les émissions télévisées en couleurs peuvent être captées en blanc et noir par les appareils existants, tout aussi bien qu'en couleurs par les appareils spécialisées dans ce but.

Le geste signait évidemment l'arrêt de mort du présent système d'émissions incomptabiles de la CBS, qui nécessitait des modifications minutieuses et partant, coûteuses, aux appareils récepteurs d'images en blanc et noir.

Il a également amené la fin d'un système plus ancien de la RCA, d'émissions compatibles.

La plupart des manufacturiers de téléviseurs ont prévu des dispositions pour la production des appareils récepteurs d'images en couleurs, mais on ne croit pas qu'ils atteignent le marché public, même en quantité limitée, avant la fin de l'automne de 1954, et à des prix largement supérieurs à ceux des appareils actuels.

Gestes conciliants du maréchal Tito

Belgrade, 25 (Reuters) — Le gouvernement du président Tito a indiqué de deux façons hier qu'il pourrait avoir diminué l'intensité de sa campagne contre l'Eglise catholique romaine.

Le gouvernement a d'abord annoncé qu'il a permis à un spécialiste américain de rendre visite au cardinal Aloysius Stepinac, qui souffre sérieusement de leucémie.

La radio gouvernementale a ensuite blâmé les "éléments irresponsables" qui ont attaqué Mgr Francesco Franic, évêque coadjuteur de Split, au moment où il quittait jeudi un monastère situé près de la mer, Mgr Franic, qui est un adversaire des Associations de prêtres catholiques qu'on forme actuellement en Croatie sous l'égide du gouvernement, a été entouré d'une foule hostile et hurlante de 2,000 personnes.

Les négociations entreprises entre le gouvernement et le Vatican pour l'amélioration des relations entre l'Eglise et l'Etat se sont interrompues au début de l'été. Tito a accusé le Vatican de sympathies pro-italiennes dans le différend de la Yougoslavie et de l'Italie au sujet de l'avenir de Trieste. Il a aussi accusé l'Eglise catholique romaine de vouloir détruire son gouvernement communiste antisoviétique.

Dans les milieux occidentaux de Belgrade on interprète la permission donnée au Dr John Lawrence, de l'université de la Californie, de rendre visite au cardinal Stepinac, comme un changement apparent de l'attitude de Tito. Mais un porte-parole du gouvernement a tenté d'amoindrir la signification de la décision.

Il a déclaré que le Dr Lawrence, dont on attend l'arrivée à Belgrade dans quelques jours, s'était fait accorder un visa "comme tout étranger qui désire venir en Yougoslavie".

Le camp du Lac Sept-Iles est-il manqué?

Le photographe a fait son travail, les enfants ont pris place dans l'autobus et le départ s'est effectué sous les yeux attendris des parents. Accompagnés de leurs moniteurs, du directeur — un professeur — et du Père curé, cinquante garçons de sept à douze ans, chansons aux lèvres, sont partis pour un séjour au lac Sept-Iles. Quelques-uns, les plus petits, ont tremblé de ne pas avoir leur admission, car, sous prétexte qu'il est moins facile d'occuper les plus jeunes, plusieurs colonies de vacances ne prennent plus ceux qui ont moins de dix ans. Avec les plus grands, ça va bien, ils ont plus d'endurance; pour eux, les jeux sont plus faciles à organiser et le programme s'établit sans anicroche. Mais les autres, comment occuper leur temps?

Ils sont partis quand même, les petits; mais, entre soi, on a déclaré: le camp sera manqué cette année; rien ne tournera rond avec des enfants d'âge aussi disparate.

Qu'a-t-on fait des plus jeunes, ont-ils réellement posé un problème sérieux à la colonie? ont-ils gâché les vacances des aînés? C'est au retour qu'il faut en juger. Les jours de pluie, ils se sont amusés à l'intérieur où pas moins de quarante jeux sont à leur disposition; et les jours où il a fait beau ils ont prouvé qu'ils savaient s'ébattre aussi bien que ceux de dix et douze ans; qu'ils avaient passé l'âge du carré de sable et que les jeux des grands pouvaient déjà leur convenir. Et ils sont revenus brunis — autant que le Père curé lui-même dont le teint d'ascète, au départ, était plus pâle que le plus pâle d'entre eux — ils sont revenus le torse redressé, disciplinés aussi et la mine joyeuse.

Les pessimistes avaient oublié qu'en plus des moniteurs et de la direction virile il y avait une maman au camp: effacée, comme le sont les vraies mamans, mais attentive, surtout aux plus petits. Toujours là s'il y a une égratignure à panser; si le soleil trop ardent sur un petit crâne de citadin a donné mal à la tête; si l'un d'eux, affamé, a avalé tout rond, sans mastiquer et . . . souffre d'un malaise dont il a un peu honte, là, un peu plus bas que le coeur... La maman du camp est encore là, avec son bon sourire, pour dire bonjour le matin ou souhaiter bonne nuit aux cadets; et, sans en avoir l'air, elle s'intéresse aussi à leurs jeux durant la journée.

Le camp n'est pas manqué. Il a atteint le but qu'il se propose. Tous les enfants qui y ont été admis ont chaque jour développé leur sens social — vous savez, cette chose que vos ancêtres et les miens nommaient la charité envers le prochain — ils ont développé leur sens social en se renonçant un peu pour le plaisir et le bien-être des autres; ils ont été protégés à tous points de vue; ils se sont entrainés à la vie en équipe et à la discipline tout en profitant de l'air pur et du soleil.

— Nous n'avons pas de graves problèmes dans notre paroisse, m'a affirmé un Père du St-Sacrement.

Heureux Père et heureux paroissiens! La raison en est sans doute à toutes leurs organisations paroissiales, si florissantes qu'elles sont citées en exemple partout ailleurs. Ils n'ont pas de réels problèmes parce qu'ils les préviennent quand il en est temps, parce qu'ils n'hésitent jamais à faire le nécessaire; comme ils l'ont fait pour la colonie de vacances, ajoutant en vitesse les lits qu'il fallait pour le nombre de garçons plus élevé que prévu, à cause de l'admission au camp des plus jeunes, de ceux dont personne ne veut.

La colonie Notre-Dame-du-St-Sacrement, située au lac Sept-Iles, reçoit une subvention de la Fédération des Oeuvres. Cette subvention ne peut être mieux appliquée, ni en meilleures mains.

M. B-Hogue.

ST-PASCAL

Baptêmes

Joseph-Louis-Philippe, enfant de M. et Mme Paul Normand (Anna-Marie Lagacé). Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Voyer, de St-Pascal, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Rémi-Marcel-Marie, enfant de M. et Mme Arthur Rivard (Lucienne Rivard). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Boucher, de Lauzon, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Marie-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Roch Duval (Mercédèse Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Bérubé de St-Pascal, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Francine-Ginette, enfant de M. et Mme Alcide Dionne (Jeanne-d'Arc Landry). Parrain et marraine, M. et Mme Charles Landry, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Alyre-Marcel, enfant de M. et Mme Hervé Soucy (Gabrielle Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Soucy, de St-Pascal, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Marthe-Denise-Suzanne, enfant de M. et Mme Jean Dancause (Fernande Roy). Parrain et marraine, M. et Mme Camille Michaud, de St-Pascal, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

M. Marcel Lavoie, fils de feu Alphonse Lavoie et de feu Rose-Anna Langelier, à Mlle Madeleine Plourde, fille de feu Louis Pourde et de dame Alphonsine Saint-Laurent.

—M. Jean-Baptiste Thériault, fils de M. et Mme Pierre Thériault, de Ste-Hélène, à Mlle Yolande Lajoie, fille de M. et Mme Joseph Lajoie, de St-Pascal.

—M. Georges Bérubé, fils de feu Adjutor Bérubé et de feu dame Marie-Anna Bossé, de St-Pascal, à Mlle Alice Morin, fille de M. et Mme Alfred Morin, de St-Pascal.

—M. Charles Pelletier, fils de M. et Mme Xavier Pelletier, à Mlle Gemma Bernier, fille de M. et Mme Alfred Bernier.

Sépultures

M. Joseph-S. Bérubé, décédé à l'âge de 75 ans et 10 mois, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

M. J.-Napoléon Desgagné, décédé à Edmundston, à l'âge de 91 ans et 4 mois, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

Va-et-vient

M. et Mme Ferdinand Lavoie, de Lévis ainsi que Mlle Aline Plourde et M. Fernand Rivard, de Mt-Carmel, étaient de passage à St-Pascal, ces jours derniers.

M. et Mme Albert Saint-Laurent, de Lauzon, ainsi que M et Mme Charles St-Laurent et Mlle Simonne Saint-Laurent, de Rivière-Ouelle, étaient de passage à St-Pascal, à l'occasion du mariage Plourde-Lavoie.

M. et Mme Marcel Lavoie sont de retour dans leur famille après un séjour d'une semaine à Lachute et Ottawa.

Mlle Christiane Lavoie est de retour dans sa famille, après un séjour à Lévis.

Mlles Nicole Saint-Pierre, Jocelyne Lavoie, Nicole Caron, Rose-Aimée Michaud et Nicole Dumais sont de retour dans leur famille après un séjour au camp des jeunes à l'Ile d'Orléans.

M. Hector Charland gît à l'hôpital

Montréal, 27 (PC) Hector Charland, héros du roman-fleuve radiophonique "Un homme et son péché", a subi une fracture à la hanche à Ste-Marguerite où il était en vacances. Il a été hospitalisé à l'hôpital du Sacré-Coeur, ici, où son état est rapporté comme "satisfaisant".



Illustré—Sedan Pathfinder 2 portières

Il n'y a pas, dans la catégorie de prix de la Pontiac, de voiture comparable en fait de valeur en général, de sûreté de fonctionnement et de caractéristiques avancées! C'est pour cela que la Pontiac a atteint de nouveaux sommets de popularité et de faveur auprès du public! Chacun des 29 modèles superbes . . . compris dans les cinq nouvelles séries magnifiques . . . est complètement nouveau dans tous les détails de style, en dedans et en dehors . . . chaque modèle est un chef-d'oeuvre de technique et de construction.

Visitez maintenant votre marchand Pontiac afin de découvrir la mesure supérieure de confort, de beauté, de sécurité et de performance qui vous est offerte dans une Pontiac; laissez-le vous montrer pourquoi des gens de plus en plus nombreux comprennent que la Pontiac "excelle en tout sauf le prix!"

29 BEAUX MODÈLES au choix, en cinq séries superbes pour 1953—Pathfinder, Pathfinder de luxe, Laurentian, Chieftain et Chieftain de luxe.

NOUVELLE POWERGLIDE AMÉLIORÉE, à coût additionnel, dans les séries Laurentian et Pathfinder de luxe, pour reprises plus vives, économie supérieure et meilleure performance générale.

LE NOUVEAU STYLE DUAL-STREAK DRAMATIQUE rend la Pontiac plus distinctive, lui donne une apparence plus individuelle que jamais!

LA NOUVELLE DIRECTION HYDRAULIQUE DE LA PONTIAC, facultative à coût additionnel sur les modèles à transmission Powerglide ou hydraumatique, est offerte pour éliminer jusqu'à 75% de l'effort de direction!

L'ÉCLATANTE PERFORMANCE DE L'HYDRAUMATIQUE À DOUBLE PORTÉE, facultative à coût additionnel dans la série Chieftain, vous donne un meilleur contrôle que jamais . . . la puissance que vous voulez, quand vous la voulez, où vous la voulez!

L'ESSIEU ARRIÈRE ÉCONOMIQUE, avec transmission automatique, réduit le nombre des révolutions du moteur en portée de conduite (Drive) pour plus de milles avec moins d'essence.

L'EXCELLENT MOTEUR 8 CYLINDRES DE PONTIAC. Le huit le moins cher de la General Motors comme aussi le moteur le plus perfectionné de l'industrie!

LE SIX ÉCONOMIQUE DE PONTIAC avec une augmentation de puissance pour donner des milliers et des milliers de milles de conduite douce et économique.

SUR LIVRAISON À QUÉBEC

Prix de détail $1861.53
Taxes fédérales de vente et d'accise : $ 348.47
Prix sur livraison

$2210

Le prix ci-dessus est le prix suggéré, sur livraison, d'un sedan deux portières de la série Pathfinder, mais il ne comprend pas la licence, l'essence ni les taxes provinciales ou municipales, s'il y a lieu.

P-1453F

AUTOMOBILES INC.

12 rue de la Couronne, Québec Téléphone 2-1208

COURVILLE

Déplacements

M. et Mme Laval Guay ainsi que leur fils, Normand, de Lewiston, Maine, visitaient dernièrement Mme Emile Grenier.

—M. et Mme Olivier Larue ainsi que le notaire et Mme L.-E. Fortier visitaient, récemment, les Mille-Iles, les Chutes Niagara ainsi que Buffalo et autres villes américaines.

M. et Mme John Grant et leurs fils, Henrick et Albert, de New-Toronto, ont rendu visite à Mme Emile Grenier.

—Récemment, Mme Edouard Shenck et ses enfants, Marie, Ovila et Jaseph Shenck, ont visité M. Adélard Therrien. Les visiteurs, tous du Rhode Island étaient accompagnés de M. et Mme Normand Morin et de leur fillette, Thérèse. Ils rendirent également visite à M. François Therrien, de Courville, de même qu'x Mme Chs-Ernest Beaulieu, de Montmorency.

—Mme Wilfrid Miette, de Montréal, a rendu visite à M. et Mme Xavier Garneau ainsi qu'à Mme J.-A. Laplante.

—Le Révérend Père Joseph Sanfaçon, o.m.i., depuis peu de retour du Basutoland, était, récemment, de passage chez M. et Mme J.-A. Laplante.

—M. et Mme Darcy Grant, de Mimico, Ontario, étaient, récemment, en visite chez Mme Emile Grenier.

Ces jours derniers, M. et Mme Art. Labonté et leur famille se rendaient à Shawinigan.



Grande reconnaissance à saint Jude pour faveur obtenue

PRIÈRE À SAINT JUDE

O glorieux apôtre saint Jude, fidèle serviteur et ami de Jésus l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux. Je vous en supplie du plus profond de mon coeur, servez-vous en ma faveur du grand privilège que vous avez d'apporter un secours visible et rapide à ceux qui vous invoquent.

Venez à mon secours et soulagez ma misère. Obtenez-moi l'aide et la grâce du Bon Dieu dans toutes mes difficultés et en particulier (demandes particulières). Faites en sorte que je sois du nombre des élus et obtienne le salut éternel.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir, toujours de la grande faveur que vous m'accorderez. Toujours je vous honorerai comme mon patron et mon protecteur. En signe de reconnaissance, je ferai tout en mon pouvoir pour développer votre dévotion et vous faire connaître comme dévotion des causes désespérées. Ainsi soit-il.

Ajoutez trois Notre-Père, trois Je vous salue Marie, trois Gloire soit au Père.

C. N.

CETTE PRIERE EST PUBLIEE

En reconnaissance au Sacré-Coeur de Jésus, pour guérison et faveurs obtenues et dans le but de faire connaître cette dévotion.



O Coeur infiniment bon et miséricordieux, ayez pitié de nous. Après nous avoir tant aimés, vous ne pouvez rien refuser à notre prière.

Coeur Eucharistique de Jésus, notre maitre et notre Roi, embrasez-nous de votre amour, apprenez-nous à vous consoler des outrages et de l'ingratitude dont vous êtes l'objet. Exaucez nos désirs d'apôtres; faites-vous connaitre aux âmes et régnez dans tous les coeurs. Soyez enfin notre vie et notre richesse sur la terre, et puissions-nous à jamais, dans l'éternité, vivre encore en Vous,

Ainsi soit-il.

300 jours d'indulgence.

Imprimatur :
† J.-M.-Rod. card. Villeneuve, O.M.I.
17 déc. 1945. Arch. de Québec.

Sacré-Coeur de Jésus, guérissez-nous, nous avons confiance en vous.

G. E. L.

Les soins de la progéniture chez les poissons

Par **Germaine-A. Bernier**

Pour vous, chers lecteurs, j'ai choisi dans l'histoire des poissons le chapitre intitulé "les soins de la progéniture" parce que j'y trouve bien des faits curieux à vous raconter sur la façon dont certains poissons prennent soin de leurs petits.

La plupart, vous le savez, pondent des oeufs. Ces oeufs, si infimes qu'ils soient portent en chacun d'eux une parcelle de vie qui doit assurer la survivance de l'espèce.

Il y a lieu de se demander . . . comment ces oeufs, si fragiles, confiés aux berceaux démesurés de la mer ou des lacs, parviennent à leur destinée. Sont-ils lancés au hasard dans l'immensité mouvante, ballotés par les vagues et dispersés loin de leurs parents?



Poisson femelle introduisant son tube dans un mollusque.

En général . . . non, car bien avant la ponte, les parents, c'est-à-dire le mâle et la femelle accouplés, prévoient pour leurs descendants une certaine sécurité. Les uns se limitent à des soins bien primitifs . . . d'autres, s'affairent longtemps à construire des nids ingénieux et très élaborés. J'en connais aussi qui, leur frai accompli restent les gardiens vigilants de leurs pontes et accompagnent leurs petits quelque temps après l'éclosion.

Les truites de nos lacs, légères, sauteuses, pleines de ruses envers la mouche et le pêcheur durant la saison d'été, changent d'allures à l'automne; elles perdent l'appétit et n'ont plus qu'un souci: atteindre les ruisseaux discrets, l'eau peu profonde et les graviers fins. C'est là qu'on les retrouve en grand nombre. Parés de neuf, les mâles empressés invitent les belles truites dans un emplacement de leur choix hyalines qui s'éveilleront à la vie qu'ils savent défendre contre les intrus. Les femelles attirées, s'occupent dès lors à creuser des sortes d'alvéoles dans le gravier par des frottements successifs de leur corps ce qui accélère en même temps l'expulsion des oeufs. Le père et la mère se tiennent bien près l'un de l'autre à ce moment-là et les oeufs, aussitôt fécondés, roulent à travers les menus galets du fond du ruisseau . . . Et c'est tout ! . . . Désormais indifférents l'un à l'autre ces parents unis pour un jury, ne tardent pas à se séparer, abandonnant leur progéniture aux ondes berceuses jusqu'au printemps suivant.

Les alcôves nuptiales sont préparées avec plus ou moins d'apparat selon les espèces. Les carpes les préfèrent dissimulées par des draperies de plantes aquatiques dans des anses attiédies par les rayons du soleil printanier. Si l'endroit choisi est déjà occupé par des frayères d'achigans et de perches, rien ne les arrête, elles délogent les premiers locataires, bouleversant tout et y déposent leurs propres oeufs.

L'Amia, surnommée le Poisson-Castor, se contente d'un lit marécageux, y dresse un nid rustique, sans beauté, maçonné en auge circulaire donnant accès à l'eau libre par un étroit passage ombragé. Le mâle reste à l'affût et attaque avec courage tout ennemi qui approche. L'Ombre de vase qui a vécu des jours entiers sur les fonds boueux des mares ou des fosses, croit mieux faire en se transportant en eau claire pour frayer; tandis que la Barbotte, souvent prise au dépourvu, dépose ses oeufs où elle se trouve: dans des creux de roche, entre les troncs submerges ou . . . dans des vieilles chaudières toutes rouillées.

D'autres petits plus favorisés de la nature voient le jour dans des berceaux de nacre. Avez-vous déjà trouvé des coquilles que vous croyiez vivantes jusqu'au moment où vous les avez retournées pour apercevoir au fond des centaines de petits oeufs suspendus côte à côte ? Ces oeufs ne sont pas toujours ceux des Mollusques car les Gobies savent aussi exploiter ces jolis abris. Le mâle se glisse au-dessous d'une coquille . . . balaie bien la place avec sa queue, soulève un nuage de sable qui recouvre tout le dôme. Quand la logette est bien aménagée, il part en quête d'une compagne, l'invite à le suivre et la presse de pondre les petites perles hyalines qui s'éveilleront à la vie dans une corbeille miroitante de toutes les teintes de l'aurore.

Plus merveilleux encore sont les nids construits de toutes pièces par certains poissons: nids de feuilles et de brindilles, nids de plantes aquatiques ornés de gravier et de coquilles, nids roulés en boules ou tissés en couronne, huttes pétries de terre ou radeaux d'écume; toutes ces structures font l'admiration de l'observateur . . . au point que je ne résiste pas à la tentation de vous décrire le petit Epinoche-architecte, sur son chantier.

La construction du nid est ici uniquement l'affaire du mâle qui s'en fait un devoir même avant de courtiser celle qui l'habitera. Le site est choisi ordinairement parmi les herbes hautes où l'eau filtre bien régulièrement, sans toutefois dévaler en vitesse. L'épinoche réunit sur les lieux des racines, des tiges ou autres débris végétaux qu'il cimente à l'aide de filaments muqueux sécrétés par ses propres viscères. Si vous le voyiez s'agiter autour du futur logis. Il le sonde à plusieurs reprises en se dardant dessus. Puis, son museau plonge dans le sable du fond, il en remonte une charge qu'il déverse sur les fondations; vite, il mêle le tout avec un mucus collant comme s'il s'agissait de mortier pour tenir en place des briques d'argile.

Il s'excite au travail, le petit père; ses tours, ses passades ne se comptent plus . . . il se lance à l'assaut de la charpente, l'ébranle plusieurs fois. A le voir agir, on le croirait mécontent de son oeuvre, décidé à tout démolir quand il ne fait que vérifier l'entière cohérence des matériaux. Le style de sa maison ? . . . un petit baril maçonné solidement sous l'eau et vernissé à l'intérieur par plusieurs couches de mucus superposées.

Plusieurs jours se sont écoulés à ce labeur qui ne s'effectue point sans querelles entre voisins, naturellement !... Le temps est maintenant venu de rencontrer les dames épinoches à peine sorties de leur engourdissement hivernal. Le prétendant qui veut plaire fait bien de masquer son aspect redoutable c'est-à-dire ses épines et sa cuirasse sous les châtoyantes couleurs d'une livrée de noces. Quand l'une des femelles s'approche du nid, il l'aborde et s'efforce de la persuader à en franchir le seuil. Il l'aide même à pénétrer par l'ouverture circulaire ménagée sur un côté du logis. Si la femelle se dérobe et cherche à fuir, il la poursuit, cerne sa route et essaie de la ramener. Laissée seule à l'intérieur, elle y dépose quelques



L'hippocape ou cheval marin. A noter la poche incubatrice du mâle.

oeufs qui tombent au fond de la cavité.

Pendant ce temps, le jeune père s'énerve autour de la loge; il s'en approche, s'en éloigne, fait mille tours, risque le bout du museau, se retire, attend un peu, puis n'y tenant plus, se décide enfin à pénétrer pour féconder les oeufs et constater que la femelle est déjà sortie en pratiquant une fenêtre à l'autre bout du couloir. Plusieurs épouses passent tour à tour car l'Epinoche-propriétaire ne sera satisfait que d'une grande famille à surveiller.

Avec quelle vigueur il s'acquitte de son rôle... sa vigilance est à toute épreuve et peut durer un mois. On est presque tenté de qualifier de tendresse le soin qu'il met à sortir les oeufs un à un et à les replacer de temps à autre, assurant ainsi l'oxygénation indispensable. Un ennemi s'approche-t-il des oeufs, attiré par ce mets de haut goût, il faut voir notre sentinelle attaquer avec fureur et chasser l'intrus au risque de démolir sa maison. Si cela se produit, il répare aussitôt les dommages autant de fois qu'il sera nécessaire jusqu'à l'éclosion. Vers cette époque, il se charge lui-même de découvrir le berceau, mais ne quitte les alevins que lorsqu'ils peuvent se subvenir à eux-mêmes.

Dans votre aquarium, pourquoi ne pas vous procurer un couple de Bettas. Si la température de l'eau monte jusqu'à 80° F., ils se reproduiront très bien et vous pourrez, tout à votre aise, observer les phases de la pariade et l'édification du nid par le mâle. Celui-ci choisit un coin du bac abrité par quelques plantes; il monte souvent à la surface, aspirant chaque fois une bulle d'air qui se couvre, dans sa bouche, d'une pellicule de mucus et qu'il dégage ensuite près de l'endroit choisi. La bulle, moins lourde que l'eau, s'élève tout droit vers la surface, y demeure sans éclater. Plusieurs bulles sont accolées ainsi successivement pour constituer un radeau flottant. Dès que les oeufs sont pondus par la femelle et fécondés par le mâle, celui-ci s'empresse de les prendre dans sa bouche, de les enrober de substance gluante et d'aller les coller un par un sous le nid d'écume.

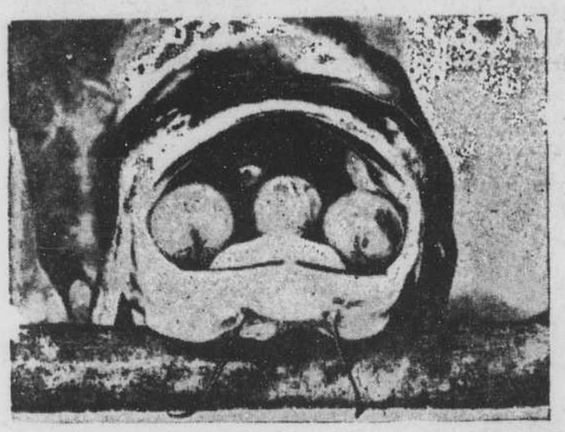
Dans ce cas-ci, la surveillance de la progéniture n'épuisera pas sa patience paternelle car deux jours suffisent à l'éclosion.

On voit ailleurs, chez les Hippocampes, une disposition plus permanente. Le petit cheval marin père possède un sac central — véritable bourse marsupiale — où la femelle vient déposer directement deux cents à trois cents oeufs. Tous, aussitôt fécondés, prennent place à l'intérieur de la chambre incubatrice où ils trouvent non seulement un abri mais en plus les matériaux nutritifs nécessaires à leur entretien. Dans ce nid fermé, les alevins se nourrissent, se développent et s'agitent jusqu'au moment de l'éclosion qui se produit environ deux mois après... alors, les bords du sac incubateur se distendent... et les petits poissons filiformes se dispersent en nageant.

Ici, j'ai volontairement omis de parler des mauvais parents, ceux qui mangent leurs petits, pour ne citer que les bons et plus particulièrement les bons pères.

Chez les poissons, les mères vigilantes ne manquent pas cependant... mais le mâle semble être le meilleur gardien de la progéniture.

(Les CARNETS de la Société Zoologique de Québec)



Aspect frontal d'un poisson-chat mâle couvant ses oeufs dans sa bouche.



Votre patron, Madame

par

Anne Adams

4719



Cette petite blouse à manches bouffantes vous rendra d'infinis services. L'élastique qui fronce la manche fait que vous pouvez obtenir une encolure carrée ou bien un décolleté plus large. Pour les petites soirées de danse, au cours de la belle saison, c'est là un vêtement qui aura son emploi.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 10, 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 2 verges d'un tissu d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne son fournies qu'en anglais.

La fertilisation de nos eaux

Par **Jean-Louis TREMBLAY**

Par pâturages de la mer, on entend l'ensemble de la végétation marine qui se développe tant sur le fond de la mer en bordure des continents que dans les couches superficielles des eaux océaniques. Suivant cette définition les pâturages de la mer comprennent deux catégories distinctes de végétation, d'une part la végétation fixée et d'autre part la végétation flottante.

La végétation marine fixée est constituée d'algues dont certaines espèces sont géantes et possèdent des frondes de plusieurs centaines de pieds de longueur et d'autres espèces sont microscopiques. Ces algues forment sur le plateau continental, c'est-à-dire sur le haut-fond qui prolonge le continent sous la mer, un tapis plus ou moins continu dont la couleur change avec les profondeurs: les algues bleues microscopiques qui se développent près du rivage, à la limite supérieure des marées, cèdent leur place plus au large à des algues vertes qui, à leur tour, sont supplantées par les algues brunes lesquelles disparaissent pour faire place aux algues rouges, aux plus grandes profondeurs. Ce sont donc exclusivement les algues rouges qui se développent à la limite de profondeur compatible avec la végétation, c'est-à-dire à la limite atteinte par les rayons solaires utiles, soit 300 pieds au maximum. Ajoutons que toutes les algues ci-haut mentionnées se reproduisent par des spores, ce qui les distingue des plantes à fleurs qui se reproduisent par des graines. Deux groupes de plantes à graines poussent dans la zone des marées et parfois, dans certaines régions où la déclivité du littoral est peu prononcée, ces deux groupes de plantes couvrent de vastes étendues, donnant ainsi lieu à une exploitation, ce sont les **zostères** et les **spartines** qui sont utilisées, les premières comme matériel de rembourage et comme matériel isolant, les deuxièmes comme nourriture pour les bestiaux.

La végétation flottante des mers se rencontre dans les couches superficielles et ne se développe pas au delà de la profondeur atteinte par les rayons solaires, cette végétation qui est entraînée au gré des courants est constituée de plantes microscopiques, des algues, parmi lesquelles dominent les diatomées et les dinoglagellées.

Les diatomées sont des algues unicellulaires enfermées dans deux capsules silicieuses qui s'emboîtent l'une dans l'autre à la façon des boîtes à pillule. Si elles sont toutes constituées suivant le même plan général, les diatomées présentent cependant une grande variété de formes: les unes ont la forme de disques, d'autres sont allongées et munies d'épines disposées symétriquement, enfin certaines espèces sont réunies les unes aux autres et forment ainsi de longs chapelets de cellules. Toutes les diatomées possèdent une fine structure intérieure qui épouse les formes géométriques les plus fantaisistes.

Les dinoflagellées sont des algues microscopiques également mais elles sont munies de flagellums qui ne sont autres que des appareils locomoteurs. C'est pourquoi ces organismes sont considérés comme tenant à la fois du règne végétal et du règne animal: ils possèdent le pigment vert des végétaux et un appareil locomoteur animal.

La végétation marine se compare à la végétation terrestre par plusieurs points : comme la végétation terrestre, elle emprunte au milieu l'acide carbonique provenant en majeure partie de la respiration animale, pour faire la synthèse des hydrates de carbone, c'est-à-dire du sucre et de l'amidon. La végétation marine comme la végétation terrestre emprunte au milieu des engrais tels que les nitrates, les phosphates et autres, avec cette différence toutefois que la végétation terrestre emprunte ses engrais au sol tandis que la végétation marine les emprunte à l'eau qui les entoure.

Ce que nous désignons du nom de pâturages marins représente donc dans l'économie de la mer un chainon analogue à celui que représente dans l'économie terrestre la végétation qui recouvre la terre arable.



Nid d'écume des poissons d'ornement nommés Beltas.

Nous avons défini ce que l'on entend par pâturages de la mer, voyons leur évolution dans le temps ainsi que leurs relations avec le reste du monde vivant des mers.

L'évolution des pâturages de la mer

Comme chacun le sait, sur la terre, la végétation n'est pas également florissante en tout temps de l'année. Dans les climats tempérés ce fait est beaucoup plus évident, et, si en été, dans nos latitudes, la végétation terrestre est à son maximum, au milieu de l'hiver en revanche elle est réduite à sa plus simple expression. Cette alternance d'abondance et de pauvreté est très significative: pendant la période hibernale, le sol, sous l'influence des agents météorologiques et de la gelée se regénère après avoir été plus ou moins épuisé en surface par l'abondante végétation d'été. Ce processus de régénération est largement accentué par l'intervention de l'homme : le laboureur en retournant la terre cultivée amène en surface une couche du sol dont les engrais n'ont pas été utilisés par la végétation.

En hiver la terre ainsi retournée, s'ameublit par la gelée, et le ruissellement des eaux au printemps complète le processus qui fait que toute la couche retournée par la charrue est devenue à peu près homogène quant à sa teneur en engrais de toutes sortes. Au printemps, le sol se recouvre, excepté aux endroits arides, d'une végétation nouvelle dont la croissance se poursuit pendant tout l'été.

Dans la mer il n'en va pas autrement ; lorsque les rayons du soleil deviennent plus ardents et échauffent les couches superficielles de la mer la végétation microscopique recommence pour se continuer tout l'été ou tout au moins jusqu'à épuisement des engrais contenus dans les eaux superficielles.

Les pâturages marins passent donc comme la végétation terrestre par des périodes d'abondance et de pauvreté qui coïncident avec les saisons chaudes et les saisons froides.

Quelles sont les relations des pâturages marins avec le reste du monde vivant des mers ? telle est la question à laquelle nous pouvons maintenant répondre.

Dans leurs relations avec le règne animal les pâturages marins se comparent aux pâturages terrestres. En effet chaçun sait que sur la terre tous les animaux sont en dépendance directe ou indirecte de la végétation. S'il existe de nombreuses espèces dont le régime alimentaire est exclusivement carné, ces espèces dépendent pour vivre d'autres animaux qui, eux, sont végétariens. Dans la mer également tous les animaux dépendent de la végétation pour leur subsistance: les espèces exclusivement végétariennes servent de proies aux espèces exclusivement carnivores; toutefois ici nous dévons préciser que dans la mer, contrairement à ce qui est de règle sur la terre, beaucoup d'espèces sont végétariennes à l'état larvaire et deviennent carnivores en vieillissant. Il faut aussi mentionner que les pâturages marins sont plus riches près des côtes qu'au milieu des mers et ceci à cause des apports d'engrais provenant des continents. On peut dire que de façon générale il existe dans les océans d'immenses étendues qui, à cause de leur pauvreté en végétation, se comparent aux étendues désertiques terrestres. Ceci dit il ne faut pas s'étonner d'apprendre que la majeure partie des animaux marins vivent près des côtes, c'est-à-dire là où leurs pâturages sont abondants. Disons enfin que quantités d'espèces marines approchent très près des côtes périodiquement pour s'y reproduire au sein de la végétation fixée qui, en plus de fournir à la progéniture une nourriture abondante, lui assure la protection nécessaire soit pendant le développement embryonnaire dans l'oeuf, soit pendant la vie larvaire.

Mort de monsieur Gédéon Richard

M. Gédéon Richard, pâtrier-latteur, domicilié au 664, St-Vallier-ouest, est décédé subitement samedi dernier à la résidence de son frère, M. Marcel Richard, à St-Malo. M. Richard était âgé de 51 ans.

Le regretté défunt laisse dans le deuil : ses frères, MM. Napoléon, Roméo, Albert, Irené et Marcel Richard (Reine Migneron), Mme Albert Richard (Adrienne Richard), Mme Irené Richard (Simone Després) et Mme Marcel Richard (Simone Roy). Il comptait aussi plusieurs neveux et nièces.

Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, rue St-Vallier.

—La ville d'Adelsberg, en Yougoslavie, est célèbre pour les cavernes souterraines que l'on trouve dans les environs.



UN AVION S'ECRASE PRES DE TERREBONNE : Deux jeunes gens ont perdu la vie lorsque l'avion représenté ci-dessus s'est écrasé au sol à St-François de Sales, peu de temps après être décollé d'un champ privé. Les victimes furent André Guilbault, 28 ans, le pilote, et son passager, Yvon Péloquin, 19 ans, tous deux de Montréal. Le léger biplane eut une panne de moteur et s'écrasa dans un champ après avoir évité de près des arbres et une maison d'été. (Central Press)

Les bourses "Rhodes"

Par Geoffrey Cox, ancien titulaire d'une Bourse Rhodes

La mémoire de Cecil Rhodes, dont le centenaire de la naissance tombe le 5 juillet 1953, est doublement perpétuée : par les Rhodésies et par les Bourses Rhodes. Les Bourses sont à l'ordre du jour car les anciens bénéficiaires de ces Bourses se réunirent à l'Université d'Oxford à l'occasion des cérémonies qui marquèrent le centenaire.

Quelque 3,000 étudiants sont allés à Oxford au titre du plan de Cecil Rhodes au cours des cinquante années qui se sont écoulées depuis l'arrivée des premiers boursiers. Quelque 180 boursiers, dont 50% sont du Commonwealth et 50% des Etats-Unis, sont toujours en résidence. Les deux bourses annuelles destinées aux étudiants allemands n'ont pas été accordées depuis 1938. Chaque année, on attribue les Bourses à 32 étudiants des Etats-Unis, 11 du Canada, trois de la Rhodésie, 9 de l'Afrique du Sud, 6 de l'Australie, 2 de la Nouvelle-Zélande, 1 de l'Inde et 1 du Pakistan, et à un étudiant de chacun des pays suivants : Afrique Orientale, Bermudes, Jamaïque et Malte.

Tous les bénéficiaires de la Bourse Rhodes reçoivent 500 livres par an et vivent et travaillent comme tous les autres étudiants, britanniques ou étrangers, de l'Université d'Oxford. Rhodes, qui avait particulièrement aimé ses séjours à Oxford et l'effet stimulant de l'atmosphère universitaire, conçut son plan avant tout pour mettre ses étudiants en rapport le plus étroitement et le plus directement possible avec la vie d'Oxford. Il désirait que ses boursiers fussent de "bons universitaires". Les Administrateurs du Fonds ont toujours tenu compte de cela très soigneusement. L'école Rhodes ne cherche en aucune façon à imposer aux boursiers telle ou telle théorie politique ou philosophique. La richesse intellectuelle d'Oxford a été mise sous les yeux de chacun d'entre nous, et nous avons alors, comme tous les autres étudiants, choisi la voie qui nous convenait le mieux. Cette règle s'applique toujours.

Cecil Rhodes a énuméré avec soin dans son testament les qualités qu'il cherchait chez l'étudiant; pour lui, la valeur intellectuelle et académique, bien qu'il lui accordait la premièrs place, n'était pas suffisante ; il fallait aussi des capacités athlétiques et des qualités morales. Il voulait former des jeunes gens qui "se donneraient comme but de remplir des fonctions publiques".

Quels sont les résultats obtenus jusqu'ici ? Du point de vue académique ils sont excellents, et les boursiers Rhodes ont un nombre intéressant de diplômes à leur actif. Dans le domaine athlétique, les résultats sont parfaits.

Cependant, c'est le travail accompli par les boursiers après avoir quitté Oxford qui permet de mesurer la valeur du plan Rhodes. Ces boursiers sont entrés surtout dans l'Enseignement, qu'ils font dans les universités et dans les écoles. Plus d'une vingtaine sont devenus présidents d'universités ; beaucoup sont des professeurs distingués. Plus de 20 de ces étudiants sont des juges dans une région du monde ou une autre ; il y a trois présidents de Hautes Cours. Beaucoup aussi sont entrés dans le service colonial. Les anciens boursiers comprennent aussi au moins un archevêque canadien, un évêque américain, un pair anglais et douze chevaliers.

Le journalisme a attiré un grand nombre d'anciens titulaires des Bourses Rhodes, en particulier des Nord-Africains. Aux Etats-Unis et au Canada, beaucoup ont fait une belle carrière diplomatique. Parmi les personnalités les plus remarquables, il faut citer feu J. H. Hofmeyr, qui devint Suppléant du Premier Ministre d'Afrique du Sud. Un des noms les plus connus à l'heure actuelle dans ce domaine est sans doute celui du sénateur Fulbright des Etats-Unis.

Un des titulaires allemands de la Bourse Rhodes devint Ministre des Finances sous Hitler, mais d'autres boursiers allemands furent très antinazis. Deux des boursiers des années 1930, dont l'un, von Trott zu Solz, était un condisciple de l'auteur du présent article, furent pendus pour avoir participé au complot de juillet 1944 contre Hitler.

Ce qu'on reproche le plus généralement aux anciens titulaires des Bourses Rhodes c'est de ne pas avoir produit un nombre assez grand de chefs politiques de premier ordre. Aucun d'entre eux n'a encore été Premier Ministre et seulement une proportion relativement faible est entrée dans la carrière politique. On estime qu'il n'y a pas assez de ces hommes qui, selon les paroles de Rhodes, "se donnent comme but de remplir des fonctions publiques". Cependant, je me demande si Cecil Rhodes aurait donné à cette phrase le sens étroit de participation à la vie politique courante. Il savait que c'est dans la lutte pour le pouvoir, plutôt que dans l'atmosphère universitaire, que se forment les hommes politiques. Certains avancent même qu'une formation à Oxford peut fort bien contribuer à émousser l'ambition et la rudesse nécessaires au politicien de carrière.

Je crois que Cecil Rhodes désirait avant tout que ses étudiants accomplissent au mieux les tâches qui leur convenaient en remplissant en même temps leurs devoirs envers la société. C'est des résultats obtenus dans ce domaine qu'il faut tenir compte en faisant le bilan de ce qu'ont donné les Bourses Rhodes.

Réfugiés venus en char d'assaut

Munich, 27 (PA) La police bavaroise de frontière mande qu'un char d'assaut de l'armée tchèque transportant deux soldats et quatre civils, dont deux femmes s'est amené à la frontière germano-tchèque tôt samedi et que les six réfugiés ont demandé asile en Occident.

PUISSANCE plus grande
PROFITS plus élevés

Il est un moteur International pour chaque usage — pour

MOULINS À SCIE
GÉNÉRATEURS
TREUILS
CONCASSEURS
POMPES



...grâce aux moteurs diesels International

- Résistance, économie et puissance de première qualité.
- Des milliers d'heures de service sans ennui.
- Appareil spécial de démarrage à même le moteur. En 1 minute le moteur fonctionne à plein, quelle que soit la température.
- Faible consommation de carburant.
- Moteur à 4 temps, des plus efficaces.
- Tout propriétaire d'un moteur IH peut compter sur l'excellent service des pièces Cusson et sur le service "sur les lieux" de Cusson. Où que vous soyez dans la Province, Cusson vous assure un service rapide et précis. Nous tenons constamment à votre service notre bureau principal, à Montréal, et nos quatre succursales situées aux quatre coins de la Province.

Chaque moteur stationnaire diesel International est construit de manière à vous servir longtemps et le plus économiquement possible. Choisissez, suivant vos besoins, un des six robustes diesels dont la puissance est de 39 à 180 c.v. ou exercez votre choix parmi les moteurs à gazoline IH de 16 à 55 c.v. Vous serez enchanté de faire affaire avec l'équipe idéale formée par IH et Cusson. IH vous assure un fameux moteur et Cusson vous donne un service incomparable. Grâce à cette excellente équipe votre production s'améliorera et vos profits augmenteront.

"ADOPTEZ LA PUISSANCE QUI RAPPORTE DES PROFITS PLUS ELEVÉS"

Chas Cusson Limitée

ROUYN
RIMOUSKI
101 rue St-Roch
QUÉBEC
Tél.: 4-3514
JONQUIÈRE
MONTRÉAL

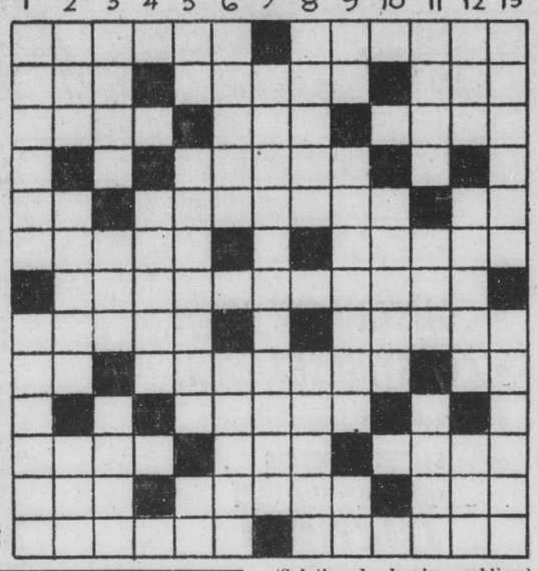
Mots croisés du "Soleil"

HORIZONTAL

1—Livre qui présente sous un petit format, les notions essentielles d'un art. — Corbeilles d'osier.
2—Vieux. — Qui aspire aux mêmes avantages. — Ville du Pérou.
3—Fleuve de Russie. — Cicatrice saillante d'un os fracturé. — Simple.
4—(Fig.) Ce qui sert de règle (pl.)
5—Pron. ind — Tromperie basse. — Prép.
6—Action d'exercer simultanément plusieurs emplois. — Echassiers.
7—En certaines occasions.
8—En sus de. — Fils du marquis de Montespan.
9—Pron. pers. — Douleur d'oreille. — Note.
10—Office du soir.
11—Personnage de l'Othello. — Partie d'une poulie. — Région d'Afrique.
12—Fleuve de Suède. — Valet d'Amphitryon. — Habitude ridicule.
13—Ch. l. de c. (Gers). — Noms des chapitres du Coran.

VERTICAL

1—Euphorbiacée — Course pour tous les chevaux.
2—Pièce de la charrue. — Partie du cou. — Propice.
3—A l'origine d'un glacier. — Du verbe muer. — Mer.
4—Ancienne loi espagnole.
5—Term. — Pèlerines. — Possessif.
6—Sert à attacher les bêtes. — Premier grand-prêtre.
7—Promenades de débauche.
8—Héros hébreu. — Se dit d'un hareng qui n'a ni laité ni oeufs.
9—Pron. Pers. — Vanté à l'excès. — Du verbe avoir.
10—Rivière de France.
11—Possessif. — Direction suivant laquelle le vent souffle. — Lettre grecque.
12—Bouclier. — Mouvement de l'âne. — Se trouve.
14—Comm. de la Gironde. — Trafic.



(Solution du dernier problème)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1	■	R	A	T	I	S	S	E	T	T	E	S	■
2	C	A	R	■	R	■	A	■	O	■	S	E	M
3	H	I	D	E	U	R	■	■	M	U	S	C	L	E
4	A	■	E	■	N	E	P	A	L	■	■	A	■	N
5	M	O	N	T	■	■	T	O	I	■	■	F	L	O	T
6	O	■	T	A	I	S	■	■	L	I	R	E	■	A
7	I	R	■	U	S	■	■	■	D	O	■	I	L
8	S	■	T	R	O	P	■	V	A	I	R	■	E
9	E	U	R	E	■	■	O	U	I	■	■	D	A	I	M
10	R	■	E	■	A	N	S	E	R	■	■	C	■	E
11	I	S	S	A	N	T	■	■	N	I	C	H	A	N
12	E	U	S	■	T	■	A	■	P	■	■	A	I	T
13	■	R	E	G	I	N	G	L	E	T	T	E	■

Les travaux de Niagara

Par Harry Kingdon, de la Presse Canadienne

Niagara-Falls, Ont., 27 (PC) Laissez tomber une entreprise de construction de plusieurs milions de dollars dans une ville de 43,000 âmes et vous y semez la prospérité — et aussi des migraines.

C'est ce qui est arrivé à Niagara-Falls et au canton de Stamford, où l'Hydro-Ontario poursuit un aménagement hydroélectrique de $304,000,000 avec une armée de 7,000 ouvriers.

Nourrir, loger, habiller et divertir un tel nombre de travailleurs signifie de grosses affaires. La Chambre de Commerce régionale estime qu'il y a annuellement $25,000,000 de plus en circulation qu'auparavant, soit le quart de toutes les affaires commerciales des environs.

Mais quand vous creusez deux tunnels monstres de 5 milles et demi de longueur sous une ville et qu'il vous faut charroyer des millions de tonnes de roc par camions, vous pouvez vous attendre à des difficultés. Les autorités de l'Hydro et des municipalités ont collaboré pour les aplanir.

L'Hydro a consenti à payer une partie des frais de police, de pompiers et de santé publique et de réparer les dommages a la voie publique. Elle a même construit 25 milles de routes nouvelles pour ménager les voies existantes.

Les théâtres, les hôtels, les restaurants et les magasins ont bien accueilli ces nouveaux clients. Un gérant de théâtre a trouvé là le remède à ses perte dues à la télévision.

Un hôtel — le Métropole — est si populaire que les ouvriers l'ont baptisé l'Hydro-pole. La régie des alcools a ouvert un second magasin. Qu'arrivera-t-il quand cesseront ces travaux ? La Chambre de Commerce s'emploie activement à attirer de nouvelles industries. Bien que l'Hydro s'attende de générer de l'énergie dès l'an prochain, le plein rendement de 1,200,000 c.v. ne sera atteint qu'en 1956.

L'Hydro a edifié trois "Constructionvilles", qui hébergent quelque 1,600 ouvriers. Ceux-ci trouvent là cafétéria et salles d'amusement. Il y a dortoir spécial pour 300 employés essentiels et 70 maisons pour les contremaîtres mariés. Environ 160 autres familles vivent dans un camp de remorques.

Plusieurs maisons ont été construites suivant le plan fédéral-provincial d'aide à l'habitation.

Ceux qui vivent dans les camps ont l'air de s'y plaire. M. Archie Yuill, cuisinier en chef au camp No 3, dit que des ouvriers, qui cherchaient l'atmosphère plus familiale d'une pension privée, sont revenus au camp peu après. "Aucune femme ne peut servir trois repas comme les nôtres et faire de l'argent", dit-il.

Les trois cafétérias servent 14,000 livres de viande et de poisson par semaine. Jeudi est le jour du traditionnel "souper au steak". Les bouchers commencent tôt le mercredi à débiter les 2,600 tranches consommées à ce repas.

Les aliments sont achetés d'ordinaire par soumissions des fournisseurs de la région. L'Hydro exploite une boulangerie où l'on cuit 6,000 pain et 3,600 tartes par semaine. Une boucherie centrale et un entrepôt d'épiceries distribuent les aliments aux trois camps.

Les dortoirs sont divisés en chambres à deux lits simples. Les contremaîtres ont chacun leur chambre individuelle.

La salle de divertissements du camp No 2 offre le choix du cinéma, de la télévision, des quilles, du billard, et sert aussi aux offices religieux. Le Frontier College y tient aussi des cours du soir. Enfin, plusoirs fois par année, il y a des spectacles d'amateurs organisés par les ouvriers.

Au cours des deux années de travaux, il y a eu 17 accidents mortels. Les entrepreneurs en constructions ont une estimation générale selon laquelle chaque million de dollars de construction coûte la vie d'un homme. Jusqu'ici, l'Hydro a dépensé $180,000,000.

Pour être sûr d'avoir un bon examen médical de vos oreilles:

VOYEZ VOTRE MEDECIN !

S'il vous suggère un appareil auditif, assurez-vous une

MEILLEURE AUDITION

avec les

APPAREILS AUDITIFS

ZENITH

qui ont fait leurs preuves et prouvés économiques

3 modèles de qualité renommée Zenith . . . chacun seulement $85

(Bouton de conduction par l'os moyennant supplément modéré)

GARANTIE DE 10 JOURS OU ARGENT REMBOURSE

Si vous êtes dur d'oreilles, la première et la seule personne à consulter c'est votre médecin. Les vendeurs d'appareils auditifs Zenith sont bien renseignés sur ce fait; ils savent que rien ne peut remplacer les conseils qualifiés du médecin.

Si votre médecin vous recommande de porter un appareil auditif, alors voyez votre vendeur d'appareils auditifs Zenith. Renseignez-vous au sujet des caractéristiques et économies Zenith pour une "meilleure audition" . . . cela revenant à aussi peu que 1/3c par heure. Procurez-vous les renseignements complets du plan de protection "5 ans-après-achat" donné à chaque acheteur d'appareil Zenith. Le nom de votre vendeur figure dans l'annuaire de téléphone. Ou écrivez aujourd'hui pour imprimés gratuits et liste complète des distributeurs Zenith à: Zenith Radio Corporation of Canada, Ltd., Canada Trust Bldg., Windsor, Ontario, Canada.

LE MICROPHONE ZENITH RESISTE A LA CHALEUR ET A L'HUMIDITE DE L'ETE

Le Permaphone breveté exclusif à Zénith fonctionne efficacement même pendant les journées très chaudes et très humides... quand bien d'autres appareils font quelquefois défaut.

Recherchez ce sceau quand vous achetez un appareil auditif

Les trois appareils auditifs Zenith sont épaulés du sceau d'acceptation du Council on Physical Medicine and Rehabilitation de l'Association Médicale Américaine.

Par les fabricants d'appareils de radio et de télévision Zenith

POUR ACHAT ET SERVICE CONSULTEZ

NOËL GUY

5 RUE ST-JOSEPH

Québec — Tél.: 2-4553

Une nouvelle opération

Toronto, 27. (PC) — La première opération chirurgicale faite au Canada à l'aide de la technique de la baisse artificielle de la température du corps a été pratiquée, ces jours-ci à Vancouver, sur une femme souffrant de maladie de coeur rhumatismale. Le Dr W. G. Bigelow, de Toronto, qui a opéré Mme Doris Sleeman selon cette technique à l'hôpital général de cette ville, a déclaré que ce procédé était l'aboutissement de six années de recherches et d'expériences.

Le Dr Bigelow a expliqué que le coeur de Mme Sleeman ne fonctionnait que de façon intermittente et était en conséquence incapable de fournir suffisamment de sang pour porter l'oxygène dans toutes les parties du corps. Dans la nouvelle technique, la température du corps est baissée au moyen de couvertures froides dont on entoure le malade. Le procédé de refroidissement ralentit le besoin d'oxygène du corps.



PROPAGANDE EN BALLON : Deux membres de la "Croisade de la Liberté" commanditée par les Etats-Unis lancent ici des ballons transportant des messages d'espoir et des nouvelles au peuple tchécoslovaque contrôlé par les communistes. Des émeutes et la rébellion dans les pays dominés par les Russes ont intensifié les efforts de propagande tentés par les puissances de l'Ouest.

(Central Press)

Sur les quais de New-York

Washington, 27 (PA) Le sénateur Charles-W. Tobey, renommé pour ses luttes contre le crime, a porté hier un coup posthume à ce grand ennemi, sous la forme d'un rapport présenté à un sous-comité sénatorial dans lequel il déclare que les ports américains sont la proie de la corruption et du communisme.

Durant plusieurs années, les quais de l'est à l'ouest du pays, tout comme ceux du golfe du Mexique, sont demeurées des "frontières sans loi", signale le rapport. Il qualifie les quais de New-York "les plus salles" de tous.

Le rapport a été fait par un sous-comité du Commerce que dirigeait Tobey, républicain du New-Hampshire, mort vendredi soir d'une embolie. C'est en ce sens que le rapport est un coup posthume porté contre les soi-disant crimes que Tobey a combattus si vigoureusement au Sénat et à la télévision.

Le sous-comité a approuvé les efforts entrepris par le gouvernement fédéral et celui de l'Etat pour nettoyer les quais du New-Jersey. Mais il souligne que les résultats de ce nettoyage ne peuvent durer longtemps à moins que Joseph-P. Ryan soit destitué de son poste de président de l'Association internationale des débardeurs.

Ryan, président de l'Association depuis 1927, s'est entouré d'une "clique de bandits et de vauriens", note le sous-comité. Il ajoute que Ryan a depuis plusieurs années été mêlé "à la plupart des maux qui ont affligé les quais de New-York".

Le rapport traite longuement des quais de New-York. Il a signalé cependant qu'une enquête commencée il y a trois mois, dans les ports de la côte ouest du golfe du Mexique a révélé que les conditions étaient louches dans ces régions.

Enquête terminée sur un crime

Washington, 27 (PC) Les deux membres de la sous-commission des Services armés de la Chambre des représentants chargés de l'enquête sur la culpabilité des deux ex-soldats américains, Aldo Icardi et Carl Lo Dolce, soupçonnés d'avoir tué en 1944, pendant la guerre en Italie, le major William V. Holohan, ont rendu public leur rapport hier.

Ils déclarent que les preuves accumulées contre Icardi et Lo Dolce établissent clairement, après avoir été mûrement examinées, la "cause probable" de leur crime.

M. John J. Courtney, conseiller légal de la sous-commission, définit le terme de "cause probable" comme signifiant que les preuves sont suffisantes pour qu'une action soit intentée contre Icardi et Lo Dolce. Un bref d'accusation toutefois ne constitue pas de preuve de culpabilité jusqu'à ce que tous les faits aient été pesés par un jury.

On se rappelle que Icardi, de Pittsburgh, Pennsylvanie, un lieutenant, et Lo Dolce, de Rochester, New-York, un sergent, avaient été parachutés avec le major Holohan, de New-York, derrière les lignes allemandes dans le nord de l'Italie en septembre 1944.

Leur mission secrète, pour le compte de l'Office des services stratégiques, avait pour but de déterminer lesquels des différents groupes de partisans italiens y compris les communistes, devaient recevoir de l'équipement militaire.

Dans son rapport, la sous-commission déclare que Holohan a été empoisonné, puis tué à coups de revolver à la suite d'une dispute avec Icardi qui voulait que les communistes reçoivent la plus grande quantité d'armes. Holohan avait refusé d'armer les partisans communistes, mais Icardi avait insisté pour une coopération étroite avec eux.

Le corps de Holohan, criblé de balles, fut repêché des eaux du lac Orta en septembre 1950.

Le rapport des deux membres de la sous-commission termine l'enquête sur cette affaires, enquête qui a duré deux ans.

Funérailles de M. Gaston Fortin

Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, à la mémoire de M. Gaston Fortin, employé civil, époux de dame Aline Roy, décédé le 17 juillet, à l'âge de 59 ans. M. Fortin demeurait à 387, chemin Ste-Foy.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Benoit Fortier. Le service fut chanté par M. l'abbé Jean-Marie Hamelin, assisté de M. l'abbé Benoit Fortier et de M. l'abbé Jules Rioux, comme diacre et sous-diacre.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146, Boul. St-Cyrille, le deuil était conduit par ses fils : MM. Henri Fortin, Michel Fortin et Pierre Fortin ; ses gendres, MM. René Boulet et Jean-Paul Bernard ; ses frères, MM. Robert Fortin et Lionel Fortin ; ses beaux-frères, MM. Jules Roy et Eudore Côté.

Dans l'imposant cortège, on remarquait l'hon. juge Joseph Thibodeau, le lt J. Ampleman, représentant du colonel Léon Lambert, le sergent-major P.-M. Deschênes, le sergent Tanguay et le sergent Tremblay, le capt. J.-A. Matte, le chef Roger Lemire, de la police municipale, Me Art. Savard, C.R., MM. Roméo Patry, E. Frédérick, A.-A. Letarte, E. Marier, R. Faber, W. Tessier, M. Massé, J.-E. Bélanger, E. Côté, J. Roy, J.-M. Parent, E. Paquet, J.-H. Côté, A. Lemire, Lucien Lemire, Georges-A. Gauvin, R. Jobin, G. Côté, le sergent J. Déry, A. Vézina, E. Amyot, J.-W. Morency, R. Bréard, L.-H. Boulet, Ludger Boulet, O. Robitaille, L. Amyot, O. Brousseau, J.-G. Malloney, E. Amyot, C.-A. Roy, J.-O. Bouchard, H. Bouchard, J.-E. Pépin, E.-H. Drolet, P. Lafrance, P. Lachance, E. Patry, J.-A. Patry, E. Morin, Paul-E. Dionne, Luc Savard, J.-B.-Maurice Beaudet, R. McManus, Paul Germain, Eug. Gauthier, R. Lachance, P. Dionne, A. Bilodeau, R. Routhier, H. Doré, Jos. Bouchard, L. Paquet, P. Bélanger, P. Dionne, E. Bouchard, A. Laflamme, A. Chabot, J.-H. Garneau, Y. Garneau, Luc Savard, P.-E. Maheux, C.-A. Faucher, J. Boulé, R. Boily, R. St-Pierre, P. Boulé, J.-B. Godbout, Henri Marois, Paul Marois, R. Lemire, J.-M. Lapointe, le Dr J.-E. Verreault, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont. La maison Arthur Cloutier & Fils avait la direction des funérailles.

Funérailles de Mme A. Castonguay

St-Edouard, (DNC) Un bel hommage a été rendu, dernièrement, en l'église St-Edouard, à la mémoire de Mme Adalbert Castonguay, née Cordélia Lemay, décédée à l'âge de 78 ans.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait M. Napoléon Jacques.

Le cercueil était porté par: MM. Désiré Blanchet, Cyrille Jacques, Gérard Castonguay, Télesphore Hamel, Roland Leclerc, Pierre-Ange Blanchet, Robert Blanchet et Henri-Paul Daigle.

Outre son époux, M. Adalbert Castonguay, elle laisse dans le deuil, ses fils: MM. Joseph, Apollinaire, Egide et Henri-Louis Castonguay; ses filles: Soeur St-Ferdinand (Adrienne), des Soeurs St-Joseph St-Vallier, présentement en mission à St-Eugène de l'Islet, Florentine, Georgette, Lucienne, Rose-Aimé; ses gendres: MM. Alfred Bergeron, Alexandre Blanchet, Emile Hamel, Réal St-Onge, Jean-Baptiste Bergeron, tous de St-Edouard; ses belles-filles, Mme Apollinaire Castonguay (Lucie Brassard), de Chambord, Mme Egide Castonguay (Alice Bergeron), Mme Joseph Castonguay (Béatrice Blanchet), Mme Henri-Louis Castonguay, (Jeanne Hamel), Mme Alfred Bergeron (Annette St-Onge), Mme Emile Hamel (Rose-Alma Coulombe), de St-Edouard; ses frères et soeurs, MM. Androninque et Egide Lemay, de St-Edouard, Mme Alphonse Bernier (Evelina Lemay), de Montréal, Mme Laurent Daigle (Marie-Louise Lemay), de Québec; ses beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Alfred Castonguay, Aurélien Castonguay, M. Josaphat St-Onge, M. Adéoda Castonguay, Mme Alonzo Castonguay, de Montréal; ses petits-enfants: Mme Jean-Marie Lemay, (Thérèse Castonguay), MM Hubert, Georges, Maurice, Bertrand, Réal, Richard, Réjean Castonguay; Mme Emile Hamel (Alvine Castonguay), Mme Benoit Lambert (Jeannine Castonguay), Mlles Olivette, Angèle, Christiane Castonguay, MM. Guy, Jacques, Marc et Gaétan Castonguay, Mme Camille Hamel (Lisette Castonguay), Mme G.-Aimé Blanchet Noëlla Castonguay), Mlles Micheline et Louise Castonguay, MM. Camille, Eloi et Ferdinand Castonguay, MM. Magella, Lionel et Michel Blanchet, Mlles Clémence, Marie-Jeanne, Aliette et Adrienne Blanchet, MM. Edmond, Iréné, Simon, Raymond, Jean-Claude, Normand, Gaétan, Clément St-Onge, Mlles Céline, Jacqueline et Aline St-Onge, MM. Lucien, Jules, Noël, Marcel, Ronald, Georges et Yvon Bergeron, Mlles Jeanne, Nicole, Marthe et Monique Bergeron, MM. Roger, Marcel, Claude, Hervé Hamel, M. Maurice et Hilaire Guimond, Mlles Amélie, Nicole, Simonne et Gervaise Guimond.

Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants.

La direction des funérailles avait été confiée à la maison P.-Eugène Faucher, de St-Edouard.

Toute charge lui est légère!



LE POIDS-LOURD F-900 — le mastodonte de la série des camions Ford! Capacité (charge utile) de 8 tonnes — Permet des carrosseries de 7½' à 19' — Allie une économie extraordinaire à une puissance et à une robustesse exceptionnelles.

Quel que soit le travail que vous ayez à accomplir, vous trouverez exactement le camion qui vous permettra de le faire bien, vite et à peu de frais, dans la série des camions Ford la plus complète jamais offerte! Il y a plus de 100 modèles au choix! Conçus en fonction du chauffeur, ces camions reçoivent partout au Canada un accueil enthousiaste. On parle du confort, de la spaciosité et de la commodité de leurs cabines entièrement nouvelles . . . de la puissance des fameux moteurs V-8 Ford . . . de la facilité de conduite qui résulte des perfectionnements apportés par la super-technique Ford . . . du vaste assortiment de transmissions (le choix le plus complet qu'aient jamais offert les camions Ford). Voyez sans tarder le vendeur autorisé de camions Ford de votre localité, et choisissez le camion qui convient le mieux à votre entreprise et qui vous permettra de faire votre travail plus efficacement et plus économiquement que jamais auparavant.

LA SÉRIE DE CAMIONS LA PLUS COMPLÈTE JAMAIS OFFERTE AU PAYS! PLUS D'AVANTAGES NOUVEAUX QUE JAMAIS AUPARAVANT!

CABINES ULTRA-CONFORTABLES — Visibilité accrue de 19% . . . Siège réglable, large de 5', pourvu d'amortisseurs . . . Isolation et ventilation plus efficaces . . . Groupement plus sûr des instruments.

CONDUITE ULTRA-FACILE—L'empattement plus court et la voie avant plus large réduisent de près de 12' le diamètre des virages. Ceci facilite la manoeuvre et procure au camion une stabilité meilleure.

NOUVEAU CHOIX DE TRANSMISSIONS—Boîte de vitesses synchronisée et ultra-silencieuse, standard sur tous les modèles. Commande *Fordomatic** (entièrement automatique) et surmultiplication* procurables pour les camions d'une demi-tonne.

(**Facultatives, moyennant supplément.*)

NOUVEAU CHOIX DE MODÈLES—8 séries . . . plus de 100 modèles . . . 17 empattements . . . 4 merveilleux moteurs V-8 . . . 9 transmissions . . . 24 ponts arrière . . . 16 mécanismes de freinage . . . 43 grandeurs pour roues et pneus . . . nouveaux camions légers . . . nouveaux "express" . . . nouvelle camionnette de livraison . . . nouveaux modèles à cabine avancée . . . nouveaux châssis d'autobus!

LES CAMIONS économiques FORD transportent des charges plus lourdes . . . plus économiquement!

Ford MONARCH **VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD**

LAURENTIDE AUTOMOBILES INC

JEAN CHAMPOUX, président

DISTRIBUTEURS POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE :

"FORD"-"MONARCH"

25 RUE DORCHESTER TÉL. : 5-8181

GARAGE W. MARTIN

LTEE

MAURICE LEMELIN

Gérant-Général

SEUL VENDEUR AUTORISE POUR LEVIS ET LA REGION

'FORD' 'MONARCH'

159 ST-GEORGES, LÉVIS TÉL.: TE 7-4764

LES MEILLEURS CAMIONS D'OCCASION PORTENT L'EMBLÈME A-1 — VOYEZ UN VENDEUR DE CAMIONS FORD



ENTRE MARINS : Droit comme un piquet apparait, ci-dessus, le jeune marin DOUGLAS WALL, âgé de neuf ans, le benjamin parmi les cadets qu'inspectaient le duc d'Edimbourg pendant sa récente visite des casernes de la Marine royale à Hants, Angleterre. La décoration de bonne conduite qu'exhibe fièrement Douglas semble avoir attiré l'attention particulière du royal visiteur qui avait endossé, pour l'occasion, un brillant uniforme des fusiliers marins royaux.



BON SAMARITAIN : Le maire de Kreuzberg, dans le district de Berlin-ouest, M. Willy Kressmann, s'évertue à bien recevoir et à nourrir les Allemands de la zone de l'est, malgré les objections des communistes. Des milliers de personnes traversant vers la zone de l'Est de Berlin, achètent du lait et des fruits, déjà rares, au marché établi près de la frontière par le maire Kressmann, grâce à des dons particuliers. (Central Press)



"SHORTY" EST MYOPE : Quand le soleil plombe sur ces grands yeux bruns, "Shorty", devient presque aveugle. Et sa myopie s'aggravait. Aussi, pour tempérer le mal, le vétérinaire a-t-il prescrit que le vétéran de 20 ans, familier avec le dédale des rues de Baltimore, Maryland, auquel il est attaché au département de la police de la circulation, porterait désormais des verres fumés. Depuis, "Shorty" revoit la vie en rose.

LAC-MEGANTIC

Mariage

M. l'abbé Walter Alexander a béni récemment en l'église Ste-Agnès de Lac Mégantic le mariage de Mlle Cécile Bégin, fille de M. et Mme Henri-Louis Bégin, de Lac Mégantic, à M. Luc Laroche, de Sherbrooke, fils de M. et Mme Lucien Laroche, de Lac Mégantic.

Pour la circonstance, l'église était décorée de fleurs de la saison.

Pendant la messe, le chant fut rendu par Mlle Bernadette Roy.

La mariée, au bras de son père, M. H.-L. Bégin portait sur un fourreau de satin blanc une robe de dentelle Chantilly et de tulle blanc dont les manches se terminaient en pointe sur la main. Son voile de tulle illusion était retenu par un béguin de dentelle. Elle tenait un demi-croissant de lys et de muguets.

M. Lucien Laroche était le témoin de son fils.

Mme H.-L. Bégin, mère de la mariée, portait une robe de chiffon gris, avec accessoires blancs et des roses rouges à l'épaule.

Mme L. Laroche, mère du marié portait une robe de nylon imprimé sur fond blanc, des accessoires blancs et des oeillets blancs au corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception à l'hôtel Frontenac où les salons étaient décorés de fleurs et de verdure.

L'orchestre de M. Tancrède Duval fit les frais de la musique. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Montréal et les Chutes Niagara.

Pour le voyage, Mme Luc Laroche portait un deux-pièces bleu pâle, avec chapeau bleu, piqué de fleurs et accessoires blancs. Son bouquet de corsage se composait d'oeillets rose pâle. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Sherbrooke.

Sont venus de l'extérieur, à cette occasion : Mme Louis Bégin, M. Samuel Bégin et Mlle Hélène Bégin, tous de St-Samuel; M. et Mme Arthur Provost, M. Guy Provost, M. et Mme Désiré Pomerleau, tous de Lewiston, Me; Mlle Jeannette Pomerleau, d'Everell, Mass; M. Léo Gagnon, de Lynn, Mass; M. et Mme Henri Gagnon, de Lambton; M. et Mme Paul Laroche, Mme Conrad Poulin, M. Gilles Poulin, M. et Mme Guy Létourneau, tous de Sherbrooke; M. et Mme Guy Laroche, de Farnham; Mme Jean-Claude Boulanger, Mlle Jeannine Laroche, M. Gordry Allen, M. Raymond Rouleau, tous de Montréal.

LAURIERVILLE

Fin d'année

Voici les résultats de fin d'année dans les différentes écoles de Laurierville :

Au couvent — 9e année : Monique Paradis, 88%, et Marielle Masse, 84.

8e année : Louise Simoneau, 74%, et Henriette Labonté, 73.

7e année : Denise Goulet, 85%, et Claudette St-Pierre, 80.

6e année : Hélène Fortier, 70%, et Micheline Bergeron, 64.

5e année : Rolande Bergeron, 69%, et Colette Larochelle, 62.

4e année : Cécile Samson, 73%, et Claire Labrie, 68.

3e année : André Houle, 87%, et Yvon Labrie, 83.

2e année : Micheline Gagné et Lise Binette, 91%, et Jean Brière, 85.

1ère année : Danielle Mercier, 89%, et Jean-Paul Charest, 88.7.

Ecole des Garçons. Professeur, M. Jean-Marc Houde — 9e année : Jean-Paul Gaudreau et Gérald Gingras.

8e année : Jean-Guy Simoneau et Jean-Claude Comtois.

7e année : François Labrie et Claude Jacques.

Professeur, M. Marcel Gamache — 6e année : Jean-Marc Beaudoin et Jean-Guy St-Pierre.

5e année : Gaston St-Pierre et Maurice Girard.

4e année : Réal Couture et Aurèle Labrie.

3e année : Bruno Tardif et Yvon Piché.

Ecole No 5. Institutrice, Mlle Colette Beaudoin — 1ère année : Françoise Dostie et Roger Perreault.

2e année : Gilles Mamningham.

3e année : Huguette Lessard, et Lucie Dostie.

4e année : Mariette Dostie et Jean-Claude Mamningham.

5e année : Claude Dostie.

6e année : Denis Côté et Sylvère Dostie.

7e année : Marie-Claire Côté, et Hilaire Dostie.

Ecole No 4. Institutrice, Mlle Lucille Gingras — 8e année : Claude Marcoux, 81%.

7e année : Gabriel Gingras, 85%, et Claudette Dubuc, 82.

6e année : Benoit Marcoux, 68%.

3e année : Pierrette Bergeron, 80%.

2e année : Yvon Bergeron, 82%.

1ère année : Gérard Dubuc, 89%, et Nicole Bergeron, 84.

Ecole No 3. Institutrice, Mlle Juliette Caron — 7e année : Armand Therrien, 85.4%, et Laurent Côté, 80.4.

6e année : Emile Côté, 77.7%, et Benoit Côté, 70.

5e année : Gisèle Therrien, 68.4%, et Monique Doyon, 64.3.

3e année : Jean-Marie Lemoyne, 36.7%, et Henri Therrien, 80.1.

2e année : Cécile Côté, 88.5%, et Cécile Therrien, 87.6.

1ère année : Jean-Guy Caron 92.7%.

Mort de monsieur Philippe Duval

M. Philippe Duval, époux de feu dame Elodie Chabot, est décédé samedi, à l'âge de 81 ans. Il demeurait à St-Rosaire, comté d'Arthabaska.

Le défunt laisse dans le deuil, ses fils : M. Jules Duval, de La Sarre, Abitibi et M. Edouard Duval, de Senneterre, Abitibi ; ses filles : Mmes J. Larochelle (Maria), de Québec, Ernest Massé (Béatrice), de St-Rosaire, Camille Lévesque (Juliette), de Québec, Albert Rouleau (Lucienne), de Québec ; ses belles-filles : Mmes Jules Duval (Françoise Fortin) et Edouard Duval (Anne-Marie St-Laurent) ; ses gendres : MM. Joseph Larochelle, Ernest Massé, Camille Lévesque, Albert Rouleau.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, au 261 avenue Marguerite-Bourgeois. Les funérailles de M. Duval auront lieu demain, en l'église St-Charles Garnier et l'inhumation se fera au cimetière de Lac Frontière.

La 'menace' d'Amérique, le sénateur McCarthy

Washington, 27-(PA)- Le frère aîné du président Eisenhower, Arthur, a confirmé qu'il avait qualifié le sénateur Joseph McCarthy (républicain du Wisconsin) de "la plus grande menace à l'Amérique".



Votre travail à l'aiguille

par *Laura Wheeler*

761

Une riante fiesta se poursuivra sur vos belles toiles de cuisine, si vous vous procurez ce patron très attrayant. Et vous n'aurez pas à vous éterniser en une longue broderie puisque un coup de fer chaud suffira à estamper définitivement ces jolis motifs sur vos toiles.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne son fournies qu'en anglais.

Major Lloyd Hill pleure de dépit

Niagara Falls, Ontario, 27. — (PC) — La police mande que le Major Lloyd Hill s'est mis à pleurer samedi quand elle l'eut empêché de franchir la cataracte dans un baril d'acier. Il y a deux ans que son frère est mort dans une tentative du genre. Le baril avait été toué jusqu'à l'île de la Marine au milieu de la rivière Niagara vendredi soir. Des spectateurs avertirent la police ontarienne et la gendarmerie.

Mort du jeune Benoit Pigeon

St-Prosper, Dorchester, (DNC.) M. et Mme Jean-Baptiste Pigeon, de St-Prosper, comté de Dorchester, viennent d'être éprouvés par la mort de leur enfant, Benoît, survenue récemment à l'âge de deux ans et quatre mois.

L'enfant laisse dans le deuil, outre ses parents, son frère, Michel; ses soeurs : Jeanne et Céline Pigeon, ainsi que plusieurs autres parents.

La sépulture a eu lieu à St-Prosper. Au départ de la maison mortuaire, le long défilé était précédé de la croix que portait Laurier Larochelle, accompagné de Guy Larochelle. La bière était portée par Marc-André, Gérard Raymond, Hervé et Régis Larochelle.

Violent incendie aux Philippines

Manille, 27 — (PA) — Le feu a détruit, samedi dernier, des établissements d'affaires évalués à $1,000,000, situés à Cebu. Cette ville est la seconde en importance aux Philippines. En plus de quatre personnes qui manquent à l'appel, 11 personnes ont perdu la vie.

Pèlerinage

M. et Mme Marie-Louis Binet, de Jonquière, accompagnés de leur fils Jean-Paul ainsi que leur fille Colette et M. Gaston Maltais, ont fait le pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré et sont passés par Québec où ils ont été les hôtes de M. et Mme Ed. Chamberland. Ils sont retournés à Jonquière dimanche.

ST-HONORE, Beauce

Honneur au mérite

Examens et diplômes de musique au couvent de St-Honoré :

Denise Blais, Supérieur I, .35; Clément Audet, Secondaire II, .88; Louisette Breton, Secondaire I, .87; Danielle Nadeau, Elémentaire II, .88; Jacquelin Lapointe, Elémentaire II, .85; Denis Blais, Elémentaire I, .89; Nicole Lapointe, Elémentaire I, .89; Rachel Nadeau, Elémentaire I, .85; Ghislaine Beaudoin, Préparatoire, .90; Micheline Boulanger, Préparatoire, .88; Michelle Champagne, Préparatoire, .86.

Ces notes ont été attribuées par la R. Soeur Maurice-de-Jésus, bachelière de l'université Laval.

Couvent de St-Honoré, concours de juin :

1ère année : Murielle Blais, .97; Maurice Grégoire, .97. 2e année : Thérèse Guénette, .92; Michel Gosselin, .99. 3e année : Micheline Brousseau, .97; Louisette Plante, .97; Suzanne Bolduc, .97. 4e année : Jeannine Quirion, .87. 5e année : Jean-Clément Audet. 6e année : Denise Blais, .73; 8e année : Françoise Nadeau, .82. 8e année : Jeannine Parent, .78. 9e année : Sylvaine Lapointe, .82.

Ecole No 7, Mlle Aline Quirion, institutrice :

7e année : Raymonde Busque, .82. 6e année : Jeannine Dallaire, .82. 5e année: Dominique Dallaire, 73.4. 4e année : Lise Veilleux, 79.5; 2e année, Marius Cloutier, 86.8. 1ère année : Aimée-Hélène Cloutier, 94.4.



• CONSTRUISEZ VITE!
• CONSTRUISEZ BIEN!
à l'épreuve des feux de forêt
avec SHEETFLEXTOS
AMIANTE-CIMENT Turnall

POUR LA CONSTRUCTION DE SOLIDES CHALETS ou maisons de campagne, les bardeaux de revêtement ou les panneaux Sheetflextos sont des matériaux idéals. Ils présentent de si nombreux avantages que leur choix pour la campagne s'impose aux constructeurs avertis.

Résistent au feu — N'ont pas besoin d'être peinturés
Durcissent avec l'âge — Ne retiennent pas les insectes

Les Sheetflextos sont de couleur gris pierre. Dimensions des panneaux: 48" x 48" et 48" x 96". Les bardeaux de revêtement sont blanc coquille ou ton gris. Dimensions: 12" x 24".

Voyez votre fournisseur

ATLAS ASBESTOS COMPANY LIMITED
MONTRÉAL • TORONTO • WINNIPEG • VANCOUVER
Un membre de l'organisation Turner & Newall.
63-28F

LES INDUSTRIES G.-I. LACHANCE INC.
263 ST-PAUL — TEL.: 2-6403

ÉPARGNEZ 15¢ SUR VOS FILMS

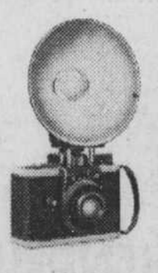


OBTENEZ LE PAQUET ÉCONOMIQUE DE 3 ROULEAUX DE
FILM ANSCO POUR TOUS LES TEMPS

Avec le Film Ansco pour Tous les Temps, vous obtenez les instantanés clairs et nets que vous aimez. Oui, vous êtes entièrement satisfait des résultats que vous obtenez avec n'importe quelle camera, par n'importe quel temps, à l'intérieur ou à l'extérieur, ou vous recevez un nouveau rouleau gratis! Pourquoi courir des risques avec d'autres marques de film, quand Ansco—et seul Ansco—garantit les résultats? Demandez un Film Ansco pour Tous les Temps là où vous faites vos achats!

VOUS ÉPARGNEZ 15¢ en demandant le Paquet Economique de 3 Rouleaux Ansco, quand vous achetez des films. Cet élégant paquet rouge, bleu et argent en papier métallique conserve frais les trois rouleaux de Film Ansco pour Tous les Temps, jusqu'à ce que vous vous en serviez!

CAMERA ANSCO READYFLASH
• Robuste construction métallique avec obturateur pour flash à même. Prend des photos format album de 2¼ x 3¼" sur film de format 620.
Une vraie valeur Ansco à $7.60
Accessoires pour Flash $2.85





ANSCO VIKING READYSET
Joint à la compacité et à la commodité d'une camera pliante, la facilité de manipulation d'un modèle du type rigide! Prend 8 photos format album de 2¼ x 3¼" sur film de format 120. Obturateur pour flash à même. Fabrication extrêmement résistante.
Une vraie valeur Ansco à $20.75

Par n'importe quel temps... avec n'importe quelle camera
INSTANTANÉS CLAIRS ET NETS GARANTIS
si vous employez un film ANSCO
ANSCO OF CANADA LIMITED

"ANSCO" EN VENTE CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS

MAURICE POLLACK Ltée — rue St-Joseph — Téléphone: 4-4661
W. BRUNET & CIE — 139 rue St-Joseph — Téléphone: 5-8141
JOS. COTE LTEE — (Il y en a un près de chez vous)
STUDIO ALARIE ENRG. — 44 rue Dorchester — Téléphone: 4-3423
PHARMACIE L.-P. DEMERS — 567 rue St-Cyrille — Tél.: MU 3-3631
PHARMACIE SOUCY — Château Frontenac — 90 de la Couronne — 85 rue Cartier
PHARMACIE CENTRALE — 36 de la Fabrique — Tél.: 3-5356
TURCOTTE & FILS Enrg. — 85 rue Dorchester — Téléphone: 2-1877
AU ROYAUME DE LA CAMERA INC. — 3 rue St-Jean — Téléphone: 3-4327
J.-E. LIVERNOIS Ltée — 19 rue Buade — Téléphone: 2-3100
LA CIE PAQUET LTÉE — 157 rue St-Joseph — Tél.: 4-8481

LE SURHOMME — par *Wayne Boring*



JOE PALOOKA — par *Ham Fischer*



La prudence, la note dominante

Montréal, (PC) — Le marché des obligations était extrêmement calme à la fin de la semaine dernière après une activité passable au début.

Une émission de $25 millions d'obligations à 4 1-4 pour cent échéant en 1969 offerte par l'Hydro-Ontario au prix de 99 1-4, a trouvé un accueil favorable au début de la semaine. Les émissions provinciales qui avaient baissé la semaine précédente ont réalisé de légers gains.

Parmi les fonds d'Etat canadiens, les courtes échéances étaient calmes et inchangées, alors que les émissions à moyen terme ont baissé un peu à la suite d'une légère pression des ventes. L'émission à 3 pour cent et échéant en 1954 et l'emprunt à 2 1-4 pour cent échéant en 1956 ont perdu 10 cents. Les bons à long terme étaient généralement calmes et un peu à la baisse ici et là.

Les obligations des corporations ont terminé la semaine à peu près au même point.

A New-York

New-York, (PA) — Le marché des obligations a continué d'avancer sur une base sélective la semaine dernière alors que la plupart des bons du gouvernement américain perdaient une fraction. Avec le nombre relativement restreint de nouvelles émissions, les placeurs de fonds ont acheté des titres haut cotés.

Dans l'intervalle, la plupart des institutions bancaires, dont les facilités de crédit étaient si avidement recherchées le mois dernier, se sont trouvées elles-mêmes avec une pléthore de fonds en quête de placement. Cela était attribuable au ralentissement saisonnier de l'activité des affaires et à la décision récente de la Réserve fédérale de libérer environ $6 milliards au moyen de la réduction des réserves bancaires.

On trouve un indice de l'attitude prudente des placeurs de fonds dans la diminution du volume d'affaires lequel est tombé à une valeur au pair de $11,455,000. Incidemment, ce fut le plus faible virement pour une semaine de cinq jours depuis août 1952. La semaine précédente, le total des transactions s'était élevé à $12,430,000.

Dans l'industrie de caoutchouc

A sa réunion tenue récemment à Copenhague, le Groupe d'étude international du caoutchouc a évalué la production mondiale de caoutchouc naturel à 1,788,000 tonnes fortes et celle de caoutchouc synthétique dans les pays membres à environ 989,000 tonnes fortes. Son évaluation de la demande mondiale est la suivante: 1,595,000 tonnes fortes de caoutchouc naturel et 909,000 tonnes fortes de caoutchouc synthétique à l'exception de la production de caoutchouc synthétique dans les pays non membres. Cependant, le représentant des Etats-Unis a semblé être d'avis qu'il n'y aurait pas de surplus de caoutchouc naturel dans les prochains mois.

Le Royaume-Uni envoie actuellement une mission d'observation en Malaisie, à la demande du gouvernement de la fédération, pour étudier la concurrence que peut opposer l'industrie malaise du caoutchouc.

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
DANS LA COUR SUPERIEURE
No 62,949
GEORGES MERCIER, cultivateur, Ste-Catherine, comté de Pertneuf, P.Q.
demandeur,
vs
HELENE LIZIN, autrefois domiciliée à Vésin, Province de Namur, Belgique, actuellement de lieux inconnus.
défenderesse,

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans un mois à compter de la dernière publication du présent ordre. Bureau du Protonotaire, Québec, 23 juillet 1953
(signé) Jacques Fortin, D.P.C.S.

Vraie copie,
Jacques Fortin,
Député Protonotaire, C. S.

COUR SUPERIEURE
En matière de Faillite
Canada
Province de Québec
District de Québec
AVIS DE VENTE
Dans l'affaire de la Faillite de
J.-ALONZO BELAND, bijoutier
La Tuque, Co. Laviolette, Qué.
Débiteur

AVIS est par le présent donné que mercredi, le 29 juillet, 1953, à 11 heures A. M. seront vendus par encan public à nos Bureaux 11, Côte de la Montagne, Québec, les biens meubles suivant :

Item A. Fonds de commerce	5,861.20
" B. Ameublement	1,387.66
" C. Créances aux livres	992.14

Ces Item seront offerts en vente au plus haut et dernier enchérisseur.

L'inventaire peut être examiné en tout temps en s'adressant aux bureaux des soussignés, 111 Côte de la Montagne, Québec, et le tout sera visible le mardi le 28 juillet, 1953, à La Tuque.

Conditions de paiements : COMPTANT.
Québec, le 13 juillet, 1953.
R. ERNEST LEFAIVRE,
JOSEPH MARMETTE &
RENE LEFAIVRE
111 Côte de la Montagne, Québec.
Syndics

Les récoltes vont bien dans l'Ouest

Winnipeg, (Spéciale) — D'après le rapport hebdomadaire du service d'agriculture du Pacifique Canadien, le blé commence à gonfler ses épis au Manitoba, tandis que les conditions de croissance de cette céréale sont excellentes, dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Dans toutes les régions du Manitoba, les conditions d'humidité du sol ensemencé sont satisfaisantes, alors que dans la Saskatchewan on aurait besoin de pluie dans le sud, l'est central et le nord central de la province, pour voir grossir uniformément les épis naissants du blé.

Le rapport ajoute que l'on a commencé à faucher le seigle ensemencé l'automne dernier et que le lin pousse très bien dans le Manitoba et de façon satisfaisante dans la Saskatchewan et l'Alberta.

Au cours de la période s'étendant du 17 au 23 juillet, il y a eu plusieurs orages électriques dans les Prairies et la grêle a alors causé des dégâts sur une étendue de 22,000 acres de champs ensemencés dans le Manitoba, sur une tendue de 62,000 acres dans la Saskatchewan et de 122,000 acres dans l'Alberta.

x x x

Winnipeg, (Spécalé) — D'après le rapport hebdomadaire du service d'agriculture du Canadien National, le temps chaud qu'il a fait dans les provinces des Prairies la semaine dernière a grandement aidé la croissance du grain. Il y a eu de fortes pluies un peu partout et la vallée de la Rivière Rouge rapporte même une précipitation d'environ trois pouces. La pluie a été reçue avec enthousiasme dans l'ouest de la Saskatchewan où les récoltes avaient été affectées quelque peu par la sécheresse qui durait depuis deux ou trois semaines. La rouille a causé quelques dommages au blé durum dans le sud du Manitoba, ce qui diminuera cette récolte.

Dans le district de la Rivière-à-la-Paix, un temps extrêmement chaud et de fortes pluies ont considérablement aidé les récoltes. Tous les grains poussent bien. On a terminé les labours d'été et la fenaison bat son plein.

Le temps a été beaucoup plus frais dans la vallée Okanagam. De fortes pluies sont tombées en certains endroits et de la grêle dans le district Winfield. On a commencé à diriger les abricots vers les marchés le Penticton et Summerland et on devrait commencer l'expédition des pêches vers le 5 août. On croit que la récolte des poires sera de 100,000 boîtes supérieure à celle de l'an dernier. De légers dommages à la récolte de pommes causes par la grêle sont rapportés de Winfield et au nord jusqu'à Vernon.

Adoucissement des restrictions sur le nickel

Ottawa. — Le très hon. C.-D. Howe, ministre de la production de défense, annonce l'adoucissement immédiat de la régie sur la distribution du nickel primaire, les alliages pour résistances électriques et les anodes de nickel. Il ne sera plus nécessaire que les acheteurs de ces articles soumettent leurs commandes au ministère de la production de défense pour approbation sauf dans le cas d'achats dés producteurs.

99 pour 100 des requérants qui devaient auparavant soumettre leurs commandes à Ottawa pour obtenir une autorisation sont maintenant libres d'acheter leur matériel par les voies normales du commerce.

L'ordonnance NFM 10 est modifiée par la suppression du système d'approbation des commandes d'anodes de nickel, d'alliages pour résistances électriques et de produits de nickel primaire obtenus de distributeurs autorisés.

Les achats de nickel primaire d'un producteur doivent encore être approuvés par le ministère de la production de défense.

L'ordonnance NFM 10 est entrée en vigueur le 16 avril 1951 et a ensuite été modifiée le 18 septembre 1951 de façon à inclure les anodes de nickel. En établissant le système d'approbation de commandes, le ministère avait pour but d'assurer des approvisionnements de nickel suffisants pour subvenir à tous les besoins de la défense et de régir de façon équitable la distribution des approvisionnements pour fins commerciales.

—Le nom d'Afrique fut donné pour la première fois par les Romains aux provinces qu'ils avaient conquises et colonisées dans le nord de ce continent.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours fournis par la firme
Royal Securities Corporation et transmis
à Québec par fils privés de la Presse Canadienne
SEANCE DU 25 JUILLET 1953

Obligations du Dominion				Montréal 3/64	86½	..	
3% perps		81¾	82¾	Montréal 3/65	83	..	
3¾% jan. 1973-78		97	98	Montréal 3/70	82	..	
2 déc 1954		98⅛	98⅝	Montréal 3/72	80½	..	
2¼ juil	1/56	96¾	97⅛	Québec 3¼/61	85	....	
2¾% juin	15/58	88¾	89¾	Québec 3¼/64	89½	..	
3¼% juin	1936-66	95	95¾	Régina 3¾/72	86	..	
Emprunts de guerre				St John 3½/68	84	..	
3/54	(2nd V)	100⅝	101⅛	**T-Rivs** 3½/63	88	..	
3/56	(3rd V)	99⅜	100	Toronto 3/67	86½	..	
3/57	(4th V)	98	99	Winpeg 3½/68	85	..	
3/59	(5th V)	96½	97⅛	Vanc 3½/75	81	84	
3/60	(6th V)	95⅝	96⅛	**Transports**			
3/63	(8th V)	93¼	94⅛	Algoma C 5/59	135	138	
3/62	(7th V)	94½	95⅛	Can SS 3½/57	96	99	
3/65	(9th V)	92¼	93¼	Can SS 4/66	96	..	
Garanties par le pays				**Utilités**			
CNR	3/54-59	95¾	96¾	Aval T 4½/66	89	..	
CNR	3/61-66	92	93	Bell Tel 3/77	81	84	
CNR	2¾/67	87½	89	Bell Tel 3¼/73	84½	87½	
CNR	2¾/69-71	87¼	88¾	Bell Te 4½/67	101	103	
Provinciales				Braz T 4¾/70	83	86	
B C	3/60	92½	....	BC Elec 3¼/67	86	89	
Man	3¼/63	92½	95¼	BC Elec 3¾/68	89	91½	
Man	3/68	86½	....	BC Elec 3½/75	84	87	
Man	4/69	97	98	BC Elec 4¾/77	98½	100½	
N B	3/59	92	..	BC Tel 4/62	97	100	
N B	2¾/67	82	....	Calg pr 3¼/72	84	88	
N B	3½-70	85½	....	Can Elec 4/68	87	..	
Newfld	3¼/57	94½	..	Gat Pw 3¼/70	89	92	
Newfld	3/58	92½	..	G Lakes 3½/69	85	89	
Newfld	4¾/64	100½	102	GL Pow 4½/69	93	96	
Newfld	3¾/65	89	..	L StL Pr3¾/65	86	..	
N E	3¼/60	91½	93½	McL Pr 3/69	84	87	
N E	2¾/66	84½	87	Mar El 4½/56	99	....	
N E	3/68	86	88	Mex Lgt 5/75	69½	72	
N E	4¼/69	98¾	99¾	M Tra B 5/55	100	101⅛	
Ont H	3/73	85	87	Nfld Lt 3¼/68	85	89	
Ont H	3.66-68	87	88½	N F L&P 5/73	99	102	
Ont H	4/67	97½	98½	Nor Q P 4½/67	93	....	
Ont H	4¼/67	99½	100½	Ott Val 3¼/71	92½	....	
Ontario	4.59-61	100¼	101½	Pow Co 3½/67	87	90	
Ont	3/62/65	90	92	Que Pow 3/62	90	93	
Ontario	3/77	83	85	Shawin 3/61	91½	94	
Ontario	3/70	86	88	Shaw 3½/70	89	91½	
Ont	3½/62	98¼	97¼	Shaw 3/71	86	89	
Ontario	4/72	98	99	Shaw 3½/73	88½	91	
P.E.I.	3¾-67	88	91	St M pr 3¼/70	87	90	
P.E.I.	3/63	89	91½	Wth El 3¾/71	92	....	
P E I	4¼/67	99	100	Win. Elec 4 71	94½	97	
P Qué	3½/57	99	100½	**Immeubles**			
P of Q	3/59	94½	96⅜	Alex Bldg 6/62	107	..	
P of Q	3½/60	97	98⅜	Balfour 4/63	⁂75	..	
Pr of Q	3/62	92	94	Dom Squ 4/59	97	..	
P of Que	3/65	90	92	Eaton Ry 3½-68	90	93	
P of Que	3/70	88¾	87½	Eaton R 5/73	102	104	
P of Que	4/62	99¾	100⅜	Glen Inv 5/59	125	..	
Que H	2¾/66	86	....	Hd LaSal 5/65	73	..	
Que H	3/60	93½	95½	Ld Nelson 4/67	71	..	
Que H	3/69-73	86	88	M Ap 1 4½/64	93	96	
Que Hy	4/62	99½	100½	Do 2nd 4½/54	95	....	
QMC	2¾/57	94	....	Morgan 3¼/67	88	....	
QMC	3/62	90	....	Queen's H 5/53	99	....	
QMC	3/72	82	..	**Industrielles**			
QMC	3¼/66	86	....	Abitibi 3½/67	94	97	
QMC	2¾/77	81½	....	Alumin 3½/71	92	94	
Sask	3¼/62	91½	....	Barvue 5/56	94	97	
Sas	3/63	89	..	B A Oil 2⅞/57-66	88	..	
Sas	3¾/63	95½	98	Br Hen 4/61	..	87	
Sask	3½/68	92½	..	Br Hen 5/63	82	88	
Municipales				B.C. Forest 4/66	88	91	
Montréal	3/60	99	....	BC For 4½/66	94½	97	
Montréal	3/65	83	..	Bw Nld 3½/68	87	90	
Montréal	3/70	82	..	Burns 4/61	94	97	
Montréal	3/72	80½	..	C Brew 3½/67	88	91	
Québec	3¼/61	85	....	C Brew 4/69	92	95	
Québec	3¼/64	89½	..	C Can 3¾/70	89	93	
Régina	3¾/72	86	..	C Chem 5¼/71	97	99½	
St John	3½/68	84	..	C Celan 3/62	90	94	
T-Rivs	3½/63	88	..	Can Oil 3¼/62	91	93	
Toronto	3/67	86½	..	Can Oil 5/72	103	105	
Winpeg	3½/68	85	..	Can Oil 4½/67	93	96	
Vanc	3½/75	81	84	CW Lamb 4/52	95	97	
Transports				Cockshutt 4¼-65	94	97	
Algoma C	5/59	135	138	Co Cell 4½/65	96½	99	
Can SS	3½/57	96	99	Csl Cell 5/68	98	101	
Can SS	4/66	96	..	Co Pap 3½/67	98½	100½	
Utilités				Cr Fon 3¾/66	85	....	
Aval T	4½/66	89	..	Dom Tar 5/67	98½	101	
Bell Tel	3/77	81	84	Do Tex 3½/59	94	97	
Bell Tel	3¼/73	84½	87½	Dry Pap 4/65	93	96	
Bell Te	4½/67	101	103	Dryn P 5¼/66	99	102	
BC Elec	3¼/67	86	89	EB Edd 4¾/69	99	102	
BC Elec	3¾/68	89	91½	Fed Grn 4/64	93	96	
BC Elec	3½/75	84	87	Gen Stl 3½/70	89	92	
BC Elec	4¾/77	98½	100½	G L Pap 3½/67	91½	92½	
BC Tel	4/62	97	100	G Plain 1-4/65	50	55	
Calg pr	3¼/72	84	88	Imp Oil 3/69	86	88½	
Can Elec	4/68	87	..	Imp Tob 3/70	85	88	
Gat Pw	3¼/70	89	92	Ind Acc 4/69	87	90	
G Lakes	3½/69	85	89	Ind Acc 5/70	95	98	
GL Pow	4½/69	93	96	Irv Oil 5¼/67	97½	100½	
L StL	Pr3¾/65	86	..	Mp L M 3¾/63	93	96½	
McL Pr	3/69	84	87	Massey H 3/66	84	88	
Mar El	4½/56	99	....	Massey-H. 5/67	99	102	
Mex Lgt	5/75	69½	72	McColl 5/71	83½	87	
M Tra B	5/55	100	101⅛	NSS&C 3½/63	92½	94½	
Nfld Lt	3¼/68	85	89	Ogilvie 4/67	97½	98	
N F L&P	5/73	99	102	Pag Hr 3½/55	90	93	
Nor Q P	4½/67	93	....	Penman 3¾/66	89	....	
Ott Val	3¼/71	92½	....	Price 3¼/66	91½	94	
Pow Co	3½/67	87	90	S Law Co 5/72	98½	101	
Que Pow	3/62	90	93	Sas Pipe 5/72	100½	....	
Shawin	3/61	91½	94	Simpsons 4¾/73	100½	102½	
Shaw	3½/70	89	91½	Steel C 2¾/67	87	90	
Shaw	3/71	86	89	Steinbg 5¼/72	101	103	
Shaw	3½/73	88½	91	WC Brew 4¼/65	93½	96½	
St M pr	3¼/70	87	90	**Convertibles**			
Wth El	3¾/71	92	....	Abitibi 4¼/61	98	101	
Win. Elec	4 71	94½	97	Ajax Pete 5/62	97	100	
Immeubles				B A Oil 3½/61	99	102	
Alex Bldg	6/62	107	..	B A Oil 3½/62	96	98½	
Balfour	4/63	⁂75	..	B C For 5/62	97	99½	
Dom Squ	4/59	97	..	Braz Tr 4½/71	83	86	
Eaton Ry	3½-68	90	93	C Sout O 2/61	96	99	
Eaton R	5/73	102	104	C Brew 4½/61	99½	102	
Glen Inv	5/59	125	..	C P R 3½/66	96	98½	
Hd LaSal	5/65	73	..	C P R 4/69	100½	102½	
Ld Nelson	4/67	71	..	Cockshutt 3/68	98½	100½	
M Ap 1	4½/64	93	96	Dom Tex 4/66	94	96½	
Do 2nd	4½/54	95	....	Dosco 4/61	93½	96	
Morgan	3¼/67	88	....	Gen Pet ¼4/65	97	101	
Queen's H	5/53	99	....	Kroy O 5/67	94½	97	
Industrielles				New Sup 5/64	94	98	
Abitibi	3½/67	94	97	Pow Co 4½/68	107	..	
Alumin	3½/71	92	94	Suptest 4/70	94	98	
Barvue	5/56	94	97	Tra Fin 4/65	170	..	
B A Oil	2⅞/57-66	88	..	Trad Fin 4/66	142	..	
Br Hen	4/61	..	87	Trans Oil 5/66	97	..	
Br Hen	5/63	82	88	Tr Emp 3½/67	99	102	
B.C. Forest	4/66	88	91	W C Brew 5/67	98	101½	

Contrats adjugés pour la Défense

Ottawa — (Spéciale) — Voici une nouvelle liste de contrats pour la défense de $10,000 ou plus adjugés à des firmes canadiennes par le ministère de la Production de la défense et la Defence Construction (1951) Limited durant la deuxième quinzaine de juin:

Entrepreneur	Marchandise	Valeur
Federal Electric Manufacturing Co. Ltd. Montréal (P.Q.)	Pièces d'entretien de transmetteurs	40,972
Ferguson Industries Limited Pictou (N.-E.)	Mise en bassin et réparation de navire	15,000
Fibre Products of Canada Ltd. Windsor (Ont.)	Resilatex caoutchouté	25,867
First Co-Operative Packers of Ont. Ltd. Barrie (Ont.)	Viande	12,260
Fraser Valley Milk Producers' Ass'n. Sardis (C.-B.)	Produits laitiers	11,360
Frey Instruments Company Ltd. Smith's Falls (Ont.)	Matières d'emballage de munitions	31,656
A. E. Gauthier Limited Chicoutimi (P.Q.)	Charbon	119,685
General Electric X-Ray Corporation Ottawa (Ont.)	Appareils de rayon-X	69,870
General Motors Products of Can. Ltd.	Pièces de véhicules automobiles	20,698
Oshawa (Ont.)		
A. J. (Archie) Goodale Limited Hamilton (Ont.)	Loyer de chargeuses	18,200
A. J. (Archie) Goodale Limited Hamilton (Ont.)	Loyer de chargeuses	19,250
H. Hadley & Sons Company Limited Vancouver (C.-B.)	Meubles	15,477
M. A. Hanna Company Toronto (Ont.)	Charbon	57,138
M. A. Hanna Company Toronto (Ont.)	Charbon	84,490
John T. Hepburn Limited Toronto (Ont.)	Machines pour la production d'obus	15,500
John T. Hepburn Limited Toronto (Ont.)	Tours à dégrossir les obus	68,340
E. Hoffman Machinery Supply Toronto (Ont.)	Toupies	14,566
Home Oil Distributors Limited Vancouver (C.-B.)	Huile combustible	38,794
Husky Oil & Refining Limited Calgary (Alb.)	Huile combustible	1,070,050
Ideal Upholstering Company Ltd. Montréal (P.Q.)	Meubles	19,635
Imperial Oil Limited Ottawa (Ont.)	Gazoline d'aviation	59,085
International Harvester Co. of Can. Ltd. Ottawa (Ont.)	Camions	50,141
International Harvester Co. of Can. Ltd. Ottawa (Ont.)	Pièces de camions	68,232

Un aperçu des prix de gros

Montréal. — Voici les prix de gros dans la métropole tels que fournis par la Presse Canadienne :

Blé Northern No 1	$2.07⅛
Blé Northern No 2	2.05⅛
Blé Northern No 3	2.03⅛
Blé Northern No 4	1.99⅛
le boisseau entreposé à Fort-William, Ont.	
Farine de blé du printemps	
Première patente	12.50
Seconde patente	11.10
Enrichie, le baril, en charges de wagons sur rails moins dix cents comptant.	
Grains moulus à engrais	
Son	$53.50
Gru rouge	56.50
Gru blanc, extra	60.50
la tonne, sujet à un escompte de 25 cents.	
Avoine broyée, sac de 100 lbs, livrée au commerce	2.75
Avoine "Plain"	2.65
Foin pressé No 2 "Timothy" la tonne	20.00
Paille	17.00
VOLAILLES	
Dindes, catégorie "A"	0.57
Dindes, catégorie "B"	0.52
Dindes, catégorie "C"	0.40
Poulets, catégorie A-Lait	0.61
Poulets, catégorie B	0.56
Pour des sujets de 5 lbs et plus:	
Volailles "A"	0.46
Volailles "B"	0.44

Les prix des volailles représentent des prix de gros pour des oiseaux non emballés. Pour les prix de gros des volailles emballées, on doit ajouter deux cents.

OEUFS EN CARTONS

Catégorie "A" gros	0.82

Les prix de gros des denrées

New-York, (PA) — Voici les prix de gros des principaux produits de base sur le marché new-yorkais à moins d'indications contraires :

SUCRE, domestique contrat No 6 de septembre	0.0591
SUCRE, mondial, contrat No 4 de septembre	0.0370
SUCRE, mondial, brut marché courant, nom.	0.0642
CAOUTCHOUC, brut contrat de septembre	0.2306
CAOUTCHOUC, brut feuilles fumées à nervures marché courant No 1, nom.	0.23⅝
CAFE, marché courant Santos No 4, nofinal	0.60
CAFE, Santos No 4 "S" contrat de septembre	0.5930
CACAO, contrats de juillet	0.3379
CACAO, marché courant "accra", nominal	0.37¾
FARINE, en sac de coton de 100 lbs, "Family Patents", à Minneapolis	7.25
COTON, contrats d'octobre la balle	33.83
COTON, "middling" marché courant, nominal	34.15
HUILE, tirée de la graine de coton blanchie, contrat de, septembre	0.1458
PEAUX, brutes, la livre, contrat d'octobre	0.1705-15
PEAUX, légères de vaches marché courant	0.19
LAINE, contrat d'octobre, off.	1.38
LAINE, certif., marché courant, nominal	1.3750
LAINE, Tops, contrats d'octobre	1.9050
LAINE "Tops" certif., marché courant, nominal	1.91
ETAIN, contrat de mars, off.	0.7425
ZINC, contrats de juillet	0.1045
PLOMB, contrats d'août, off.	0.1330
CUIVRE, contrat de septembre, off.	0.2680
BLE, Northern No 1, Dark du printemps, C.I.F. à New-York	2.64⅜
MAIS, No 2 jaune, C.I.F. à N.-Y.	1.86¼
AVOINE, No 2 blanche, C.I.F. à New-York	0.98¼
SEIGLE, No 2 américain F.O.B. New-York, en charges de wagons	1.66½
ORGE, No 2 fourragère, domestique, C.I.F., à N.-Y., nominal	1.30
FEVES SOYA, No 2 jaune, à Toledo, Ohio	2.37-2.38
SAINDOUX: midwest, prix nominal	0.11¾
HUILE tirée de la fève soya, brute, au wagon-citerne, la livre	0.10⅝

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $84.00; zinc prime western, $12.00; zinc de haute qualité, $13.35; zinc de qualité spéciale, $13.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $26.50; antimoine, standard, 99 pour cent $25.50; plomb $14.75; cuivre $31.26.

Lots en charges de wagons. — Zinc prime western, $10.50; zinc de haute qualité, $11.85; zinc de qualité spéciale $12.00; cuivre $29.76; plomb, $13.25.

Lots formant cinq tonnes: — Etain $81.00; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

Cours des huiles

Cours fournis par James Richardson & Sons

Titres	Off.	Dem.
Alb Pac	30	32
Ang Can	575	585
Am Leduc	32	33
Calmont	116	122
Can Leduc	280	285
Dalhousie	18	21
Del Rio	210	220
E Crest	75	80
Fed Pete	500	510
Flank	18	20
Fortune	20	24
Hargol	6⅜	7
Highwood	16	20
Jup Oil	206	218
Kroy	157	160
Lad Cal	34	40
Led Cons	32	37
L I Pete	16	17
Mcd Secur	20	22
Mercury	14	15
Mill City	33½	36
Model	65	70
Nat Pete	194	202
N B Dom	212	215
N Conti	100	110
Okalta	250	260
Pac Pete	8⅜	10
Roxana	21	23
Roy Can	10	12
Royalite	$14¼	14⅝
Share	8	9
Spooner	23	25
Turner	35	..
Tr Emp	265	270
United	90	95
Vulcan	30	45

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.99⅛
Royaume-Uni (sterling)	2.79⅛
Belgique (franc)	0.0199⅜
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1387
Danemark (couronne)	0.1444
France (franc)	0.0028½
Hollande (florin)	0.2624
Norvège (couronne)	0.1396
Suède (couronne)	0.1926
Suisse (franc)	0.2325

Rendement des valeurs

Cours fournis par GEOFFRION, ROBERT & GELINAS, membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, 72, rue St-Pierre, Québec. Téléphone: 2-6885.

Industries

Revenu net par act. (a)	Divid. (b)	Prix	Rend. %
2.36 Asbestos	▲ 1.25	27.00	4.63
3.24 Buildnig Prod	1.80	38.00	4.73
1.19 Can & Dom Sug	1.00	16.50	6.06
2.25 Can Breweries	1.25	20.00	6.25
3.29 Can Car & Fdry	0.80	18.50	4.32
1.48 Can Industries	1.00	34.00	2.94
4.25 Distil Seagrams	1.70	27.50	6.18
9.13 Dom Bridge	3.10	74.00	4.18
2.02 Do Steel & C	† 1.00	12.50	8.00
1.64 Dom Stores	0.60	16.50	3.64
.54 Dom Tar	.40	8.50	4.70
.40 Dom Textile	.80	8.50	7.06
2.00 Fam Players	1.50	21.00	7.14
9.25 Ford "A"	3.00	61.50	4.88
2.59 Gen Steel War	1.00	16.00	6.25
2.57 Gypsum Lime	2.00	35.00	5.71
5.16 Ind Acceptance	2.00	31.00	6.45
.98 Laura Secord	.80	14.00	5.71
1.62 Massey Harris	.60	8.50	7.06
1.05 Mont Locom	.80	14.50	5.51
2.43 Nat Steel Car	2.00	25.50	7.84
3.66 Stee of Can	1.10	31.00	3.55
5.43 Walker G & W	3.00	48.50	6.18
2.00 Zeller's	.85	22.00	3.86
Papiers et bois			
2.02 Abitibi	1.00	13.50	7.41
.79 Anglo Nfld	.60	8.25	7.27
1.42 Bathurst "B"	1.00	16.00	6.25
.59 B C Forest	.40	5.50	7.27
.90 Can Western	.50	9.00	5.55
4.03 Cons Paper	2.25	38.00	5.92
1.52 Fraser	1.00	14.50	6.90
2.05 How Smith	† 1.00	18.00	5.56
5.75 Inter Paper	$ 3.00 *	51.00	5.88
2.67 Price Brothers	2.00	31.50	6.35
Services publics			
2.47 Bell Telep	2.00	39.50	5.06
2.96 Braz Traction	$ 1.00	10.00	10.00
2.68 B C Pow "A"	1.68	35.00	4.80
8.98 Canada Steam	1.00	78.00	1.28
2.81 C P R	1.50	27.00	5.56
1.62 Gatineau Pow	1.20	22.00	5.45
1.72 Inter Utilities	$ 1.40 *	27.00	5.18
1.91 Shawin W & P	1.45	37.00	3.92
Banques			
1.21 Can Nationale	1.10	24.00	4.58
1.87 Montréal	1.35	33.50	4.03
1.69 Nova Scotia	† 1.60	39.50	4.05
2.04 Royale	1.35	35.00	3.86
Métaux de base			
2.73 Aluminium	2.00 *	48.50	4.13
.69 Falconbridge	.50 ▲	17.00	2.94
5.37 Hudson Bay	8.00 ▲	48.50	10.75
3.90 Inter Nickel	▲ 2.60 *	42.00	6.19
5.45 Noranda	4.00 ▲	67.00	5.97
Mines d'or			
.75 Dome	.70 ▲	17.50	4.00
.39 Hollinger	.24 ▲	13.00	1.85
.82 Kerr Addison	.80 ▲	19.00	4.21
3.88 McIntyre	3.00 ▲	58.00	5.17
.09 Pickle Crow	.10 ▲	1.22	8.19
.13 San

Mme Alfred Fournel, troisième victime de l'accident de Mahwah

Mme Alfred Fournel, née Reina Veilleux, 53 ans, domiciliée au 21 de la rue St-Gabriel, à Québec, est la troisième victime de la tragédie de l'automobile survenue à des Québécois vendredi dernier à Mahwah, N.J. Mme Fournel n'a été identifiée qu'en fin de semaine. Les deux autres victimes de cet accident sont : M. Lucien Coulombe, 47 ans, de la rue St-Nazaire à Lauzon; de Diane Gosselin, fille de M. et Mme Paul Gosselin, de Lévis.

Les blessés, tous dans un état critique à l'hôpital Good Samaritan, à Suffern, N.Y., sont : Mme Juliette Coulombe, 47 ans, Huguette Gosselin, neuf ans, soeur de Diane; Paul Gosselin, 41 ans, père de Diane, et Lorenzo Duchesne, 47 ans. Ce dernier est domicilié au 250 De La Salle, Québec.

La police dit que l'accident s'est produit sur une route à triple voie quand un lourd camion s'est dirigé vers celle du milieu et a dévié pour exécuter un virage à gauche vers un poste d'essence. L'auto des Canadiens, conduite par M. Coulombe, venait en sens inverse et les deux véhicules sont venus en collision.

Le conducteur du camion, M. Carlton Chase, 30 ans, d'Ontario, N.-Y. a été blessé et est détenu par la police sous une accusation de conduite dangereuse.

Mme Fournel laisse dans le deuil: son époux, M. Alfred Fournel; sa fille, Mme Roger Dion; son fils, M. Alfred Fournel; son gendre, M. Roger Dion; ses petits-enfants, Lise et Carol Dion; ses soeurs, Mme Joseph Rosa, Mme Paul Marceau, Mme Honoré Patry, Mme Glenford Grégoire et Mlle Jeanne Veilleux; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J. Rosa, M. Paul Marceau, M. Honoré Patry, M. Glenford Grégoire, M. et Mme Maurice Fournel, M. et Mme Georges Fournel, Mme veuve Adrien Fournel, Mme veuve Edouard Veilleux, M. et Mme Eugène Auclair, Mme veuve Ernest Veilleux, Mme veuve Eugène Veilleux, Mme veuve Blanche Fournel.

Les restes mortels de Mme Fournel, de Québec, et des deux autres victimes, M. Coulombe et la jeune Gosselin, seront ramenés demain à Québec.

Trois discours de Me J.-P. Pérusse

St-Roch des Aulnaies, 27 -(De notre envoyé spécial)- Le notaire Jean-Paul Pérusse, candidat libéral officiel dans le comté de Kamouraska aux prochaines élections, a adressé la parole ici samedi soir. Au sujet de sa candidature, après avoir fait lecture d'une lettre que le premier ministre, M. St-Laurent, lui a fait parvenir ces jours derniers, M. Pérusse a déclaré: "Ainsi que vous le constatez, je suis le candidat officiel du parti libéral et de M. St-Laurent et ma position dans cette lutte, n'est aucunement ambiguë. Je représente directement le premier ministre dans Kamouraska".

L'assemblée a été tenue en plein air sous la présidence de M. Laurent Caron, maire de la paroisse de St-Roch des Aulnaies. Sur l'estrade, en outre du maire et du candidat, on remarquait Me Blaise Fournier, avocat, de Rivière-du-Loup, M. Marius Diamant, de Saint-Pascal, M. J.-H. Gaudreau, de Chicoutimi, et M. Gaston Paradis, un étudiant. Ce dernier a fait un appel tout particulier à la jeunesse du comté de Kamouraska pendant que les autres orateurs ont tour à tour décrit les différentes oeuvres accomplies par l'administration du premier ministre St-Laurent pour le plus grand bien des Canadiens. Ils se sont appliqués à démontrer que le chef du parti libéral est, comme on se plaît à la reconnaître, "le plus grand de tous les Canadiens" et qu'il a réussi, grâce à ses qualités et à ses talents, à faire jouer un rôle brillant au Canada sur la scène internationale tout comme son gouvernement a fait en sorte d'assurer la prospérité à notre pays.

M. Pérusse, après avoir déclaré ce que nous rapportons au début, a rappelé qu'il avait été choisi candidat officiel du parti libéral, non seulement par une convention, mais par deux. La première fut tenue sous les auspices de l'Association libérale du comté de Kamouraska, et la seconde, sous la direction

(Suite à la page 22, 2e col.)



LA SCENE D'UN TRIPLE MEURTRE : C'est à cet endroit sauvage que furent découverts par la Sûreté provinciale, les ossements de FREDERICK CLAAR et RICHARD LINDSEY, deux des trois chasseurs américains qui, de l'avis des autorités, auraient été tués "pour leur argent", alors qu'ils étaient en excursion de chasse. A quatre milles de cet endroit, la police avait d'abord découvert les restes de Eugène Lindsey. C'est dans ces cabanes de bois que les trois chasseurs avaient, croit-on, établi leurs pénates.

(Central Press)

3 assemblées de Philippe Picard

Beaumont, Bellechasse, 27, (Spéciale) Me Philippe Picard, C.R., représentant de Bellechasse aux Communes depuis 1940, a déclaré hier soir ici devant un grand ralliement libéral que tous les nationaux bien pensants de la province de Québec sont libéraux à Ottawa. Ils sont avec nous, dit-il, parce qu'ils réalisent qu'il n'y a qu'un seul parti vraiment national à Ottawa et que c'est le parti libéral.

Me Reynold Bélanger, député de Lévis à l'Assemblée Législative, a parlé avec Me Picard à Beaumont de même que Me Ovide Laflamme et Me Gabriel Lapointe, avocats de Québec. M. Albert Patry, maire de Beaumont, assumait la présidence, de l'assemblée. On remarquait aussi sur l'estrade M. Ovila Prévost, maire de St-Charles et M. Lauréat Pouliot, maire de St-Michel.

Me Picard avait tenu deux autres assemblées enthousiastes au cours de la journée. Le matin, après la grand-messe, il a parlé à St-Philémon et l'après-midi à Ste-Sabine avec Me Ovide Laflamme et Me Gabrie Lapointe. M. Arthur Laflamme présidait l'assemblée de St-Philémon. M. Adélard Couture, ancien maire de Ste-Sabine, a présidé l'assemblée de l'après-midi.

Me Picard a souligné que dans la présente élection il s'agit de décider lequel des deux partis en présence est le plus apte à assumer la direction des affaires nationales. Il s'agit donc de considérer des questions fédérales dont l'importance déborde les cadres provinciaux ou municipaux, dit-il.

Le parti libéral a donné au pays depuis 1896, dit Me Picard, 40 années de sage administration sous trois grands chefs, Laurier, Mackenkie King et St-Laurent. Durant la même période, les conservateurs n'ont connu que trois victoires et furent sous la direction de onze chefs successifs. Et les années de régime conservateur vous ont laissé un bien sombre souvenir.

Faisant une revue des années d'administration libérale, Me Picard remarque qu'elles furent marquées par une orientation constante vers l'émancipation constitutionnelle. Laurier a fait passer le Canada du rang de colonie à celui de dominion, évoque-t-il. Mackenzie King l'a élevé au rang de nation libre et le Canada a pu prendre sa place à la Société des nations. St-Laurent l'a libéré des derniers vestiges de sujétion. Il a été un artisan du Pacte de l'Atlantique et il a continué à la tête du pays les grandes traditions libérales.

Le parti libéral a donné au Canada, poursuit Me Picard, une administration sage, conséquente et honnête qui nous a valu une grande prospérité. Et ce n'est pas là une question de chance. C'est bien

(Suite à la page 22, 2e col.)





LE MEURTRE DE NEW RICHMOND : M. EDGAR AUDET, 45 ans, d'Escuminac, gérant de la Coopérative agricole de New Richmond, Bonaventure, a été assassiné jeudi soir dernier par deux bandits qui le frappèrent avec une clef anglaise alors qu'il sommeillait avec son fils. Dans la photo du haut on voit l'immeuble de la Coopérative où les bandits sont entrés par la porte de côté. En bas, FRANÇOIS AUDET, 11 ans, fils de la victime, qui a lui-même été malmené et forcé de remettre les $25 qui se trouvaient dans la caisse. Dans le médaillon, photo de la victime. (Studio Bernard — DNC Carleton)

Congrès annuel des Chambres de Commerce des Jeunes à St-Georges

Le prochain congrès annuel de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec aura lieu à St-Georges de Beauce, les 11, 12 et 13 septembre. C'est ce qui fut définitivement sanctionné par le Conseil de cet organisme délibérant, en fin de semaine, au Castel Vauquelin, à Neuville, sous la présidence de M. Oswald Parent, de Hull.

Au cours des réunions tenues samedi et hier, le Conseil a terminé la préparation du programme des assises. Afin de bien orienter les travaux du congrès, quatre comites ont été créés et les présidents ont été nommés : Comité des Affaires de la Fédération, sous la présidence de M. Oswald Parent; Comité des Résolutions, sous la présidence de M. Louis Doiron, de Chandler; Comité des Groupements régionaux, sous la présidence de M. Benoit Chartier, de Plessisville et Comité d'Orientation, sous la présidence de M. Jules Deschamps, de Québec.

Les membres du Conseil ont également adopté une résolution pour modifier les armoiries de la Fédération de façon à les rendre semblables à l'emblème de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, de la Chambre de Commerce des Jeunes des Etats-Unis et de la Chambre de Commerce des Jeunes internationale. Cette résolution est toutefois subordonnée à la sanction générale donnée par le congrès annuel.

Au cours des réunions du Conseil, M. Paul-Henri Lavoie, directeur-gérant du journal mensuel "Jeune Commerce" nous a révélé que l'organe officiel du mouvement sera désormais publié une fois la semaine, soit tous les mardis, à partir du 25 août. M. Lavoie nous a déclaré que le "Jeune Commerce" est et doit demeurer l'organe officiel des Chambres de Commerce des Jeunes de langue française, tout en offrant un intérêt général suffisant, avec tendance à devenir en quelque sorte le porte-parole de la jeunesse canadienne de langue française "moyenne".

Même en devenant un hebdomadaire, le "Jeune Commerce" ne publiera que des nouvelles intéressant le mouvement ou concernant directement les membres; évitant délibérément d'envahir les champs d'action déjà couverts par les hebdomadaires de langue française.

Par ailleurs, le Conseil de la Fédération a résolu de demander aux délégués du prochain congrès provincial de sanctionner un changement dans le titre des mouvements locaux. Si cette résolution est adoptée par le congrès, toutes les chambres de commerce des jeunes de la province porteront le titre de "Jeune Commerce de..." comme la chose existe à Québec.

Alliance de deux régiments du Canada autorisée par la Reine

La reine Elizabeth II vient de donner son approbation à l'alliance du régiment "Les Voltigeurs de Québec" au régiment anglais "The Duke of Wellington's Regiment", communique le quartier-général du secteur Est du Québec. Voici l'historique de ces deux célèbres unités qui se sont distinguées en maintes batailles:

Les Voltigeurs de Québec

La plus ancienne unité de langue française au Canada, le régiment les Voltigeurs de Québec peut se réclamer d'être le régiment à avoir été appelé en service actif le plus souvent dans la Province et même au Canada. D'ailleurs son nom est synonyme de bravoure et d'héroïsme dans l'histoire canadienne, puisqu'il est attaché à l'éclatante victoire de Châteauguay en 1813.

La tradition s'est conservée quand en 1862 par un ordre de la Milice en date du 7 mars, sous le nom de 9e bataillon des Voltigeurs de Québec, le fils du heros de Châteauguay, Charles Léonidas de Salaberry se vit confier la charge du nouveau régiment et lui donna sa devise de famille: "Force à superbe, mercy à foible".

A peine deux ans après sa formation, une Compagnie est envoyée à Sandwick et à Windsor. L'année suivante une Compagnie mêle son nom à l'Affaire Trent. En 1866 et 1870 le Voltigeur participe aux combats contre les Féniens. En 1884, des soldats font partie de l'expédition du Nil. Le bataillon au complet se rend dans l'Ouest canadien en 1885. Des soldats du régiment se rendent en Afrique du Sud en 1899, pour faire la campagne contre les Boers.

Le Voltigeur de Québec est mobilisé au complet pour la grande guerre de 1914-18, et plus de 175 membres de l'Unité sont morts au Champ

(Suite à la page 22, 3e col.)

Dorion et Hees à Baie St-Paul

Baie-St-Paul, 27. (Spéciale) Tout Canadien devrait faire en sorte de connaître et de comprendre les deux langues. C'est là la meilleure garantie de compréhension entre les deux éléments ethniques qui constituent la population du beau et grand Canada. C'est ce qu'a déclaré hier avant-midi à la Baie St-Paul M. George Hees, parlant à la population de Charlevoix, en faveur de Me Frédéric Dorion, candidat progressiste-conservateur et organisateur en chef du parti de l'hon. George Drew.

L'assemblée était sous la présidence du maire de Baie-St-Paul, M. le notaire Charles-Edouard Tremblay. La réunion avait lieu à la salle académique du collège des Frères Maristes. Ont adressé la parole, outre le candidat, Me Martial Asselin, Me Pierre Gobeil, Me Noël Dorion, M. George Hees, ex-député de Toronto-Broadview et de nouveau candidat du parti progressiste-conservateur dans cette circonscription de l'Ontario et M. Bruno Lafleur, qui a présenté M. Hees. Ce soir, Me Frédéric Dorion adressera la parole à Clermont, paroisse voisine de La Malbaie, et dimanche soir prochain, M. Dorion rencontrera ses électeurs de Château-Richer.

Me Dorion

Me Frédéric Dorion a d'abord reproché à son adversaire libéral, M. Auguste Maltais d'avoir peur de

(Suite à la page 22, 1ère col.)

Aimable réunion

Toronto, 27. — (PC) — Une dame de Toronto et son frère, ayant passé tous deux leur enfance dans un orphelinat anglais sans avoir su leur parenté, se sont rencontrés en Grande-Bretagne pendant les fêtes du Couronnement pour la première fois depuis qu'ils ont appris leurs liens de famille.

Mme Lily Styles, 56 ans, qui a 14 petits-enfants, et Frederick Davies, 59 ans, musicien, savaient depuis la Première Grande Guerre qu'ils étaient frère et soeur.

Ils étaient entrés séparément à l'orphelinat; et la direction de cette institution n'avait pas remarqué leur parenté.

C'est en cherchant à savoir si un soldat nommé Davies, tombé au champ d'honneur, était son père que Fred connut l'existence de sa soeur. Ils ont correspondu ensemble pendant 27 ans.

Pas d'assurances

Londres, 27.-(PA)- Le duc d'Edimbourg a révélé vendredi soir à un groupe d'assureurs qu'il n'a jamais signé de police d'assurance sur la vie et qu'il ne possède rien qu'il vaille la peine d'assurer.

Le mari de la reine Elizabeth a fait cette sortie en portant une santé au banquet du Chartered Insurance Institute.

—"Je ne puis qu'être surpris de voir que vous m'aviez demandé de porter cette santé, a dit le duc, car, en autant que je le sais, ma vie n'est pas assurée et je doute beaucoup que quelqu'un consente à l'assurer maintenant. Mes biens et meubles personnels n'ont pas assez de valeur pour être assurés."

Le duc, un ancien marin, a ajouté toutefois que le yacht royal est assuré.

Opinion de Reuther

Rome-(PA)- Walter Reuther, chef syndicaliste américain, a déclaré, vendredi, que de nombreux industriels européens font le jeu des communistes en suivant une politique de salaires, "stupide et mesquine". Le président du Congrès des Organisations industrielles a dit lors d'une conférence de presse: "De nombreux employeurs en Europe ne veulent pas faire participer les ouvriers aux fruits de la productivité. Aussi longtemps qu'ils se cantonneront dans cette ligne économique absurde, ils se feront les artisans du communisme".

La campagne électorale

Ceux qui désirent briguer les suffrages de leurs concitoyens, dans la présente élection générale canadienne, avaient jusqu'à deux heures aujourd'hui pour déposer leur bulletin de présentation et une somme de $200 exigée par la loi et qui est confisquée par l'Etat si le candidat n'a pas obtenu le nombre de votes requis. Déjà, dans 21 comtés, la mise en nomination a eu lieu il y a deux semaines.

Une compilation non-officielle de la Presse Canadienne indiquait, avant deux heures, 859 candidats pour les 265 sièges électoraux en jeu — deux circonscriptions, le comté de Queen's dans l'île du Prince-Edouard, et celui de Halifax, élisent chacune deux députés. Le total dépasse de 9 le nombre des candidats en lice dans les élections de 1949 qui offraient 245 sièges et 848 candidats. Il est également inférieur de 94 au chiffre-record de 953 candidats qui contestèrent les 245 sièges électoraux en existence en 1945.

Les libéraux qui sont à la poursuite de leur cinquième mandat consécutif au pouvoir, ont le plus grand nombre de candidats, soit 264.

Les progressistes-conservateurs avaient 245 hommes sur les rangs d'après la liste non-officielle, le parti CCF, 160, le Crédit Social, 68, et le parti communiste, dit ouvrier-progressiste, 99. Il y a 23 autres candidats, pour la plupart des indépendants.

LES CHEFS DE PARTIS

MM. Louis St-Laurent, chef du parti libéral et premier ministre du Canada ainsi que le colonel George Drew, leader du parti conservateur, passeront la plus grande partie de cette semaine dans la province d'Ontario, alors que MM. J. Coldwell, chef du CCF sera en Alberta et en Colombie-Britannique et que M. Solon Low, chef du Crédit Social, poursuivra sa campagne dans l'Ouest.

LE VOTE EN ONTARIO

L'Ontario, qui est la province la plus peuplée ,détient en conséquence le plus grand nombre de sièges à la Chambre des Communes. Dans la prochaine Chambre, elle sera représentée par 85 membres sur les 265 que contiennent les Communes.

Lors des élections nationales de 1949, les libéraux avaient acquis 66 des 73 sièges du Québec sur les 262 de la Chambre. Les progressistes-conservateurs en ont obtenu deux. De nombreux membres libéraux ont obtenu de larges majorités.

Dans l'Ontario, les libéraux obtinrent 56 des 83 sièges de l'Ontario. Les progressistes-conservateurs 25, mais quelques libéraux ont pu se faufiler avec des majorités très faibles.

Les stratèges politiques considèrent que l'Ontario a montré une certaine infidélité lors du vote de 1949. Ils ne sont pas trop certains cette fois-ci du côté où elle se tournera. L'Ontario demeure l'énigme de la campagne actuelle.

OPINION DE COLDWELL

Gimli, Manitoba, 27 (PC) — Le chef du parti CCF, M. M.-C. Coldwell, a prédit à Gimli samedi soir que les progressistes-conservateurs perdront les trois sièges qu'ils détiennent dans le Québec, qu'ils se verront expulsés des deux autres de Terre-Neuve et n'auront qu'un nombre très minime de députés dans le territoire situé dans l'ouest des Grands-Lacs.

M. Coldwell a fait cette prédiction devant environ 22 personnes

(Suite à la page 22, 4e col.)

LOCATION DE MACHINES A ECRIRE
Gérald Martineau
93 St-Pierre Tél.: 5-5158

LA CIE DE CONSTRUCTION DES BOULEVARDS DU QUEBEC, LTEE
TEL.: 7-2574

Excavation, terrassement, travaux de minage, égouts et aqueducs. Estimation sur demande gratuitement.
LOCATION DE FLOAT

VENDEURS DEMANDES
Un de nos clients réclame les services de deux vendeurs d'expérience dans les stores vénitiens et les meubles rembourrés pour couvrir la Province de Québec et les Maritimes.
M.B.I., Consultants a/s Case 2062
Le Soleil, l'Evénement-Journal.

"DANS MA GONDOLE"
Venez le jour ou le soir voir cette balançoire unique au Canada.
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ième Avenue, Tél.: 3-2151

BRULEURS à L'HUILE
"IRON FIREMAN"
DOMESTIQUES - COMMERCIAUX - INDUSTRIELS
HENRI ROYER, Inc.
501 RUE ST-JEAN
TEL.: 4-8039
Plan budgétaire. Aucun comptant. 6 à 24 mois pour payer. Estimé gratuit sur demande.

VIENT DE PARAITRE
Bona Arsenault
MALGRE LES OBSTACLES
Prix $1.50. En vente à la Librairie Garneau et à
L'INSTITUT LITTÉRAIRE DU QUÉBEC

A LÉVIS...
L'honorable
LIONEL CHEVRIER
ministre des Transports
principal orateur
à une
Grande Assemblée
de
M. MAURICE BOURGET ing. P.
candidat libéral dans le comté de Lévis
Mercredi soir, 8h.15
au Manège Militaire de Lévis
Annonce publiée et payée par l'Organisation Libérale de Lévis

ON DEMANDE UNE
SECRETAIRE BILINGUE
expérience requise, sténo-dactylo, comptabilité — Conditions avantageuses. Réponse écrite à la main S. V. P. Ecrire casier postal 2061, Le Soleil.

MAISON A VENDRE
De 2 logements semi-détachés avec garage, située à 1693-1695 rue Shepparé, Sillery. S'adresser :
H. GIGUERE
501 St-Vallier — Tél.: 5-8230

Pavage d'asphalte
Déry & Frère
Entrées de garage, cours, caves, trottoirs, etc. 61 de la Reine.
Téléphone : 4-6567

ABSENT
Le Dr Alphonse Giguère
134, Ave Turnbull sera absent de son bureau jusqu'au 9 septembre.

GEO. RENE FOURNIER, C.R.
avocat,
400, boulevard Charest
QUEBEC.
Tél.: 2-1531

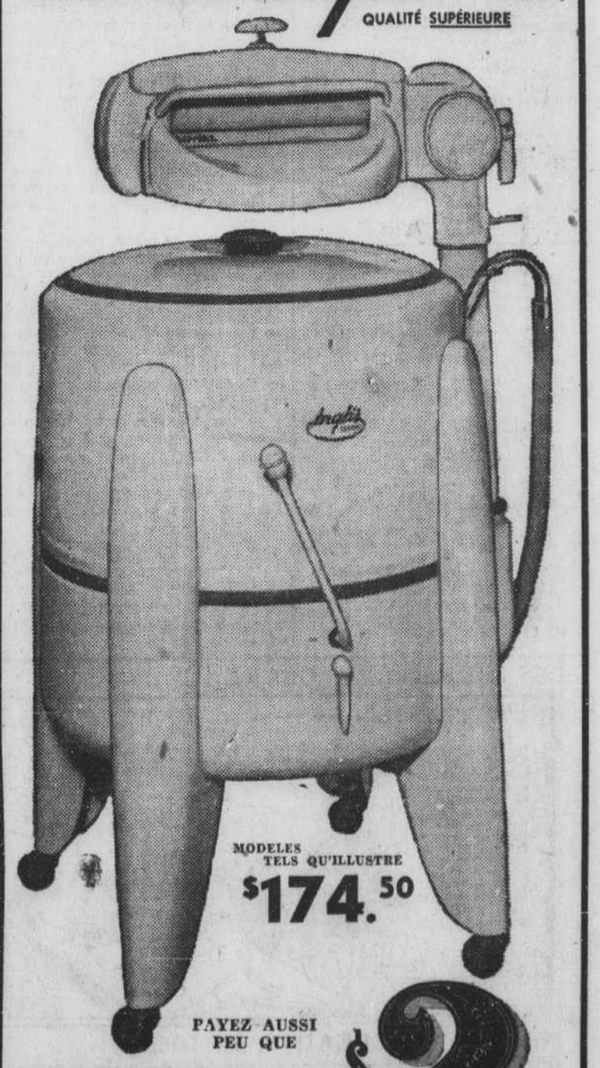
PORTES $6.35
UNIES FLUSH
1ère qualité garantie
Portes Plaquées Ltée
337 DORCHESTER, Tél.: 3-6715

CLAUDE MARCOTTE
AVOCAT
80 rue St-Pierre - Québec
Tél.: 2-7004 - Le soir 2-6040

STATIONNEMENT PREVU
Au garage de la Côte du Palais (No 29) quand vous venez au bureau du
DR EMILE BEAULIEU, DENTISTE
7, RUE ST-JEAN


malaxeur
"GILSON"
(Modèle 3 pi. cu.)

Solide . . . Léger . . .
Tréteau en acier.
Capacité : 3 pi. cu.
$114.50
Facile à manipuler.
Un collaborateur indispensable...
Depuis 47 ans à votre service
T-104A
RENÉ TALBOT LTÉE
205 rue St-Paul, Québec Tel. 2-3914

LESSIVEUSE "Inglis" 1953
QUALITÉ SUPÉRIEURE

MODELES TELS QU'ILLUSTRE
$174.50
PAYEZ AUSSI PEU QUE
$2. PAR SEMAINE
Il a été prouvé qu'une Inglis donne une lessive plus propre, quel que soit le savon employé. Cette lessiveuse garantit une plus longue durée grâce au NOUVEAU MECANISME "HERCULES", extraordinairement efficace et sûr. Elle est garantie non pour un an, mais ... POUR 5 ANS,
COMMANDEZ PAR LA POSTE
Pour les commandes postales nous exigeons $34.90 de dépôt initial plus taxe requise. Jusqu'à 24 mois pour payer la balance. Livraison gratuite et immédiate.
MOZART
310-312, ST-JOSEPH

NETTOYAGE A SEC
COMPLET .99
ROBE .89
TEINTURERIE
MATHIEU
LTEE
TEL.: 2-8997 — 4-1600